Table des matières

Avant de prendre le volant

Introduction	**2**
Instruments	**6**
Commandes et équipements	**34**
Sièges et dispositifs de retenue	**149**

Démarrage et conduite

Démarrage	**201**
Conduite	**207**
Dépannage	**253**

Interventions

Entretien et soins	**281**
Caractéristiques et contenances	**341**
Assistance à la clientèle	**352**
Index	**365**

Tous droits réservés. Toute reproduction, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement, tout système de mise en mémoire et de récupération de l'information, ainsi que la traduction, en tout ou en partie, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Ford Motor Company. Ford peut changer le contenu des informations présentées dans ce guide sans préavis ni aucune obligation de sa part.

Copyright © 2002 Ford Motor Company

Introduction

SYMBOLES

Ce symbole indique un avertissement. Consultez la rubrique *Avertissements*.

Ce symbole annonce des renseignements relatifs au recyclage de certains produits automobiles et à la protection de l'environnement.

Un usage approprié du véhicule, ainsi que le respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange et des produits de nettoyage, sont des facteurs importants dans la poursuite des mesures de protection de l'environnement.

Ce symbole annonce des renseignements sur les dispositifs de retenue des enfants. Consultez la rubrique *Sièges et dispositifs de retenue* pour obtenir plus de détails.

Ce symbole indique que le présent guide contient des informations sur ce sujet. Veuillez consulter l'index pour trouver le chapitre contenant de plus amples détails.

AVERTISSEMENTS

Les rubriques intitulées AVERTISSEMENT vous rappellent comment réduire les risques de blessures à vous-même et à autrui, et comment prévenir les risques de dégâts au véhicule et à son équipement.

RODAGE DE VOTRE VÉHICULE

Il n'existe aucune règle particulière quant au rodage de votre véhicule. Au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi), faites varier fréquemment la vitesse du véhicule afin de faciliter l'ajustement des pièces mécaniques entre elles.

AU SUJET DE CE GUIDE

Les informations présentées dans ce guide étaient exactes au moment de mettre sous presse. Ford peut en changer le contenu sans préavis ni aucune obligation.

GARANTIES OFFERTES

La Garantie limitée de véhicule neuf comprend une garantie intégrale, une couverture des dispositifs de retenue des occupants, une couverture contre la corrosion et une couverture du moteur diesel 7.3L Power Stroke. De plus, votre véhicule peut être couvert contre les défauts des dispositifs antipollution et le mauvais rendement de ceux-ci. Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui ne l'est pas, consultez le *Livret de garantie* qui vous a été remis avec votre Guide du propriétaire.

REMARQUES SPÉCIALES

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules de type utilitaire

Les véhicules utilitaires ont tendance à se renverser plus souvent que les autres types de véhicules.

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement ce Guide du propriétaire. Votre véhicule n'est pas une voiture de tourisme. Comme avec tout autre véhicule de ce type, une conduite imprudente peut entraîner la perte de contrôle du véhicule ou un accident.

Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige

N'utilisez jamais ce véhicule pour des travaux de déneigement.

Utilisation de votre véhicule comme ambulance

N'utilisez pas ce véhicule comme ambulance.

Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance Ford.

Introduction

Voici quelques pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Glossaire de symboles automobiles

Avertissement de sécurité		Consulter le Guide du propriétaire	
Bouclage de la ceinture de sécurité		Sac gonflable - avant	
Sac gonflable - latéral		Siège d'enfant	
Avertissement de pose de siège d'enfant		Ancrage pour siège d'enfant	
Circuit de freinage		Freinage antiblocage	
Liquide de frein – sans produits pétroliers		Fonction antipatinage	
AdvanceTrac		Commutateur combiné d'éclairage	
Feux de détresse		Phares antibrouillards – avant	
Porte-fusibles		Réenclenchement de la pompe d'alimentation	
Essuie-glace/lave-glace		Dégivrage/désembuage du pare-brise	
Dégivrage/désembuage de la lunette arrière		Glaces électriques avant et arrière	

Glossaire de symboles automobiles

Condamnation des lève-glaces électriques		Dispositif de sécurité enfants	
Déverrouillage du coffre à bagages depuis l'intérieur du coffre		Alarme de détresse	
Huile moteur		Liquide de refroidissement du moteur	
Température du liquide de refroidissement du moteur		Laissez refroidir avant d'ouvrir	
Batterie		Tenez éloigné du tabac allumé, des flammes et des étincelles	
Électrolyte		Gaz explosif	
Avertissement concernant le ventilateur		Liquide de direction assistée	
Maintenez un niveau approprié		Système antipollution	
Filtre à air du moteur		Filtre à air de l'habitacle	
Cric		Témoin du bouchon de réservoir de carburant	
Témoin de basse pression des pneus			

Instruments

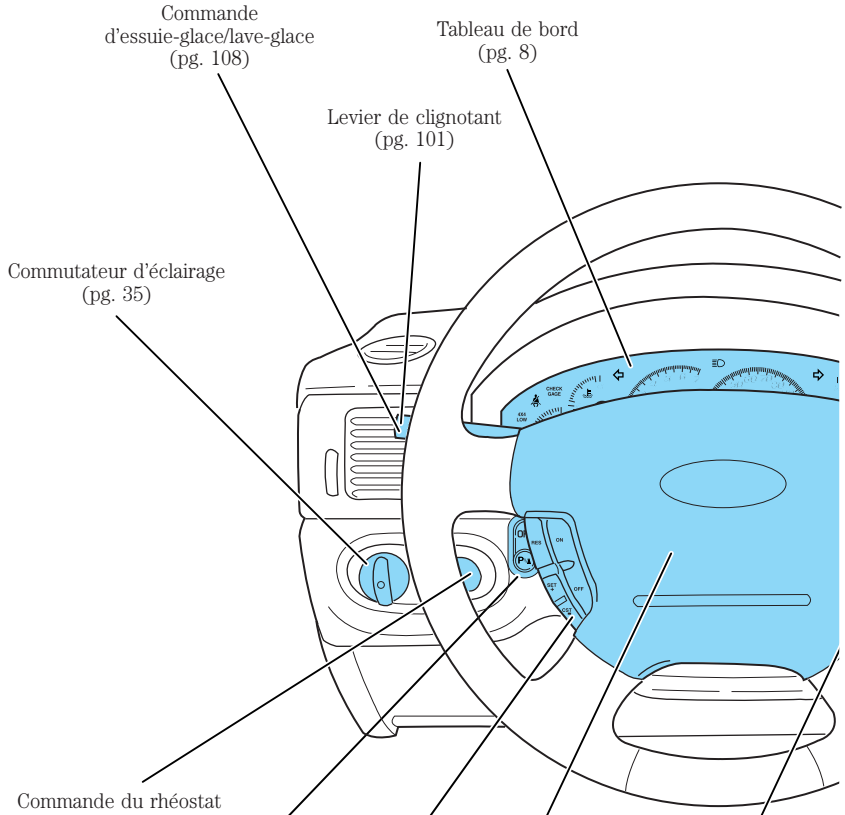

* selon l'équipement

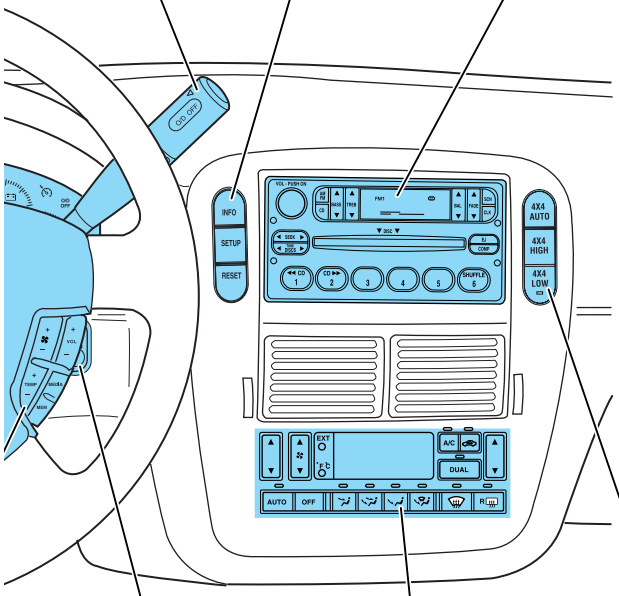

Levier de vitesse (incluant le contacteur d'annulation de surmultipliée)* (pg. 218)

Afficheur multimessage (pg. 20)

Chaîne audio (pg. 60)

Pédales à réglage électrique* (pg. 37)

Bloc de commande du système de chauffage-climatisation (pg. 40)

Sélecteur des 4 roues motrices* (pg. 224)

TÉMOINS ET CARILLONS

Tableau de bord de série

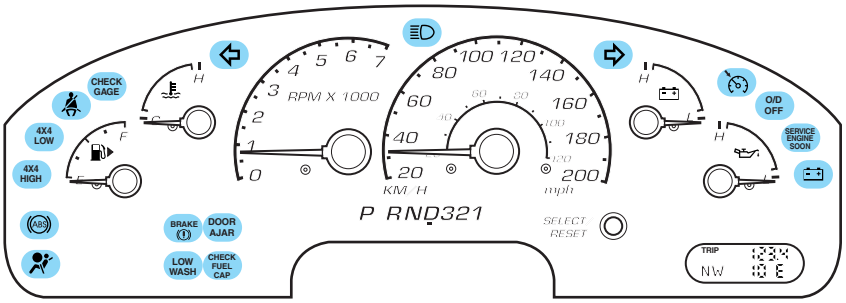

Tableau de bord en option

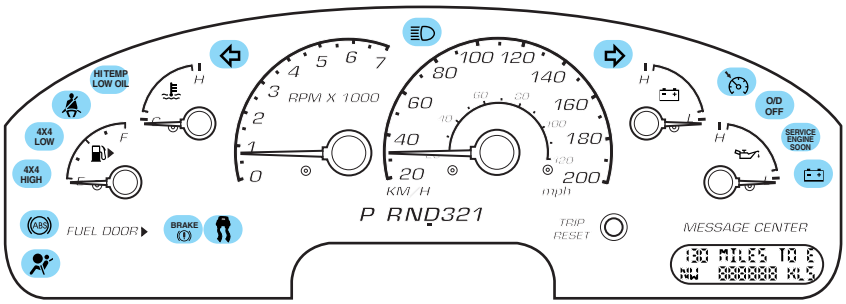

Témoin d'anomalie du moteur

SERVICE ENGINE SOON

Ce témoin s'allume brièvement pour indiquer que le système fonctionne. Si ce témoin s'allume après la mise en marche du moteur, ce peut être l'indication d'une anomalie des dispositifs antipollution. Ce témoin peut s'allumer sans qu'une anomalie du moteur ne soit décelée par le conducteur. Le véhicule peut être conduit et ne requiert normalement pas de remorquage.

Le témoin reste allumé :
Des anomalies temporaires peuvent également causer l'allumage du témoin. Par exemple :
1. Le véhicule est tombé en panne sèche.
2. Le carburant est de mauvaise qualité ou contient de l'eau.
3. Le bouchon de réservoir de carburant est peut-être mal vissé.

Vous pouvez corriger ces anomalies temporaires en faisant le plein du réservoir avec du carburant de haute qualité à l'indice d'octane recommandé ou en vous assurant que le bouchon du réservoir de carburant est bien vissé. Si vous avez remédié à ces conditions et qu'aucune autre anomalie intermittente n'est présente, le témoin d'anomalie du moteur devrait s'éteindre après trois cycles de conduite. (Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un parcours en milieu urbain et sur autoroute.) Aucune intervention supplémentaire n'est requise.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible.

Le témoin clignote :

Le moteur a des ratés, ce qui peut endommager le réacteur catalytique. Conduisez à vitesse modérée (évitez les accélérations et les décélérations soudaines) et faites réparer votre véhicule dès que possible.

Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le réacteur catalytique, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et peuvent entraîner des risques d'incendie.

Témoin de bouchon de remplissage du réservoir de carburant (selon l'équipement)

CHECK
FUEL
CAP

Ce témoin s'allume lorsque le bouchon de remplissage du réservoir de carburant est mal posé. Assurez-vous que le bouchon de remplissage du réservoir de carburant est bien vissé. Une fois le bouchon bien vissé, les témoins s'éteindront après un cycle de conduite normal. Le fait de continuer à utiliser le véhicule lorsque le bouchon de remplissage est mal posé peut actionner le témoin d'anomalie du moteur.

Le système peut mettre du temps avant de détecter que le bouchon de réservoir de carburant est mal vissé.

Pour obtenir de plus amples reseignements, consultez la rubrique *Bouchon de réservoir de carburant* du chapitre *Entretien et soins.*

Témoin des sacs gonflables

Ce témoin s'allume pour confirmer que les sacs gonflables (avant ou latéraux) sont en état de marche. Si le témoin ne s'allume pas, clignote continuellement ou demeure allumé, faites immédiatement réparer le circuit des sacs gonflables.

Témoin de ceinture de sécurité

Ce témoin s'allume pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Pour de plus amples renseignements, consultez le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.

Témoin de frein

Le témoin de frein s'allume brièvement, pour confirmer qu'il fonctionne bien, lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position Contact (sur certains véhicules, c'est lorsque le commutateur d'allumage passe de la position Contact à la position Démarrage que le témoin s'allume brièvement, juste avant d'atteindre la position Démarrage). Le témoin s'allume également lorsque le frein de stationnement est serré. Si le témoin de frein ne s'allume pas tel que décrit, une intervention immédiate est requise. Si le témoin s'allume après le desserrage du frein de stationnement, c'est l'indice d'un niveau trop bas de liquide de frein ou d'une anomalie du circuit de freinage. Ce dernier doit alors être vérifié immédiatement par un technicien qualifié. Consultez la rubrique *Freins* du chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin de vérification des jauges (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est excessive, que la pression d'huile moteur est basse ou que le réservoir de carburant est presque vide. Consultez les rubriques *Thermomètre du liquide de refroidissement, Manomètre d'huile moteur* ou *Jauge de carburant* du présent chapitre pour de plus amples renseignements.

Témoin de pression d'huile et du liquide de refroidissement

Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée ou que la pression de l'huile moteur est hors normes. Vérifiez le niveau d'huile et du liquide de refroidissement du moteur et consultez les rubriques *Ajout d'huile moteur* et *Ajout de liquide de refroidissement du moteur* du chapitre *Entretien et soins*.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage

Afin de confirmer que le témoin de défaillance du freinage antiblocage fonctionne, celui-ci s'allume lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position Contact (sur certains véhicules, lorsque l'on passe de la position Contact à la position Démarrage, le témoin s'allume momentanément juste avant que la position Démarrage soit atteinte). Si ce témoin reste allumé, continue de clignoter ou ne s'allume pas, les freins antiblocage requièrent une intervention immédiate. Si le témoin de défaillance de freinage antiblocage reste allumé, cela signifie que le système antiblocage a eu une défaillance et qu'il est désactivé; cependant, le système de freinage normal fonctionne toujours, sauf si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est desserré. Consultez la rubrique *Freins* du chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin des clignotants

Ce témoin s'allume lorsque les clignotants ou les feux de détresse sont mis en fonction. Si les témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il se peut qu'une ampoule de clignotant soit grillée.

Témoin des feux de route

Ce témoin s'allume lorsque les phares sont allumés en position feux de route.

Témoin de bas niveau de liquide de lave-glace (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas.

LOW
WASH

Témoin du circuit de charge

Ce témoin s'allume lorsque la charge de la batterie ne s'effectue pas adéquatement.

Témoin du dispositif antilacet Advance Trac™ (selon l'équipement)

Ce témoin clignote lorsque le dispositif antilacet Advance Trac™ est en fonction. Si ce témoin reste allumé, le dispositif requiert une intervention immédiate.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *Conduite*.

Témoin du mode quatre roues motrices gamme basse (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse est engagé. Si ce témoin clignote de façon continue, faites vérifier votre véhicule par un technicien qualifié.

4x4
LOW

Témoin du mode quatre roues motrices gamme haute (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque le mode 4 roues motrices passe en gamme haute. Si ce témoin clignote de façon continue, faites vérifier votre véhicule par un technicien qualifié.

4x4
HIGH

Témoin de porte mal fermée

Ce témoin s'allume lorsqu'une porte est ouverte (ou qu'elle n'est pas totalement fermée).

DOOR
AJAR

Témoin d'annulation de surmultipliée (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque la surmultipliée est mise hors fonction à l'aide du contacteur d'annulation de surmultipliée situé à l'extrémité du levier de vitesse. Si ce témoin ne s'allume pas ou s'il clignote de façon constante, faites réparer votre véhicule le plus tôt possible pour éviter d'endommager la boîte de vitesses.

O/D
OFF

Témoin du programmateur de vitesse

Ce témoin s'allume lorsque le programmateur de vitesse est activé.

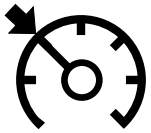

Carillon avertisseur de ceinture de sécurité

Ce carillon retentit pour rappeler aux occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

Carillon BeltMinder™

Ce carillon retentit d'une manière intermittente pour rappeler aux occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

Carillon avertisseur du système de protection supplémentaire

Ce carillon retentit lorsqu'une défaillance est décelée au niveau des dispositifs de protection supplémentaires (sacs gonflables avant ou latéraux). Faites immédiatement inspecter le système.

Carillon de rappel de la clé dans le commutateur d'allumage

Ce carillon retentit lorsque la clé est laissée dans le commutateur d'allumage et que la porte côté conducteur est ouverte.

Carillon de rappel des phares allumés

Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés, lorsque la clé est retirée du commutateur d'allumage et que la porte du conducteur est ouverte.

INDICATEURS

Indicateurs du tableau de bord de série

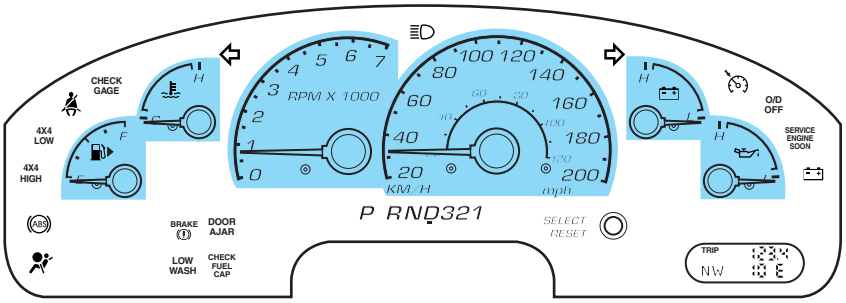

Indicateurs du tableau de bord en option

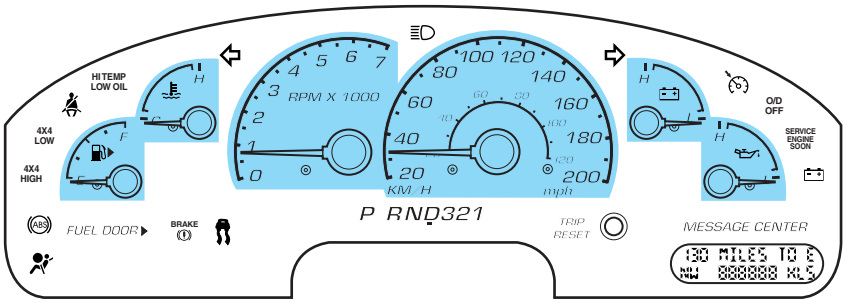

Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse vous informe de la vitesse du véhicule.

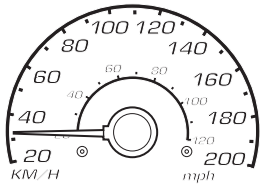

Thermomètre de liquide de refroidissement

Le thermomètre indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température normale de fonctionnement, l'aiguille reste dans la plage normale (la plage comprise entre « H » et « C »). Si elle entre dans la plage rouge, c'est l'indice d'une surchauffe du moteur. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez le moteur refroidir. Consultez la rubrique *Liquide de refroidissement du moteur* du chapitre *Entretien et soins*.

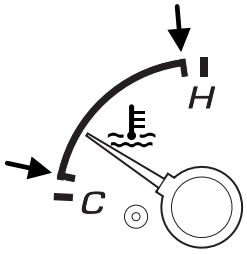

Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou qu'il est encore chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures.

Ce thermomètre indique la température du liquide de refroidissement du moteur mais n'en indique pas le niveau. Si le liquide de refroidissement n'est pas au niveau approprié, la température indiquée par le thermomètre en sera faussée.

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique le kilométrage (ou millage) total parcouru par votre véhicule.

- Tableau de bord de série

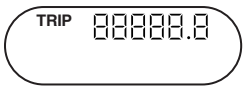

- Tableau de bord en option

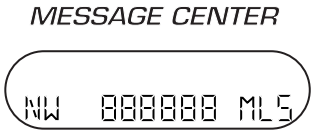

Consultez la rubrique *Afficheur multimessage* de cette section pour savoir comment passer des unités métriques aux unités anglo-saxonnes.

Compteur journalier

Le compteur journalier indique le kilométrage (ou millage) parcouru pendant un trajet particulier.

- Tableau de bord de série

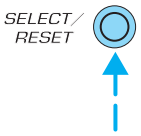

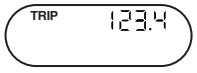

Appuyez brièvement sur le bouton SELECT/RESET (sélection/réinitialisation) pour alterner entre l'affichage du compteur kilométrique et celui du compteur journalier. Pour remettre le compteur à zéro, appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé.

- Tableau de bord en option

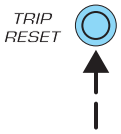

Appuyez brièvement sur le bouton TRIP/RESET (trajet/réinitialisation) pour alterner entre l'affichage du compteur kilométrique et celui du compteur journalier. Pour remettre le compteur à zéro, appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé.

Compte-tours

Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute.

La conduite de votre véhicule avec l'aiguille du compte-tours dans la zone rouge risque d'endommager le moteur.

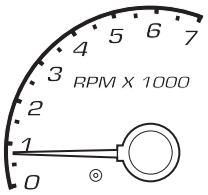

Voltmètre de la batterie

Le voltmètre indique la tension de la batterie. Si l'aiguille reste en dehors de la plage normale (indiquée par les flèches sur l'illustration), faites vérifier le circuit électrique du véhicule le plus tôt possible.

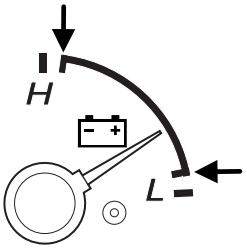

Manomètre d'huile moteur

Le manomètre affiche la pression de l'huile moteur. À la température normale de fonctionnement, l'aiguille se trouve dans la plage normale (entre « L » et « H »); si l'aiguille chute sous la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, et coupez le contact immédiatement. Vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile au besoin (consultez la rubrique *Huile moteur* du chapitre *Entretien et soins*). Si le niveau d'huile est correct, faites vérifier votre véhicule chez votre concessionnaire ou par un technicien qualifié.

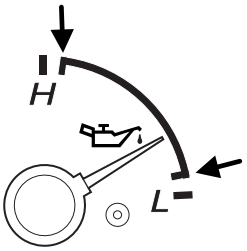

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique le niveau approximatif du carburant présent dans le réservoir de carburant. L'indication du niveau peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou monte une côte.

Par conséquent, le plein du réservoir à ce stade demandera moins de carburant que la contenance publiée du réservoir.

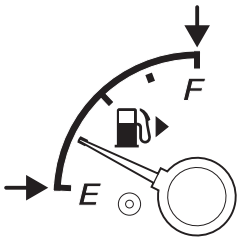

Le pictogramme de la trappe de carburant et la flèche indiquent de quel côté du véhicule est située la trappe de carburant.

BOUSSOLE ÉLECTRONIQUE ET AFFICHAGE DE LA TEMPÉRATURE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE

Le guichet d'affichage de la température extérieure est incorporé au tableau de bord et la température extérieure est affichée en tout temps. Si votre véhicule est équipé du dispositif de régulation électronique automatique de la température à deux zones, la température extérieure est affichée à cet endroit.

Pour neutraliser l'affichage de la température ou passer des unités anglo-saxonnes aux unités métriques, consultez votre concessionaire.

Boussole

L'indication de la boussole peut être affectée par de grands immeubles, des ponts, des lignes à haute tension et des antennes radio puissantes. Les lectures de la boussole peuvent également être imprécises si des objets magnétiques ou métalliques se trouvent à l'intérieur ou à proximité du véhicule.

Dans la plupart des cas, si des circonstances affectent la direction indiquée par la boussole, cette dernière se rectifie d'elle-même après quelques jours de fonctionnement de votre véhicule en conditions normales. Dans le cas contraire, un étalonnage manuel peut être nécessaire. Consultez la rubrique *Étalonnage de la boussole*.

La plupart des zones géographiques ont un nord magnétique quelque peu différent du nord apparaissant sur les cartes géographiques. Cette variation est de quatre degrés entre des zones adjacentes et devient substantielle lorsque le véhicule traverse plusieurs zones. Un réglage de la déclinaison éliminera cette erreur. Consultez la rubrique *Réglage de la déclinaison*.

Réglage de la déclinaison

1. Déterminez la zone magnétique dans laquelle vous vous trouvez en consultant la carte de déclinaison.

2. Tournez le commutateur d'allumage à la position de contact.

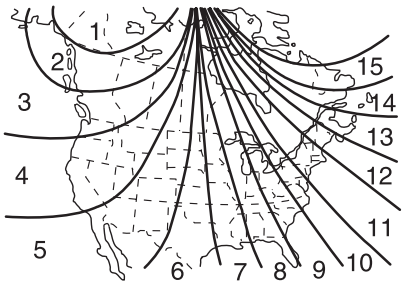

3. Localisez le module de la boussole situé à la base du rétroviseur.

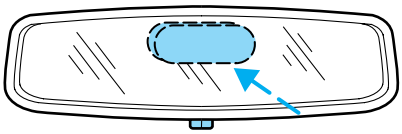

4. Introduisez l'extrémité d'un trombone dans le petit trou d'accès situé sous le module de la boussole. Continuez d'appuyer jusqu'à ce que le mot ZONE soit affiché au guichet du tableau de bord.

5. Cessez d'appuyer sur le trombone et appuyez de nouveau lentement.

6. Continuez d'appuyer jusqu'à ce que le mot ZONE soit affiché au guichet du tableau de bord, puis relâchez la pression. Un numéro de zone devrait alors être affiché au guichet.

7. Appuyez jusqu'à ce que le numéro de zone souhaité soit affiché. L'affichage clignotera et reprendra alors son mode de fonctionnement normal. Le réglage de la déclinaison est maintenant terminé.

Étalonnage de la boussole

Procédez à ce réglage dans un endroit bien dégagé, exempt de structures en acier et de lignes à haute tension.

Pour obtenir un étalonnage optimal, éteignez tous les accessoires électriques (système de chauffage-climatisation, essuie-glace, etc.) et assurez-vous que toutes les portes du véhicule sont fermées.

1. Faites démarrer le moteur.

2. Localisez le module de la boussole situé à la base du rétroviseur.

3. Introduisez l'extrémité d'un trombone dans le petit trou d'accès situé sous le module de la boussole. Continuez d'appuyer jusqu'à ce que le mot ZONE soit affiché au guichet du tableau de bord. Continuez d'appuyer jusqu'à ce que le mot ZONE soit remplacé par les lettres CAL (huit secondes environ), puis relâchez.

4. Conduisez lentement (à une vitesse inférieure à 5 km/h [3 mi/h]) en tournant en rond jusqu'à ce que l'indication CAL s'éteigne, ce qui demande de quatre à cinq cercles complets.

5. L'étalonnage de la boussole est terminé.

AFFICHEUR MULTIMESSAGE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque le contact est établi à l'allumage, l'afficheur multimessage, situé sur le tableau de bord, **surveille constamment les paramètres de fonctionnement** pour vous communiquer les renseignements importants relatifs aux circuits de votre véhicule. Vous pouvez choisir parmi les fonctions qui seront affichées après une brève tonalité. L'afficheur multimessage affiche également des messages d'avertissement pour vous prévenir qu'une anomalie est détectée par le dispositif de surveillance. Ces messages sont suivis par le retentissement prolongé d'un carillon.

MESSAGE CENTER

Choix de fonctions

Touche de réinitialisation

Appuyez sur cette touche pour choisir et remettre à zéro les fonctions des menus d'information (INFO) et de réglages (SETUP).

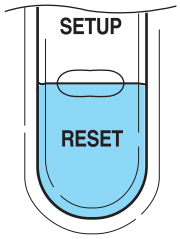

Menu INFO

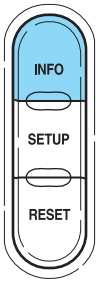

Cette touche permet d'afficher les paramètres suivants :

- compteur kilométrique et boussole
- compteur journalier, compteur kilométrique et boussole
- consommation moyenne de carburant
- temps écoulé depuis le départ
- autonomie de carburant

Compteur kilométrique et compteur journalier

Consultez la rubrique *Indicateurs* du présent chapitre.

Affichage de la boussole

La direction indiquée par la boussole peut être faussée lorsque vous conduisez à proximité de grands immeubles, de ponts, de lignes à haute tension et d'antennes radio de forte puissance. La lecture de la boussole peut être également modifiée par la présence d'objets magnétiques ou métalliques sur ou dans le véhicule.

Dans la plupart des cas, si des circonstances faussent le cap relevé par la boussole, cette dernière se rectifiera d'elle-même après quelques jours de fonctionnement du véhicule en conditions normales. Dans le cas contraire, un étalonnage manuel peut être nécessaire. Consultez la rubrique *Réglage de la déclinaison et étalonnage de la boussole*.

La plupart des zones géographiques ont un nord magnétique quelque peu différent du nord apparaissant sur les cartes géographiques. Cette variation est de quatre degrés entre des zones adjacentes et devient substantielle lorsque le véhicule traverse plusieurs zones. Un réglage de la déclinaison éliminera cette erreur. Consultez la rubrique *Réglage de la déclinaison et étalonnage de la boussole*.

Réglage de la déclinaison et étalonnage de la boussole

Procédez à ce réglage dans un endroit bien dégagé, exempt de structures en acier et de lignes à haute tension.

Pour obtenir un étalonnage optimal, éteignez tous les accessoires électriques (système de chauffage-climatisation, essuie-glace, etc.) et assurez-vous que toutes les portes du véhicule sont fermées.

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position de contact.
2. Faites démarrer le moteur.
3. Déterminez la zone magnétique dans laquelle vous vous trouvez en consultant la carte de déclinaison.

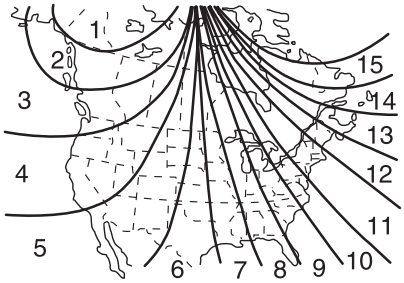

4. Choisissez la fonction « Compass/Odometer » (boussole/compteur kilométrique) du menu d'information. (Ne choisissez pas Trip, DTE, ou AFE. Aucun affichage ne doit apparaître dans la partie supérieure du guichet).
5. Appuyez sur la touche RESET et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le réglage courant de la zone apparaisse à l'écran de l'afficheur multimessage.

6. Relâchez la touche, puis enfoncez-la légèrement de nouveau.

7. Appuyez sur la touche SETUP à plusieurs reprises jusqu'à ce que le réglage de la zone correspondant à votre situation géographique apparaisse sur l'afficheur multimessage. Pour sortir du mode de réglage de la zone, appuyez sur la touche RESET, puis relâchez-la.
8. Appuyez sur la touche RESET pour amorcer la fonction d'étalonnage de la boussole.

9. Conduisez lentement le véhicule en cercles (à une vitesse inférieure à 5 km/h [3 mi/h]) jusqu'à ce que la mention EFFECTUER CERCLE LENTM POUR CALIBRER soit remplacée par la mention d'étalonnage terminé. L'étalonnage peut demander jusqu'à trois cercles complets.

10. L'étalonnage de la boussole est terminé.

Fonction d'affichage de la consommation moyenne de carburant (AFE)

Cette fonction du menu INFO permet d'afficher la consommation moyenne en litres aux 100 kilomètres ou en milles au gallon (US).

Si vous calculez votre consommation moyenne en divisant le nombre de litres consommés aux 100 kilomètres de conduite (milles de conduite par gallon US consommé), le résultat obtenu peut être différent de la consommation moyenne affichée pour les raisons suivantes :

- votre véhicule n'était pas sur une surface parfaitement plane lors du remplissage;
- les seuils d'arrêt automatique des distributeurs d'essence diffèrent d'une station-service à l'autre;
- les procédures varient d'un remplissage à l'autre;
- les valeurs affichées sont arrondies au dixième de litre ou de gallon US.

1. Pour obtenir une consommation moyenne stabilisée, faites rouler votre véhicule sur une distance d'au moins 8 km (5 mi) avec le programmateur de vitesse en fonction.

2. Notez la consommation moyenne sur autoroute pour pouvoir vous y référer plus tard.

Pour assurer la précision du calcul de la consommation sur autoroute, il est important d'appuyer sur la touche RESET après la mise en fonction du programmateur de vitesse.

Fonction d'affichage de la consommation moyenne de carburant pour véhicules à carburant mixte

Après avoir fait le plein, votre véhicule doit déterminer le pourcentage d'éthanol dans le carburant. Pendant les premières minutes ou premiers kilomètres de conduite, le message « CALCULATING FUEL » (calcul du carburant) est affiché sur l'afficheur multimessage. La consommation exacte de carburant ne commence à être affichée qu'au bout d'environ 7,5 km (5 mi) de conduite.

Temps écoulé depuis le départ

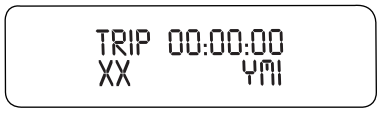

Choisissez cette fonction au menu INFO pour afficher un chronomètre.

Pour utiliser la fonction de « Temps écoulé depuis le départ », procédez comme suit :

1. Appuyez sur le bouton RESET (réinititialisation) et relâchez-le pour mettre le chronomètre en marche.

2. Appuyez sur le bouton RESET et relâchez-le pour arrêter temporairement le chronomètre.

3. Appuyez et maintenez le bouton RESET enfoncé pendant deux secondes pour réinitialiser le chronomètre.

Autonomie de carburant (DTE)

Cette fonction du menu INFO vous indique le nombre de kilomètres (milles) que votre véhicule peut parcourir avec le carburant restant dans le réservoir, en conditions de conduite normales. N'oubliez pas de couper le contact lorsque vous faites le plein du réservoir, sinon l'affichage n'indiquera pas l'ajout de carburant avant quelques kilomètres (milles) de conduite.

La mention LOW FUEL LEVEL (niveau d'essence bas) clignote à l'écran et un signal sonore retentit pendant une seconde lorsque la jauge indique que le niveau de carburant dans le réservoir est bas.

Menu de réglages

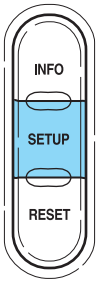

Appuyez sur cette touche pour afficher les réglages suivants :

- verrouillage automatique
- recul automatique du siège à l'entrée/à la sortie
- temporisation de la commande automatique des phares
- langue
- unités métriques ou anglo-saxonnes
- vérification des circuits
- vidange d'huile

Serrures à verrouillage automatique

1. À partir de la commande SETUP (réglage), cette fonction permet d'afficher le mode courant.
2. Appuyez sur la touche RESET pour activer ou désactiver les serrures à verrouillage automatique.

Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie

1. À partir de la commande SETUP (réglage), cette fonction permet d'afficher le mode courant.
2. Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour activer ou désactiver la fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique *Sièges à réglage mémorisé* du chapitre *Sièges et dispositifs de retenue.*

Temporisation de la commande automatique des phares

1. À partir de la commande SETUP (réglage), cette fonction permet d'afficher le mode courant.

2. Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour choisir le délai de temporisation de la commande automatique des phares.

Langue

1. Choisissez cette fonction au menu SETUP pour voir la langue d'affichage courante.

2. Vous pouvez faire défiler à l'affichage les choix disponibles en appuyant sur la touche RESET.

3. Appuyez sur la touche RESET et maintenez-la enfoncée pour choisir une des langues.

Unités métriques ou anglo-saxonnes

1. Choisissez cette fonction au menu SETUP pour afficher les unités utilisées.

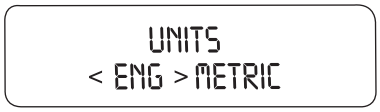

2. Appuyez sur la touche RESET pour alterner entre les unités métriques et anglo-saxonnes.

Vérification des systèmes

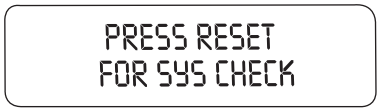

Lorsque vous choisissez cette fonction au menu SETUP, l'afficheur multimessage montre tour à tour à l'écran chaque circuit surveillé. Pour chacun de ces circuits, l'afficheur multimessage indique pendant trois secondes soit le message de bon fonctionnement « OK » soit un message d'avertissement.

Une pression sur la touche RESET provoque l'affichage de chacun des circuits surveillés.

Les messages de vérification des circuits sont affichés dans l'ordre suivant :

1. NIVEAU ESSENCE
2. NIVEAU LAVE GLACE
3. VIE HUILE EN XX%
4. TEMPÉRATURE MOTEUR
5. PRESSION DE L'HUILE MOTEUR
6. SYSTÈME SURVEILLANCE PRESSION DES PNEUS (selon l'équipement)
7. NIVEAU LIQUIDE DE FREINS
8. CIRCUIT DE CHARGE

Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement vous informent de la possibilité de problèmes ou d'anomalies dans le fonctionnement des circuits de votre véhicule.

Dans le cas où plusieurs messages d'avertissement s'appliqueraient en même temps, l'afficheur multimessage les affichera à tour de rôle durant plusieurs secondes chacun.

S'il n'existe aucun autre avertissement, l'afficheur multimessage indique la dernière fonction choisie. Cette caractéristique vous permet d'utiliser toutes les ressources de l'afficheur multimessage après avoir pris connaissance de l'avertissement et l'avoir effacé au moyen de la touche RESET.

Les messages d'avertissement effacés sont classés en trois catégories :

- certains sont affichés de nouveau toutes les minutes;
- certains sont affichés de nouveau après dix minutes;
- certains ne sont affichés de nouveau qu'une fois que le contact à l'allumage a été coupé puis rétabli.

Il s'agit d'un rappel que les conditions qui ont provoqué la mise en garde existent toujours.

Affichage d'avertissement	**Fréquence d'affichage**
Avertissement-pression des pneus très basse (selon l'équipement)	L'avertissement est affiché de nouveau toutes les minutes
Vérifier la température du moteur	Cet avertissement est réaffiché après dix minutes.
Surchauffe de la boîte de vitesses	
Vérifier la boîte de vitesses	
Bas niveau de carburant	
Vérifier le bouchon du réservoir de carburant	
Vérifier le circuit de charge	
Bas niveau de liquide de freins	
Basse pression d'huile	

Affichage d'avertissement	Fréquence d'affichage
Vérifier la pression des pneus (selon l'équipement)	Cet avertissement est réaffiché lorsque le contact a été coupé et rétabli.
Vérifier la pression de la roue de secours (selon l'équipement)	
Anomalie du système de surveillance de pression des pneus (selon l'équipement)	
Anomalie du capteur de pression des pneus (selon l'équipement)	
Vérifier le dispositif antilacet Advance Trac™ (selon l'équipement)	
Dispositif antilacet Advance Trac hors fonction Traction Control en fonction (selon l'équipement)	
Bas niveau de liquide de lave-glace	
Témoin de porte mal fermée	
Changement d'huile imminent	
Faire vidange huile	

VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE DU MOTEUR. Ce message s'affiche lorsque le liquide de refroidissement du moteur surchauffe. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Vérifiez le liquide de refroidissement et son niveau. Consultez la rubrique *Liquide de refroidissement du moteur* du chapitre *Entretien et soins*. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, contactez votre concessionnaire dans les plus brefs délais.

SURCHAUFFE TRANSMISSION. Ce message indique une surchauffe de la boîte de vitesses. Cet avertissement peut s'afficher lors du remorquage de lourdes charges ou de conduite à grande vitesse sur une longue distance à un rapport trop bas. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Consultez la rubrique *Huile pour boîte de vitesses* du chapitre *Entretien et caractéristiques*. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, faites vérifier le plus tôt possible la boîte de vitesses par votre concessionnaire.

ANOMALIE TRANSMISSION. Ce message indique une anomalie de la boîte de vitesses. Si cet avertissement persiste, contactez votre concessionnaire le plus tôt possible.

NIVEAU ESSENCE BAS. Ce message est affiché pour indiquer que le niveau de carburant est bas.

VÉRIFIER LE BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT. Ce message s'affiche lorsque le bouchon du réservoir de carburant n'est pas correctement installé. Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant et reposez-le convenablement au besoin. Consultez la rubrique *Bouchon de remplissage du réservoir de carburant* du chapitre *Entretien et soins*.

VÉRIFIER CIRCUIT DE CHARGE. Ce message est affiché lorsque le circuit de charge de la batterie ne fournit pas la tension voulue. Si vous faites fonctionner des accessoires électriques lorsque le moteur tourne au ralenti à bas régime, éteignez le maximum d'accessoires dès que possible. Si l'avertissement ne disparaît pas ou s'affiche alors que le moteur tourne à son régime normal, faites vérifier le plus tôt possible le circuit électrique de votre véhicule.

NIVEAU LIQUIDE DE FREINS BAS. Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Consultez la rubrique *Vérification et ajout de liquide de frein* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

PRESSION HUILE BASSE. Ce message est affiché lorsque le niveau d'huile moteur est bas. Si cet avertissement s'affiche, vérifiez le niveau d'huile moteur. Consultez la rubrique *Huile moteur* dans le chapitre *Entretien et soins* pour des renseignements sur l'ajout d'huile moteur.

AVERTISSEMENT-PRESSION DES PNEUS TRÈS BASSE (selon l'équipement). Ce message est affiché lorsque la pression d'un ou de plusieurs des pneus est très basse. Lorsque cet avertissement est affiché, un carillon avertisseur retentit pour vous rappeler d'arrêter le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire. Vérifiez alors la pression des pneus, ainsi que la présence de fuites d'air ou de dommages. Consultez la rubrique *Entretien des pneus* du chapitre *Entretien et soins*.

VÉRIFIER LA PRESSION DES PNEUS (selon l'équipement). Ce message est affiché lorsque la pression d'un des pneus est haute ou basse. Consultez la rubrique *Vérification de la pression de gonflage des pneus* du chapitre *Entretien et soins*.

VÉRIFIER LA PRESSION DE LA ROUE DE SECOURS (selon l'équipement). Ce message est affiché en cas de sous ou de surpression de la roue de secours. Consultez la rubrique *Vérification de la pression de gonflage des pneus* du chapitre *Entretien et soins*.

ANOMALIE DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUS (selon l'équipement). Ce message est affiché lorsque le système de surveillance de pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, faites vérifier le système par votre concessionnaire.

ANOMALIE DU CAPTEUR DE PRESSION DES PNEUS (selon l'équipement). Ce message est affiché lorsqu'un capteur de pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, faites vérifier le système par votre concessionnaire.

NIVEAU LAVE-GLACE BAS. Ce message indique que le réservoir de liquide de lave-glace est vide aux trois quarts. Vérifiez le niveau du liquide de lave-glace. Consultez la rubrique *Liquide de lave-glace* du chapitre *Entretien et soins*.

VÉRIFIER LE DISPOSITIF ANTILACET ADVANCE TRAC™ (selon l'équipement) Ce message est affiché en cas d'anomalie du dispositif antilacet. Si ce message s'affiche à l'écran, le dispositif antilacet Advance Trac™ ne fonctionnera que partiellement. Si cet avertissement persiste pendant que le moteur tourne, faites réparer votre véhicule le plus tôt possible par votre concessionnaire. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique *Dispositif antilacet* du chapitre *Conduite*.

ADVANCE TRAC HORS FONCTION TRACTION CONTROL EN FONCTION. Ce message est affiché sur les véhicules 4x4 seulement lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse est sélectionné. Dans ce mode, la portion d'amélioration de l'adhérence du dispositif Advance Trac™ est neutralisée, mais la fonction d'amélioration de l'adhérence demeure active. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique *Dispositif antilacet* du chapitre *Conduite*.

PORTE MAL FERMÉE. Ce message est affiché lorsqu'une porte ou le hayon est mal fermé.

PRÉVOIR VIDANGE HUILE/FAIRE VIDANGE HUILE. Ce message est affiché lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile descend en dessous de 5 %. Lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile se situe entre 0 % et 5 %, le message « PRÉVOIR VIDANGE HUILE » est affiché pour vous avertir que la vidange doit être bientôt effectuée. Lorsque ce pourcentage atteint 0 %, le message « FAIRE VIDANGE HUILE » est affiché pour vous avertir que la vidange doit être effectuée dans les plus brefs délais.

L'huile moteur doit être remplacée chaque fois qu'un message à cet effet s'affiche au guichet de l'afficheur multimessage. N'UTILISEZ QUE LES HUILES MOTEUR RECOMMANDÉES.

Pour réinitialiser (remettre à 100 %) le système de contrôle de l'huile moteur après chaque changement d'huile, soit environ tous les 8 000 km (5 000 mi) ou tous les 180 jours, procédez comme suit :

1. Appuyez sur la touche SETUP pour accéder à la fonction de vérification des paramètres.

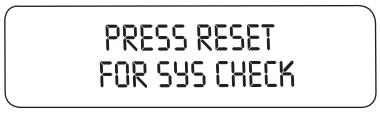

2. Appuyez sur la touche RESET pour afficher le pourcentage de vie utile de l'huile « VIE HUILE XXX% APP RESET NEUV ».

3. Appuyez sur la touche RESET pendant deux secondes pour afficher « HUILE NEUVE APPUYER RESET ».

4. Appuyez sur la commande RESET et maintenez-la enfoncée pour afficher « DÉLAI HUILE FIXE A XX% ». La vie utile de l'huile est désormais rétablie.

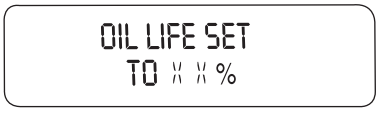

Pour rétablir le système de contrôle d'huile à votre pourcentage personnalisé :

1. Appuyez sur la touche SETUP pour accéder à la fonction de vérification des paramètres.

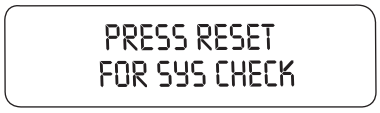

2. Appuyez sur la touche RESET pour afficher le pourcentage de vie utile de l'huile « VIE HUILE XXX% APP RESET NEUV ».

3. Appuyez sur la touche RESET pendant deux secondes pour afficher « HUILE NEUVE APPUYER RESET ».

4. Relâchez brièvement la touche RESET, puis appuyez simultanément sur les touches RESET et SETUP pour activer un mode de service qui affichera le pourcentage de vie utile de l'huile « VIE HUILE XX% RESET POUR MODIF ».

5. Appuyez sur la touche RESET jusqu'à ce que vous trouviez votre pourcentage de vie utile de l'huile établi en fonction de vos habitudes de conduite.

6. Une fois ce pourcentage affiché, appuyez sur la touche SETUP pour continuer la vérification des paramètres.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUS HORS FONCTION. Ce message est affiché lorsque le système de surveillance de pression des pneus est mis hors fonction. Seul le concessionnaire peut commuter le système en ou hors fonction; il est recommandé de toujours laisser le système de surveillance de pression des pneus en fonction.

ERREURS DONNEES. Ces messages indiquent la présence d'une anomalie de communication entre les divers modules électroniques du véhicule:

- ordinateur de voyage
- vie utile de l'huile
- circuit de charge
- capteur de porte
- liquide de lave-glace
- liquide de frein
- boussole
- température extérieure
- capteur de moteur

Consultez votre concessionnaire dès que possible si ces messages apparaissent régulièrement.

COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE

Tournez le commutateur d'éclairage dans le sens des aiguilles d'une montre à la première position pour allumer uniquement les feux de position. Tournez-le à la deuxième position pour allumer les phares également.

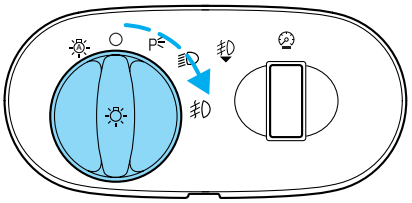

Commande des phares antibrouillards (selon l'équipement)

Le commutateur d'éclairage sert également à allumer les phares antibrouillards. Pour allumer les phares antibrouillards, le commutateur d'éclairage doit être à la position , et , et les feux de route doivent être éteints.

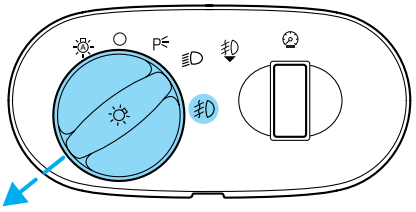

Pour allumer les phares antibrouillards, tirez le commutateur d'éclairage vers vous. Le témoin des phares antibrouillards s'allume lorsque le contact est établi à l'allumage.

Feux de jour (selon l'équipement)

Le module des feux de jour actionne les phares en intensité réduite lorsque :

- le contact est établi à l'allumage;
- le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt ou à la position des feux de position, et
- le frein de stationnement est desserré.

N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par temps couvert. Le module des feux de jour n'allume pas les feux arrière et ne fournit généralement pas d'éclairage suffisant dans de telles conditions. Vous devez donc allumer vos phares dans ces conditions pour éviter les risques d'accident.

Feux de route

Poussez le levier vers la planche de bord pour allumer. Tirez le levier vers vous pour éteindre.

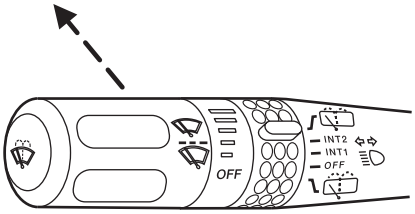

Avertisseur optique

Pour faire un appel de phares, tirez le levier légèrement vers vous. Relâchez-le pour désactiver.

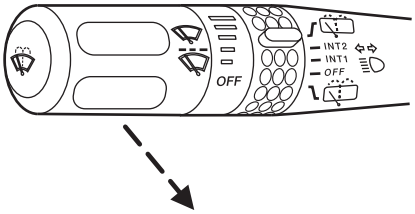

COMMANDE DU RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DE LA PLANCHE DE BORD

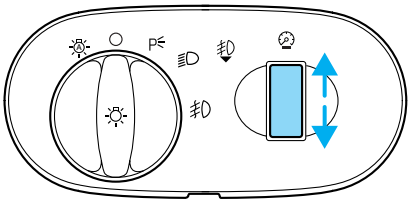

Utilisez cette commande pour régler l'intensité de l'éclairage de la planche de bord lorsque les phares et les feux de position sont allumés. Procédez comme suit :

- tournez la molette vers le haut pour augmenter l'intensité de l'éclairage;
- tournez la molette vers le bas pour diminuer l'intensité de l'éclairage;
- tournez la molette à fond vers le haut (passé le cran/désactivation du plafonnier) pour allumer l'éclairage intérieur;
- tournez la molette à fond vers le bas (passé le cran/désactivation du plafonnier) pour éteindre l'éclairage intérieur, les lampes d'approche et pour désactiver la fonction d'éclairage à l'entrée.

COMMANDE AUTOMATIQUE DES PHARES

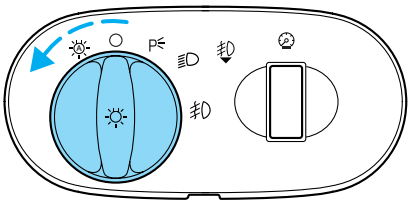

Le système de commande automatique des phares utilise un dispositif photosensible pour régler de façon automatique la marche-arrêt des phares normalement commandés par le commutateur d'éclairage.

Le système de commande automatique des phares maintient l'éclairage allumé pendant environ vingt secondes ou pendant un délai programmé après avoir coupé le contact.

- Pour mettre en fonction la commande automatique des phares, tournez la commande dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Pour mettre hors fonction la commande automatique des phares, tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position d'arrêt.

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DES PÉDALES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

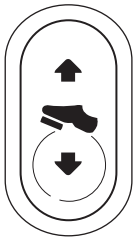

Les pédales d'accélérateur et de frein doivent être réglées uniquement lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier de vitesse se trouve en position de stationnement (P).

Appuyez sur la commande à bascule et tenez-la enfoncée pour rapprocher ou éloigner l'accélérateur et la pédale de frein.

Le réglage peut se faire sur une distance maximale d'environ 76 mm (3 po).

Ne procédez jamais au réglage des pédales d'accélérateur ou de frein pendant que vos pieds y reposent ou lorsque le véhicule est en mouvement.

SONAR DE RECUL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le sonar de recul déclenche un avertisseur pour alerter le conducteur de la présence d'un obstacle près du pare-chocs arrière lorsque le véhicule fait marche arrière. Le sonar de recul aide le conducteur à détecter la présence de certains obstacles derrière le véhicule lorsque :

- le véhicule se déplace vers un obstacle immobile à une vitesse ne dépassant pas 5 km/h (3 mi/h);
- le levier de vitesse se trouve en position de marche arrière mais le véhicule ne se déplace pas vers l'arrière (la pédale de frein est enfoncée ou le frein de stationnement est serré), et qu'un objet mobile s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse ne dépassant pas 5 km/h (3 mi/h); ou
- le véhicule se déplace en marche arrière à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h), et qu'un objet mobile s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h).

Ce dispositif est inopérant lorsque le véhicule roule à une vitesse dépassant 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de bien comprendre les limites de fonctionnement du sonar de recul décrites dans cette section. Le sonar de recul ne sert qu'à détecter certains types d'obstacle (surtout ceux qui sont immobiles et de grande dimension) lorsque le véhicule se déplace lentement en marche arrière sur une surface plane. Le mauvais temps peut avoir un impact sur le fonctionnement du sonar de recul, tel qu'un rendement réduit ou un déclenchement accidentel du système.

Pour éviter les blessures, soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière et que vous utilisez le sonar de recul.

Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets en mouvement ou de petite dimension. Ce dispositif est conçu pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles immobiles et de grande dimension afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le sonar de recul.

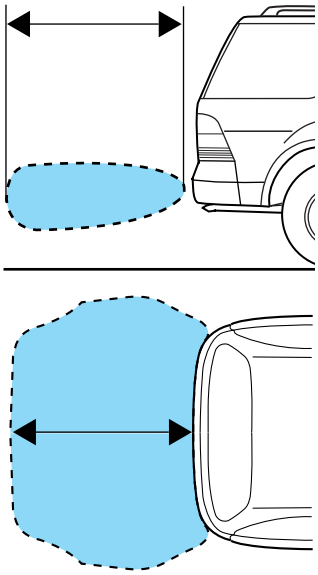

Le sonar de recul détecte des obstacles dans une zone d'environ 1,8 mètre (5,9 pi) à partir du pare-chocs arrière; cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs (pour connaître les distances de détection approximatives, consultez les illustrations). Le sonar de recul retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. Lorsque la distance séparant le pare-chocs de l'obstacle est inférieure à 25 cm (10 po), le sonar de recul retentit de façon continue. Si le système détecte un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) à une distance supérieure à 25 cm (10 po) du côté du véhicule, le sonar de recul ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, le sonar retentit de nouveau.

Le sonar de recul se met automatiquement en fonction lorsque le levier de vitesse se trouve en position de marche arrière (R) et que le contact est établi à l'allumage. Une commande permet au conducteur de désactiver cette fonction uniquement lorsque le contact est établi à l'allumage et que le levier de vitesse se trouve en position de marche arrière (R).

Le témoin de désactivation (OFF) reste allumé lorsque le système est désactivé. Le système se remet en fonction automatiquement chaque fois que la marche arrière (R) est engagée. Pour désactiver ou remettre en fonction le sonar de recul, appuyez sur la touche de commande.

Le témoin reste allumé pour indiquer une défaillance du sonar de recul.

Veillez à ce que les capteurs (situés sur le pare-chocs arrière ou sur son bouclier) ne soient pas obstrués par de la saleté, de la neige ou de la glace (ne nettoyez pas les capteurs au moyen

d'objets tranchants). L'accumulation de neige, de glace ou de saleté sur les capteurs pourrait nuire au bon fonctionnement du système.

Si le véhicule subit des dommages qui décentrent ou tordent le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.

BLOC DE COMMANDE DU CHAUFFAGE ET DE LA CLIMATISATION

Chauffage et climatisation à commande manuelle (selon l'équipement)

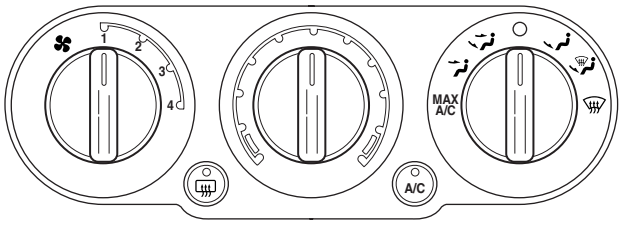

Commande du ventilateur

La commande du ventilateur permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

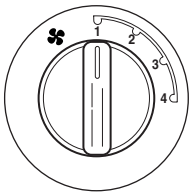

Sélecteur de température

Le sélecteur de température permet de régler la température de l'air qui circule dans l'habitacle.

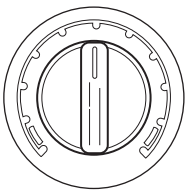

Sélecteur de mode

Le sélecteur de fonction permet de régler la répartition du débit d'air dans l'habitacle.

Le climatiseur peut fonctionner à toutes les positions. Cependant, le climatiseur ne fonctionne que si la température extérieure est supérieure à 6 °C (43 °F).

Comme le climatiseur déshumidifie l'air, il est normal que de l'eau goutte au sol sous le climatiseur pendant son fonctionnement, même une fois le véhicule arrêté.

- MAX A/C — Utilise l'air recyclé pour refroidir l'habitacle. Cette fonction est plus bruyante que la position A/C, mais aussi plus économique et plus efficace pour refroidir rapidement l'habitacle. L'air ne circule que par les bouches de la planche de bord. Cette position peut également être utilisée pour empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Lorsqu'il se trouve en position MAX A/C, le témoin A/C s'allume et ne peut être désactivé manuellement.
- (Planche de bord) — Dirige l'air extérieur par les bouches de la planche de bord. Le chauffage et la climatisation sont disponibles à cette position. Appuyez sur la touche A/C pour refroidir l'air de l'habitacle à une température inférieure à la température extérieure. Pour un confort accru, l'air est également dirigé vers les bouches du plancher.
- OFF (0) – L'admission d'air extérieur est coupée et le ventilateur est arrêté. Pour de courtes périodes seulement, cette position peut être utilisée pour empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- (Planche de bord et plancher) — Répartit l'arrivée d'air extérieur entre les bouches de la planche de bord et celles du plancher. Le chauffage et la climatisation sont disponibles à cette position. Appuyez sur la touche A/C pour refroidir l'air de l'habitacle à une température inférieure à la température extérieure. Pour un confort accru, l'air dirigé par les bouches du plancher est légèrement plus chaud que celui dirigé par les bouches de la planche de bord lorsque le sélecteur de température est réglé à n'importe quelle position intermédiaire entre le refroidissement maximal et le réchauffement maximal.

- (Plancher) – L'air extérieur est dirigé vers les bouches du plancher. Le chauffage et la climatisation sont disponibles à cette position. Appuyez sur la touche A/C pour refroidir l'air de l'habitacle à une température inférieure à la température extérieure.
- (Plancher et dégivrage) — Répartit l'air extérieur entre les bouches du plancher et les bouches de dégivrage du pare-brise. Le chauffage et la climatisation sont disponibles à cette position. Pour un confort accru, l'air dirigé vers les bouches du plancher est légèrement plus chaud que celui dirigé vers les bouches de dégivrage du pare-brise lorsque le sélecteur est placé à n'importe quelle position intermédiaire entre le réchauffement maximal et le refroidissement maximal. Si la température extérieure est d'environ 6 °C (43 °F) ou plus, le climatiseur déshumidifie automatiquement l'air, ce qui réduit la formation de buée sur les glaces. (Dans cette position, le témoin A/C ne s'allume pas.)
- (Dégivrage) — Dirige l'arrivée d'air extérieur vers les bouches de dégivrage du pare-brise. Cette position peut être choisie pour le dégivrage ou le désembuage du pare-brise. Si la température extérieure est d'environ 6 °C (43 °F) ou plus, le climatiseur déshumidifie automatiquement l'air, ce qui réduit la formation de buée sur les glaces. (Dans cette position, le témoin A/C ne s'allume pas.) Pour un confort accru, à cette position, l'air est également dirigé vers les bouches du plancher.

Refroidissement de l'habitacle par admission d'air extérieur

Le refroidissement de l'habitacle avec admission d'air extérieur permet un fonctionnement plus silencieux, mais moins économique que la recirculation de l'air de l'habitacle. Le refroidissement est également moins rapide.

Procédez comme suit pour refroidir l'habitacle en laissant entrer l'air extérieur :

1. Tournez le sélecteur de fonction à , ou .
2. Appuyez sur . (Le témoin s'allume.)
3. Tournez le sélecteur de température vers la gauche.
4. Réglez la commande du ventilateur à la position de votre choix.

Lorsque la climatisation avec admission d'air extérieur est utilisée par temps très humide, de la vapeur peut sortir des bouches d'air. Pour corriger la situation, réglez le sélecteur à la position MAX A/C.

- **Commande du climatiseur**

Cette commande permet d'activer ou de désactiver manuellement le climatiseur dans toutes les positions, sauf , et MAX A/C.

Lorsque la commande manuelle du climatiseur est en fonction, le témoin est allumé. Lorsque la commande manuelle du climatiseur est hors fonction, le témoin est éteint.

Aux positions et , le climatiseur déshumidifie automatiquement l'air pour réduire la formation de buée sur les glaces si la température extérieure est d'environ 6 °C (43 °F) ou plus. Toutefois, le témoin A/C ne s'allume pas.

Lorsqu'il se trouve en position MAX A/C, le témoin A/C s'allume automatiquement et ne peut être désactivé manuellement.

- **Commande de dégivrage**

Consultez la rubrique *Dégivreur de lunette arrière.*

Conseils pratiques

- Par temps humide, réglez la commande de chauffage-climatisation à avant de prendre la route. Cela réduira la formation de buée sur le pare-brise. Une fois le pare-brise désembué, choisissez le réglage qui vous convient.
- Pour réduire la formation d'humidité dans l'habitacle par temps froid, ne conduisez pas avec la commande de chauffage-climatisation en position d'arrêt ou à la position MAX A/C.
- Pour réduire la formation d'humidité dans l'habitacle par temps chaud, ne conduisez pas avec la commande de chauffage-climatisation en position d'arrêt.
- Par temps normal, il est préférable de régler la commande de chauffage-climatisation à une position autre que MAX A/C ou OFF quand vous stationnez votre véhicule. De cette façon, votre véhicule peut « respirer » par la prise d'admission d'air extérieure.

- Lorsqu'il neige ou que l'atmosphère est poussiéreuse, réglez la commande de chauffage-climatisation à la position d'arrêt lorsque vous stationnez votre véhicule. Cela a pour but d'empêcher les particules nuisibles de pénétrer dans le système de chauffage-climatisation.
- Si le véhicule est resté stationné avec toutes les glaces relevées par temps chaud, le climatiseur sera beaucoup plus efficace si vous conduisez avec toutes les glaces baissées durant deux ou trois minutes. Presque tout l'air chaud sera ainsi expulsé de l'habitacle. Une fois l'habitacle « aéré », choisissez le réglage qui vous convient.
- Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieure située à la base du pare-brise.
- Ne placez pas d'objets sur les bouches de dégivrage. Ces objets pourraient bloquer la circulation d'air au pare-brise et réduire la visibilité. Évitez de placer de petits objets sur la planche de bord. Ces objets pourraient s'introduire dans les bouches de dégivrage, bloquer la circulation d'air et endommager le système de chauffage-climatisation.

Pour faciliter le dégivrage et le désembuage des glaces latérales par temps froid :

1. Sélectionnez .
2. Réglez la commande de température à la chaleur maximale.
3. Sélectionnez A/C .
4. Réglez le ventilateur à la vitesse rapide.
5. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord vers les glaces latérales.
6. Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord, fermez les bouches d'air centrales.

Ne placez pas d'objets sur la planche de bord, car ils risquent de se transformer en projectiles lors d'un accident ou d'un arrêt soudain.

Régulation automatique électronique de la température à deux zones (DEATC) (selon l'équipement)

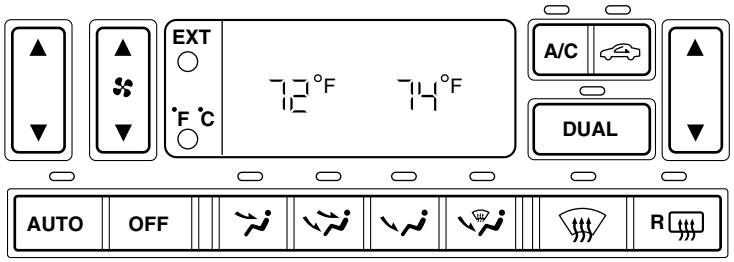

La régulation automatique électronique de température à deux zones maintiendra la température choisie et commandera automatiquement la circulation de l'air.

Vous pouvez activer manuellement le système avec l'une des touches de commande.

La fonction de température à deux zones permet au conducteur et au passager avant de régler indépendamment la température selon leur préférence individuelle. Ce système comporte des commandes communes de répartition de l'air et de vitesse du ventilateur pour le conducteur et pour le passager.

Mise en fonction de la régulation automatique électronique de température à deux zones

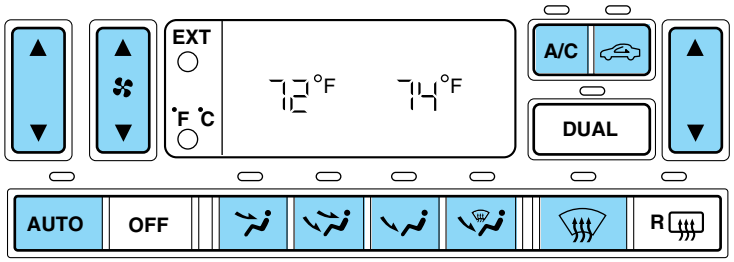

Appuyez sur la touche AUTO, sur l'une des touches de commande manuelle, sur la commande de vitesse du ventilateur ou sur l'une des deux commandes de température. La régulation automatique électronique de température à deux zones ne fonctionne que lorsque le contact est établi à l'allumage.

Mise hors fonction de la régulation automatique électronique de température à deux zones

Appuyez sur la touche OFF. La température extérieure (EXT) reste affichée (si sélectionnée) jusqu'à ce que le contact soit coupé.

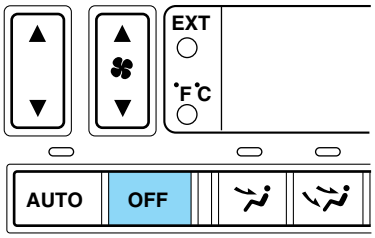

Fonctionnement automatique

Appuyez sur la touche AUTO et choisissez la température qui vous convient. La température sélectionnée apparaît alors au guichet et un témoin situé au-dessus de la touche AUTO s'allume. Le système réchauffe ou refroidit l'air de l'habitacle pour atteindre la température sélectionnée. Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le choix de la répartition d'air et, selon les besoins, l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air dans l'habitacle.

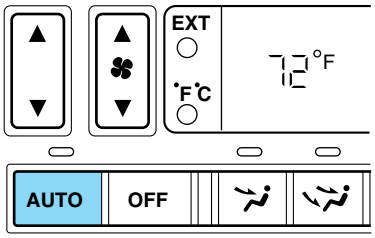

Lorsque le système est en mode AUTO et que l'habitacle doit être chauffé, la plus grande partie de l'air est dirigée vers le plancher. Une partie de l'air est également dirigée vers les bouches de dégivrage et de désembuage pour réduire la formation de buée sur les glaces. De plus, si le moteur n'est pas encore assez chaud, le ventilateur fonctionnera à basse vitesse et le débit d'air sera dirigé vers le pare-brise ou le plancher. La vitesse du ventilateur augmente progressivement et l'air est alors dirigé uniquement vers les bouches du plancher.

Dans certaines conditions particulières (glaces embuées, par exemple), les commandes manuelles vous permettent de régler la répartition de l'air au besoin. Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTO.

Réglage de la température de l'habitacle par zones

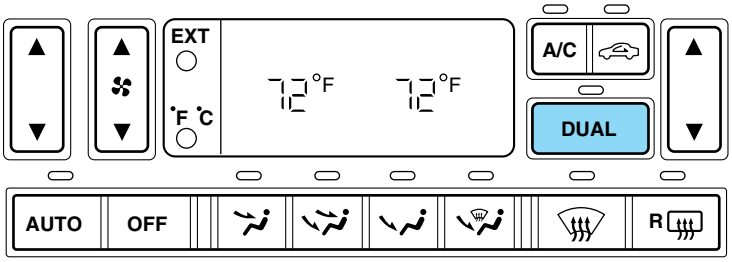

Appuyez sur la touche DUAL pour activer ou désactiver la fonction de régulation de la température à deux zones. Lorsque vous appuyez sur la touche DUAL, le guichet affiche la température actuellement choisie par le conducteur et celle précédemment choisie par le passager. Le passager peut également sélectionner la régulation de la température à deux zones en appuyant sur la touche de commande de température du côté passager.

Le témoin DUAL s'allume dès que la régulation de la température à deux zones est choisie.

Réglage de la température du côté conducteur

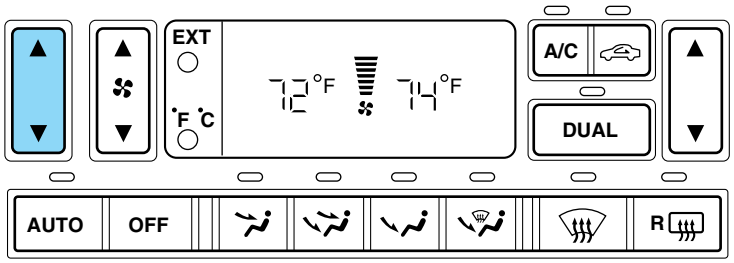

Le guichet affiche la température choisie et la vitesse de ventilateur sélectionnée manuellement ( ) si le fonctionnement automatique du ventilateur n'a pas été sélectionné.

Pour modifier la température, sélectionnez une température entre 16 °C (60 °F) et 32 °C (90 °F), en appuyant sur la touche de commande de température du côté conducteur du système.

Réglage de la température du côté passager

Pour changer la température, sélectionnez une température entre 16 °C (60 °F) et 32 °C (90 °F) en appuyant sur la touche de commande de température du côté passager du dispositif.

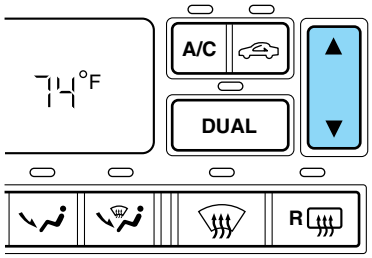

Conversion de la température

Appuyez sur la touche des unités métriques et anglo-saxonnes (E/M) pour passer des degrés Fahrenheit aux degrés Celsius à l'affichage de la régulation automatique électronique de la température à deux zones seulement. La température en degrés Celsius est affichée par demi-degrés.

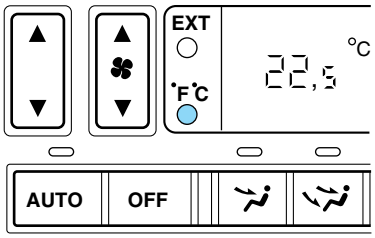

La touche E/M de l'ordinateur de bord et de l'afficheur multimessage (selon l'équipement) n'a aucun effet sur l'affichage de la température au guichet de la régulation automatique électronique de température à deux zones. Consultez la rubrique *Afficheur multimessage* du chapitre *Instruments*.

Commande de vitesse du ventilateur ( )

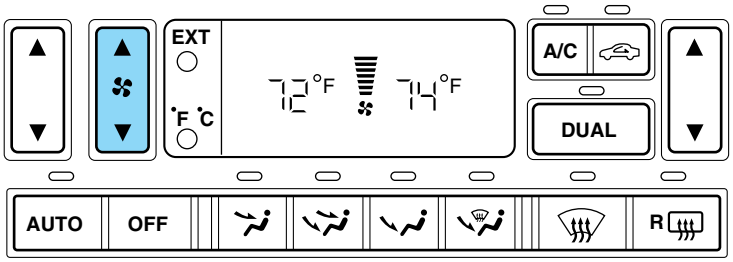

Lorsque la touche AUTO est enfoncée, la vitesse du ventilateur est réglée automatiquement en fonction des conditions ambiantes. Vous pouvez régler la vitesse du ventilateur à n'importe quel moment en utilisant la commande manuelle. Pour ce faire, appuyez sur la touche de commande pour annuler la commande automatique du ventilateur. Appuyez vers le haut pour augmenter la vitesse du ventilateur et vers le bas pour la diminuer. Le guichet affiche le pictogramme et un histogramme à barres pour indiquer le fonctionnement manuel du ventilateur et la vitesse relative de ce dernier.

Tant que le ventilateur est réglé en fonction automatique, le témoin AUTO reste allumé et le système demeure en mode de fonctionnement automatique.

Pour rétablir le fonctionnement automatique du ventilateur, appuyez sur la touche AUTO. Le pictogramme de ventilateur et l'histogramme à barres disparaîtront de l'affichage et la régulation automatique électronique de la température à deux zones reviendra au fonctionnement automatique.

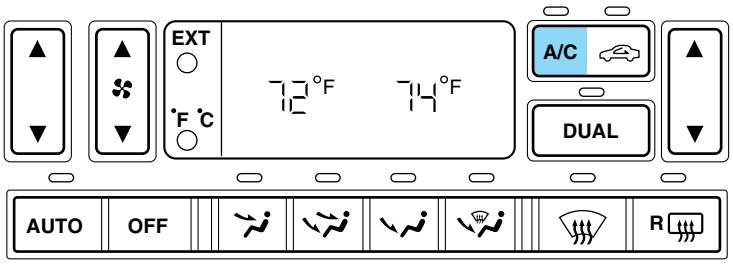

- **Commande du climatiseur**

A/C (Climatiseur) – Permet de mettre manuellement en ou hors fonction le climatiseur dans toutes les positions sauf et . Le climatiseur ne fonctionnera à toutes les positions que si la température extérieure est d'environ 6 °C (43 °F) ou plus. Lorsque la commande manuelle du climatiseur est en fonction, le témoin est allumé. Lorsque la commande manuelle du climatiseur est hors fonction, le témoin est éteint.

Aux positions et , le climatiseur déshumidifie automatiquement l'air pour réduire la formation de buée sur les glaces si la température extérieure est d'environ 6 °C (43 °F) ou plus. Toutefois, le témoin A/C n'est pas allumé et la commande manuelle du climatiseur ne peut pas être choisie.

Le compresseur du climatiseur fonctionne à toutes les positions, sauf en position d'arrêt. Cependant, le climatiseur ne fonctionne que si la température extérieure est d'environ 6 °C (43 °F) ou plus.

Comme le climatiseur déshumidifie l'air, il est normal que de l'eau goutte au sol sous le climatiseur pendant son fonctionnement, même une fois le véhicule arrêté.

Lorsque la fonction automatique est sélectionnée, le climatiseur fonctionne automatiquement selon les conditions ambiantes. Toutefois, le témoin A/C ne s'allume pas. Si la position A/C est choisie lorsque le dispositif est en mode de fonctionnement automatique, la régulation automatique électronique de la température à deux zones sera mise hors fonction et le système repassera en mode manuel. Le témoin du climatiseur sera allumé.

Pour rétablir le fonctionnement automatique du climatiseur, appuyez sur la touche AUTO.

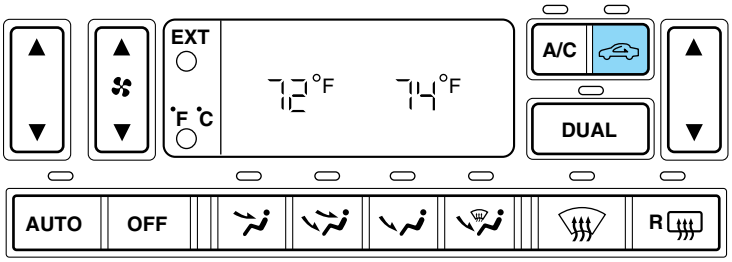

- **Commande de recirculation de l'air de l'habitacle**

(Recirculation de l'air de l'habitacle) – Permet d'activer ou de désactiver la fonction de recirculation de l'air de l'habitacle dans toutes les positions sauf et . La fonction de recirculation de l'air de l'habitacle permet de refroidir plus rapidement l'air de l'habitacle lorsque le climatiseur est en fonction par temps très chaud. La recirculation de l'air de l'habitacle permet aussi d'empêcher des odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Il est recommandé de laisser la régulation automatique électronique de la température à deux zones commander automatiquement le choix entre l'admission d'air extérieur et la recirculation de l'air de l'habitacle.

La commande de recirculation de l'air de l'habitacle ne peut pas être choisie en position ou , car de la buée se formerait sur les glaces.

Lorsque la fonction automatique est sélectionnée, la recirculation de l'air de l'habitacle s'active automatiquement selon les conditions présentes. Toutefois, le témoin de recirculation de l'air de l'habitacle sera éteint. Si la recirculation de l'air de l'habitacle est choisie lorsque le dispositif est en mode AUTO, la régulation automatique électronique de la température à deux zones sera mise hors fonction et le système repassera en mode manuel. Le témoin de recirculation d'air sera allumé et la climatisation sera en fonction.

Pour rétablir le fonctionnement automatique de la recirculation de l'air de l'habitacle, appuyez sur la touche AUTO.

Lorsque le dispositif est en position de chauffage, ou encore par temps froid et humide, ne laissez pas la régulation automatique électronique de la température à deux zones en position de recirculation de l'air de l'habitacle durant de longues périodes. En effet, de la buée se formerait sur le pare-brise, de même que sur les glaces arrière et latérales du véhicule.

Commandes manuelles

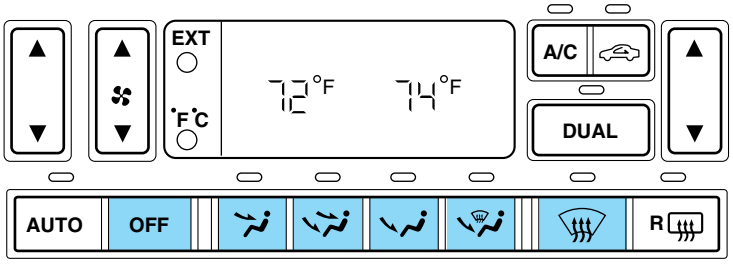

Les touches de commande manuelle permettent de régler la répartition d'air. Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTO.

Lorsqu'une commande manuelle de circulation de l'air est choisie, le témoin AUTO de la régulation automatique électronique de température à deux zones s'éteint et les témoins des commandes manuelles en fonction sont allumés. Plusieurs témoins de commande manuelle peuvent s'allumer lorsqu'une seule commande manuelle est choisie.

- **Commande de répartition d'air**

(Planche de bord) – Permet de répartir l'air par les bouches de la planche de bord.

(Planche de bord/plancher) – Permet de répartir l'air par les bouches de la planche de bord et les bouches du plancher avant. Pour un confort accru, l'air distribué par les bouches du plancher est légèrement plus chaud que l'air distribué par les bouches de la planche de bord.

(Plancher) – Permet de répartir l'air par les bouches de plancher avant. Une partie de l'air est également dirigée vers les bouches de dégivrage et de désembuage pour éviter la formation de buée sur les glaces.

(Plancher dégivrage) – Permet de répartir l'arrivée d'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher avant et arrière. Si la température extérieure est d'environ 6 °C (43 °F) ou plus, le climatiseur déshumidifie automatiquement l'air, ce qui réduit la formation de buée sur les glaces. (Dans cette position, le témoin A/C ne s'allume pas.) La recirculation de l'air et les commandes manuelles du climatiseur ne peuvent pas être

choisies. Pour un confort accru, l'air distribué par les bouches du plancher est légèrement plus chaud que l'air distribué par les bouches de dégivrage.

(Dégivrage) – Permet de répartir l'arrivée d'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Cette position peut être choisie pour le dégivrage ou le désembuage du pare-brise. Si la température extérieure est d'environ 6 °C (43 °F) ou plus, le climatiseur se met automatiquement en marche pour déshumidifier l'air, ce qui réduit la formation de buée sur les glaces. (Dans cette position, le témoin A/C ne s'allume pas.) La recirculation de l'air et les commandes manuelles du climatiseur ne peuvent pas être choisies. Pour un confort accru, à cette position, l'air est également dirigé vers les bouches du plancher.

- **Mise hors fonction de la régulation automatique électronique de la température à deux zones**

OFF – L'admission d'air extérieur est coupée. Le ventilateur, le chauffage et la climatisation ne fonctionnent pas. La température extérieure reste affichée, si ce paramètre a été choisi, lorsque le contact est établi à l'allumage.

R (Dégivreur de lunette arrière) – Consultez la rubrique *Dégivreur de lunette arrière.*

Affichage de la température extérieure

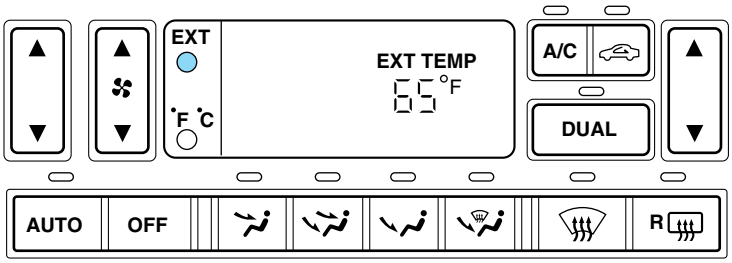

Lorsque vous appuyez sur la touche EXT, le guichet affiche la température extérieure. Appuyez de nouveau sur cette touche pour rétablir l'affichage d'origine.

Si vous ou votre passager changez la température de réglage ou la vitesse du ventilateur, ou que les positions AUTO ou sont choisies pendant que le guichet affiche la température extérieure, la nouvelle

température choisie par le conducteur et le passager est alors affichée pendant quatre secondes. Ensuite, le guichet revient à l'affichage de la température extérieure.

Normalement, la température extérieure est affichée au guichet. Toutefois, si la régulation automatique électronique de la température à deux zones est mise en fonction, les températures choisies par le conducteur et le passager seront affichées pendant quatre secondes. Ensuite, le guichet revient à l'affichage de la température extérieure.

La température extérieure est mesurée de façon plus précise lorsque le véhicule est en mouvement. Si le véhicule est arrêté, le relevé peut être plus élevé que la température réelle. De plus, les températures affichées peuvent être différentes de celles annoncées à la radio, en raison des conditions différentes dans lesquelles les mesures sont prises.

Conseils pratiques

- Par temps humide, avant de prendre la route, placez la commande de chauffage-climatisation en position ou . Cela réduira la formation de buée sur le pare-brise. Une fois le pare-brise désembué, choisissez le réglage qui vous convient.
- Pour réduire la formation d'humidité dans l'habitacle par temps froid, ne conduisez pas avec la commande de chauffage-climatisation à la position d'arrêt ou à la position .
- Pour réduire la formation d'humidité dans l'habitacle par temps chaud, ne conduisez pas avec la commande de chauffage-climatisation en position d'arrêt.
- Par temps normal, il est préférable de régler la commande de chauffage-climatisation à une position autre que la position OFF ou lorsque vous stationnez votre véhicule. De cette façon, votre véhicule peut « respirer » par la prise d'admission d'air extérieure.
- Lorsqu'il neige ou que l'atmosphère est poussiéreuse, réglez la commande de chauffage-climatisation à la position d'arrêt lorsque vous stationnez votre véhicule. Cela a pour but d'empêcher les particules nuisibles de pénétrer dans le système de chauffage-climatisation.
- Si le véhicule est resté stationné avec toutes les glaces relevées par temps chaud, le climatiseur sera beaucoup plus efficace si vous conduisez avec toutes les glaces baissées durant deux ou trois minutes. Presque tout l'air chaud sera ainsi expulsé de l'habitacle. Une fois l'habitacle « aéré », choisissez le réglage qui vous convient.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieure située à la base du pare-brise.

- Ne placez pas d'objets sur les bouches de dégivrage. Ces objets pourraient bloquer la circulation d'air au pare-brise et réduire la visibilité. Évitez de placer de petits objets sur la planche de bord. Ces objets pourraient s'introduire dans les bouches de dégivrage, bloquer la circulation d'air et endommager le système de chauffage-climatisation.

Pour faciliter le dégivrage et le désembuage des glaces latérales par temps froid :

1. Sélectionnez .
2. Réglez la commande de température à la chaleur maximale.
3. Enfoncez la touche du climatiseur.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse rapide.
5. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord vers les glaces latérales.

Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air extérieures, fermez les bouches d'air centrales.

Ne placez pas d'objets sur la planche de bord, car ils risquent de se transformer en projectiles lors d'un accident ou d'un arrêt soudain.

Commandes de chauffage-climatisation auxiliaires (selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé des commandes de chauffage-climatisation auxiliaires qui sont situées dans la console au pavillon de la première rangée de sièges et dans le garnissage de pavillon de la deuxième rangée de sièges. Le dispositif de chauffage-climatisation auxiliaire permet de chauffer et de refroidir plus rapidement l'habitacle du véhicule.

Si votre véhicule est équipé d'un système de chauffage-climatisation manuel, les commandes auxiliaires dépendent du système principal. Les commandes auxiliaires ne fonctionnent pas lorsque le système principal est hors fonction.

Si votre véhicule est équipé d'un système de régulation électronique automatique de la température à deux zones, les commandes auxiliaires fonctionnent indépendemment du système principal. Les commandes auxiliaires fonctionnent même lorsque le bloc de commande principal est hors fonction. Toutefois, le climatiseur ne peut fonctionner que si le sélecteur du bloc de commande principal a été préalablement placé à la position A/C.

Commandes auxiliaires avant

Pour que les commandes auxiliaires arrière puissent fonctionner, la commande de chauffage-climatisation auxiliaire avant doit être placée à la position REAR (arrière).

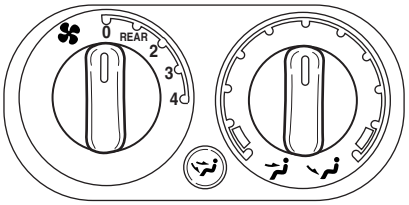

Pour régler le système de chauffage-climatisation auxiliaire à partir des commandes avant, tournez la commande du ventilateur à la position désirée.

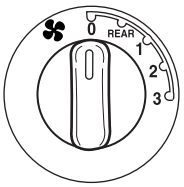

Tournez le sélecteur de température à la position voulue.

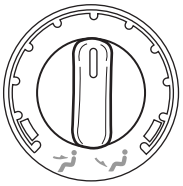

Appuyez une fois sur le sélecteur de fonction pour choisir la circulation de l'air vers les bouches de la console au pavillon. Le pictogramme s'allume alors sur le sélecteur de température.

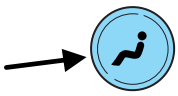

Appuyez de nouveau sur le sélecteur de fonction pour choisir la circulation de l'air vers les bouches du plancher. Le pictogramme s'allume alors sur le sélecteur de température. Seuls les témoins de la commande auxiliaire avant ou arrière qui a été mise en fonction s'allument.

Commandes de chauffage-climatisation auxiliaires arrière (selon l'équipement)

Les commandes de chauffage-climatisation auxiliaires arrière sont situées au pavillon, au-dessus des sièges du deuxième rang.

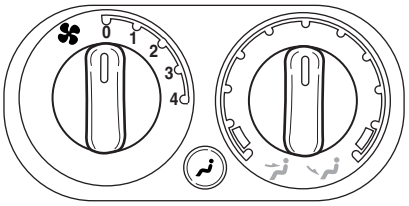

Pour que les commandes de chauffage-climatisation arrière puissent fonctionner, la commande auxiliaire avant doit être tournée à la position REAR (arrière).

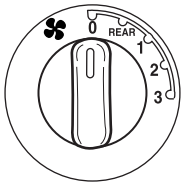

Tournez la commande du ventilateur à la position voulue.

Tournez le sélecteur de température à la position voulue.

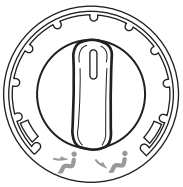

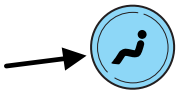

Appuyez une fois sur le sélecteur de fonction pour choisir la circulation de l'air vers les bouches de la console au pavillon. Le pictogramme s'allume alors sur le sélecteur de température.

Appuyez de nouveau sur le sélecteur de fonction pour choisir la circulation de l'air vers les bouches du plancher. Le pictogramme s'allume alors sur le sélecteur de température. Seuls les témoins de la commande auxiliaire avant ou arrière qui a été mise en fonction s'allument.

Commandes de chauffage-climatisation de la console au plancher (selon l'équipement)

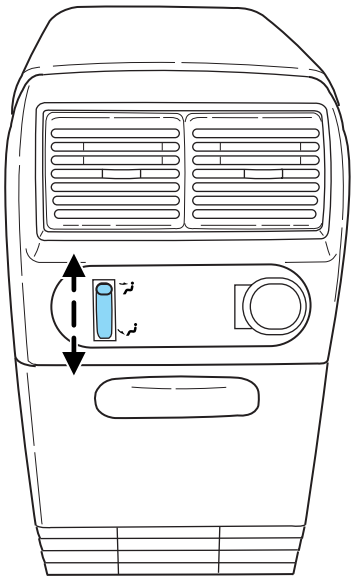

Selon les options présentes sur votre véhicule, la console au plancher peut être dotée de commandes de chauffage-climatisation.

Le système de chauffage-climatisation de la console au plancher permet aux passagers arrière de choisir la fonction de répartition d'air par les bouches de la console au plancher. Toutefois, la température de l'air et la vitesse du ventilateur sont commandées à partir du bloc de commande principal.

Sélecteur de mode

Le sélecteur de fonction commande la répartition de l'air à l'arrière de l'habitacle.

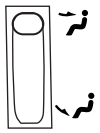

Pour choisir le mode de répartition de l'air par les bouches de la console, déplacez le sélecteur à . Pour choisir le mode de répartition de l'air par les bouches de la console au plancher, déplacez le sélecteur à .

Pour arrêter le mode de répartition de l'air par les bouches de la console au plancher, procédez comme suit :

1. Déplacez le sélecteur de fonction à .
2. Fermez manuellement les bouches d'air (tournez-les vers le bas).

DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE

La commande du dégivreur de lunette arrière est située sur la planche de bord.

Appuyez sur la commande du dégivreur de lunette arrière pour éliminer les minces couches de glace et la buée de la lunette arrière.

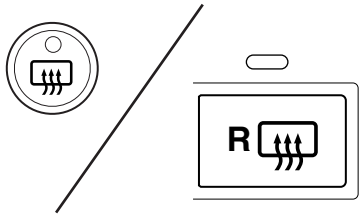

- Une petite diode électroluminescente s'allume lorsque le dégivreur de lunette arrière est en fonction.

Pour que le dégivreur de lunette arrière fonctionne, le contact doit être établi à l'allumage.

Le dégivreur de lunette arrière s'arrête automatiquement après dix minutes ou lorsque le contact est coupé. Pour arrêter le dégivreur manuellement avant que les dix minutes se soient écoulées, appuyez de nouveau sur la touche.

SÉLECTEUR DU MODE 4 ROUES MOTRICES

Ce sélecteur permet de commander la mise en fonction des 4 roues motrices. Consultez le chapitre *Conduite* pour tout renseignement additionnel.

CHAÎNE AUDIO

Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes

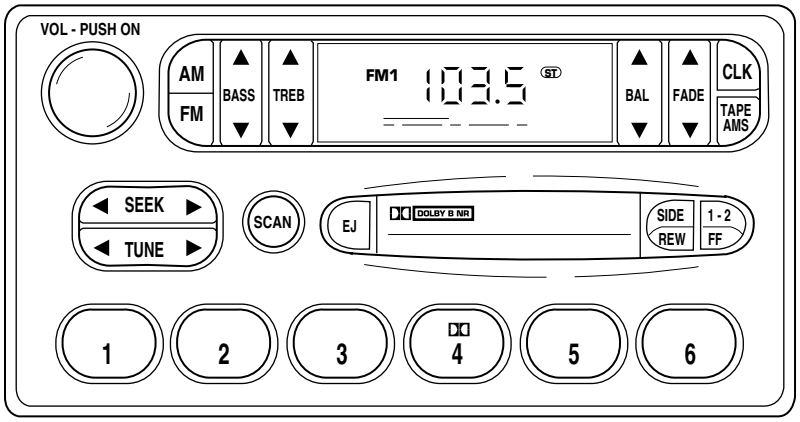

Bouton marche-arrêt et commande du volume

Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre la chaîne audio.

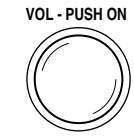

Tournez le bouton pour augmenter ou diminuer le volume.

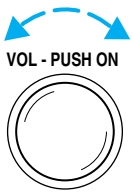

Si le volume est réglé au-dessus d'un certain niveau et si vous coupez le contact sans éteindre la radio, celle-ci reprendra son fonctionnement à un niveau sonore normal lorsque le contact sera rétabli.

Choix de gamme AM/FM

Cette touche fonctionne tant en mode radio qu'en mode lecteur de cassettes.

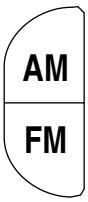

Touche AM/FM en mode radio

Cette touche permet de choisir la gamme AM ou FM. Appuyez sur la touche AM pour choisir parmi les stations de la gamme AM et sur la touche FM pour faire défiler les stations déjà programmées sur les gammes FM1 et FM2.

Touche AM/FM en mode lecteur de cassettes

Appuyez sur cette touche pour arrêter la lecture en cours et passer en mode radio.

Recherche manuelle

Cette touche peut être utilisée en mode radio.

Recherche manuelle en mode radio

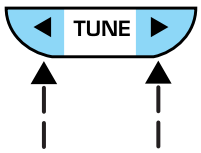

- Appuyez sur ◀ pour choisir la fréquence suivante vers le bas de l'échelle des fréquences (même si aucune station n'est reçue sur cette fréquence). Maintenez la commande enfoncée pour faire défiler rapidement les fréquences.
- Appuyez sur ▶ pour choisir la fréquence suivante vers le haut de l'échelle des fréquences (même si aucune station n'est reçue sur cette fréquence). Maintenez la commande enfoncée pour faire défiler rapidement les fréquences.

Recherche automatique

La fonction de recherche automatique peut être utilisée en mode radio.

Recherche automatique en mode radio

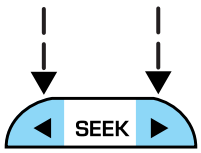

- Appuyez sur ◀ pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de l'échelle des fréquences.
- Appuyez sur ▶ pour rechercher la station audible suivante vers le haut de l'échelle des fréquences.

Balayage automatique

Le balayage automatique fonctionne en mode radio.

Balayage automatique en mode radio

Appuyez sur la touche SCAN pour permettre l'écoute brève de chaque station captée sur la bande de fréquences. Pour arrêter le balayage, appuyez de nouveau sur la touche.

Touches de programmation des stations

La radio est dotée de six touches de programmation des stations. Ces touches permettent de programmer jusqu'à six stations AM et douze stations FM (six en gamme FM1 et six en gamme FM2).

Programmation des stations

1. Sélectionnez la gamme désirée à l'aide de la touche AM ou FM.

2. Choisissez une station. Consultez *Recherche manuelle* ou *Recherche automatique* pour de plus amples renseignements concernant le choix d'une station.

3. Appuyez sur l'une des touches de programmation et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit audible. Cette station est désormais assignée à la touche de programmation choisie.

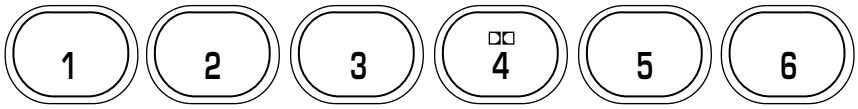

Réglage des graves

Cette touche permet d'augmenter ou de diminuer les tonalités graves de votre chaîne audio.

Réglage des aigus

Cette touche permet d'augmenter ou de diminuer les tonalités aiguës de votre chaîne audio.

Balance gauche-droite des haut-parleurs

Cette touche vous permet de répartir le son entre les haut-parleurs de droite et de gauche.

Balance avant-arrière des haut-parleurs

Cette touche vous permet de répartir le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

Mode lecteur de cassettes

- Pour commencer la lecture d'une cassette pendant l'écoute de la radio, appuyez sur la touche TAPE AMS.

Recherche automatique des blancs

Cette fonction permet de localiser rapidement le début du passage en cours d'écoute ou de passer au début de la sélection suivante.

Pour utiliser cette fonction, appuyez brièvement sur la touche TAPE AMS. Appuyez ensuite sur la touche REW (pour revenir au début de la sélection en cours) ou sur la touche FF (pour passer à la sélection suivante). Le lecteur s'arrête et repasse en mode écoute lorsque le circuit AMS décèle un blanc entre deux sélections.

Pour que cette fonction soit efficace, les sélections enregistrées DOIVENT être séparées par des blancs d'au moins quatre secondes.

Rembobinage

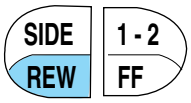

Le rembobinage fonctionne en mode lecteur de cassettes.

Appuyez sur la touche REW pour rembobiner la cassette.

Avance rapide

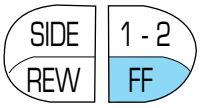

L'avance rapide fonctionne en mode lecteur de cassettes.

Pour avancer rapidement en mode lecteur de cassettes, appuyez sur la touche FF.

En mode lecteur de cassettes, le lecteur inverse automatiquement le sens de défilement de la cassette lorsque la fin de la cassette est atteinte.

Sélection du sens de défilement de bande

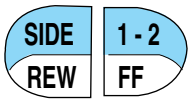

Pour changer de côté de cassette, appuyez simultanément sur les touches SIDE et 1–2.

Touche d'éjection

Pour arrêter le lecteur et éjecter une cassette, appuyez sur cette touche.

Réducteur de bruit Dolby®

Le réducteur de bruit Dolby® ne fonctionne qu'en mode lecteur de cassettes et permet de réduire le souffle et les bruits parasites durant la lecture d'une cassette.

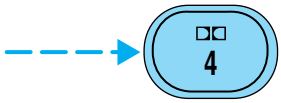

Appuyez sur pour activer ou désactiver le réducteur de bruit Dolby®.

Le réducteur de bruit Dolby® est fabriqué sous licence par la société Dolby Laboratories Licensing Corporation. « Dolby® » et le symbole double D sont des marques déposées de Dolby Laboratories Licensing Corporation.

Réglage de la montre

En mode radio, appuyez sur la touche CLK pour alterner entre les modes d'affichage des fréquences et de l'heure.

Pour régler l'heure, appuyez sur la touche CLK et maintenez-la enfoncée, puis appuyez sur la touche SEEK :

- ◀ pour faire reculer les heures et
- ▶ pour faire avancer les heures.

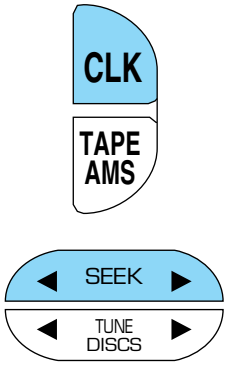

Pour régler les minutes, appuyez sur la touche CLK et maintenez-la enfoncée, puis appuyez sur la touche TUNE :

- ◀ pour faire reculer les minutes et
- ▶ pour faire avancer les minutes.

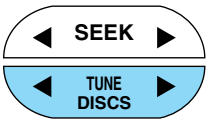

La touche CLK vous permet d'alterner entre le mode d'affichage de la chaîne audio (station de radio, information en stéréo, etc.) et celui de l'heure. Lorsque vous vous trouvez en mode d'affichage de l'heure, les paramètres de la chaîne audio sont affichés pendant dix secondes lorsque vous allumez la radio. Ensuite, l'heure est de nouveau affichée. À chaque nouveau réglage de la chaîne audio (nouvelle station radio, etc.), les paramètres de la chaîne audio sont de nouveau affichés pendant dix secondes, puis l'affichage de l'heure revient. En mode d'écoute, les renseignements sur la radio sont toujours affichés.

Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts

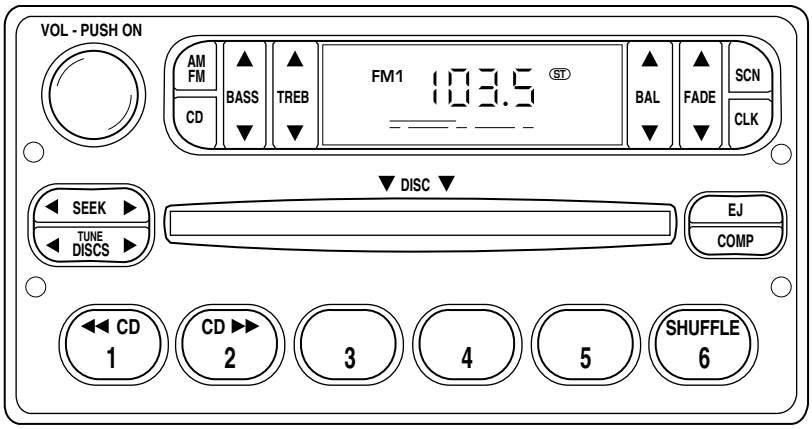

Touche marche-arrêt et commande du volume sonore

Appuyez sur la commande pour allumer ou éteindre la chaîne audio.

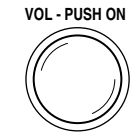

Tournez la commande pour augmenter ou baisser le volume.

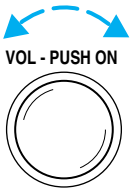

Si le volume est réglé au-dessus d'un certain niveau et que vous coupez le contact sans éteindre la chaîne audio, celle-ci reprendra son fonctionnement à un niveau sonore normal lorsque le contact sera rétabli à l'allumage.

Choix de gamme AM/FM

Cette touche fonctionne pour la radio comme pour le lecteur de disques compacts.

Touche AM/FM en mode radio

Cette touche vous permet de choisir entre les gammes AM ou FM. Appuyez plusieurs fois sur la touche pour faire défiler les stations présélectionnées sur les gammes AM, FM1 ou FM2.

Touche AM/FM en mode lecteur de disques compacts

Appuyez sur cette touche pour arrêter la lecture d'un disque compact et commencer l'écoute de la radio.

Recherche manuelle

Cette touche peut être utilisée en mode radio.

Recherche manuelle en mode radio

- Appuyez sur ◀ pour choisir la fréquence suivante vers le bas de l'échelle des fréquences (même si aucune station n'est reçue sur cette fréquence). Maintenez la commande enfoncée pour faire défiler rapidement les fréquences.
- Appuyez sur ▶ pour choisir la fréquence suivante vers le haut de l'échelle des fréquences (même si aucune station n'est reçue sur cette fréquence). Maintenez la commande enfoncée pour faire défiler rapidement les fréquences.

Recherche automatique

La commande de recherche automatique fonctionne en mode radio ou lecteur de disques compacts.

Recherche automatique en mode radio

- Appuyez sur ◀ pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de l'échelle des fréquences.
- Appuyez sur ▶ pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de l'échelle des fréquences.

Recherche automatique en mode lecteur ou chargeur de disques compacts

- Appuyez sur ▶ pour écouter la piste suivante.
- Appuyez sur ◀ pour écouter la piste précédente.

Balayage automatique

La fonction de balayage automatique peut être utilisée en mode radio et en mode lecteur de disques compacts.

Balayage automatique en mode radio

Appuyez sur la touche SCN pour permettre l'écoute brève de chaque station reçue sur l'échelle des fréquences. Pour arrêter le balayage, appuyez de nouveau sur la touche.

Balayage automatique en mode lecteur ou chargeur de disques compacts

Appuyez sur la touche SCN pour permettre l'écoute brève de chaque piste du disque. (Le balayage du disque se fait vers l'avant et reprend à la première piste une fois parvenu à la fin du disque.) Pour arrêter le balayage à une piste en particulier, appuyez de nouveau sur la touche.

Réglage des graves

Cette touche permet d'augmenter ou de diminuer les tonalités graves de votre chaîne audio.

Réglage des aigus

Cette touche permet d'augmenter ou de diminuer les tonalités aiguës de votre chaîne audio.

Balance gauche/droite des hauts-parleurs

Le son peut être réparti entre les haut-parleurs de droite et de gauche.

Balance avant/arrière des hauts-parleurs

Le son peut être réparti entre les haut-parleurs avant et arrière.

Mode lecteur de disques compacts

- Pour commencer la lecture d'un disque compact (avec un ou plusieurs disques insérés dans le lecteur), appuyez sur la touche CD. La lecture commence à la première piste du disque. Par la suite, la lecture reprendra à l'endroit où elle avait été interrompue.

N'insérez pas de disques compacts promotionnels (de forme ou de taille non standard) ni de disques munis d'une étiquette amovible dans le lecteur, car ils risqueraient de se coincer.

Retour en arrière

La commande de retour en arrière fonctionne en mode lecteur de disques compacts.

Pour retourner en arrière en mode chargeur de disques compacts, appuyez sur la touche CD (touche de mémoire 1).

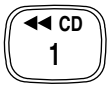

Appuyez de nouveau sur la touche pour désactiver le mode de retour en arrière.

Avance rapide

La commande d'avance rapide fonctionne en mode lecteur de disques compacts.

Pour avancer rapidement en mode chargeur de disques compacts, appuyez sur la touche CD (touche de mémoire 2).

Appuyez de nouveau sur la touche pour désactiver le mode d'avance rapide.

Touche d'éjection

Pour arrêter le lecteur et éjecter un disque compact, appuyez sur cette touche.

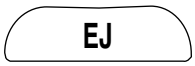

Fonction de compression

La fonction de compression permet de diminuer l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts, et d'obtenir ainsi une écoute plus uniforme du disque compact.

Appuyez sur la touche COMP pour activer ou désactiver le réglage de la compression.

Lecture aléatoire

La fonction de lecture aléatoire est utilisée en mode lecteur de disques compacts et permet d'écouter tous les morceaux du disque dans un ordre déterminé au hasard.

Appuyez sur la touche SHUFFLE pour activer cette fonction. La lecture aléatoire se poursuit jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur la touche SHUFFLE.

Réglage de la montre

En mode radio, appuyez sur la touche CLK pour alterner entre les modes d'affichage des fréquences et de l'heure.

Pour régler l'heure, appuyez sur la touche CLK et maintenez-la enfoncée.

Appuyez sur la touche SEEK :

- ◀ pour faire reculer les heures et
- ▶ pour faire avancer les heures.

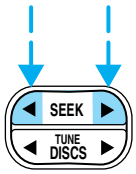

Pour régler les minutes, appuyez sur la touche CLK et maintenez-la enfoncée.

Appuyez sur la touche TUNE :

- ◀ pour faire reculer les minutes et
- ▶ pour faire avancer les minutes.

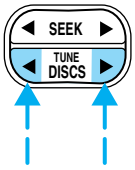

Chaîne audio AM/FM stéréo haut de gamme avec lecteur de cassettes et lecteur de disques compacts

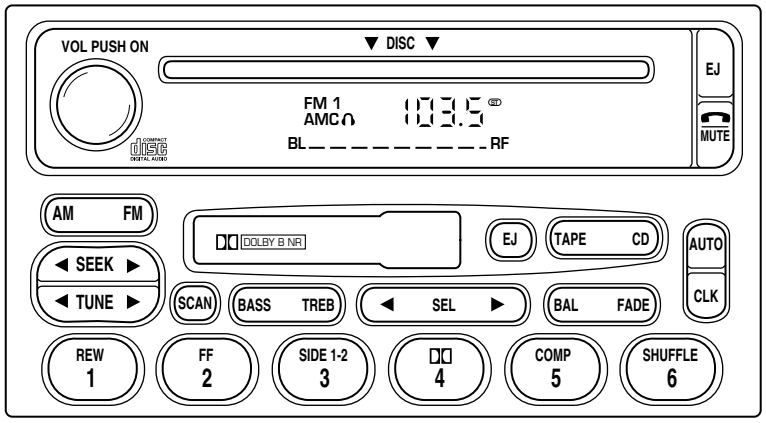

Touche marche/arrêt et commande du volume sonore

Appuyez sur la commande pour allumer ou pour éteindre la chaîne audio.

La radio peut également être allumée en appuyant sur la touche de choix de gamme AM/FM ou sur la touche de passage entre les modes lecteur de cassettes et lecteur de disques compacts.

Tournez le bouton pour monter ou pour baisser le volume.

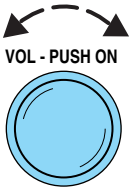

Si le volume est réglé au-dessus d'un certain niveau et que vous coupez le contact sans éteindre la chaîne audio, celle-ci reprendra son fonctionnement à un niveau sonore normal lorsque le contact sera rétabli à l'allumage.

Choix de gamme AM/FM

Cette touche fonctionne tant en mode radio qu'en modes lecteur de cassettes et lecteur de disques compacts.

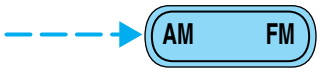

Touche AM/FM en mode radio

Cette touche vous permet de choisir entre les bandes AM et FM. Appuyez plusieurs fois sur la touche pour faire défiler les stations présélectionnées sur les bandes AM, FM1 ou FM2.

Touche AM/FM en mode lecteur de cassettes

Appuyez sur cette touche pour arrêter la lecture de la cassette en cours et passer en mode radio.

Touche AM/FM en mode lecteur de disques compacts

Appuyez sur cette touche pour arrêter la lecture d'un disque compact et commencer l'écoute de la radio.

Recherche manuelle

Cette touche peut être utilisée en mode radio.

Recherche manuelle en mode radio

- Appuyez sur ◀ pour choisir la fréquence suivante vers le bas de l'échelle des fréquences (même si aucune station n'est reçue sur cette fréquence). Maintenez la commande enfoncée pour faire défiler rapidement les fréquences.
- Appuyez sur ▶ pour choisir la fréquence suivante vers le haut de l'échelle des fréquences (même si aucune station n'est reçue sur cette fréquence). Maintenez la commande enfoncée pour faire défiler rapidement les fréquences.

Recherche automatique

La commande de recherche automatique fonctionne en modes radio, lecteur de cassettes ou lecteur de disques compacts.

Recherche automatique en mode radio

- Appuyez sur ◀ pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de l'échelle des fréquences.
- Appuyez sur ▶ pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de l'échelle des fréquences.

Recherche automatique en mode lecteur de cassettes

- Appuyez sur ◀ pour écouter la piste précédente de la cassette.
- Appuyez sur ▶ pour passer à la piste suivante de la cassette.

Recherche automatique en mode lecteur ou chargeur de disques compacts

- Appuyez sur ◀ pour écouter la piste précédente sur le disque en cours de lecture. Si une piste est en cours depuis trois secondes ou plus lorsque vous appuyez sur la touche ◀, le lecteur de disques compacts retournera au début de cette piste.
- Appuyez sur ▶ pour passer à la piste suivante du disque en cours de lecture. Après la dernière piste, le lecteur repassera automatiquement à la première piste du disque.

Balayage automatique

La fonction de balayage automatique peut être utilisée en mode radio, en mode lecteur de cassettes ou en mode lecteur ou chargeur de disques compacts.

Balayage automatique en mode radio

Appuyez sur la touche SCAN pour permettre l'écoute brève de chaque station audible sur l'échelle des fréquences. Pour arrêter le balayage, appuyez de nouveau sur la touche.

Balayage automatique en mode lecteur de cassettes

Appuyez sur la touche SCAN pour permettre l'écoute brève de chaque piste de la cassette. (La recherche se fait vers l'avant. Lorsque le lecteur arrive à la fin du premier côté, le changement de côté se fait automatiquement.) Pour arrêter le balayage à une piste en particulier, appuyez de nouveau sur la touche.

Balayage automatique en mode lecteur ou chargeur de disques compacts

Appuyez sur la touche SCAN pour permettre l'écoute brève de chaque piste du disque compact. (Le balayage du disque se fait vers l'avant et reprend à la première piste une fois parvenu à la fin du disque.) Pour arrêter le balayage à une piste en particulier, appuyez de nouveau sur la touche.

Programmation des stations de radio

Votre radio est dotée de six touches de programmation des stations. Ces touches vous permettent de mettre en mémoire jusqu'à six stations AM et douze stations FM (six sur la bande FM1 et six sur la bande FM2).

Programmation des stations

1. Choisissez la bande de fréquences désirée à l'aide de la touche AM/FM.

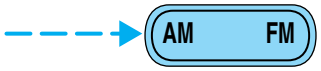

2. Choisissez une station. Consultez la rubrique *Recherche manuelle* ou *Recherche automatique* pour obtenir de plus amples renseignements concernant le choix d'une station.

3. Appuyez sur l'une des touches de programmation et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit entendu. Cette station est désormais assignée à la touche de programmation choisie.

Programmation provisoire automatique

Cette fonction permet de garder en mémoire les stations locales les plus puissantes, sans pour autant effacer les stations programmées manuellement. Cette fonction est particulièrement utile pour rechercher les stations locales lorsque vous voyagez d'une ville à l'autre.

Utilisation de la programmation provisoire automatique

1. Choisissez une fréquence au moyen de la commande de choix de gamme AM/FM.

2. Appuyez sur la touche.

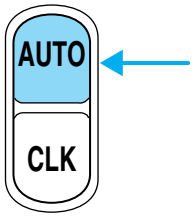

3. Une fois les six premières stations les plus puissantes programmées, la station correspondant à la touche 1 se fait entendre.

S'il y a moins de six stations suffisamment puissantes pour être captées, les touches non utilisées sont toutes programmées avec la dernière station décelée dans cette bande de fréquences.

Ces stations sont mémorisées temporairement (jusqu'à leur annulation) et peuvent être écoutées en appuyant sur chacune des touches correspondantes.

Pour neutraliser le mode de programmation provisoire automatique et revenir aux stations programmées manuellement avec les touches de mise en mémoire, il suffit d'appuyer de nouveau sur la touche AUTO.

Réglage des graves

Cette touche permet d'augmenter ou de diminuer les tonalités graves de votre chaîne audio.

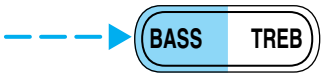

Appuyez sur la touche BASS et ensuite sur :

- ◀ pour diminuer les tonalités graves; ou
- ▶ pour augmenter les tonalités graves.

Réglage des aigus

Cette touche permet d'augmenter ou de diminuer les tonalités aiguës de votre chaîne audio.

Appuyez sur la touche TREB et appuyez ensuite sur :

- ◀ pour diminuer les tonalités aiguës; ou
- ▶ pour augmenter les tonalités aiguës.

Balance gauche-droite des haut-parleurs

Le son peut être réparti entre les haut-parleurs de droite et de gauche.

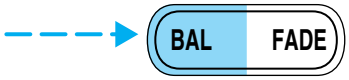

Appuyez sur la touche BAL et ensuite sur :

- ◀ pour faire passer le son à gauche; ou
- ▶ pour faire passer le son à droite.

Balance avant-arrière des haut-parleurs

Le son peut être réparti entre les haut-parleurs avant et arrière.

Appuyez sur la touche FADE et appuyez ensuite sur :

- ▶ pour déplacer le son vers l'avant; ou
- ◀ pour déplacer le son vers l'arrière.

Mode lecteur de cassettes/lecteur de disques compacts

- Pour commencer la lecture d'une cassette (avec une cassette chargée dans l'appareil) pendant l'écoute de la radio ou d'un disque compact, appuyez sur la touche TAPE. Pendant l'avance rapide ou le retour en arrière, appuyez sur cette touche pour arrêter l'avance rapide ou le retour en arrière.

- Pour commencer la lecture d'un disque compact (s'il y a un disque dans le lecteur), appuyez sur la touche CD. La lecture commence à la première piste du disque. Si la lecture du disque compact est interrompue par l'écoute de la radio ou d'une cassette, elle reprend à l'endroit où elle avait été arrêtée.

Appuyez sur la touche CD pour passer du lecteur de disques compacts au chargeur de disques et vice versa (selon l'équipement).

Les unités de disques compacts sont conçues pour faire la lecture des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. Les disques compacts de forme irrégulière, les disques compacts recouverts d'un film contre les égratignures et les disques compacts avec étiquettes en papier ne devraient pas être insérés dans le lecteur de disques compacts. L'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Consultez votre concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Retour en arrière

La touche de retour en arrière peut être utilisée en mode lecteur de cassettes ou en mode lecteur de disques compacts.

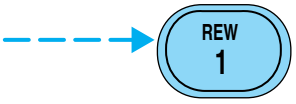

- En mode lecteur de cassettes, la radio continue à jouer jusqu'à ce que le retour en arrière soit interrompu (en appuyant sur la touche TAPE) ou jusqu'à ce que le début de la cassette soit atteint.
- En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur la touche REW pour revenir en arrière dans la piste en cours de lecture.

Avance rapide

La touche d'avance rapide peut être utilisée en mode lecteur de cassettes ou en mode lecteur de disques compacts.

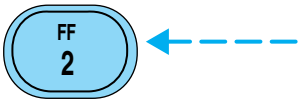

- En mode lecteur de cassettes, le lecteur inverse automatiquement le sens de défilement de la cassette lorsque la fin de la cassette est atteinte.
- En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur la touche FF pour avancer rapidement dans la piste en cours de lecture.

Sélection de direction de défilement de la bande

Pour faire jouer l'autre côté de la cassette, appuyez sur cette touche.

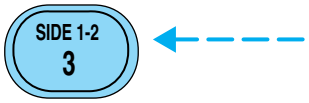

Touche d'éjection

Pour arrêter le lecteur et éjecter une cassette, appuyez sur la touche EJ.

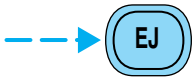

Pour arrêter le lecteur et éjecter un disque compact, appuyez sur la touche EJ.

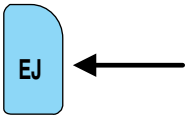

Réducteur de bruit Dolby®

La fonction de réduction de bruit Dolby® fonctionne en mode lecteur de cassettes. Le réducteur de bruit Dolby® permet de diminuer l'intensité du souffle et des parasites pendant l'écoute d'une cassette.

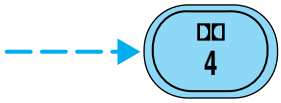

Appuyez sur la touche pour activer (ou désactiver) la fonction de réduction de bruit Dolby®.

Le réducteur de bruit Dolby® est fabriqué sous licence par Dolby Laboratories Licensing Corporation. « Dolby® » et le symbole double D sont des marques déposées de Dolby® Laboratories Licensing Corporation.

Réglage de la compression

La fonction de compression permet de diminuer l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts, et d'obtenir ainsi une écoute plus uniforme du disque compact.

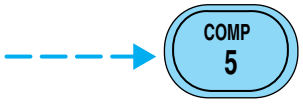

Appuyez sur la touche COMP pour activer ou pour désactiver le réglage de la compression.

Lecture aléatoire

La fonction de lecture aléatoire est utilisée en mode lecteur de disques compacts et permet d'écouter toutes les pistes dans un ordre déterminé au hasard.

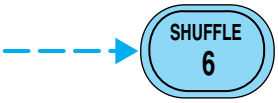

Appuyez sur la touche SHUFFLE pour activer cette fonction. La lecture aléatoire se poursuit jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur la touche SHUFFLE.

Réglage de la montre

Pour régler l'heure, maintenez la touche CLK enfoncée et appuyez sur SEEK :

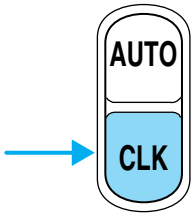

- ◀ pour faire reculer les heures; et
- ▶ pour faire avancer les heures.

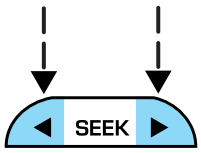

Pour régler les minutes, maintenez la touche CLK enfoncée et appuyez sur TUNE :

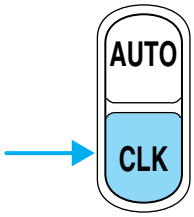

- ◀ pour faire reculer les minutes; et
- ▶ pour faire avancer les minutes.

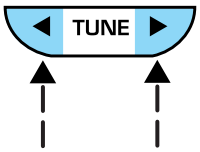

Si votre véhicule est muni d'une montre distincte (autre que l'affichage numérique de la radio), la touche CLK ne fonctionnera pas de la façon expliquée ci-dessus.

La touche CLK vous permet d'alterner entre le mode d'affichage de la chaîne audio (station de radio, information en stéréo, etc.) et celui de l'heure. Lorsque vous vous trouvez en mode d'affichage de l'heure, les paramètres de la chaîne audio sont affichés pendant dix secondes lorsque vous allumez la radio. Ensuite, l'heure est de nouveau affichée. À chaque nouveau réglage de la chaîne audio (nouvelle station radio, etc.), les paramètres de la chaîne audio sont de nouveau affichés pendant dix secondes, puis l'affichage de l'heure revient. En mode d'écoute, les renseignements sur la radio sont toujours affichés.

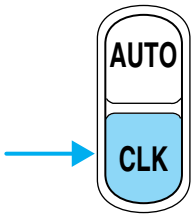

Sourdine

Appuyez sur la touche MUTE pour mettre le son en sourdine. Appuyez de nouveau sur la touche pour rétablir le son.

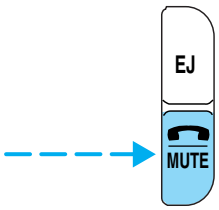

Chaîne audio « Audiophile » AM/FM stéréo avec chargeur de disques compacts à six disques intégré au tableau de bord

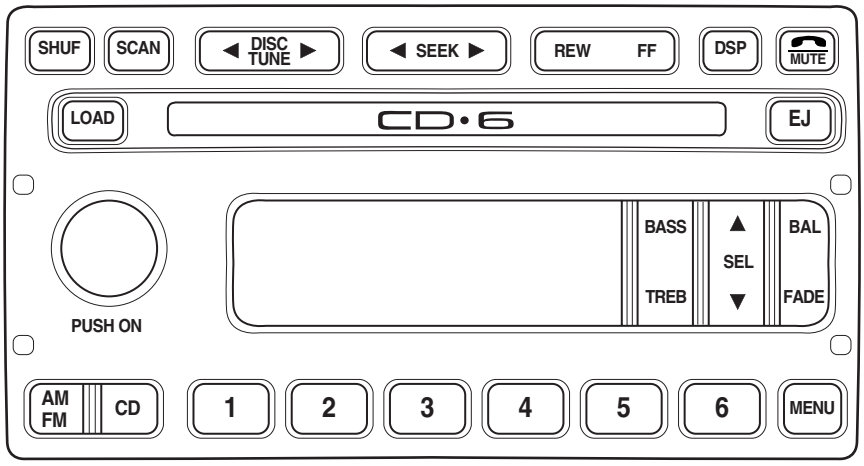

Chaîne audio AM/FM stéréo haut de gamme avec lecteur de disques compacts à six disques intégré au tableau de bord

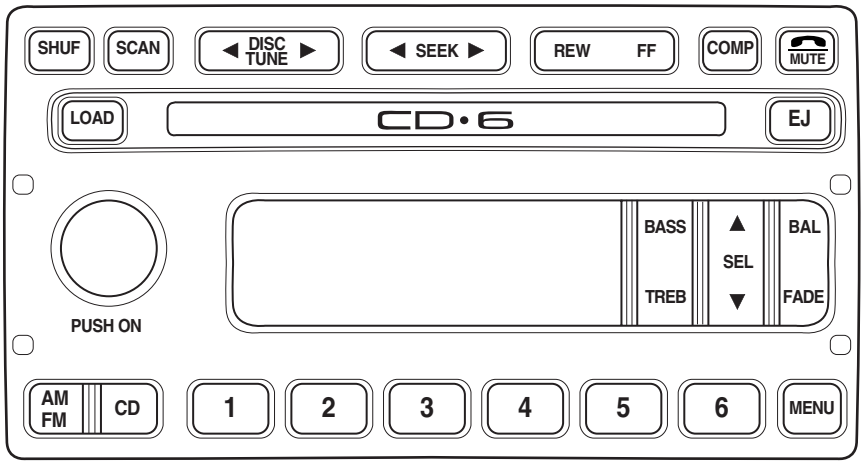

Bouton marche-arrêt et commande de volume

Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre la chaîne audio.

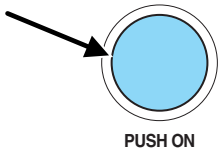

Tournez le bouton pour augmenter ou diminuer le volume.

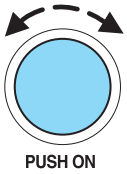

Si le volume est réglé au-dessus d'un certain niveau et que vous coupez le contact sans éteindre la radio, celle-ci reprendra son fonctionnement à un niveau sonore normal lorsque le contact sera rétabli.

Choix de gamme AM/FM

Cette touche fonctionne pour la radio comme pour le lecteur/chargeur de disques compacts.

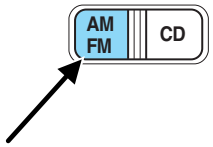

Commande AM/FM en mode radio

Cette commande vous permet de choisir une fréquence sur les gammes AM ou FM. Appuyez plusieurs fois sur la touche pour faire défiler les stations présélectionnées sur les gammes AM, FM1 ou FM2.

Commande AM/FM en mode lecteur de disques compacts

Appuyez sur cette touche pour arrêter la lecture d'un disque compact et commencer l'écoute de la radio.

Recherche manuelle de stations

Cette touche peut être utilisée en mode radio et en mode lecteur de disques compacts.

Recherche manuelle de stations en mode radio

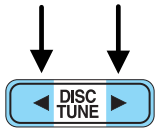

- Appuyez sur ◀ pour choisir la fréquence précédente vers le bas de l'échelle des fréquences (même si aucune station n'est reçue sur cette fréquence). Maintenez la touche enfoncée pour faire défiler rapidement les fréquences.
- Appuyez sur ▶ pour choisir la fréquence suivante vers le haut de l'échelle des fréquences (même si aucune station n'est reçue sur cette fréquence). Maintenez la touche enfoncée pour faire défiler rapidement les fréquences.

Recherche manuelle en mode lecteur de disques compacts

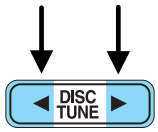

- Appuyez sur ◀ pour sélectionner le disque précédent. (L'appareil lira la première piste du disque, à moins que le mode de lecture aléatoire n'ait été choisi.) Consultez la rubrique *Lecture aléatoire* pour obtenir de plus amples renseignements. Maintenez la touche enfoncée pour poursuivre la recherche des disques qui précèdent.
- Appuyez sur ▶ pour sélectionner le disque suivant. Maintenez la touche enfoncée pour poursuivre la recherche des disques qui suivent.

Recherche automatique

La fonction de recherche automatique peut être utilisée tant en mode radio qu'en mode lecteur de disques compacts.

Recherche automatique en mode radio

- Appuyez sur ◀ pour rechercher la prochaine station reçue vers le bas de l'échelle des fréquences. Le message SEEK DOWN est affiché au guichet.
- Appuyez sur ▶ pour rechercher la prochaine station reçue vers le haut de l'échelle des fréquences. Le message SEEK UP est affiché au guichet.

Recherche automatique en mode lecteur de disques compacts

- Appuyez sur ◀ pour écouter la piste précédente sur le disque en cours de lecture. Lorsque le début du disque est atteint, le lecteur cherche le début de la dernière piste du disque en cours et en commence la lecture.
- Appuyez sur ▶ pour passer à la piste suivante du disque en cours de lecture. Après la dernière piste, le lecteur repassera automatiquement à la première piste du disque.

Balayage automatique

La fonction de balayage automatique peut être utilisée en mode radio et en mode lecteur de disques compacts.

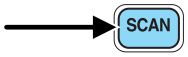

Balayage automatique en mode radio

Appuyez sur la touche SCAN pour écouter brièvement toutes les stations reçues sur l'échelle des fréquences. Pour arrêter le balayage, appuyez de nouveau sur la touche.

Balayage automatique en mode lecteur de disques compacts

Appuyez sur la touche SCAN pour écouter brièvement toutes les pistes du disque. (Le balayage du disque se fait vers l'avant et reprend à la première piste quand la fin du disque est atteinte.) Pour arrêter le balayage à une piste en particulier, appuyez à nouveau sur la touche.

Programmation des stations de radio

La radio est dotée de six touches de programmation des stations. Ces touches vous permettent de programmer jusqu'à six stations AM et douze stations FM (six dans la gamme FM1 et six dans la gamme FM2).

Programmation des stations

1. Sélectionnez la gamme désirée à l'aide de la touche AM/FM. Appuyez plusieurs fois sur la touche pour faire défiler les gammes AM, FM1 et FM2.

2. Appuyez sur la touche SEEK pour choisir la station reçue suivante vers le haut ou vers le bas de l'échelle des fréquences. Appuyez sur la touche TUNE pour parcourir progressivement l'échelle des fréquences vers le haut ou vers le bas.

3. Choisissez une station. Consultez la rubrique *Recherche automatique* pour obtenir de plus amples renseignements sur le choix d'une station.

4. Appuyez sur une des touches de programmation et maintenez-la enfoncée. Le son est mis en sourdine momentanément. Lorsque le son revient, la station est alors assignée à la touche choisie. Le message SAVED s'affiche au guichet.

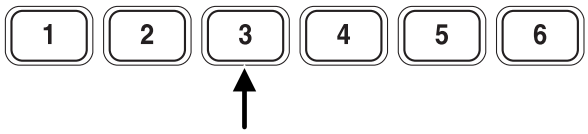

Programmation automatique des stations

Cette fonction permet de sélectionner les stations locales les plus puissantes, sans pour autant effacer les stations programmées manuellement. Cette fonction est particulièrement utile pour rechercher les stations locales lorsque vous voyagez d'une ville à l'autre.

Activation de la programmation automatique des stations

1. Enfoncez et maintenez enfoncée brièvement la touche AM/FM.

2. Le message AUTOSET clignote au guichet pendant que la radio recherche les stations sur l'échelle des fréquences.

3. Lorsque les six premières stations les plus puissantes sont programmées, la station correspondant à la touche 1 se fait entendre.

S'il y a moins de six stations suffisamment puissantes sur l'échelle des fréquences, les touches non utilisées seront programmées avec la dernière station puissante décelée.

Pour désactiver le mode de programmation automatique et revenir aux stations programmées manuellement au moyen des touches de mémoire, il suffit d'appuyer à nouveau sur la touche AM/FM.

Mode lecteur de disques compacts

Pour passer en mode lecteur de disques compacts, appuyez sur les touches CD et LOAD. Insérez le disque compact dans le lecteur. La lecture commence à la première piste du disque. Par la suite, la lecture reprendra à l'endroit où elle avait été interrompue.

Pour commencer la lecture d'un autre disque compact, appuyez sur la touche de programmation des stations correspondant au disque compact souhaité (1 à 6); ou appuyez sur la touche TUNE pour choisir l'un des autres disques chargés dans l'appareil.

Lorsqu'aucun disque compact n'a été chargé dans l'appareil et que la touche CD est activée, le message NO CD s'affiche alors au guichet.

Le message NO CD est affiché au guichet lorsque la touche CD et un numéro (pour lequel il n'y a pas de disque) sont enfoncés. Le système commence alors la lecture du disque suivant.

Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour faire la lecture des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. Dû à des incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'utilisés dans des lecteurs de disques compacts Ford. Les disques compacts de forme irrégulière, les disques compacts recouverts d'un film contre les égratignures et les disques compacts avec étiquettes en papier ne devraient pas être insérés dans le lecteur de disques compacts. L'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Consultez votre concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Guichet d'affichage

Six cercles lumineux sont toujours affichés au guichet. Ces cercles correspondent aux six fentes des porte-disques de la chaîne audio. Lorsqu'un disque est inséré dans l'un des porte-disques (1 à 6), le chiffre correspondant à ce porte-disque s'allume à l'intérieur du cercle. Si aucun chiffre n'est affiché, c'est l'indication que le porte-disque correspondant est vide.

Chargement

Cette fonction vous permet de charger jusqu'à six disques compacts dans le lecteur intégré à la radio.

Le lecteur de disques compacts à six disques est doté d'un volet de chargement. Les disques compacts ne doivent être insérés dans le chargeur qu'après l'ouverture du volet par l'appareil. N'essayez pas de forcer le volet. Les disques compacts doivent être uniquement chargés en enfonçant la touche LOAD.

Appuyez sur la touche LOAD. (Vous pouvez choisir quel porte-disque sera chargé en appuyant sur la touche de programmation des stations désirées. Si vous ne choisissez pas de porte-disque, le système choisira le porte-disque disponible suivant.) Attendez que le volet soit complètement ouvert. Insérez le disque compact dans le lecteur. LOADING CD# est affiché au guichet. Lorsque le disque compact a été chargé, le volet se ferme et la lecture du disque compact commence. Par exemple, pour charger un disque compact dans le porte-disque n° 2, appuyez sur la touche LOAD, puis sur la touche de programmation des stations n° 2.

Chargement automatique

Cette fonction vous permet de charger automatiquement jusqu'à six disques compacts dans le lecteur multidisques intégré à la radio.

Appuyez et maintenez la touche LOAD enfoncée jusqu'à ce que AUTOLOAD # soit affiché au guichet. Le volet de chargement du lecteur s'ouvre. Chargez les disques désirés, un par un. Le disque compact est chargé et l'appareil affiche CD# au guichet. Chaque fois que le volet de chargement s'ouvre, INSERT CD# est affiché au guichet. Le volet se ferme et le lecteur se déplace au porte-disque suivant chaque fois qu'un disque a été chargé. Le processus est répété jusqu'à ce que les six porte-disques soient pleins. L'appareil joue le dernier disque compact chargé et l'affichage du guichet est mis à jour. Si certains porte-disques sont déjà occupés et que le chargement automatique est activé, le système remplira tous les porte-disques vides.

Touche d'éjection

Pour arrêter le lecteur et éjecter un disque compact, appuyez sur la touche EJ. Vous pouvez choisir le disque compact à éjecter en appuyant sur la touche EJ et sur la touche de programmation des stations désirées (1 à 6). Par exemple, pour éjecter le disque compact n° 2, appuyez sur la touche EJ, puis sur la touche de programmation des stations n° 2. Si vous ne choisissez pas un disque compact spécifique, le lecteur éjectera le disque compact en cours de lecture.

Si un disque compact est éjecté mais qu'il n'est pas retiré du volet de chargement, le lecteur le rechargera automatiquement. Cette fonction peut être utilisée lorsque le contact est établi ou coupé.

Éjection automatique

Appuyez sur la touche EJ et maintenez-la brièvement enfoncée pour activer l'éjection automatique. Tous les disques compacts dans le lecteur seront éjectés un par un. Si un disque compact est éjecté mais qu'il n'est pas retiré du volet de chargement, le lecteur le rechargera automatiquement. Cette fonction peut être utilisée lorsque le contact est établi ou coupé.

Retour en arrière

La touche de retour en arrière peut être utilisée en mode lecteur et chargeur de disques compacts.

Enfoncez la touche REW jusqu'à ce que la piste souhaitée soit atteinte. Lorsque le début du disque est atteint, le lecteur commence la lecture de la première piste. Pour arrêter le retour en arrière, relâchez la touche.

En mode de retour en arrière, la chaîne audio baisse automatiquement le volume de l'appareil.

Avance rapide

L'avance rapide peut être utilisée dans les modes lecteur et chargeur de disques compacts.

Appuyez sur la touche FF jusqu'à ce que la piste souhaitée soit atteinte. Lorsque la fin du disque est atteinte, le lecteur commence la lecture de la première piste. Pour arrêter l'avance rapide, relâchez la touche.

En mode d'avance rapide, la chaîne audio baisse automatiquement le volume de l'appareil.

Lecture aléatoire

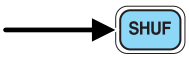

Appuyez sur la touche SHUF pour accéder au mode de lecture aléatoire souhaité. L'appareil active le mode aléatoire choisi.

Lorsque cette fonction est choisie, deux options sont offertes : SHUFFLE DISC et SHUFFLE TRK.

SHUFFLE DISC permet la lecture aléatoire de toutes les pistes des disques chargés dans la chaîne audio.

SHUFFLE TRK permet la lecture aléatoire des pistes du disque en cours de lecture.

Fonction de compression (selon l'équipement)

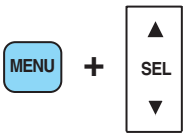

La fonction de compression est utilisée en mode lecteur de disques compacts pour diminuer l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts, et ainsi obtenir une écoute plus uniforme du disque compact.

Sur les chaînes Audiophile, appuyez sur la touche MENU jusqu'à ce que le statut de compression soit affiché au guichet. Lorsque le message COMP OFF s'affiche, appuyez sur la touche SEL pour activer la fonction de compression. Pour désactiver la fonction de compression, appuyez de nouveau sur la touche SEL lorsque le message COMP est affiché.

Sur les chaînes audio haut de gamme, appuyez sur la touche COMP jusqu'à ce que COMP ON soit affiché au guichet.

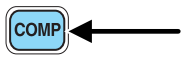

Réglage des graves

Cette touche permet d'augmenter ou de diminuer les tonalités graves de votre chaîne audio.

Appuyez sur la touche BASS. Utilisez la touche SEL pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.

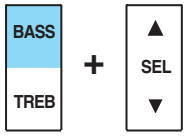

Réglage des aigus

Cette touche permet d'augmenter ou de diminuer les tonalités aiguës de votre chaîne audio.

Appuyez sur la touche TREB. Utilisez la touche SEL pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.

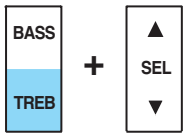

Balance gauche-droite des haut-parleurs

Le son peut être réparti entre les haut-parleurs de droite et de gauche.

Appuyez sur la touche BAL. Utilisez la touche SEL pour régler le son entre les haut-parleurs.

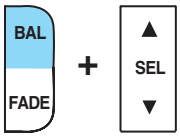

Balance avant-arrière des haut-parleurs

Le son peut être réparti entre les haut-parleurs avant et arrière.

Appuyez sur la touche FADE. Utilisez la touche SEL pour régler le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

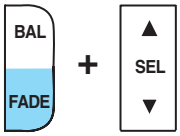

Touche de menu

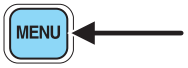

La touche MENU vous permet d'accéder aux différentes fonctions de votre chaîne audio. Trois différents menus sont accessibles selon le mode ou la fonction choisis.

Deux menus sont accessibles en mode FM. **Lorsque le système RDS est désactivé**, les fonctions suivantes peuvent être affichées :

- SELECT HOURS – Consultez la rubrique *Réglage de la montre*.
- SELECT MINUTES – Consultez la rubrique *Réglage de la montre*.
- RDS OFF – Consultez la rubrique *Système RDS*.

Lorsque le système RDS est activé, les fonctions suivantes peuvent être affichées :

- TRAFFIC ON/OFF – Consultez la rubrique *Bulletins de circulation routière*.
- FIND type – Consultez la rubrique *Type d'émission*.
- SHOW (NAME, TYPE, NONE) – Consultez la rubrique *Système RDS*.
- RDS ON – Consultez la rubrique *Système RDS*.
- SELECT HOURS – Consultez la rubrique *Réglage de la montre*.
- SELECT MINUTES – Consultez la rubrique *Réglage de la montre*.

En mode lecteur de disques compacts, les fonctions suivantes peuvent être affichées : SELECT HOURS, SELECT MINUTES ou COMP ON/OFF.

SELECT HOURS, SELECT MINUTES – Cette fonction permet de régler les heures et les minutes. Consultez la rubrique *Réglage de la montre*.

TRAFFIC ON/OFF – Cette fonction permet de programmer la distance de réception des bulletins de circulation. Consultez la rubrique *Bulletins de circulation routière*.

RDS ON/OFF – Cette fonction permet à la chaîne audio de capter et d'afficher, sous forme de texte, les signaux numériques émis par les stations dotées du système RDS. Consultez la rubrique *Système RDS*.

FIND type – Cette fonction vous permet de choisir et de rechercher le type de programme FM que vous désirez écouter.

SHOW – Cette fonction vous permet de choisir entre les modes NAME (affiche l'indicatif de la station), TYPE (affiche le type de programme RDS diffusé : rock, jazz, etc.), ou NONE (désactive l'affichage RDS).

Système RDS

Cette fonction permet à la chaîne audio de capter et d'afficher, sous forme de texte, les signaux numériques émis par les stations FM dotées du système RDS.

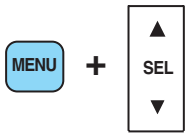

Pour mettre en fonction le système RDS :

- en mode FM, appuyez sur la touche MENU jusqu'à ce que RDS OFF s'affiche au guichet;
- appuyez sur la touche SEL pour activer cette fonction (RDS ON).

Caractéristiques du système RDS :

Lorsque le système RDS est mis en fonction, appuyez sur la touche MENU pour faire défiler les choix suivants.

Bulletins de circulation routière

Cette fonction vous permet d'écouter des bulletins de circulation routière en mode lecteur de disques compacts. Ces bulletins sont diffusés par les stations dotées du système RDS.

Dans ce mode, l'écoute de la radio ou d'un disque compact sera interrompue par les bulletins de circulation routière.

- Appuyez sur la touche MENU jusqu'à l'affichage du mot TRAFFIC.
- Appuyez sur la touche SEL pour activer la fonction. Le guichet affichera le message TRAFFIC ON.

Cette fonction vous permet aussi de régler le volume des bulletins de circulation routière. Lorsque le message TRAFFIC ON apparaît au guichet, réglez le volume au niveau souhaité à l'aide du bouton. Le niveau du volume s'affichera au bas de l'écran. Vous entendrez les bulletins de circulation routière au niveau de volume sélectionné.

Pour annuler la fonction, appuyez sur la touche MENU jusqu'à ce que le message TRAFFIC ON s'affiche. Appuyez sur la touche SEL. Le message TRAFFIC OFF s'affichera.

Les bulletins de circulation routière ne sont pas disponibles dans la plupart des régions des États-Unis.

Type de programme RDS choisi

Cette fonction vous permet de rechercher les stations RDS selon leur type de programmation.

Enfoncez la touche MENU jusqu'à ce que FIND soit affiché au guichet.

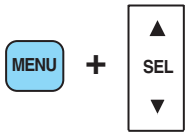

Appuyez sur la touche SEL pour choisir le type de programme. La fonction RDS étant activée, appuyez sur la touche SEEK ou SCAN pour trouver le type de programme désiré parmi les choix suivants :

- musique classique;
- musique country;
- informations;
- jazz;
- vieux succès;
- R & B;
- religieux;
- rock;
- musique douce;
- palmarès.

Affichage

Cette fonction vous permet de sélectionner le type de diffusion RDS que le guichet de la radio affichera de façon régulière.

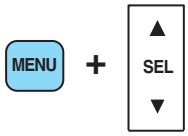

La fonction RDS étant activée, enfoncez la touche MENU jusqu'à l'affichage du mot SHOW.

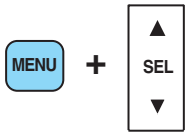

Appuyez sur la touche SEL pour choisir TYPE (affiche le type de programme RDS : rock, jazz, etc.), NAME (affiche l'indicatif de la station) ou NONE (désactive l'affichage RDS).

Traitement numérique du signal (selon l'équipement)

La fonction de traitement numérique du signal (DSP) permet de changer la réception selon vos préférences musicales du moment.

Appuyez sur la touche DSP pour accéder au menu DSP. Appuyez sur la touche SEL pour choisir un des modes suivants :

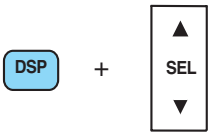

- DSP OFF
- SIGNAL MODE
- OCCUPANCY MODE

Appuyez sur la touche SEL et choisissez le signal voulu (le mode choisi est affiché au guichet). Les choix suivants sont offerts :

- DSP OFF - annule la fonction
- NEWS - sonorité « voix seulement » avec bande audio limitée
- JAZZ CLUB - sonorité clairement définie de type musique de jazz
- HALL - sonorité d'une salle de concert d'environ 2 000 personnes
- CHURCH - sonorité de cathédrale
- STADIUM - sonorité d'un stade de plein-air d'environ 30 000 personnes

Appuyez sur la touche DSP de nouveau pour accéder aux modes d'occupation. Utilisez la touche SEL pour optimiser le son selon les occupants dans le véhicule. Les modes d'occupation suivants peuvent être choisis :

- ALL SEATS (tous les sièges)
- DRIVER SEAT (siège du conducteur)
- REAR SEATS (sièges arrière)

Sourdine

Appuyez sur cette touche pour mettre le son en sourdine. Appuyez de nouveau sur la touche pour rétablir le son.

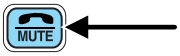

Réglage de la montre

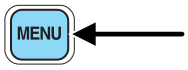

Enfoncez la touche MENU jusqu'à ce que le message SELECT HOUR (sélectionner les heures) ou SELECT MINUTE (sélectionner les minutes) s'affiche. (Le mode menu doit être mis en fonction pour activer le mode montre).

Utilisez la touche SEL pour un réglage manuel de l'heure.

- Appuyez sur ▲ pour faire avancer les heures ou les minutes.
- Appuyez sur ▼ pour faire reculer les heures ou les minutes.

Appuyez de nouveau sur la touche MENU pour désactiver le mode montre.

Recherche des anomalies de votre chargeur de disques compacts (selon l'équipement)

Le rayon laser du lecteur de disques compacts est nocif pour les yeux. N'essayez jamais de démonter le boîtier du lecteur.

Si le son saute :

- un disque sale ou très rayé, une route accidentée peuvent être la cause de cette anomalie. Si le son saute, les disques ou le lecteur ne risquent pas d'être endommagés.

Le chargeur peut ne pas fonctionner pour l'une des raisons suivantes :

- un disque est déjà inséré dans le porte-disque du chargeur que vous souhaitez utiliser;
- le disque a été inséré côté étiquette vers le bas;
- le disque est poussiéreux ou défectueux;
- la température interne de l'appareil est supérieure à 60 °C (140 °F). Laissez l'appareil refroidir avant de l'utiliser;
- un disque ayant des dimensions différentes, non conformes aux normes de l'industrie ou au format normalisé, est inséré.

Nettoyage des disques compacts

Avant d'introduire un disque, assurez-vous de sa propreté. Au besoin, nettoyez le disque uniquement avec un produit approuvé en essuyant du centre vers les bords. Ne nettoyez pas par mouvements circulaires.

Soins à apporter au chargeur et aux disques compacts

- Ne saisissez les disques que par leur pourtour. Ne touchez jamais leur surface d'enregistrement.
- Ne laissez pas les disques exposés pendant longtemps à la lumière directe du soleil ou à la chaleur.
- N'introduisez pas plus d'un disque dans chaque porte-disque du magasin du chargeur de disques compacts.

Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour faire la lecture des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. Dû à des incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'utilisés dans des lecteurs de disques compacts Ford. Les disques compacts de forme irrégulière, les disques compacts recouverts d'un film contre les égratignures et les disques compacts avec étiquettes en papier ne devraient pas être insérés dans le lecteur de disques compacts. L'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Consultez votre concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Nettoyage du lecteur de cassettes (selon l'équipement)

Afin d'assurer le meilleur fonctionnement et la meilleure qualité de reproduction sonore, nettoyez la tête magnétique du lecteur de cassettes à l'aide d'une cassette de nettoyage toutes les dix ou douze heures de fonctionnement.

Soins à apporter au lecteur de cassettes et aux cassettes

- N'utilisez que des cassettes de 90 minutes ou moins.
- Protégez les cassettes du soleil, de l'humidité et des températures extrêmes. Si les cassettes sont exposées à des températures extrêmes, attendez qu'elles reprennent une température normale avant de les utiliser.
- Si la bande est détendue, engagez le doigt ou un crayon dans un des trous et tournez le moyeu jusqu'à ce que la bande soit bien tendue.
- Enlevez toute étiquette partiellement décollée avant d'insérer la cassette.

- Ne laissez pas de cassette à l'intérieur du lecteur pendant de longues périodes lorsque le lecteur est à l'arrêt.

Informations relatives aux fréquences radio

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » (FCC) publient la liste des fréquences sur lesquelles les stations de radio AM et FM sont autorisées à émettre. Ces fréquences sont les suivantes :

AM 530; 540 à 1 600; 1 610 kHz;

FM 87,7; 87,9 à 107,7; 107,9 MHz.

Dans une région donnée, toutes les fréquences ne sont pas nécessairement assignées.

Facteurs pouvant influencer la réception radio

Trois facteurs peuvent avoir un impact sur la réception radio :

- **distance et puissance de l'émetteur.** La puissance du signal FM reçu est inversement proportionnelle à la distance de l'émetteur. La portée des signaux FM audibles est d'environ 40 km (24 mi). Cette portée peut être augmentée grâce à la « modulation de fréquence », un procédé utilisé par les stations de radio pour augmenter la puissance de leur signal par rapport à celui d'autres stations;
- **relief.** Des collines, un immeuble ou une structure de grande dimension entre l'antenne réceptrice et le signal d'émission radiophonique peuvent avoir un impact sur la réception FM. De plus, des parasites sur la bande AM peuvent être dus à la présence de lignes à haute tension, de clôtures électriques, de panneaux de signalisation routière ou d'orages électriques. Il suffit de s'éloigner de la source d'interférence pour que la réception radio redevienne normale;
- **réception de signaux puissants avec surcharge.** Un signal de faible puissance peut parfois être intercepté par un signal de plus forte puissance, notamment lors du passage près d'une antenne d'émission. Il peut arriver momentanément que vous entendiez le signal le plus puissant même si c'est la fréquence du signal le plus faible qui s'affiche.

La chaîne audio passe automatiquement en mode de réception mono si cela peut améliorer la qualité de la réception sonore d'une station qui émet un signal stéréo.

Garantie et service après-vente

Consultez le *Guide de garantie* pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie de votre chaîne audio.

Si une intervention s'impose, adressez-vous à votre concessionnaire ou à un technicien qualifié.

COMMANDE DES CLIGNOTANTS

- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas.
- Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut.

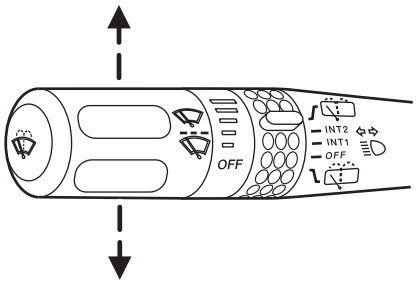

POSITIONS DU COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

1. Les positions Arrêt et Antivol permettent d'arrêter le moteur et tous les accessoires, de bloquer le volant et le levier de vitesse, et de retirer la clé du commutateur d'allumage.

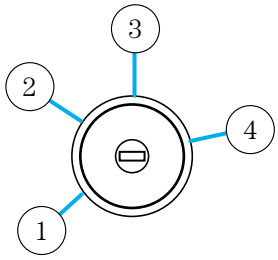

2. La position Accessoires permet le fonctionnement de certains accessoires électriques, comme la radio, avec le moteur arrêté.

3. La position Contact met tous les circuits électriques sous tension et allume les témoins. La clé demeure dans cette position lorsque le moteur tourne.

4. La position Démarrage permet de lancer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE

Mise en fonction du programmateur de vitesse

- Appuyez sur la touche ON.

Le véhicule doit rouler à une vitesse d'au moins 48 km/h (30 mi/h) pour que le programmateur de vitesse puisse fonctionner.

Ne passez pas au point mort (N) lorsque le programmateur de vitesse est en fonction.

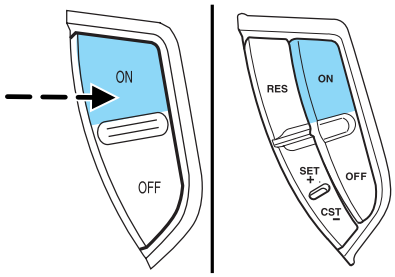

N'utilisez pas le programmateur de vitesse en circulation dense ou sur des routes sinueuses, glissantes ou non revêtues.

Mise hors fonction du programmateur de vitesse

- Appuyez sur la touche OFF.
- Le programmateur de vitesse se met automatiquement hors fonction lorsque le contact est coupé à l'allumage.

Une fois le programmateur de vitesse hors fonction, la vitesse préalablement programmée est effacée.

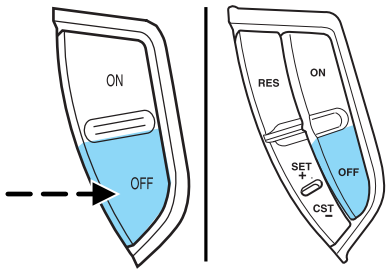

Programmation d'une vitesse

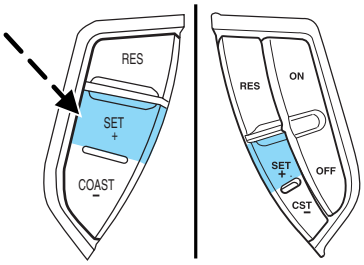

- Appuyez sur la touche SET+. La touche ON du programmateur doit être enfoncée et la vitesse du véhicule doit dépasser 48 km/h (30 mi/h).

Si vous montez ou descendez une pente abrupte, votre véhicule peut perdre ou gagner momentanément de la vitesse, même si le programmateur est en fonction. Ceci est normal.

Le programmateur de vitesse ne peut pas, en descente, ralentir un véhicule qui roule plus vite que la vitesse programmée. Si le véhicule roule plus vite que la vitesse programmée dans une pente, rétrogradez à un rapport inférieur ou appuyez sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

Si votre véhicule ralentit de plus de 16 km/h (10 mi/h) au-dessous de la vitesse programmée en montant une pente, votre programmateur de vitesse se désactive. Ceci est normal. Appuyez sur la touche RES pour le remettre en marche.

N'utilisez pas le programmateur de vitesse en circulation dense ou sur des routes sinueuses, glissantes ou non revêtues.

Augmentation de la vitesse programmée

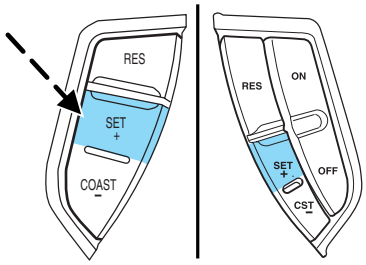

- Appuyez sur la touche SET+ et maintenez-la enfoncée. Relâchez-la lorsque la vitesse désirée est atteinte; ou
- appuyez brièvement sur la touche SET+ pour activer la fonction de « réglage instantané ». Chaque pression sur la touche augmente la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h); ou
- accélérez au moyen de la pédale d'accélérateur. Lorsque la vitesse désirée est atteinte, appuyez sur la touche SET+ et relâchez-la.

Vous pouvez accélérer à n'importe quel moment en enfonçant la pédale d'accélérateur lorsque le programmateur de vitesse est activé. Le véhicule revient à la vitesse programmée une fois la pédale d'accélérateur relâchée.

Réduction de la vitesse programmée

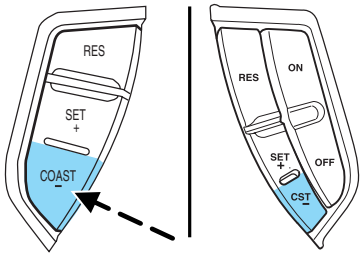

- Appuyez sur la touche COAST/CST - et maintenez-la enfoncée. Relâchez-la lorsque la vitesse désirée est atteinte; ou
- appuyez brièvement sur la touche COAST/CST - pour activer la fonction de réglage instantané. Chaque pression sur la touche réduit la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h); ou

- appuyez sur la pédale de frein. Lorsque la vitesse désirée est atteinte, appuyez sur la touche SET+.

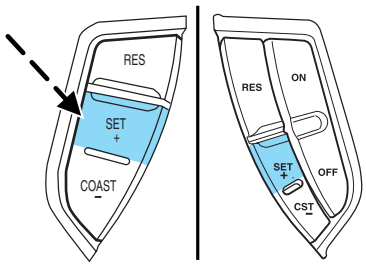

Pour désactiver le programmateur de vitesse

- Appuyez sur la pédale de frein ou

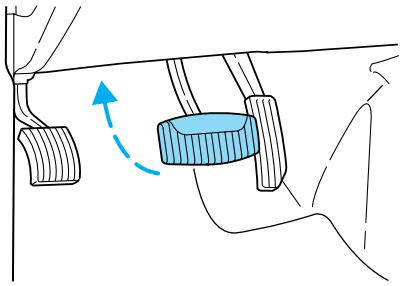

- enfoncez la pédale de débrayage (selon l'équipement).

La vitesse préalablement programmée n'est pas effacée lorsque le programmateur de vitesse est désactivé.

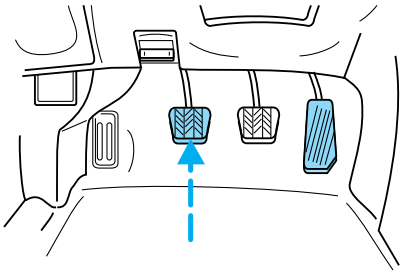

Appuyez sur la touche OFF pour effacer la vitesse programmée.

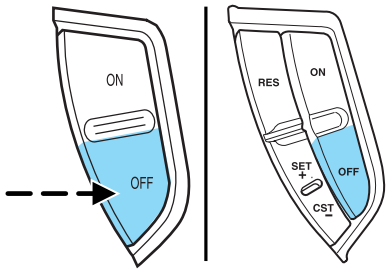

Rappel d'une vitesse programmée

- Appuyez sur la touche RES. Pour activer cette fonction, la vitesse du véhicule doit dépasser 48 km/h (30 mi/h).

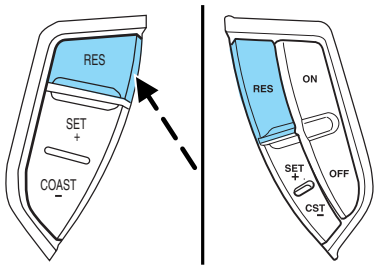

Témoin du programmateur de vitesse

Ce témoin s'allume lorsque le programmateur de vitesse est activé et qu'il commande la vitesse du véhicule.

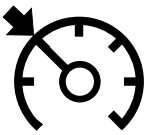

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET RÉGLABLE EN HAUTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier vers le bas. Lorsque le levier est abaissé, inclinez la colonne de direction et réglez sa hauteur selon vos préférences.

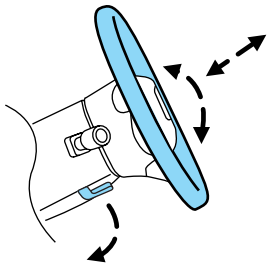

Si la colonne de direction de votre véhicule est uniquement inclinable, poussez le levier vers le bas pour la déverrouiller. Lorsque le levier est abaissé, inclinez la colonne de direction selon votre préférence.

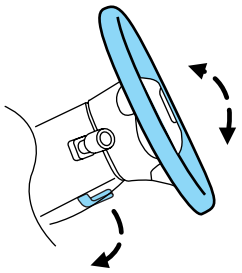

Pour verrouiller la colonne de direction, relevez le levier à sa position d'origine.

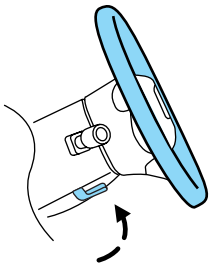

⚠ Ne réglez jamais la colonne de direction durant la conduite.

FEUX DE DÉTRESSE

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les feux de détresse, consultez la rubrique *Feux de détresse* du chapitre *Dépannage*.

COMMANDES D'ESSUIE-GLACE ET DE LAVE-GLACE

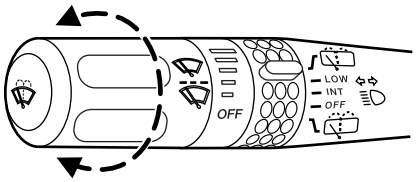

Tournez la commande des essuie-glace à la position désirée pour obtenir un balayage intermittent, lent ou rapide.

Les barres de longueurs diverses situées sur la bague servent à régler l'intervalle de balayage intermittent des essuie-glace. Tournez la bague vers le haut pour augmenter la fréquence de balayage, et tournez-la vers le bas pour diminuer la fréquence de balayage.

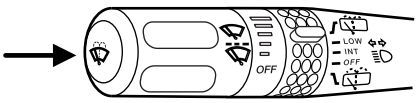

Appuyez brièvement sur l'extrémité de la tige pour un seul balayage (pas de liquide de lave-glace). Appuyez et maintenez enfoncé pour obtenir trois balayages avec liquide de lave-glace. Appuyez et maintenez le bouton enfoncé pour obtenir un cycle de fonctionnement plus long (jusqu'à dix secondes).

Essuie-glace asservis à la vitesse du véhicule

Lorsque la commande des essuie-glace est associée à l'une des positions de balayage intermittent, les essuie-glace asservis à la vitesse règlent automatiquement leur vitesse de balayage pour correspondre à la vitesse du véhicule.

Commandes d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière

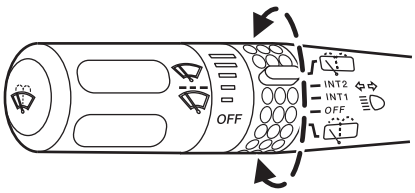

Pour actionner l'essuie-glace de lunette arrière, tournez la commande à la position désirée. Choisissez :

INT 1 — essuie-glace de lunette arrière à intervalles de 3 à 4 secondes;

INT 2 — essuie-glace de lunette arrière à intervalles de 8 à 10 secondes;

OFF — essuie-glace et lave-glace de lunette arrière hors fonction.

Pour laver la lunette arrière, tournez (et maintenez au besoin) la commande dans l'une ou l'autre des positions .

À partir de l'une ou l'autre des positions, la commande retournera automatiquement à la position INT 2 ou OFF.

COMMANDES AU VOLANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ces commandes vous permettent d'activer certaines fonctions de la radio et du système de chauffage et de la climatisation.

Fonctions des commandes audio

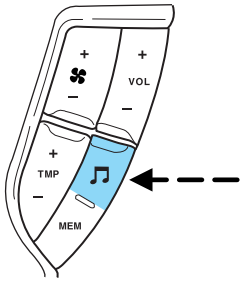

Appuyez sur pour sélectionner :

- AM, FM1, FM2;
- le lecteur de cassettes (selon l'équipement);
- le lecteur de disques compacts (selon l'équipement); ou
- le lecteur DVD (selon l'équipement).

En mode AM, FM1 ou FM2 :

- Appuyez sur MEM pour choisir des stations programmées manuellement dans la gamme radio choisie.

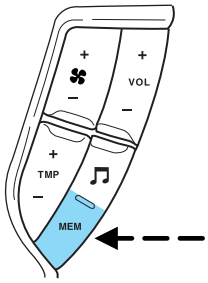

En mode lecteur de cassettes :

- Appuyez sur MEM pour choisir le passage suivant sur la bande.

En mode lecteur de disques compacts :

- Appuyez sur MEM pour choisir la piste suivante du disque.

Dans tous les modes :

- Appuyez sur la touche VOL + ou – pour régler le volume.

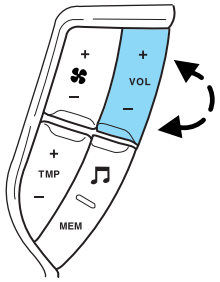

Bloc de commandes du chauffage-climatisation

Appuyez sur le côté + ou - de la touche TMP pour régler la température.

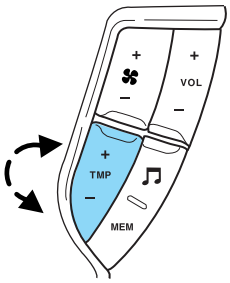

Appuyez sur le côté + ou - de la touche pour régler la vitesse du ventilateur.

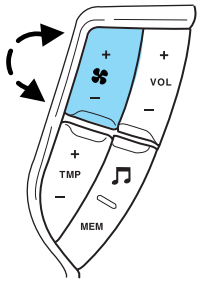

CONSOLE AU PAVILLON (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Selon les options choisies à l'achat, l'apparence de la console au pavillon de votre véhicule peut varier.

Bac de rangement

Pour ouvrir le compartiment de rangement, appuyez sur la commande d'ouverture.

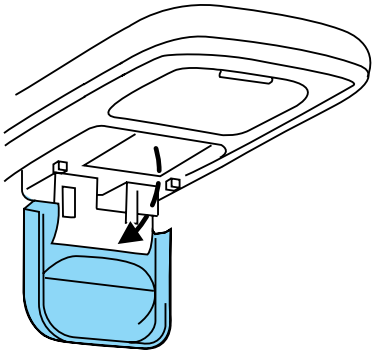

Pose d'un ouvre-porte de garage (selon l'équipement)

Le compartiment de rangement peut servir à ranger un ouvre-porte de garage de seconde monte :

- Placez un morceau de Velcro au dos de la télécommande.
- Placez l'ouvre-porte dans le compartiment de rangement, la touche de commande dirigée vers le bas.

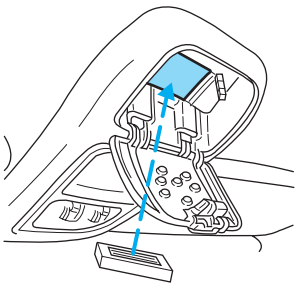

- Placez les adaptateurs de hauteur à l'arrière du volet au besoin.
- Fermez le volet.
- Appuyez sur la partie creuse du volet du compartiment pour actionner l'ouvre-porte de garage.

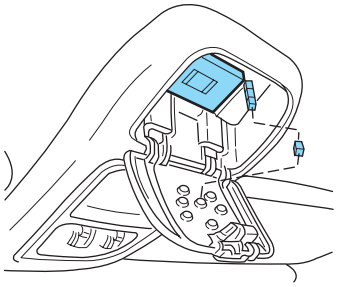

Toit ouvrant transparent (selon l'équipement)

Vous pouvez ouvrir le toit ouvrant transparent ou le faire basculer vers le haut pour aérer l'habitacle.

Pour ouvrir le toit ouvrant transparent :

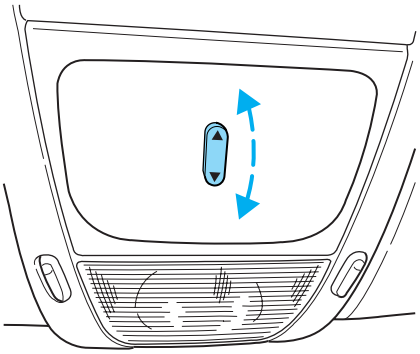

La commande d'ouverture du toit ouvrant transparent est du type à impulsion automatique. Pour ouvrir complètement le toit en une seule impulsion, appuyez brièvement sur la partie arrière de la commande du toit. Pour interrompre l'ouverture du toit avec la commande, appuyez sur la commande une seconde fois.

Pour fermer le toit ouvrant transparent :

Appuyez sur la partie avant de la touche de commande et maintenez-la enfoncée. Lorsque le toit ouvrant est fermé, le panneau de verre est légèrement incliné vers l'arrière.

Pour aérer :

Pour ouvrir le toit ouvrant en position d'aération (lorsque le panneau de verre est fermé), appuyez sur la partie avant de la commande et maintenez-la enfoncée. Pour fermer le toit ouvrant lorsqu'il est ouvert en position d'aération, appuyez sur la partie arrière de la touche de commande et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le toit atteigne la position voulue.

Si la batterie est débranchée, déchargée ou changée, le toit ouvrant transparent doit d'abord être ouvert à la position d'aération pour régler à nouveau ses positions d'ouverture.

Le toit ouvrant transparent est muni d'un pare-soleil coulissant que vous pouvez ouvrir ou fermer manuellement lorsque le panneau de verre est fermé. Pour fermer le pare-soleil, faites-le glisser vers l'avant.

Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant; ils risqueraient de se blesser grièvement.

Éclairage intérieur

Plafonniers et lampes de lecture

Le plafonnier avant et la lampe de lecture sont situés au pavillon, entre les sièges du conducteur et du passager. Si le véhicule est muni d'un toit ouvrant transparent ou d'une console au pavillon de grande taille, le plafonnier et la lampe de lecture sont situés au-dessus des sièges de la deuxième rangée.

Les lampes de lecture et leur commutateur sont situés sur le plafonnier. Pour allumer les lampes de lecture, appuyez sur le commutateur correspondant.

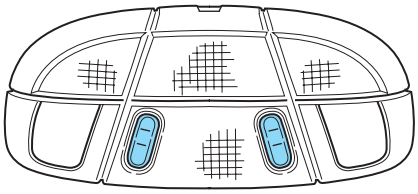

Tous les véhicules sont équipés d'une lampe d'aire de chargement, située au pavillon de l'aire de chargement, au-dessus des sièges de la troisième rangée (selon l'équipement). La lampe d'aire de chargement reste allumée si la commande est déplacée à la position du côté passager.

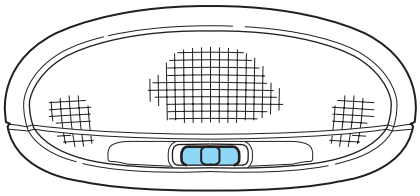

Lorsque la commande est réglée à la position médiane, le plafonnier ne s'allume que lorsqu'une des portes est ouverte. Lorsque la commande est réglée du côté conducteur, le plafonnier ne s'allume pas.

Lorsque la commande est en position centrale, le plafonnier s'allume lorsqu'une des portes avant est ouverte. Si l'une des portes avant a été ouverte de l'extérieur, le plafonnier reste allumé pendant 25 secondes après la fermeture de la porte. Si toute autre porte a été ouverte de l'intérieur, le plafonnier s'éteint immédiatement après la fermeture de la porte.

Les lampes de lecture avant sont situées sur le bloc de commande (selon l'équipement). Les lampes de lecture de la première rangée peuvent également être situées sur la console au pavillon (selon l'équipement). Pour allumer une des lampes de lecture, appuyez sur le commutateur correspondant.

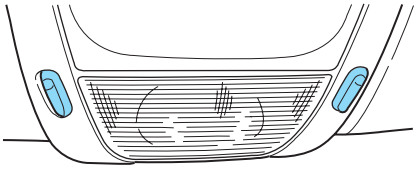

TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK® (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La télécommande universelle HomeLink®, située sur la console au pavillon, est un dispositif pratique qui combine trois télécommandes en une. Elle peut être programmée pour retenir les codes de fréquence radio utilisés pour actionner l'ouverture de portes de garage et de portails, les systèmes d'alarme, le verrouillage des portes et le système d'éclairage de la maison ou du bureau.

⚠ Lors de la programmation de la télécommande universelle HomeLink®, vous devrez faire fonctionner la porte du garage ou du portail. Pour éviter les risques de blessures ou de dégâts, assurez-vous qu'aucune personne ni objet ne se trouve à proximité.

N'utilisez pas la télécommande universelle HomeLink® si vous possédez une télécommande pour porte de garage qui n'est pas munie des dispositifs d'arrêt automatique et de marche arrière tels que prescrits par les normes de sécurité fédérales américaines. (Cette recommandation concerne aussi les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982.) Une porte de garage qui ne peut pas détecter un objet et interrompre son mouvement pour faire marche arrière ne répond pas à ces normes de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez HomeLink® aux coordonnées suivantes : **www.homelink.com** ou **1 800 355–3515.**

Gardez la télécommande originale pour l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour d'autres programmations (par exemple, si vous achetez un autre véhicule équipé de la fonction HomeLink®). Pour des raisons de sécurité, il est aussi recommandé d'effacer la programmation des boutons de télécommande universelle HomeLink® lorsque le véhicule est vendu; consultez à ce sujet la rubrique *Programmation* dans cette section.

Programmation

Ne programmez jamais la télécommande universelle HomeLink® lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

Remarque : Sur certains véhicules, il peut être nécessaire de tourner la clé de contact à la seconde position (ou à la position Accessoires) pour procéder à la programmation ou l'utilisation de la fonction HomeLink®. Il est aussi recommandé d'installer une nouvelle pile dans la télécommande du dispositif programmé sur le système HomeLink® pour procéder à un apprentissage plus rapide et précis des signaux.

1. Maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés et relâchez-les lorsque le voyant rouge se met à clignoter après vingt secondes. **Ne répétez pas** l'étape 1 pour programmer d'autres télécommandes aux deux autres boutons HomeLink®. Ceci effacera les signaux de télécommande déjà programmés dans le système HomeLink®.

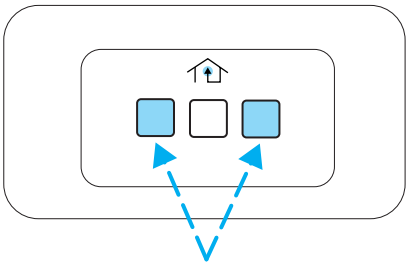

2. Placez l'extrémité de votre télécommande à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) de la télécommande universelle HomeLink® (située sur la console au pavillon) tout en gardant le témoin rouge en vue.

3. Appuyez et maintenez enfoncés simultanément le bouton HomeLink® et le bouton de la télécommande. **Ne relâchez la pression sur les deux boutons qu'après avoir terminé l'étape 4.**

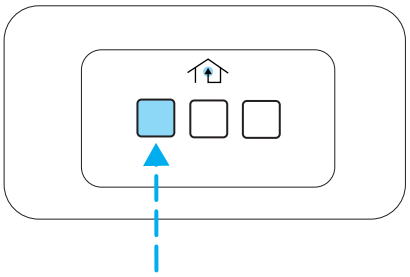

Certains portails et certains ouvre-portes de garage peuvent exiger le remplacement de l'étape 3 par la marche à suivre décrite à la rubrique « Ouvre-portail et programmation au Canada ».

4. Le voyant rouge se met à clignoter, d'abord lentement, puis rapidement. Relâchez les deux boutons lorsque le voyant rouge clignote rapidement. (Le clignotement rapide du témoin indique la réception des signaux de la télécommande.)

5. Enfoncez et maintenez enfoncé le bouton de la télécommande universelle HomeLink® qui vient d'être programmé et surveillez le témoin rouge. Si le témoin reste allumé, la programmation est finie et le dispositif devrait être activé lorsque le bouton HomeLink® est enfoncé et relâché. **Remarque :** Pour programmer les deux autres canaux HomeLink®, commencez par l'étape 2 de la section « Programmation », **ne** répétez **pas** l'étape 1. Si le témoin rouge clignote rapidement pendant deux secondes puis s'allume de façon continue, passez aux étapes 6 à 8 pour finir la programmation d'un dispositif équipé d'une fonction de code tournant.

6. Sur le moteur de votre ouvre-porte de garage dans le garage, repérez le bouton « learn » ou « smart » (situé en général près du fil de l'antenne sur le moteur).

7. Enfoncez et relâchez le bouton « learn » ou « smart ». (Le nom et la couleur du bouton peuvent varier, selon le fabricant).

Remarque : Il faut commencer l'étape 8 dans les 30 secondes.

8. Revenez au véhicule et enfoncez fermement puis maintenez enfoncé pendant deux secondes le bouton HomeLink®. Relâchez le bouton. Répétez la séquence enfoncer/maintenir/relâcher de nouveau, et, suivant la marque de l'ouvre-porte de garage (ou du dispositif équipé d'une fonction de code tournant), répétez cette séquence une troisième fois pour finir la programmation.

La télécommande HomeLink® devrait maintenant commander votre dispositif avec fonction de code tournant. Pour programmer d'autres canaux HomeLink®, commencez par l'étape 2 de la section « Programmation ». Si vous avez des questions ou des commentaires, contactez HomeLink sur leur site Web à l'adresse **www.homelink.com** ou par téléphone au **1 800 355–3515.**

Ouvre-portail et programmation au Canada

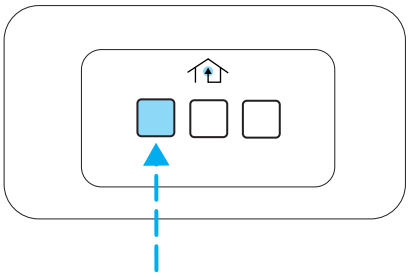

Lors de la programmation, votre télécommande portative peut cesser d'émettre automatiquement un signal, ce qui peut ne pas laisser suffisamment de temps à la télécommande universelle HomeLink® pour le recevoir.

Après avoir suivi les étapes 1 et 2 décrites dans la section *« Programmation »*, remplacez l'étape 3 par la procédure suivante :

Remarque : Lors de la programmation d'un ouvre-porte de garage ou d'un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de « programmation de cycle » pour éviter qu'il surchauffe.

- Continuez de maintenir le bouton HomeLink® enfoncé (consultez l'étape 3 de la section « Programmation ») tout en enfonçant et en relâchant, **toutes les deux secondes** (« cycle »), le bouton sur votre télécommande jusqu'à ce que le signal de fréquence soit accepté par le système HomeLink®. Le témoin rouge se met à clignoter, d'abord lentement, puis rapidement une fois que le système HomeLink® a accepté le signal de fréquence radio.
- Passez à l'étape 4 de la section « Programmation ».

Utilisation de la télécommande universelle HomeLink®

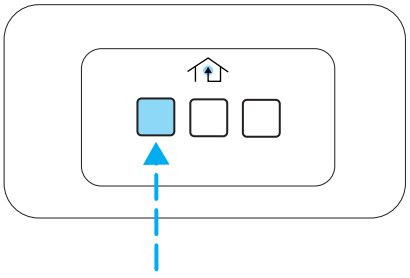

Pour commander un dispositif, appuyez et relâchez le bouton HomeLink® approprié. L'activation du dispositif programmé (ouverture de la porte de garage, de l'ouvre-portail, système d'alarme, verrouillage des portes ou système d'éclairage de la maison ou du bureau, etc.) a lieu. Pour plus de commodité, la télécommande de chaque dispositif peut aussi être utilisée. En cas de problème lors de la programmation, contactez HomeLink® sur leur site Web à l'adresse **www.homelink.com** ou par téléphone au **1 800 355–3515.**

Pour effacer la programmation des boutons HomeLink®

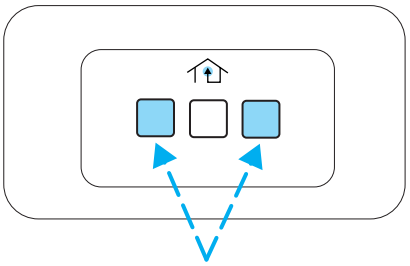

Pour effacer les codes des trois canaux programmés (un canal individuel ne peut pas être effacé) :

- maintenez les deux boutons HomeLink® extérieurs enfoncés jusqu'à ce que le témoin rouge se mette à clignoter après vingt secondes. Relâchez les deux boutons. Ne maintenez pas les boutons enfoncés plus de 30 secondes.

Le système HomeLink® est maintenant en mode d'apprentissage et peut être programmé en commençant par l'étape 2 de la section *« Programmation »*.

Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink®

Pour programmer un dispositif à un bouton HomeLink® déjà programmé, procédez comme suit :

1. Enfoncez et maintenez enfoncé le bouton du canal désiré de la télécommande universelle HomeLink®. **NE** relâchez **PAS** le bouton.

2. Le témoin rouge commence à clignoter après vingt secondes. Sans relâcher le bouton HomeLink®, procédez à l'étape 2 de la section « Programmation ».

Pour toute question ou commentaire, contactez HomeLink® sur leur site Web à l'adresse **www.homelink.com** ou par téléphone au **1 800 355–3515.**

RÉTROVISEUR ANTIÉBLOUISSEMENT À RÉGLAGE AUTOMATIQUE

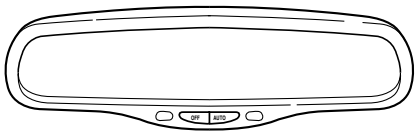

Votre véhicule est équipé d'un rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique. Cette fonction fait passer le rétroviseur du mode normal au mode antiéblouissement lorsque de la lumière intense le frappe. Lorsque le rétroviseur détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière ou de l'avant, il se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement.

Le rétroviseur retourne automatiquement en mode normal lorsque le levier sélecteur est placé en position de marche arrière (R) (lorsque la fonction antiéblouissement est activée). Cela contribue à assurer une bonne visibilité dans le rétroviseur au moment de reculer.

MIROIR DE COURTOISIE ÉCLAIRÉ SUR PARE-SOLEIL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Levez le volet du miroir de courtoisie pour en activer l'éclairage.

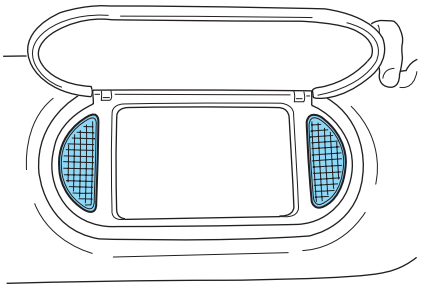

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Pour abaisser et relever les glaces, appuyez sur les interrupteurs à bascule et maintenez-les enfoncés.

- Appuyez sur la partie supérieure de l'interrupteur à bascule pour relever la glace.

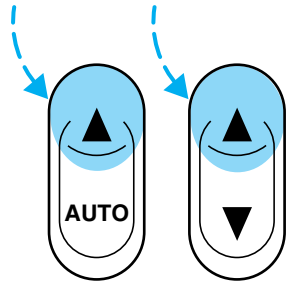

- Appuyez sur la partie inférieure de l'interrupteur à bascule pour abaisser la glace.

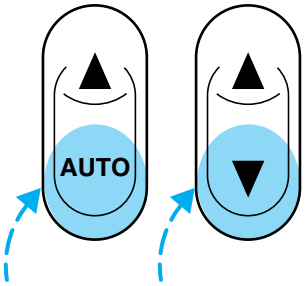

Commande à impulsion

- Appuyez sur la commande AUTO jusqu'au fond et relâchez-la rapidement. La glace du conducteur s'abaisse complètement.

La commande à impulsion peut être désactivée pendant son fonctionnement en appuyant sur la partie supérieure de la commande de lève-glace électrique du conducteur.

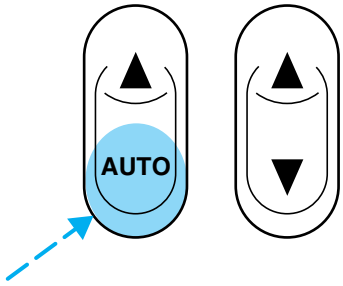

Condamnation des lève-glaces

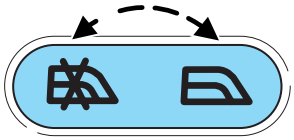

La condamnation des lève-glaces électriques permet au conducteur d'être le seul à pouvoir commander l'ouverture des glaces.

Pour condamner toutes les commandes de lève-glaces, sauf celle du conducteur, appuyez sur le côté gauche de la commande. Appuyez sur le côté droit de la commande pour annuler la condamnation.

Temporisation des accessoires

La fonction de temporisation des accessoires permet d'utiliser les contacteurs de glaces et la chaîne audio pendant dix minutes après avoir coupé le contact ou jusqu'à ce qu'une porte soit ouverte.

SERRURES DE PORTE À COMMANDE MANUELLE

Le bouton de condamnation des portes est situé au-dessus de la poignée intérieure d'ouverture de chacune des portes.

- Pour verrouiller la porte, poussez le bouton vers l'avant.
- Pour déverrouiller la porte, tirez le bouton vers l'arrière.

SERRURES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Appuyez sur cette commande pour déverrouiller toutes les portes.

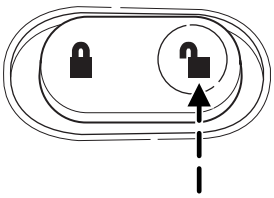

Appuyez sur cette commande pour verrouiller toutes les portes.

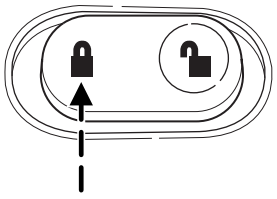

NEUTRALISATION DU VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Si le contacteur de garniture intérieure ne fonctionne pas, consultez la rubrique *Alarme antivol à détection périmétrique* de cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

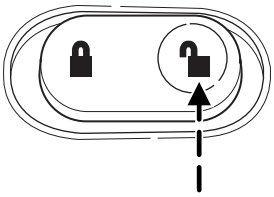

HAYON

Une commande de verrouillage des portes à commande électrique supplémentaire est accessible en ouvrant le hayon. Cette commande est située soit à la partie supérieure du panneau de garnissage latéral gauche, sous la glace arrière, ou au bas de ce même panneau. Appuyez sur cette commande pour verrouiller ou déverrouiller toutes les portes.

SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces serrures sont en fonction, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur. Elles peuvent cependant être ouvertes de l'extérieur lorsqu'elles sont déverrouillées.

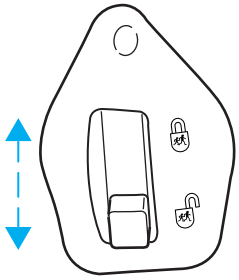

Les verrous du dispositif sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière des portes arrière. Ils doivent être activés séparément. Le fait d'activer le verrou d'une porte n'activera pas automatiquement celui de l'autre.

Déplacez la commande vers le haut pour mettre en fonction le dispositif sécurité enfants. Déplacez-la vers le bas pour mettre le dispositif sécurité enfants hors fonction.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS ÉLECTRIQUES

Pour pouvoir effectuer le réglage des rétroviseurs extérieurs, le commutateur d'allumage doit être en position ACCESSOIRES ou CONTACT.

Pour régler vos rétroviseurs :

1. Tournez la commande vers la droite pour régler le rétroviseur de droite et tournez-la vers la gauche pour régler le rétroviseur de gauche.

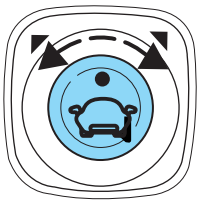

2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.

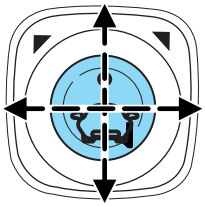

3. Replacez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs à la position choisie.

Rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement)

Les deux rétroviseurs sont chauffés automatiquement pour éliminer la glace ou la buée lorsque le dégivreur de lunette arrière est mis en fonction.

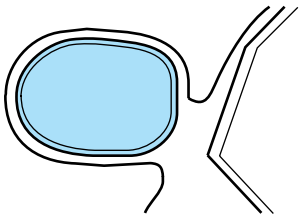

Ne tentez pas d'éliminer la glace avec un grattoir ou encore, de régler le rétroviseur lorsqu'il est immobilisé par la glace. Cela pourrait endommager le verre et les rétroviseurs.

Rétroviseurs repliables

Repliez soigneusement les rétroviseurs latéraux lorsque vous roulez dans un endroit étroit, comme dans un lave-auto automatique.

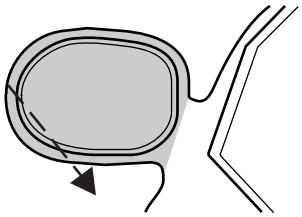

CONSOLE CENTRALE

La console centrale de votre véhicule peut comporter plusieurs options. Ceux-ci comprennent :

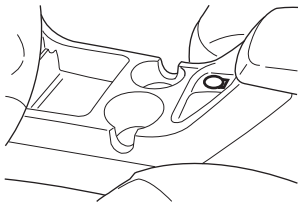

- un compartiment de rangement avec logement pour cassettes et disques compacts;
- une prise de courant auxiliaire;
- des porte-gobelets;
- un compartiment pour boîte de mouchoirs.

Ne placez que des gobelets en matériau souple dans le porte-gobelet. Les objets durs peuvent provoquer des blessures en cas d'accident.

Prise de courant auxiliaire 12V

Les prises de courant sont conçues uniquement pour le branchement d'accessoires. N'y suspendez pas d'accessoires ni de support d'accessoire. L'utilisation inadéquate de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

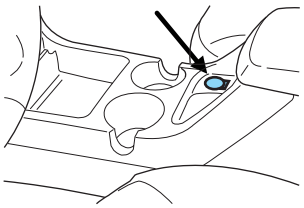

Cette prise de courant est une source auxiliaire d'alimentation pour les accessoires électriques.

Prise de courant auxiliaire arrière (selon l'équipement)

Une seconde prise de courant auxiliaire se trouve sur le côté arrière de la console. Cette prise est accessible à partir des sièges arrière.

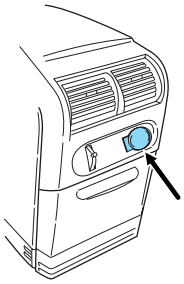

Caractéristiques de la console arrière

La console arrière peut être équipée des éléments suivants :

- bouches d'air;
- des porte-gobelets (automatiquement rabattables);
- prise de courant arrière.

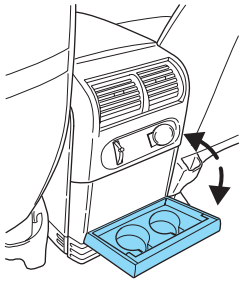

TAPIS DE SOL À FIXATION

Placez le tapis de sol sur le plancher, avec l'œillet sur l'extrémité pointue du goujon de fixation, et tournez-le vers l'avant pour le fixer. Assurez-vous que le tapis de sol n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélérateur et de frein. Pour enlever le tapis de sol, effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse.

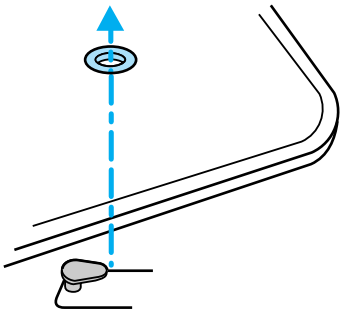

HAYON

L'aire de chargement n'est pas prévue pour le transport de passagers. Le hayon peut être ouvert de l'extérieur du véhicule. Il ne peut pas être ouvert de l'intérieur de l'aire de chargement.

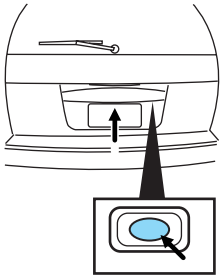

- Pour ouvrir la glace du hayon, appuyez sur la touche de la télécommande ou, si le hayon est déverrouillé, appuyez sur le bouton situé **à droite** sous le bandeau d'éclairage de la plaque d'immatriculation.
- Pour ouvrir le hayon, déverrouillez-le (au moyen des serrures électriques, de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé) et tirez le levier situé **au centre**, sous le bandeau d'éclairage de la plaque d'immatriculation.

Pour verrouiller le hayon et sa glace, servez-vous des serrures électriques ou appuyez sur la commande de verrouillage située sur le côté gauche de l'aire de chargement.

Fermez toujours le hayon et sa glace avant de prendre la route. Sinon, votre véhicule pourrait être endommagé.

Fermez toujours la glace du hayon avant d'ouvrir ce dernier. La glace du hayon et le hayon lui-même ne devraient jamais être ouverts en même temps. Le fait de ne pas respecter cet avertissement pourrait causer des blessures ou des dommages au véhicule.

Assurez-vous que la porte et la glace du hayon sont fermées afin d'éviter que les gaz d'échappement ne pénètrent dans l'habitacle et que les passagers et les bagages ne tombent du véhicule.

COUVRE-BAGAGES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'aire de chargement de votre véhicule peut comporter un couvre-bagages.

Pour installer le cache-bagages, procédez de la façon qui suit.

Poussez les deux extrémités du couvre-bagages dans les encoches (le côté droit d'abord) des panneaux de garnissage, derrière les sièges de la deuxième rangée.

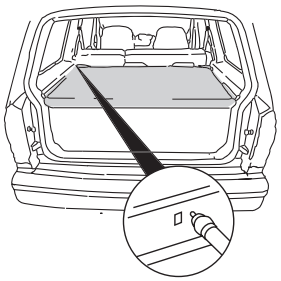

⚠ Pour réduire les risques de blessures, le couvre-bagages doit être installé adéquatement sur les panneaux de garnissage arrière.

⚠ Ne placez jamais d'objets sur le couvre-bagages, car ils pourraient gêner la visibilité du conducteur ou risquer de heurter un occupant en cas d'arrêt brutal du véhicule ou de collision.

⚠ Le couvre-bagages peut provoquer des blessures en cas d'arrêt brutal ou de collision s'il n'est pas fermement fixé en place.

Casier de rangement

Le casier de rangement consiste en plusieurs compartiments situés dans le plancher de l'aire de chargement arrière.

Rangement sur véhicule à sept places

1. Pour ouvrir, soulevez la poignée de déverrouillage et le cache.

2. Pour fermer, abaissez le cache, soulevez la poignée de déverrouillage et appuyez sur le cache.

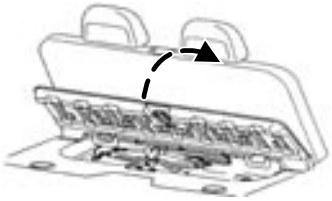

Rangement sur véhicule à cinq places

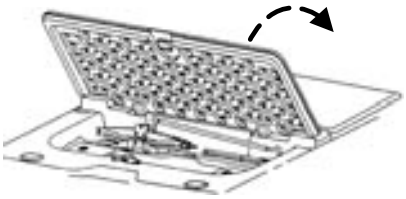

Lorsque le cache est ouvert, il reste en position ouverte. Le cache peut être détaché du véhicule et être utilisé comme protège-genoux (côté tapis vers le haut) lors du changement de roue.

1. Pour ouvrir, soulevez la poignée de déverrouillage et le cache.

2. Pour fermer, abaissez le cache, soulevez la poignée de déverrouillage et appuyez sur le cache.

SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règlements de la FCC des États-Unis et aux normes RS-210 d'Industrie Canada. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) il doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut annuler l'autorisation de l'utiliser.

Le système d'entrée sans clé à télécommande vous permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portes et le hayon, et d'ouvrir la glace du hayon sans avoir recours à une clé.

La fonction de verrouillage et de déverrouillage de l'entrée sans clé à télécommande fonctionne dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Les fonctions de glace du hayon de la télécommande fonctionnent tant que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h). La fonction de détresse fonctionne lorsque la clé de contact se trouve en position Arrêt ou Accessoires.

En cas d'anomalie du système d'entrée sans clé de votre véhicule, assurez-vous d'apporter **TOUTES** les télécommandes chez votre concessionnaire pour que le problème puisse y être diagnostiqué.

Déverrouillage des portes et du hayon

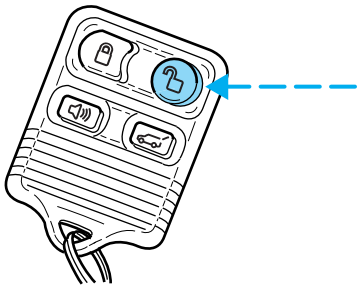

Appuyez sur cette touche pour déverrouiller la porte du conducteur. L'éclairage intérieur s'allume lorsque le contact est coupé.

Appuyez une seconde fois sur la touche dans les trois secondes qui suivent pour déverrouiller toutes les portes et le hayon.

Verrouillage des portes et du hayon

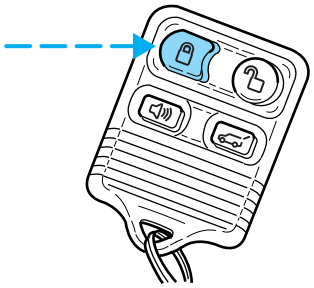

Appuyez sur cette touche pour verrouiller toutes les portes et le hayon. Les portes et le hayon sont alors verrouillés et les feux clignotent une fois si toutes les portes, le hayon et la glace de hayon sont fermés (incluant le capot pour les véhicules équipés de l'alarme antivol à détection périmétrique). Si un de ces éléments est ouvert, les feux ne clignoteront pas.

Appuyez de nouveau sur cette touche dans les trois secondes qui suivent pour confirmer le verrouillage des portes. Les portes se verrouillent de nouveau, les feux clignotent une fois et l'avertisseur sonore retentit brièvement.

Si l'une des portes ou le hayon n'est pas bien fermé, l'avertisseur sonore retentit rapidement deux fois pour vous rappeler de tout bien fermer.

Ouverture de la glace du hayon

Pour déverrouiller la glace du hayon, appuyez sur cette touche.

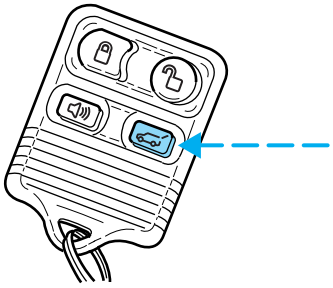

Déclenchement de l'alarme de détresse

Appuyez sur cette touche pour déclencher l'alarme.

L'alarme de détresse déclenche le cycle de l'avertisseur sonore et du clignotement des feux de détresse. Elle allume également l'éclairage intérieur.

Pour désactiver l'alarme, appuyez de nouveau sur la touche ou placez le commutateur d'allumage en position Contact ou Accessoires.

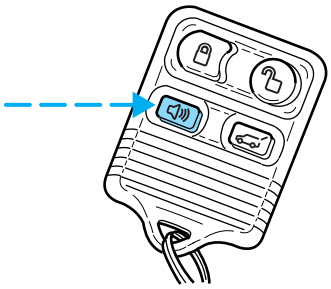

Siège à réglage mémorisé (selon l'équipement)

La télécommande d'entrée sans clé permet également de commander le siège à réglage mémorisé.

Appuyez sur la touche une fois pour déverrouiller la porte côté conducteur. Appuyez sur la touche pour déplacer automatiquement le siège à la position mémorisée désirée (la position du siège correspond à la télécommande utilisée).

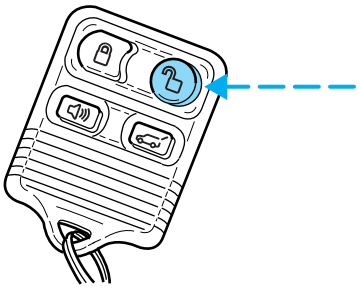

Mise en fonction du réglage de siège mémorisé

Pour activer cette fonction, procédez comme suit :

1. Placez le siège à la position souhaitée.
2. Appuyez sur la touche SET sur le panneau de la porte du conducteur.
3. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez sur l'une des touches de la télécommande, puis appuyez sur la touche 1 ou 2 sur le panneau de la porte du conducteur pour mémoriser ce réglage.
4. Répétez au besoin ces opérations pour une autre télécommande.

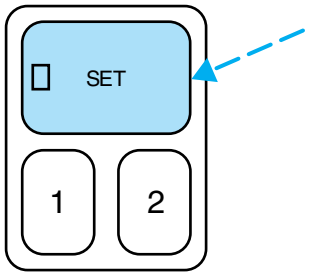

Désactivation du réglage de siège mémorisé

Pour désactiver cette fonction, procédez comme suit :

1. Appuyez sur la touche SET située sur le panneau de la porte du conducteur.
2. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez sur une touche de la télécommande que vous désirez désactiver, puis appuyez sur la touche SET du panneau de la porte côté conducteur.
3. Répétez au besoin ces opérations pour une autre télécommande.

Remplacement de la pile

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de trois volts ou une pile équivalente. La portée normale de la télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). Une réduction de portée de la télécommande peut être occasionnée par les facteurs suivants :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité de pylônes radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;
- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

Procédez comme suit pour remplacer la pile :

1. Engagez une pièce de monnaie mince entre les deux moitiés du boîtier près de l'anneau porte-clés. NE DÉMONTEZ PAS LA PARTIE AVANT DE LA TÉLÉCOMMANDE.

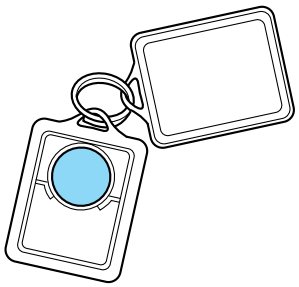

2. Placez le côté positif (+) de la nouvelle pile dans la même direction. Basez-vous sur le schéma à l'intérieur de la télécommande.

3. Refermez le boîtier.

Le remplacement des piles n'efface **pas** la programmation de la télécommande de votre véhicule. Après avoir changé les piles, la télécommande devrait fonctionner normalement.

Remplacement des télécommandes perdues

Si vous avez perdu une des télécommandes de votre véhicule et que vous désirez effacer sa programmation, ou si vous achetez des télécommandes supplémentaires et que vous désirez les faire programmer, procédez comme suit :

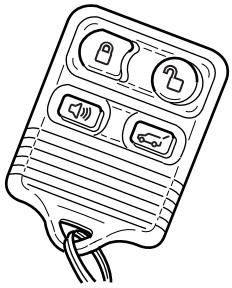

- apportez **toutes** vos télécommandes chez votre concessionnaire pour qu'il les reprogramme; ou
- programmez-les vous-même.

Programmation des télécommandes

Il est nécessaire que vous ayez en main **toutes** vos télécommandes (jusqu'à quatre télécommandes anciennes et neuves peuvent être programmées) avant d'effectuer les opérations suivantes.

Pour programmer vous-même les télécommandes, procédez comme suit :

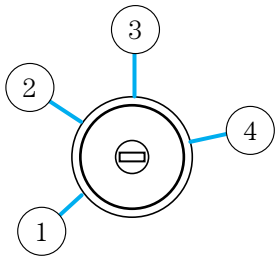

- introduisez la clé dans le commutateur d'allumage, tournez-la de la position Antivol (1) à la position Contact (3) et faites-la alterner rapidement (dans les dix secondes qui suivent) huit fois de suite entre ces deux positions en terminant à la position Contact (3). Les portes se verrouillent et se déverrouillent alors pour confirmer le passage en mode de programmation;
- dans les vingt secondes qui suivent, programmez une télécommande en appuyant sur n'importe laquelle de ses touches. Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer que la télécommande a été programmée. (Si la touche n'est enfoncée qu'après vingt secondes, le mode de programmation est désactivé et la procédure doit être répétée);
- répétez les opérations précédentes pour programmer vos autres télécommandes. Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer que chaque télécommande a été programmée;
- une fois la programmation des télécommandes terminée, mettez le commutateur d'allumage à la position ANTIVOL (1) ou attendez vingt secondes. Les portes se verrouillent et se déverrouillent une dernière fois pour confirmer que la programmation des télécommandes a été réussie.

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur s'allume lorsque le système d'entrée sans clé est utilisé pour déverrouiller les portes.

Cet éclairage s'éteint automatiquement après 25 secondes ou lorsque le contact est établi à l'allumage ou que le commutateur d'allumage est placé en position ACCESSOIRES. Pour que l'éclairage à l'entrée puisse fonctionner, le commutateur du plafonnier (selon l'équipement) **ne doit pas** être réglé à la position OFF (hors fonction).

L'éclairage intérieur ne s'éteint pas si :

- il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage; ou
- l'une des portes est ouverte.

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage intérieur dix minutes après la coupure du contact.

SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À CLAVIER (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système d'entrée sans clé à clavier vous permet :

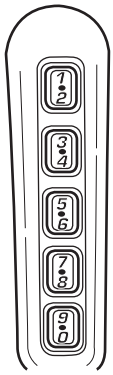

- de verrouiller ou de déverrouiller les portes et le hayon sans vous servir de la clé;
- d'ouvrir la glace du hayon;
- de mettre en et hors fonction le verrouillage automatique;
- de mettre en veille et de désamorcer le système d'alarme périmétrique (selon l'équipement).

Consultez également les rubriques *Système d'entrée sans clé à télécommande* et *Alarme antivol à détection périmétrique* du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Un code de cinq chiffres établi en usine active le système d'entrée sans clé de votre véhicule. Vous pouvez également programmer votre code personnel d'ouverture à cinq chiffres.

Le code établi à l'usine se trouve :

- inscrit sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants;
- collé au module de l'ordinateur; ou
- chez votre concessionnaire.

Lors de l'utilisation du clavier d'entrée sans clé, appuyez au centre de chaque touche pour établir un bon contact.

Programmation d'un code personnalisé

1. Entrez le code établi à l'usine (le clavier s'allume lorsque vous appuyez sur les touches).

2. Appuyez sur la touche 1-2 dans les cinq secondes suivant l'étape 1.

3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Ne laissez pas s'écouler plus de cinq secondes entre chaque saisie d'un chiffre.

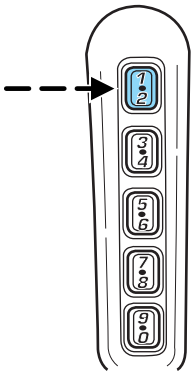

Ne choisissez pas de codes comportant trois chiffres identiques ou consécutifs. Les voleurs peuvent facilement deviner ce genre de code.

Votre code personnalisé ne remplace pas le code permanent qui vous a été fourni par votre concessionnaire. Vous pouvez déverrouiller les portes de votre véhicule avec l'un ou l'autre code. Si vous programmez un nouveau code personnalisé, l'ancien code personnalisé sera effacé.

Pour quitter le mode de programmation, appuyez simultanément sur les touches 7-8 et 9-0 ou laissez plus de cinq secondes s'écouler sans appuyer sur aucune touche; le code d'entrée à cinq chiffres sera alors programmé.

Pour effacer votre code personnalisé, procédez comme suit :

Pour effacer le code personnalisé

1. Entrez le code établi à l'usine.

2. Appuyez sur la touche 1-2 moins de cinq secondes après l'étape 1 et relâchez-la.

3. Appuyez sur la touche 1-2 et maintenez-la enfoncée pendant deux secondes pour effacer le code personnalisé, moins de cinq secondes après l'étape 2.

Le système ne reconnaîtra maintenant que le code programmé à l'usine.

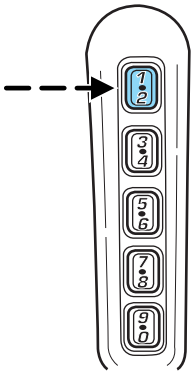

Fonction antibalayage

Le système ignorera les entrées de clavier pendant une minute après 35 tentatives consécutives d'entrée d'un code non valide. Cette fonction est conçue pour éviter les entrées non autorisées.

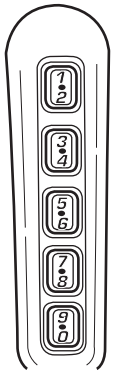

La lampe du clavier clignote durant le fonctionnement de l'antibalayage.

La fonction antibalayage est désactivée :

- après 60 secondes d'inactivité du clavier;
- lorsque la touche de déverrouillage de la télécommande a été enfoncée;
- lorsque l'allumage est tourné à la position Contact;
- lorsqu'une clé est tournée à la position de déverrouillage sur la porte du conducteur (si le véhicule est équipé de l'alarme antivol à détection périmétrique).

Déverrouillage des portes et du hayon ou de sa glace avec le système d'entrée sans clé

Il faut d'abord déverrouiller la porte du conducteur avant de pouvoir déverrouiller une autre porte. Si vous hésitez plus de cinq secondes entre

chaque touche, l'opération doit être reprise depuis le début. Le module est également inopérant si l'éclairage du clavier s'est éteint. Si le dispositif d'entrée sans clé ne fonctionne pas, utilisez la clé ou l'émetteur de télécommande.

1. Pour déverrouiller la porte du conducteur, composez un des deux codes. La porte se déverrouille lorsque vous appuyez sur la dernière touche du code.

2. Pour déverrouiller les autres portes et le hayon, appuyez sur la touche 3-4 dans les cinq secondes après avoir déverrouillé la porte du conducteur.

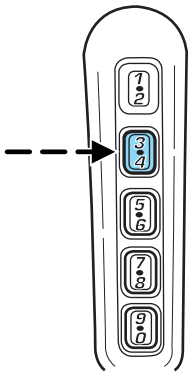

3. Pour déverrouiller la glace du hayon, composez le code d'usine à cinq chiffres et appuyez sur la touche 5-6 dans les cinq secondes qui suivent.

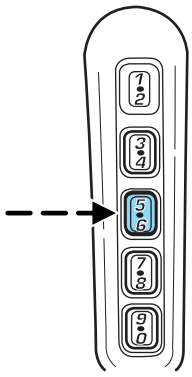

Pour verrouiller les portes et le hayon, appuyez simultanément sur les touches 7-8 et 9-0. Ce verrouillage ne peut être effectué que lorsque la porte du conducteur est fermée.

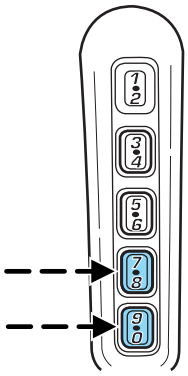

Verrouillage automatique

Cette fonction verrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le moteur tourne; et
- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule.

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

- une porte, le hayon ou la glace du hayon sont ouverts puis fermés pendant que le moteur tourne, que la pédale de frein est relâchée, et que
- vous commencez à conduire.

Mise en fonction et désactivation de la fonction de verrouillage automatique

Il existe trois méthodes pour mettre en fonction et désactiver cette fonction. La première consiste à faire activer cette fonction par votre concessionnaire, la deuxième, à suivre une séquence de déverrouillage et de verrouillage des serrures électriques, et la troisième, à se servir du clavier d'entrée sans clé.

Avant d'effectuer les opérations de mise en fonction et de désactivation, veillez à ce que l'alarme antivol soit désamorcée, le contact coupé et que toutes les portes, le hayon et la glace du hayon soient fermés.

Méthode de fréquence de verrouillage et de déverrouillage à commande électrique

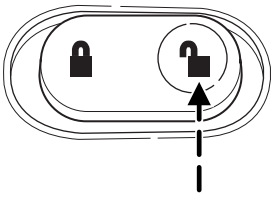

Il faut compléter les étapes 1 à 5 en moins de 30 secondes, sinon il vous faudra répéter l'opération. Si la procédure doit être reprise depuis le début, attendez 30 secondes avant de recommencer.

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position Contact.

2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.

3. Ramenez le commutateur d'allumage à la position Arrêt.

4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.

5. Remettez le commutateur d'allumage à la position Contact. L'avertisseur retentit brièvement.

6. Appuyez sur la commande de déverrouillage puis sur la commande de verrouillage. L'avertisseur sonore retentira une fois si vous avez désactivé la fonction de verrouillage automatique, ou deux fois (un coup d'avertisseur court et un coup long) si vous l'avez activée.

7. Coupez le contact. L'avertisseur sonore retentira une seule fois pour indiquer que la procédure est terminée.

Méthode à l'aide du clavier de l'entrée sans clé

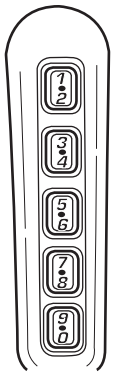

1. Composez le code d'entrée sans clé à cinq chiffres.
2. Appuyez sur la touche 7-8 et maintenez-la enfoncée.
3. Appuyez brièvement sur la touche 3-4.
4. Relâchez la touche 7-8.

Un **bref coup d'avertisseur sonore** vous avertit que le verrouillage automatique est désactivé, alors qu'un bref coup d'avertisseur sonore suivi par un coup plus long vous avertit qu'il est mis en fonction.

Déverrouillage intelligent

Cette fonction permet d'empêcher le verrouillage de la porte du conducteur lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage. Cette fonction entraîne uniquement le déverrouillage de la porte du conducteur lorsque la clé de contact se trouve dans le commutateur d'allumage, que la porte du conducteur est ouverte et que toutes les autres portes ont été verrouillées au moyen du contacteur du panneau de garnissage intérieur. Si ces conditions sont présentes, toutes les portes du véhicule se verrouillent et la porte du conducteur se déverrouille après 1 seconde.

ALARME ANTIVOL À DÉTECTION PÉRIMÉTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système d'alarme antivol à détection périmétrique protège votre véhicule contre les effractions.

En cas d'anomalie de l'alarme antivol à détection périmétrique, apportez **TOUTES vos télécommandes** chez votre concessionnaire pour qu'on puisse y effectuer un diagnostic.

Neutralisation du verrouillage/déverrouillage des portes à commande électrique

Cette fonction protège votre véhicule contre les effractions.

Cette fonction désactive les serrures de portes à commande électrique et les contacteurs de commande de verrouillage électrique du hayon si toutes les portes sont fermées et que l'alarme antivol à détection périmétrique est mise en veille.

Une fois que les serrures sont désactivées, elles ne s'activent de nouveau que lorsque l'alarme antivol à détection périmétrique est désamorcée ou qu'une porte, le hayon, la glace de hayon ou le capot sont ouverts.

Activation/désactivation de la neutralisation du verrouillage/déverrouillage des portes à commande électrique

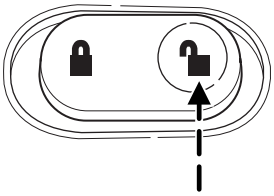

1. Vérifiez que l'alarme n'est pas mise en veille, que le contact est coupé et que toutes les portes et les glaces sont fermées.

2. Établissez le contact à l'allumage, puis appuyez trois fois sur la touche de déverrouillage.

3. Coupez le contact, puis appuyez trois fois sur la touche de déverrouillage.

4. Établissez le contact; l'avertisseur sonore retentira brièvement une fois pour confirmer l'entrée du mode de programmation.

5. Appuyez sur la touche de déverrouillage, puis sur la touche de verrouillage. L'avertisseur sonore retentit une fois brièvement pour indiquer que la fonction de verrouillage automatique a été mise hors fonction, ou deux fois pour indiquer que la fonction est activée.

6. Pour quitter le mode de programmation, coupez le contact. L'avertisseur sonore retentira brièvement si le statut a été modifié.

Pour activer l'alarme antivol

Lorsqu'il est mis en veille, ce système protège votre véhicule contre les effractions. Si tel est le cas, le système fait clignoter les phares ou les feux de position et déclenche l'avertisseur sonore.

Pour mettre l'alarme antivol en veille, retirez d'abord la clé du commutateur d'allumage. Utilisez ensuite une des méthodes suivantes :

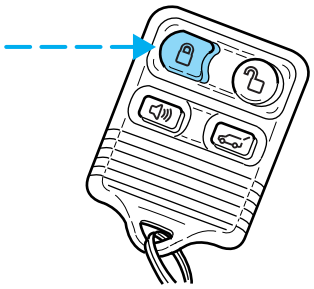

- ouvrez une des portes, le hayon ou sa glace et appuyez sur la commande de verrouillage électrique de porte pour verrouiller les portes;
- appuyez sur la commande de verrouillage de la télécommande (que les portes soient ouvertes ou fermées).

Lorsque vous appuyez à deux reprises, dans un délai de trois secondes, sur la touche de verrouillage de votre télécommande, l'avertisseur sonore retentit une fois pour vous indiquer que toutes les portes, le capot, le hayon et la glace du hayon sont fermés. Si une des portes, le capot, le hayon ou sa glace ne sont pas fermés, l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois pour vous en avertir.

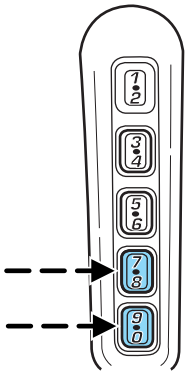

- Appuyez simultanément sur les touches 7-8 et 9-0 du clavier d'entrée sans clé pour verrouiller les portes (la porte du conducteur doit être fermée).

Le système se MET EN VEILLE 20 secondes après avoir effectué l'une des actions mentionnées précédemment.

Chaque porte, le capot, le hayon et la glace du hayon sont protégés individuellement, et doivent être tous préalablement fermés 20 secondes avant que le système ne se mette en veille.

Lorsque toutes les portes, le capot, le hayon et la glace du hayon sont fermés, les feux de stationnement clignotent une fois pour indiquer le verrouillage du véhicule et marquer le début du décompte de 20 secondes.

Pour désamorcer l'alarme antivol

Vous pouvez désamorcer l'alarme antivol en procédant comme suit :

- déverrouillez les portes à l'aide de votre télécommande d'entrée sans clé;

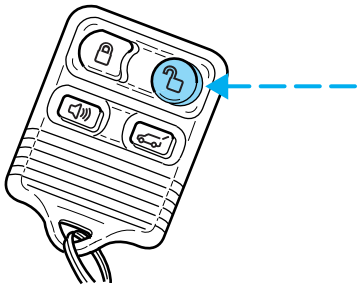

- déverrouillez les portes à l'aide du clavier d'entrée sans clé;

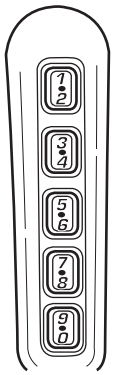

- déverrouillez la porte du conducteur à l'aide de la clé. Tournez la clé à fond (vers l'avant du véhicule) pour être sûr que l'alarme est bien désamorcée;
- établissez le contact à l'allumage;

- appuyez sur la touche de détresse de la télécommande. Cela éteindra seulement l'avertisseur sonore et les feux de stationnement lorsque l'alarme est déclenchée. Le système d'alarme demeurera mis en veille;

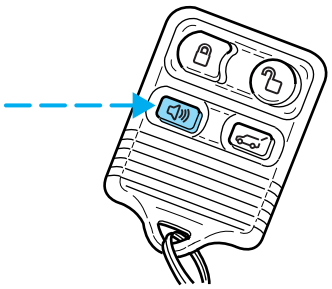

- appuyez sur la touche de commande de la glace du hayon de la télécommande. L'alarme du hayon et de sa glace est maintenant désamorcée, mais elle reste mise en veille aux portes et au capot. Pour désamorcer l'alarme sur les portes et le capot, appuyez sur la commande de la serrure électrique du hayon.

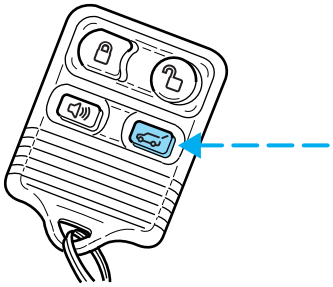

Le fait d'appuyer sur le contacteur de déverrouillage du panneau de garnissage de porte dans un délai de 20 secondes désamorcera le système d'alarme du véhicule.

Déclenchement de l'alarme antivol

Le systéme mis en veille se déclenchera dans les cas suivants :

- une porte, le hayon, la glace de hayon ou le capot sont ouverts sans l'aide de la clé, du clavier ou de la télécommande d'entrée sans clé.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK™

Le système antidémarrage SecuriLock™ est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Ce système est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une **clé à puce** programmée pour votre véhicule.

Le système antidémarrage SecuriLock™ n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

TÉMOIN DE L'ALARME ANTIVOL

Le témoin antivol est situé sur le dessus de la planche de bord.

- Lorsque le contact est coupé, le témoin clignote à intervalles de deux secondes pour indiquer que le système SecuriLock™ fonctionne comme dispositif antivol.
- Lorsque le contact est établi à l'allumage, le témoin s'allume pendant trois secondes pour indiquer que le système fonctionne normalement.

En cas de problème du système SecuriLock™, le témoin clignote rapidement ou s'allume continuellement lorsque le contact est établi à l'allumage. Si tel est le cas, faites réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Mise en veille automatique

Le système antidémarrage du véhicule est mis en veille environ 15 secondes après que le commutateur d'allumage a été tourné à la position 2 (Accessoires). Lorsque le système antidémarrage est mis en veille, le témoin antivol sur la planche de bord clignote toutes les deux secondes.

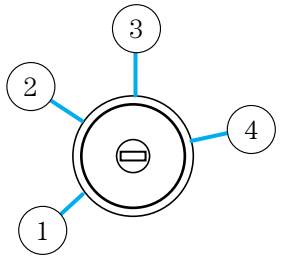

Neutralisation automatique

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position CONTACT (3) avec une **clé à puce**, le système antidémarrage est désamorcé. Le témoin antivol s'allume pendant trois secondes puis s'éteint. S'il reste allumé plus longtemps ou clignote rapidement, faites vérifier le système par votre concessionnaire ou par un technicien qualifié.

Clés à puce

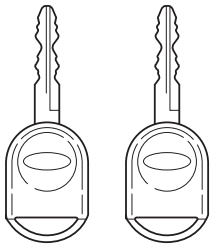

Votre véhicule vous a été livré avec **deux clés à puce**. Seule une **clé à puce** démarrera votre véhicule. Vous pouvez acheter des clés à puce supplémentaires chez votre concessionnaire. Ces clés peuvent être programmées par votre concessionnaire ou vous pouvez les programmer vous-même; consultez la rubrique *Programmation de clés supplémentaires*.

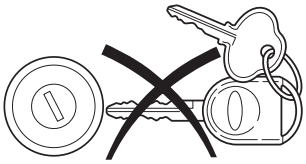

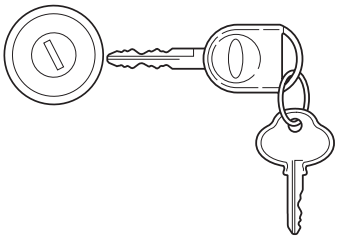

Les gros objets métalliques, les dispositifs électroniques utilisés pour l'achat de carburant ou une autre clé accrochés au même porte-clés que celui où se trouve la **clé à puce** peuvent entraîner des difficultés de démarrage. Le cas échéant, vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la **clé à puce** lors du démarrage du moteur. Bien que ces objets et dispositifs ne puissent pas endommager la **clé à puce**, ils peuvent entraîner une condition momentanée de « DÉMARRAGE NON AUTORISÉ » s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage du moteur. Dans un tel cas, coupez le contact et remettez le moteur en marche, en prenant soin de tenir éloigné de la clé d'allumage tout autre objet accroché au porte-clés. Assurez-vous que la **clé à puce** que vous utilisez est un modèle approuvé par Ford.

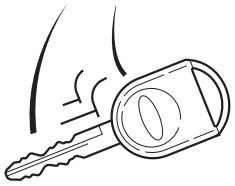

En cas de perte ou de vol des clés à puce de votre véhicule, procédez comme suit :

- mettez le moteur en marche à l'aide de votre clé de rechange; ou
- faites remorquer votre véhicule chez votre concessionnaire. Les codes de clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et les clés à puce devront être reprogrammées.

Le remplacement des clés à puce étant très onéreux, il est recommandé de garder une clé à puce supplémentaire dans un endroit sûr pour l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés.

La bonne **clé à puce** doit être utilisée pour votre véhicule. L'utilisation d'une **clé à puce** inadéquate peut entraîner une condition de « DÉMARRAGE NON AUTORISÉ ».

Une clé non programmée introduite dans le commutateur d'allumage pour mettre le moteur en marche entraînera une condition de « DÉMARRAGE NON AUTORISÉ ».

Programmation de clés supplémentaires

Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés pour correspondre au système antidémarrage de votre véhicule. Seules des clés SecuriLock™ peuvent être utilisées. Pour pouvoir effectuer toutes les opérations au moment voulu lors de la programmation d'une nouvelle **clé à puce,** vous devez avoir en main deux **clés à puce** programmées antérieurement et fonctionnelles, ainsi que la ou les clés qui doivent être programmées.

Si vous n'en avez pas deux à votre disposition, vous devez vous rendre avec votre véhicule chez votre concessionnaire pour la programmation des nouvelles clés.

Veuillez lire la description complète de la marche à suivre avant de commencer.

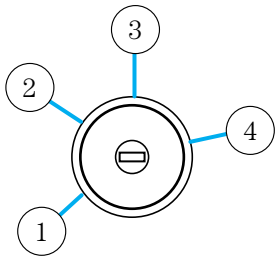

1. Insérez la première **clé à puce** programmée antérieurement dans le commutateur d'allumage et tournez-la de la position Accessoires (2) à la position Contact (3) (en l'y maintenant pendant au moins une seconde).

2. Tournez la clé à la position Antivol (1) et retirez la première **clé à puce** du commutateur d'allumage.

3. Après avoir tourné la clé à la position Accessoires (2), dans les dix secondes qui suivent, insérez la seconde **clé à puce** programmée antérieurement dans le commutateur d'allumage et tournez-la de la position Accessoires (2) à la position Contact (3) (en l'y maintenant pendant au moins une seconde, mais pas plus de dix secondes).

4. Tournez la clé à la position Antivol (1) et retirez la seconde **clé à puce** du commutateur d'allumage.

5. Après avoir tourné la clé à la position Accessoires (2), dans les vingt secondes qui suivent, insérez la nouvelle clé non programmée dans le commutateur d'allumage et tournez-la de la position Accessoires (2) à la position Contact (3) (en l'y maintenant pendant au moins une seconde). Cette étape programmera votre nouvelle clé SecuriLock™.

6. Si vous désirez programmer des clés SecuriLock™ supplémentaires, répétez cette démarche à partir de l'étape 1.

Si la programmation a réussi, la nouvelle clé à puce fera démarrer le moteur de votre véhicule et le témoin d'alarme antivol du tableau de bord s'allumera pendant trois secondes puis s'éteindra.

Si la programmation n'a pas réussi, la nouvelle clé à puce ne mettra pas le moteur du véhicule en marche et le témoin antivol clignotera; vous pourrez alors répéter les étapes 1 à 6. En cas de nouvel échec, adressez-vous à votre concessionnaire pour la programmation de clés supplémentaires.

SIÈGES

Appuis-tête réglables de sièges avant (selon l'équipement)

Les sièges avant de votre véhicule sont munis d'appuis-tête à réglage vertical. Les appuis-tête contribuent à protéger la tête et la nuque en cas de collision arrière. Pour régler correctement l'appui-tête, relevez-le pour le placer directement derrière votre tête ou aussi près que possible de cette position. Consultez les indications suivantes pour abaisser ou relever les appuis-tête.

Les appuis-tête peuvent être relevés ou abaissés.

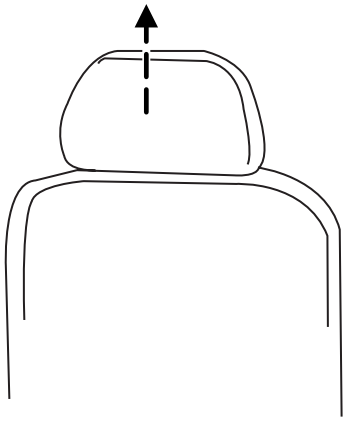

Appuyez sur le bouton pour descendre l'appui-tête.

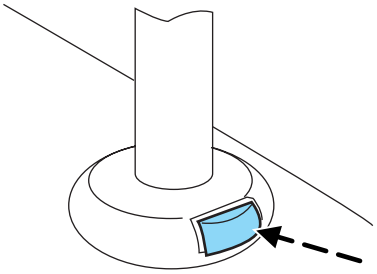

Réglage des sièges avant à commande manuelle

Ne réglez jamais le siège du conducteur ou son dossier quand le véhicule est en marche.

Évitez d'empiler des bagages ou d'autres objets à une hauteur supérieure à celle du dossier des sièges, pour éviter les risques de blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque.

Lorsque vous conduisez ou prenez place dans un véhicule, assurez-vous que le dossier du siège est bien en position verticale, et la sangle sous-abdominale bien serrée et aussi basse que possible autour des hanches.

L'inclinaison du dossier du siège peut réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision.

Levez la manette pour avancer ou reculer le siège.

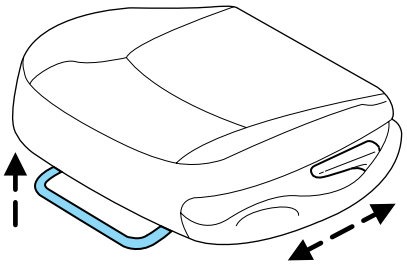

Tirez le levier vers le haut pour ajuster le dossier.

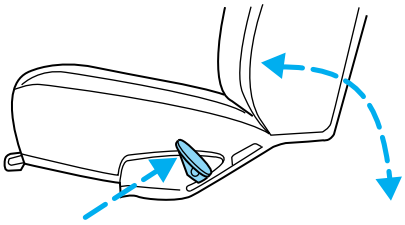

Ajustement du siège avant à réglage électrique (selon l'équipement)

Ne réglez jamais le siège du conducteur ou son dossier quand le véhicule est en marche.

Pour éviter les blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque, n'empilez pas de bagages ou autres objets à une hauteur supérieure à celle du dossier des sièges.

Lorsque vous conduisez ou prenez place dans un véhicule, assurez-vous que le dossier du siège est bien en position verticale, et la sangle sous-abdominale bien serrée et aussi basse que possible autour des hanches.

Un passager assis dans un siège dont le dossier est incliné pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.

La commande est située sur le côté extérieur du coussin de siège.

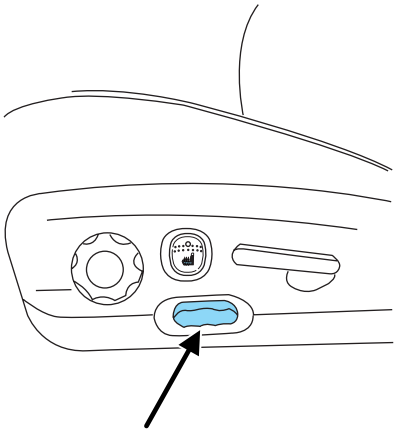

Appuyez sur la partie avant pour relever ou abaisser l'avant du coussin du siège.

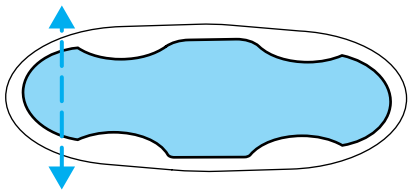

Appuyez sur la partie arrière pour relever ou abaisser l'arrière du coussin du siège.

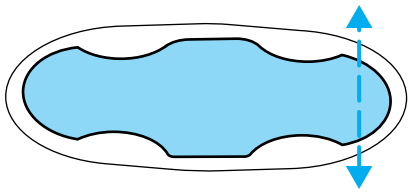

Appuyez sur cette commande pour déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.

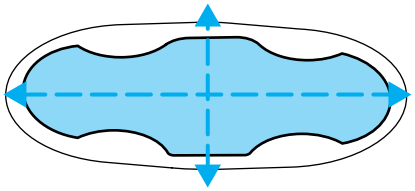

Siège à réglage mémorisé et fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie (selon l'équipement)

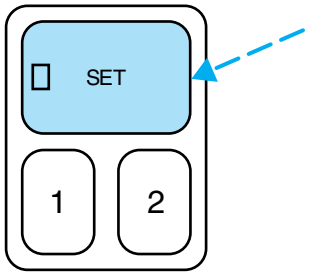

Cette option permet de programmer le rappel automatique de trois positions du siège du conducteur.

La commande du siège à réglage mémorisé est située sur la porte conducteur.

- Pour mettre la première position en mémoire, déplacez le siège à la position voulue à l'aide de ses commandes. Appuyez sur la touche SET. Le témoin de la touche SET s'allume brièvement. Lorsque ce témoin s'allume, appuyez sur la touche 1.
- Mettez la deuxième position en mémoire en effectuant les mêmes opérations avec la touche 2.
- Mettez la troisième position en mémoire en effectuant les mêmes opérations, mais en appuyant simultanément sur les touches 1 et 2.

Une position de siège ne peut être réglée ou rappelée que lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement ou au point mort. La position du siège peut être mise en mémoire à n'importe quel moment.

Le réglage de la position du siège est également rappelé lorsque vous appuyez sur la touche de déverrouillage de votre télécommande d'entrée sans clé.

Pour incorporer les réglages mémorisés à la télécommande d'entrée sans clé, consultez la rubrique *Télécommande d'entrée sans clé* du chapitre *Commandes et équipements*.

La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie déplace le siège du conducteur vers l'arrière automatiquement (si l'espace est disponible) lorsque la clé est retirée du commutateur d'allumage. Elle remet automatiquement le siège à sa position initiale lorsque la clé est insérée dans le commutateur d'allumage.

Utilisation du support lombaire à réglage manuel

Tournez la molette du support lombaire vers l'avant du véhicule pour faire avancer le support lombaire et obtenir un soutien plus ferme.

Tournez la molette du support lombaire vers l'arrière du véhicule pour faire reculer le support lombaire et obtenir un soutien moins ferme.

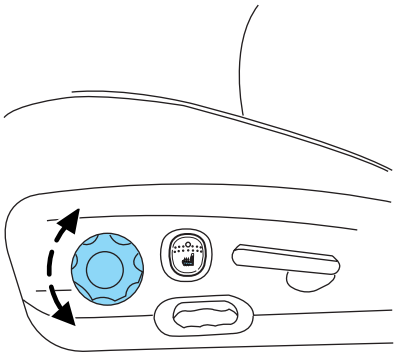

Sièges chauffants (selon l'équipement)

Pour mettre en fonction les sièges chauffants :

- appuyez sur la commande située sur le siège pour mettre le chauffage du siège en fonction;
- appuyez de nouveau pour mettre le chauffage du siège hors fonction.

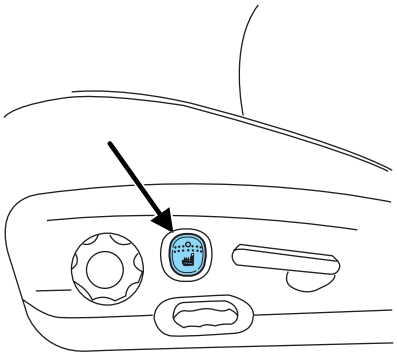

Lorsque le chauffage du siège est mis en fonction, le témoin de siège chauffant situé sur le bloc de la régulation automatique électronique de température à deux zones s'allume.

SIÈGES ARRIÈRE

Appuis-tête réglables

Les sièges de votre véhicule peuvent être équipés d'appuis-tête à réglage vertical. Les appuis-tête contribuent à protéger la tête et la nuque en cas de collision arrière. Pour régler convenablement l'appui-tête, relevez-le pour le placer aussi près que possible derrière la tête. Consultez les indications suivantes pour abaisser ou relever les appuis-tête.

Appuyez ou tirez sur les appuis-tête pour les mettre à la position voulue.

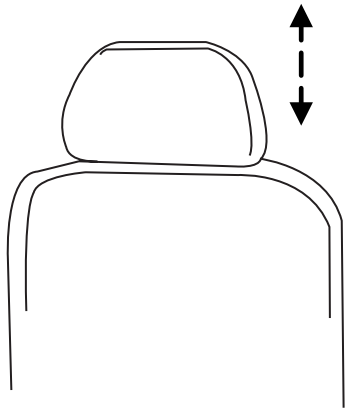

Pour replier les sièges 60/40 de la banquette arrière (selon l'équipement)

Si la banquette arrière est pourvue d'appuis-tête réglables, abaissez-les à fond avant de replier la banquette.

1. Abaissez le levier de déblocage inférieur pour désengager le dossier du siège.

2. Rabattez le dossier jusqu'à la position horizontale.

3. Appuyez sur la partie supérieure du dossier jusqu'à ce que vous entendiez un clic. La banquette est alors bloquée en position horizontale.

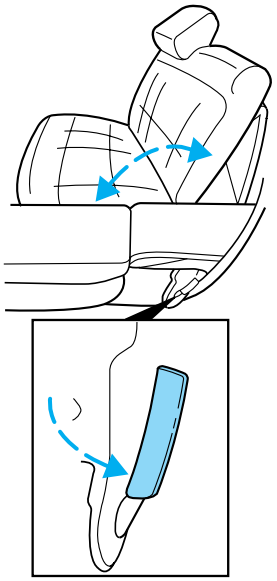

Pour remettre la banquette en position verticale, procédez comme suit.

- Poussez vers le bas la partie supérieure du dossier et maintenez-la dans cette position.
- Tirez le levier de déblocage vers le haut pour désengager la banquette.
- Ramenez le dossier en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Un déclic se produit lorsqu'il est bien bloqué.

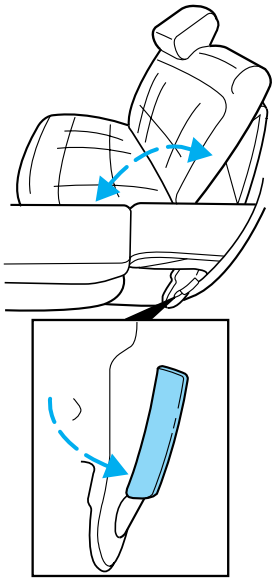

Pour replier les sièges 40/20/40 de la banquette arrière

Avant de replier les sièges, assurez-vous que l'appui-tête est abaissé et qu'il n'y a aucun objet, comme des livres, des sacs à main ou des porte-documents sur le plancher devant les sièges de la deuxième rangée.

Avancez le siège du passager avant pour que l'appui-tête du siège de la deuxième rangée ne touche pas le siège avant.

Pour plus de détails, consultez l'étiquette située sur la partie inférieure de l'ouverture.

1. Repérez la commande située sur le côté porte du coussin de siège.
2. Abaissez la poignée et poussez le dossier du siège vers l'avant du véhicule.
3. Appuyez sur la partie supérieure du dossier jusqu'à ce que vous entendiez un clic.

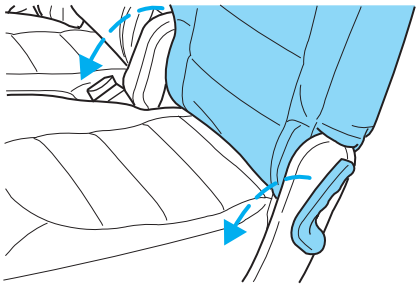

Pour remettre la banquette en position verticale, procédez comme suit :

1. Tirez le levier vers le bas et poussez le dossier du siège vers l'arrière du véhicule.
2. Faites pivoter le dossier jusqu'à ce que vous entendiez un déclic, de façon à le verrouiller en position verticale.

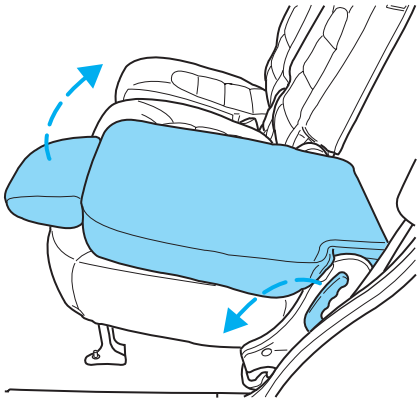

Réglage du siège de la deuxième rangée pour entrée facile (E-Z Entry) (selon l'équipement)

Grâce au siège « E-Z Entry » il est plus facile d'accéder à la banquette de la troisième rangée et d'en sortir.

Pour accéder aux places de la troisième rangée, procédez comme suit :

1. Repliez le siège de la deuxième rangée.
2. Abaissez la poignée complètement jusqu'à ce que le siège se libère du plancher et se plie.

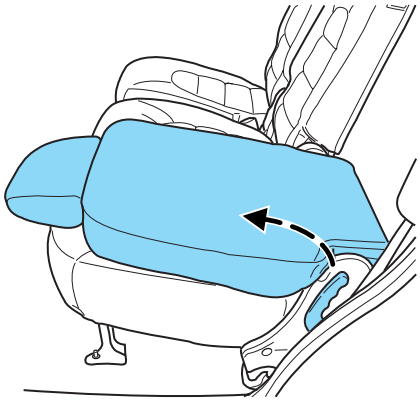

3. Pour replacer le siège à sa position normale, faites-le basculer jusqu'à la position verticale.
4. Veillez à ce que le siège soit bien verrouillé au plancher.

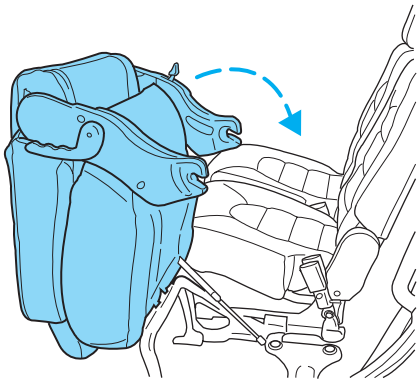

Pour sortir du siège de la troisième rangée, tirez le levier d'accès rouge vers le haut pour libérer le siège du plancher et faites basculer le siège vers le siège avant.

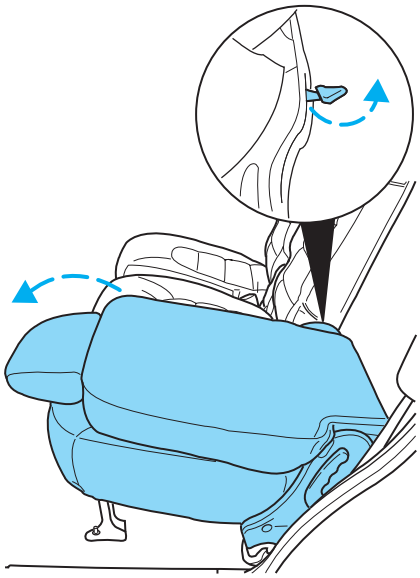

Assurez-vous que les pieds du siège sont fermement fixés au plancher, que le siège soit occupé ou non. Si ce n'est pas le cas, le siège pourrait occasionner des blessures en étant projeté lors d'un arrêt brusque.

Repliage du siège central de la deuxième rangée (selon l'équipement)

1. Repérez le levier sur le côté du dossier.
2. Tirez le levier vers le haut et poussez le dossier vers l'avant du véhicule.
3. Appuyez sur la partie supérieure du dossier jusqu'à ce que vous entendiez un clic.

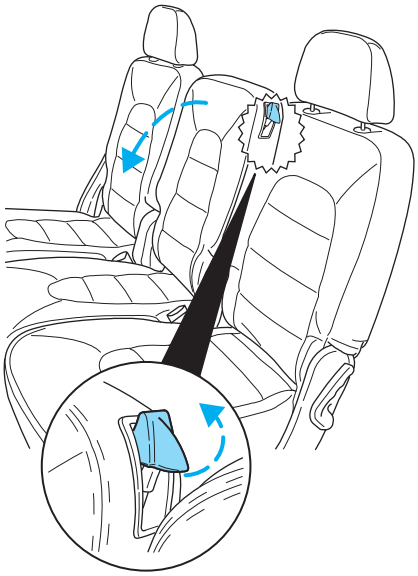

Pour remettre le dossier du siège en position verticale :

1. Tirez le levier et relevez le dossier du siège vers l'arrière du véhicule.
2. Faites pivoter le dossier jusqu'à ce que vous entendiez un déclic pour le verrouiller en position verticale.

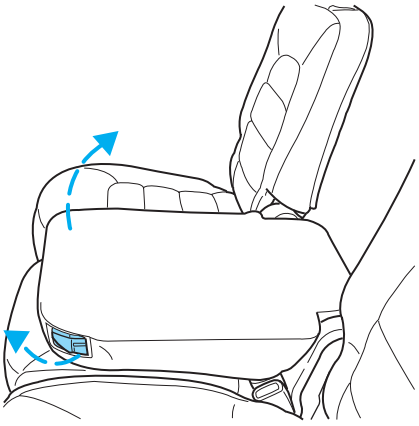

Banquette de la troisième rangée (selon l'équipement)

Rangement de la banquette de la troisième rangée

La banquette de la troisième rangée peut être basculée et rangée pour augmenter la surface de l'aire de chargement sans qu'il soit nécessaire de retirer la banquette du véhicule.

Pour ranger la banquette de la troisième rangée, procédez comme suit :

1. Tirez le levier de déblocage situé au sommet du dossier, tout en repliant le dossier sur l'assise du siège.
2. Le dossier se verrouillera alors en place.

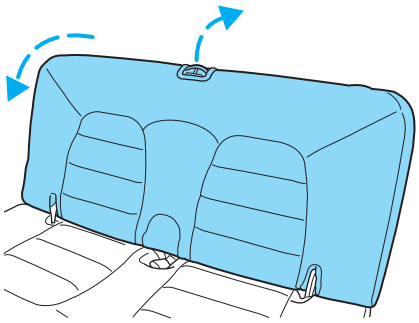

3. Poussez le cache vers l'avant pour couvrir l'espace entre les sièges.

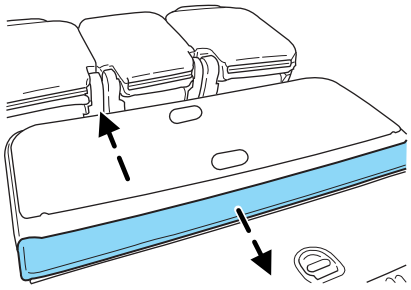

Pour redresser la banquette de la troisième rangée, procédez comme suit :

1. Tirez le panneau coulissant du dossier pour libérer le cache du plancher.

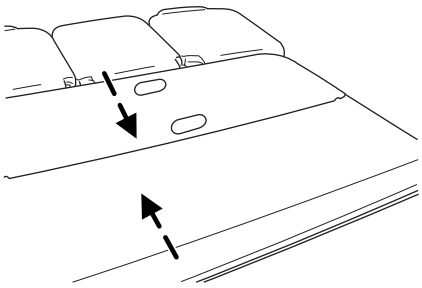

2. Tirez le levier de déblocage situé au sommet du dossier tout en redressant le dossier.
3. Le dossier se verrouillera alors en place.

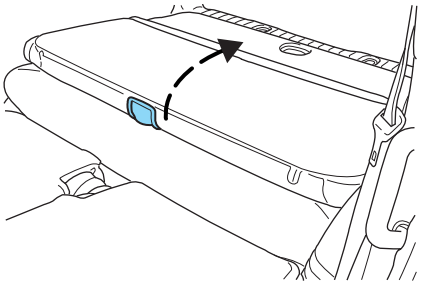

Les deux places de la banquette de la troisième rangée sont dotées de ceintures trois points. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement des dispositifs de retenue, consultez la rubrique *Dispositifs de retenue* du présent chapitre.

DISPOSITIFS DE RETENUE

Système de sécurité personnalisé

Le système de sécurité personnalisé procure, dans son ensemble, un niveau supérieur de protection aux passagers avant lors de collisions frontales. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système a la capacité d'analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, de façon à mieux protéger un plus grand nombre de passagers lors de divers types de collision frontale.

Le système de sécurité personnalisé de votre véhicule se compose des éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- capteur de position du siège conducteur;
- capteur de gravité d'impact avant;
- module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de décélération;
- témoin du dispositif de retenue des occupants et avertisseur de sécurité;
- câblage électrique pour les sacs gonflables, capteurs d'impact, prétendeurs de ceinture de sécurité, capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant, capteur de position du siège conducteur et témoins.

Fonctionnement du système de sécurité personnalisé

Le système de sécurité personnalisé peut adapter le déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de capteurs de choc et de passagers fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue active les prétendeurs de sécurité, ou une ou les deux étapes des sacs gonflables « intelligents », selon la gravité de l'impact et la situation des passagers.

Le fait que les prétendeurs de sécurité ou les sacs gonflables ne se mettent pas en fonction pour les occupants des deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement la présence d'une anomalie du système. Cela signifie plutôt que le système de sécurité personnalisé a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité. Les sacs gonflables avant sont conçus pour entrer en fonction en cas de collision frontale ou quasi frontale seulement, et non en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération suffisante de la course longitudinale du véhicule.

Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant

Les sacs gonflables à deux étapes permettent d'adapter le niveau d'énergie de déploiement des sacs gonflables. Un niveau d'énergie plus faible est utilisé pour les impacts courants d'intensité modérée. Un niveau d'énergie plus élevé est utilisé pour les impacts les plus violents. Consultez la rubrique *Dispositifs de protection supplémentaires* du présent chapitre.

Capteur de gravité d'impact avant

Le capteur de gravité d'impact avant améliore l'évaluation de la gravité d'une collision. Placé complètement à l'avant du véhicule, il fournit dès le début de l'impact des renseignements essentiels relatifs à la gravité de la collision. Ceci permet au système de sécurité personnalisé de faire la distinction entre différents niveaux de collision et de modifier en conséquence la stratégie d'activation des sacs gonflables à deux étapes et des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Capteur de position du siège conducteur

Le capteur de position du siège conducteur permet au système de sécurité personnalisé d'ajuster le niveau de déploiement du sac gonflable du conducteur en fonction de la position du siège. Le système protège les conducteurs de petite taille assis près du sac gonflable en réduisant le niveau de déploiement du sac gonflable.

Capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant

Les capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant déterminent si le conducteur et le passager avant ont bouclé leur ceinture de sécurité. Cette information permet au système de sécurité personnalisé d'adapter le déploiement du sac gonflable et du prétendeur de ceinture de sécurité en fonction de l'utilisation de la ceinture de sécurité. Consultez les rubriques portant sur les ceintures de sécurité du présent chapitre.

Prétendeurs de ceinture de sécurité avant

Les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour serrer les ceintures de sécurité fermement contre le corps de l'occupant en cas de collision. Ceci améliore l'efficacité des ceintures de sécurité et aide à placer l'occupant correctement par rapport au sac gonflable afin d'accroître le degré de protection. Les prétendeurs de ceinture de sécurité peuvent être activés seuls ou, si la collision est sévère, conjointement avec les sacs gonflables.

Ceintures de sécurité avant à enrouleur à absorption d'énergie

Les enrouleurs à absorption d'énergie des ceintures de sécurité avant permettent à la sangle de sortir progressivement et de manière contrôlée de l'enrouleur selon le déplacement de l'occupant vers l'avant. Ceci aide à réduire les risques de blessures à la poitrine de l'occupant en limitant la force qui lui est appliquée. Consultez les rubriques portant sur les ceintures de sécurité du présent chapitre.

Évaluation du fonctionnement du système de sécurité personnalisé

Le système de sécurité personnalisé comporte un témoin au tableau de bord ou un avertisseur de sécurité servant à indiquer l'état du système.

Consultez la rubrique *Témoins* du chapitre *Instruments*. Le système de sécurité personnalisé n'exige aucun entretien périodique.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille ses propres circuits internes ainsi que les circuits des sacs gonflables, des capteurs d'impact, des prétendeurs de ceinture de sécurité, des capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant et du capteur de position du siège conducteur. De plus, le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi le témoin d'avertissement des dispositifs de retenue et de protection du tableau de bord. Une anomalie des dispositifs de protection supplémentaires est indiquée par une ou plusieurs des situations suivantes :

- le témoin clignote ou reste allumé;
- le témoin ne s'allume pas immédiatement après avoir établi le contact à l'allumage;
- une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si l'une de ces situations se produit, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier le système de sécurité personnalisé chez votre concessionnaire ou par un technicien qualifié. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Précautions concernant les dispositifs de retenue

Lorsque vous conduisez ou prenez place dans un véhicule, assurez-vous que le dossier du siège est bien en position verticale, et la sangle sous-abdominale bien serrée et aussi basse que possible autour des hanches.

Afin de réduire tout risque de blessures, assurez-vous que les enfants sont assis à un endroit pourvu de dispositifs de retenue adéquats.

Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur les genoux quand le véhicule est en marche. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture, même lorsque la place qu'ils occupent est équipée d'un sac gonflable.

Il est extrêmement dangereux pour un passager de prendre place dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. Toute personne y prenant place court un plus grand risque de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision. Ne laissez personne prendre place ailleurs que sur un siège muni d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.

En cas de renversement du véhicule, les risques de blessures mortelles sont beaucoup plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

Chaque siège du véhicule est muni d'une ceinture de sécurité comportant une boucle et une languette qui sont conçues pour fonctionner ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la portière. Ne portez jamais le baudrier sous le bras. 2) Ne faites jamais passer la ceinture de sécurité autour du cou, du côté intérieur de l'épaule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne à la fois.

Placez toujours les enfants de 12 ans ou moins sur le siège arrière en utilisant toujours les dispositifs de retenue pour enfant adéquats.

Ceintures de sécurité à absorption d'énergie

- Les sièges conducteur et passager avant de ce véhicule sont munis de ceintures de sécurité à absorption d'énergie. Ces ceintures sont conçues pour diminuer davantage les risques de blessures en cas de collision frontale.
- Ce système de ceintures de sécurité à absorption d'énergie est doté d'un enrouleur conçu pour détendre la sangle progressivement et de manière contrôlée afin d'amortir le choc sur la poitrine de l'occupant en cas d'accident.

Après toute collision, la ceinture de sécurité de chaque siège de passager doit être vérifiée par un technicien qualifié pour vérifier que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne toujours correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

Si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur, les risques de blessures graves augmenteront en cas de collision.

Ceintures trois points

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et qu'un déclic se fasse entendre. Assurez-vous que la languette est fermement engagée dans la boucle.

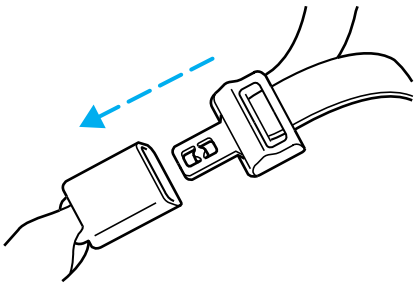

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

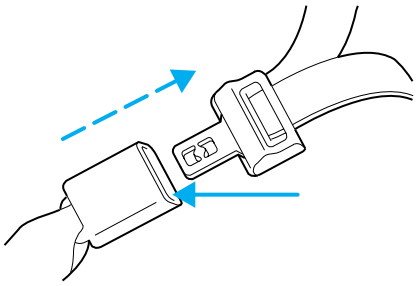

Les places avant et latérales arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points. Les ceintures latérales destinées aux passagers avant et arrière sont munies d'un enrouleur bifonction dont le fonctionnement est expliqué ci-dessous :

Mode de blocage par inertie

Le mode de blocage par inertie est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en

réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, la ceinture est bloquée automatiquement au préalable. La ceinture se rembobinera pour retirer toute présence de jeu.

L'enrouleur de la ceinture du conducteur n'a pas de mode de blocage automatique.

Conditions d'utilisation du mode de blocage automatique

- **Chaque fois** qu'un siège d'enfant est posé sur le siège du passager avant ou à une place latérale à l'arrière du véhicule (selon l'équipement). Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus. Consultez la rubrique *Dispositifs de retenue pour enfant* ou *Sièges de sécurité pour enfant* plus loin dans ce chapitre.

Mode d'emploi du mode de blocage automatique

- Bouclez la ceinture trois points.

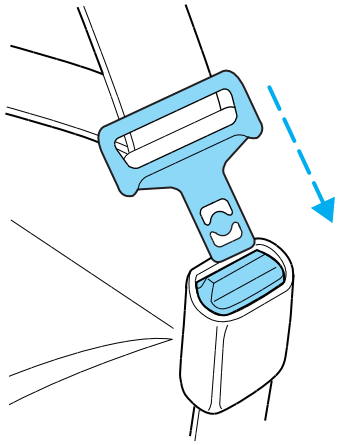

- Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.

- Laissez la sangle se rétracter. Pendant que la sangle se rétracte, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

Sortie du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Après toute collision, les systèmes de ceinture de sécurité de tous les passagers doivent être vérifiés par un technicien qualifié afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfants fonctionne convenablement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

L'ENSEMBLE DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ ET DE L'ENROULEUR DOIT ÊTRE REMPLACÉ si l'enrouleur à blocage automatique ou toute autre fonction de la ceinture de sécurité s'avère défectueux après une vérification menée selon les directives du manuel de réparation.

Si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur, les risques de blessures graves augmenteront en cas de collision.

Ceintures sous-abdominales

Réglage des ceintures sous-abdominales

La ceinture sous-abdominale doit être bien ajustée et placée aussi bas que possible autour des hanches. Ne placez pas cette sangle autour de la taille.

- **Siège central du deuxième rang – 60/40**

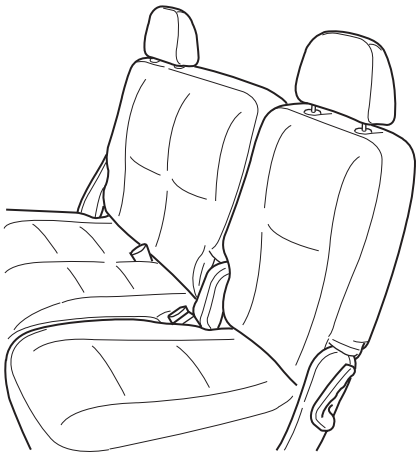

La ceinture sous-abdominale ne se règle pas automatiquement.

Insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette). Pour allonger la sangle, tournez la languette à angle droit par rapport à la sangle et tirez jusqu'à ce qu'elle atteigne la boucle. Pour serrer la ceinture, tirez sur l'extrémité libre afin d'ajuster la sangle autour des hanches.

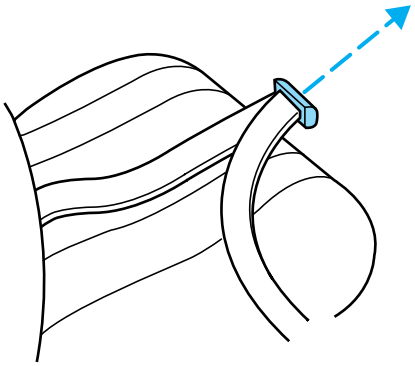

Raccourcissez la ceinture au maximum et bouclez-la lorsqu'elle n'est pas utilisée.

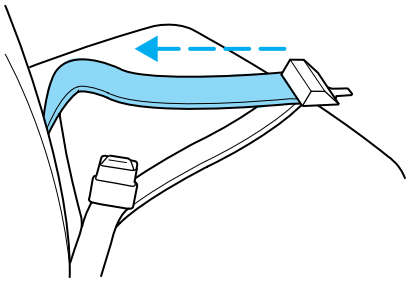

- **Siège central du deuxième rang – 40/20/40**

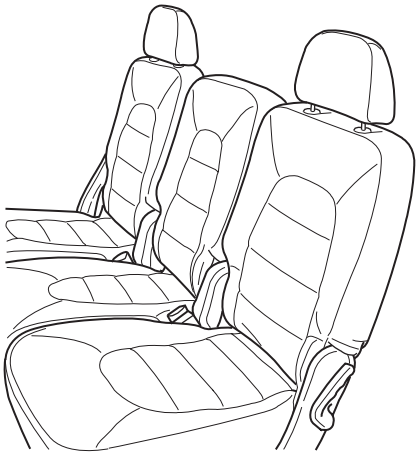

La ceinture sous-abdominale se règle automatiquement. Pour boucler la ceinture, saisissez la languette et tirez pour allonger la sangle jusqu'à ce que la languette atteigne la boucle correspondante. Si la sangle est trop courte pour atteindre la boucle, laissez-la se rétracter complètement et tirez de nouveau pour l'allonger à la longueur souhaitée.

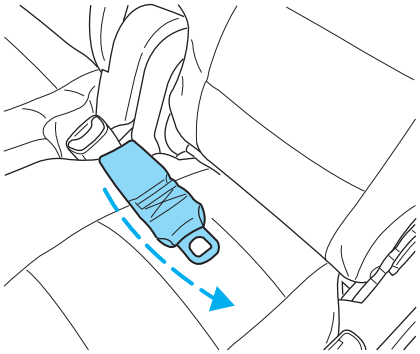

Prétendeur de ceinture de sécurité

Les places du conducteur et du passager avant droit sont équipées de prétendeurs de ceintures de sécurité.

Le prétendeur de ceinture de sécurité est un dispositif qui tend automatiquement la sangle de la ceinture de sécurité. Le prétendeur de ceinture de sécurité reçoit un signal du même capteur d'impact que les sacs gonflables avant. Lorsque le prétendeur de ceinture de sécurité est déclenché, les sangles de la ceinture trois points se resserrent.

Lorsque le système de sécurité du pavillon et les sacs gonflables avant sont activés, les prétendeurs de ceinture de sécurité aux positions du conducteur et du passager avant droit s'activent dès que la ceinture de sécurité est correctement bouclée.

Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant droit (y compris les enrouleurs, les boucles et les régleurs de hauteur) doivent être remplacées en cas de collision entraînant le déploiement des sacs gonflables avant et le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Consultez la rubrique *Entretien des ceintures de sécurité* du présent chapitre.

Régleur de hauteur de ceinture de sécurité

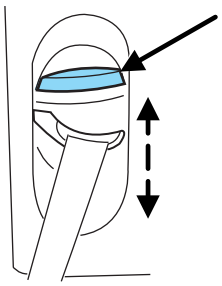

Les deux places avant et les places latérales de la deuxième rangée de votre véhicule sont dotées d'un régleur de hauteur du baudrier. Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Pour abaisser le point d'attache du baudrier, appuyez sur le bouton du régleur et faites glisser ce dernier vers le bas. Pour relever le baudrier, faites glisser le régleur vers le haut. Après le réglage, tirez le régleur vers le bas pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

Placez le régleur du baudrier à la hauteur voulue de sorte que la sangle repose au centre de l'épaule. Si le baudrier n'est pas bien ajusté, l'efficacité de la ceinture diminuera et les risques de blessures graves seront accrus en cas de collision.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité est trop courte lorsqu'elle est totalement déroulée, il est possible d'ajouter une rallonge de ceinture de sécurité de 20 cm (8 po) (numéro de pièce 611C22). Vous pouvez obtenir gratuitement une telle rallonge chez votre concessionnaire.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant que la ceinture que vous voulez allonger. Le fabricant est identifié sur une étiquette située à l'extrémité de la sangle. En outre, n'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.

N'utilisez pas une rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Témoin et carillon des ceintures de sécurité

Le témoin des ceintures de sécurité s'allume au tableau de bord et le carillon retentit pour rappeler aux occupants de boucler leur ceinture.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact à l'allumage...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture du conducteur est bouclée avant d'établir le contact à l'allumage...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

Rappel de bouclage des ceintures de sécurité BeltMinder

Le rappel de bouclage des ceintures de sécurité BeltMinder est un supplément à la fonction d'avertissement des ceintures de sécurité. Ce dispositif rappelle au conducteur que sa ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir le carillon par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée alors que le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 5 km/h (3 mi/h) et que de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le rappel de bouclage des ceintures de sécurité BeltMinder est activé - le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes toutes les trente secondes, pour une durée de cinq minutes ou jusqu'à ce que la ceinture soit bouclée.
La ceinture du conducteur est bouclée pendant que le témoin des ceintures de sécurité est allumé et que le carillon retentit...	La fonction de rappel de bouclage des ceintures de sécurité BeltMinder n'est pas activée.
La ceinture du conducteur est bouclée avant d'établir le contact à l'allumage...	La fonction de rappel de bouclage des ceintures de sécurité BeltMinder n'est pas activée.

Le rappel de bouclage des ceintures de sécurité BeltMinder a pour but de rappeler aux personnes qui ne portent leur ceinture que de temps à autre qu'ils doivent toujours la porter.

Les raisons les plus souvent données pour ne pas porter la ceinture de sécurité sont les suivantes (résultats d'enquêtes réalisées aux États-Unis) :

Raisons données...	**Considérez les faits suivants...**
« Les accidents sont rares. »	**36 700 accidents se produisent chaque jour.** Le risque d'être impliqué dans un accident augmente proportionnellement avec le temps passé au volant, même pour les bons conducteurs. *Durant sa vie, un conducteur sur quatre sera grièvement blessé lors d'un accident.*
« Je ne vais pas loin. »	**Trois accidents mortels sur quatre** ont lieu dans un rayon de **40** kilomètres (25 milles) du domicile.
« Les ceintures sont inconfortables. »	Les ceintures de sécurité Ford sont conçues pour être confortables. Si elles ne le sont pas, essayez de changer la position du point d'ancrage supérieur de la ceinture de sécurité et de redresser le dossier du siège au maximum. Ces changements de position peuvent améliorer le confort.
« J'étais pressé. »	**C'est à ce moment-là que les accidents se produisent.** Le rappel de bouclage des ceintures de sécurité BeltMinder nous avertit que nous n'avons pas pris le temps de boucler notre ceinture.
« Les ceintures de sécurité sont inefficaces. »	**Les ceintures de sécurité,** lorsqu'elles sont convenablement utilisées, **réduisent les risques de mort** des passagers avant de **45 % pour les voitures,** et de **60 % pour les camionnettes**.

Raisons données...	Considérez les faits suivants...
« Il n'y a pas beaucoup de trafic. »	**Un accident mortel sur deux est le résultat d'une perte de la maîtrise du véhicule,** souvent lorsque la voie est complètement libre.
« Les ceintures froissent mes vêtements. »	Cela est probable, mais un accident peut causer plus de dégâts que des vêtements froissés, surtout si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité.
« Mes passagers ne portent pas leur ceinture. »	Donnez le bon exemple : les jeunes gens risquent quatre fois plus de perdre la vie lorsque DEUX occupants ou PLUS ont pris place dans le véhicule. Les enfants et les jeunes frères et sœurs imitent les comportements qu'ils voient.
« J'ai un sac gonflable. »	Les sacs gonflables sont plus efficaces lorsqu'ils sont utilisés en conjonction avec une ceinture de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas conçus pour se déployer lors d'un impact arrière ou latéral, ni en cas de capotage du véhicule.
« Je préfère être éjecté du véhicule. »	Ce n'est pas une bonne idée. **Les personnes** qui sont **éjectées du véhicule risquent quarante fois plus de MOURIR**. Les ceintures de sécurité aident à éviter d'être éjecté du véhicule. ON NE CHOISIT PAS SON ACCIDENT.

Ne vous asseyez pas sur une ceinture de sécurité bouclée dans le but d'éviter que le carillon de rappel de bouclage des ceintures de sécurité ne retentisse. Le fait de s'asseoir sur une ceinture de sécurité accroît les risques de blessures en cas de collision. Pour désactiver (une seule fois) ou neutraliser le dispositif de rappel de bouclage des ceintures de sécurité, veuillez suivre les directives détaillées ci-dessous.

Désactivation temporaire

Chaque fois que la ceinture est bouclée puis débouclée pendant que le contact est établi à l'allumage, le rappel de bouclage des ceintures BeltMinder est désactivé, mais uniquement jusqu'à ce que le contact à l'allumage soit coupé.

Désactivation/activation du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder

Lisez attentivement les étapes 1 à 9 avant d'activer ou de désactiver le rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder.

Pour activer ou désactiver ce dispositif, procédez comme décrit ci-dessous.

Avant de commencer, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
- le levier de vitesse est en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle);
- le contact est coupé;
- toutes les portes sont fermées;
- la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée;
- les feux de position et les phares sont éteints (si le véhicule est muni de la commande automatique des phares, cette dernière **DOIT** être mise hors fonction).

Pour réduire les risques de blessures, n'activez ou ne désactivez jamais le dispositif de rappel de bouclage des ceintures de sécurité en conduisant le véhicule.

1. Établissez le contact à l'allumage. (NE METTEZ PAS LE MOTEUR EN MARCHE)

2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une ou deux minutes).

- Les étapes 3 à 5 doivent être effectuées dans un délai de 60 secondes, sinon la marche à suivre devra être reprise du début.

3. Bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois, en terminant la séquence avec la ceinture débouclée. Cette opération peut être effectuée avant ou pendant l'activation du rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder.

4. Allumez et éteignez les feux de position et les phares.

5. Bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois, en terminant la séquence avec la ceinture débouclée.

- Après l'étape 5, le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant trois secondes.

6. Lorsque le témoin de ceinture de sécurité s'éteint, dans les sept secondes qui suivent, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité.

- Cette action désactive le rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder s'il était activé ou, au contraire, le met en fonction s'il était désactivé.

7. La confirmation de la désactivation du rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder est indiquée par le clignotement du témoin de ceinture de sécurité quatre fois par seconde, durant trois secondes.

8. L'activation du rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder est confirmée par le clignotement du témoin de ceinture de sécurité quatre fois par seconde, durant trois secondes. Ensuite, le témoin s'éteint pendant trois secondes pour se rallumer et clignoter de nouveau quatre fois par seconde, durant trois secondes.

9. Lorsque ces opérations de confirmation ont été effectuées, la désactivation ou l'activation du dispositif est terminée.

Entretien des ceintures de sécurité

Vérifiez périodiquement toutes les ceintures de sécurité pour vous assurer qu'elles fonctionnent normalement et qu'elles ne sont pas endommagées. Assurez-vous que les ceintures ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les dispositifs de retenue, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles des sièges avant, les ensembles de supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de ceinture à baudrier (selon l'équipement), les guides de ceinture sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage pour siège d'enfant (selon l'équipement), les boucles de verrouillage et points d'ancrage inférieurs pour siège d'enfant (selon l'équipement) ainsi que la boulonnerie d'ancrage doivent être vérifiés après une collision. Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un technicien qualifié détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Si vous négligez de remplacer les ceintures de sécurité dans les cas mentionnés ci-dessus, des risques de blessures graves pourraient s'ensuivre en cas de collision.

Consultez la rubrique *Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité* du chapitre *Nettoyage*.

DISPOSITIFS DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRES

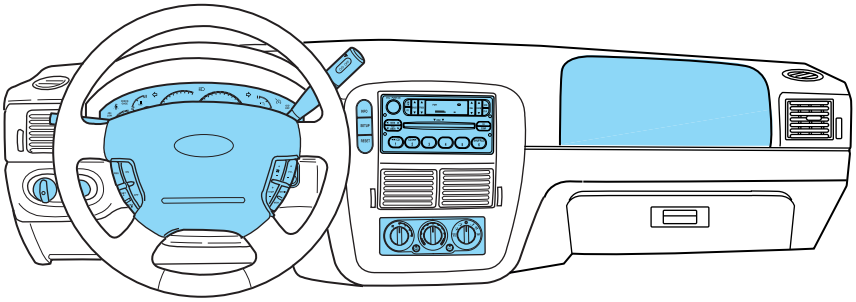

Votre véhicule est doté d'un module de diagnostic et de détection d'impact qui reçoit et analyse l'information relative aux circuits des sacs gonflables et des capteurs. En cas de collision, ce module peut mémoriser l'information relative à la collision, incluant le fonctionnement des sacs gonflables et la gravité de l'impact. Cette information aidera Ford lors de la réparation de votre véhicule et lui fournira d'importants renseignements pratiques sur les collisions, qui permettront d'améliorer les caractéristiques de sécurité de ses prochains véhicules.

Renseignements importants au sujet des dispositifs de protection supplémentaires

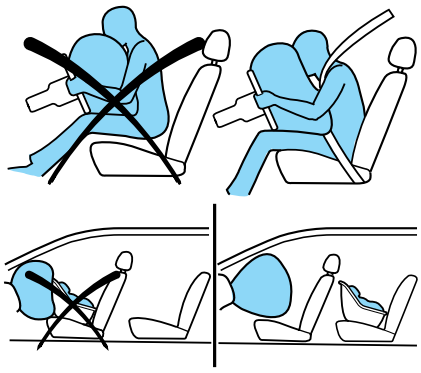

Les dispositifs de protection supplémentaires sont conçus pour être utilisés de concert avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant et de réduire la gravité de certaines blessures à la partie supérieure du corps.

Les sacs gonflables NE se déploient PAS lentement ni doucement et le risque de blessures par un sac qui se gonfle augmente avec la proximité du corps par rapport au couvercle du module de sac gonflable.

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture, même lorsque la place qu'ils occupent est équipée d'un sac gonflable.

Placez toujours les enfants de 12 ans ou moins sur le siège arrière en utilisant toujours les dispositifs de retenue pour enfant adéquats.

Les autorités en matière de sécurité recommandent de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 pouces) entre la poitrine du passager et le module de sac gonflable.

Ne laissez jamais votre bras reposer sur le module de sac gonflable car vous risquez de subir des fractures graves ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac.

Procédez comme suit pour vous placer convenablement par rapport au sac gonflable :

- reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Ne placez pas d'objet ni d'équipement sur ou à proximité d'un module de sac gonflable. Si des objets se trouvent à un endroit où ils pourraient entrer en contact avec le sac gonflable, ils risqueraient d'être projetés contre votre visage ou votre poitrine lors du déploiement du sac et les risques de blessures en seraient accrus en cas de collision.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de protection supplémentaires ou leurs fusibles. Consultez votre concessionnaire Ford ou Lincoln.

Les modifications à l'avant du véhicule, y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage non posés par Ford peuvent entraver le fonctionnement des détecteurs d'impact des sacs gonflables et accroître le risque de blessures. Ne modifiez jamais l'avant de votre véhicule.

Tout équipement supplémentaire peut entraver le fonctionnement des détecteurs d'impact des sacs gonflables et accroître le risque de blessures. Pour les directives de pose correcte d'équipement supplémentaire, consultez le Livret de disposition des constructeurs de châssis de véhicules Ford.

Enfants et sacs gonflables

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sécurité, veuillez lire en entier les rubriques relatives aux dispositifs de retenue dans le présent guide.

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront accrus.

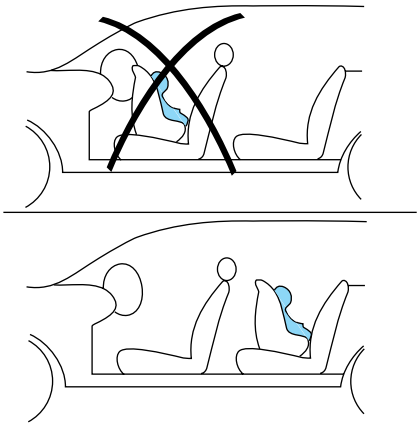

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE** mettez **JAMAIS** un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez mettre un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège avant, reculez celui-ci au maximum.

Fonctionnement des dispositifs de protection supplémentaires (sacs gonflables)

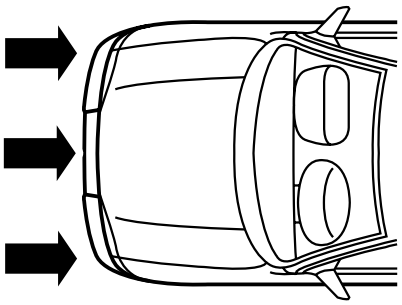

Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer lorsque les capteurs enregistrent une décélération suffisante de la course longitudinale du véhicule. Cette décélération subite entraîne la fermeture d'un circuit électrique par les capteurs, déclenchant ainsi le déploiement du sac gonflable.

Si les sacs gonflables ne se sont pas déployés lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le système est défectueux, mais simplement que l'impact n'était pas suffisamment violent pour justifier le déploiement des sacs. Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale, et non pas en cas de capotage, de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération suffisante de la course longitudinale du véhicule.

Une fois activés, les sacs se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de soude) qui résultent de la combustion des gaz servant au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux; néanmoins, aucun de ces résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves, ils peuvent cependant provoquer des écorchures, des enflures ou une perte auditive temporaire en se déployant. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. C'est pourquoi il est impératif que le conducteur, tout en gardant une position commode pour la conduite, et le passager avant bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent le plus loin possible des modules des sacs gonflables.

Certains éléments des sacs gonflables sont chauds après le gonflage. Évitez de les toucher.

Si le sac gonflable se déploie, il ne peut pas fonctionner à nouveau et doit être remplacé immédiatement. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, son compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les dispositifs de protection supplémentaires comprennent les éléments suivants :

- un module pour le sac gonflable du conducteur et un second module pour le sac gonflable du passager (comprenant les sacs et les gonfleurs);
- des rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement). Consultez la rubrique *rideaux gonflables latéraux* plus loin dans ce chapitre;
- un ou plusieurs capteurs d'impact et de décélération;
- un témoin de disponibilité et un carillon;
- un module de diagnostic;
- et le câblage électrique qui relie ces différents éléments.

Le module de diagnostic surveille ses propres circuits internes ainsi que le circuit électrique des sacs (y compris les capteurs d'impact), le câblage électrique, le témoin des sacs gonflables, l'alimentation électrique de réserve et les gonfleurs.

Évaluation du fonctionnement du circuit

Les dispositifs de protection supplémentaires comportent un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la rubrique *Témoin des sacs gonflables* du chapitre *Instruments*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie des dispositifs de protection supplémentaires est indiquée par une ou plusieurs des situations suivantes :

- le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé;
- le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas dès que le contact est établi à l'allumage;
- une série de cinq bips se fait entendre. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée ou que le témoin soit réparé.

Si l'une de ces situations se produit, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier les sacs gonflables par votre concessionnaire ou par un technicien qualifié. Si la réparation n'est pas effectuée, les sacs gonflables peuvent ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ (selon l'équipement)

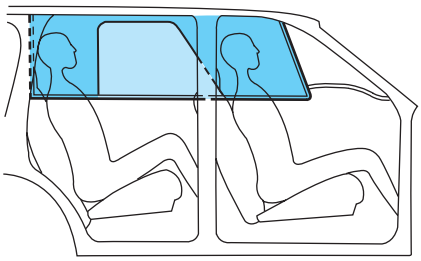

Ne placez pas d'objets et ne posez aucun équipement sur ou près du bord latéral de la garniture de pavillon où ils peuvent entrer en contact avec le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ si celui-ci se déploie. Ne pas observer ces directives peut augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, Le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ pourrait vous causer des blessures s'il se déploie de la garniture de pavillon.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™, ses fusibles, la garniture des pieds avant, milieu ou arrière, ou la garniture de pavillon sur un véhicule équipé du système de sécurité du pavillon Safety Canopy™. Consultez votre concessionnaire Ford ou Lincoln.

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même lorsque la place qu'ils occupent est équipée d'un sac gonflable et du système de sécurité du pavillon Safety Canopy™.

Pour éviter de subir des blessures, ne placez aucun objet qui pourrait entraver le déploiement normal du système de sécurité du pavillon Safety Canopy™.

Fonctionnement du système de sécurité du pavillon Safety Canopy™

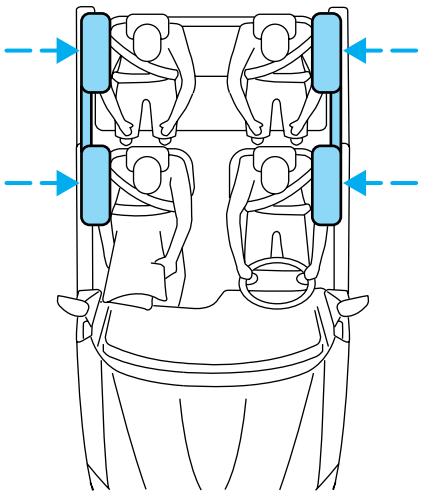

Le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ a été conçu et développé à partir des méthodes d'essai recommandées d'un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les rideaux gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai recommandées aident à réduire les risques de blessures liées au déploiement des rideaux gonflables latéraux (y compris le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™).

Le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ se compose des éléments suivants :

- un rideau gonflable en nylon doté d'un gonfleur à gaz caché sous la doublure du pavillon et au-dessus des portes (un de chaque côté du véhicule);
- la doublure du pavillon au-dessus des portes est conçue pour s'ouvrir afin de permettre le déploiement du système de sécurité du pavillon Safety Canopy™;
- les mêmes témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant;
- deux capteurs d'impact latéral fixés à la base du pied milieu (un de chaque côté);
- deux capteurs d'impact latéral fixés sur le pied arrière, derrière les portes arrière (un de chaque côté);
- un capteur de capotage dans le module de commande des dispositifs de protection.

Le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™, en conjonction avec les ceintures de sécurité, peut contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante ou de capotage.

Les enfants âgés de douze ans et moins doivent toujours prendre place

sur les sièges de la deuxième et de la troisième rangées (selon l'équipement) du véhicule et être convenablement retenus. Le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ ne gênera pas les enfants correctement attachés sur un siège d'enfant ou sur un rehausseur, car il est conçu pour se déployer à partir du pavillon vers le bas, au niveau des portes le long des glaces.

Le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ est conçu pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour que le capteur d'impact latéral ferme un circuit électrique qui déclenche le déploiement du système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ ou lorsque la possibilité d'un capotage est détectée par le capteur de capotage.

Le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ est fixé au rail latéral du pavillon, derrière la garniture de pavillon, au-dessus des sièges de la première et de la deuxième rangées. Dans le cas de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ se déploie, même si des sièges ne sont pas occupés. Le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

Si le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ ne se déploie pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement la présence d'une anomalie du système, mais simplement que l'impact n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Le déploiement du système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ n'est prévu qu'en cas de certaines collisions latérales ou de capotage, mais pas en cas de collision frontale, quasi frontale ou arrière, à moins que l'impact ne soit suffisamment violent pour provoquer une importante décélération latérale ou un risque de capotage.

Plusieurs composants du système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

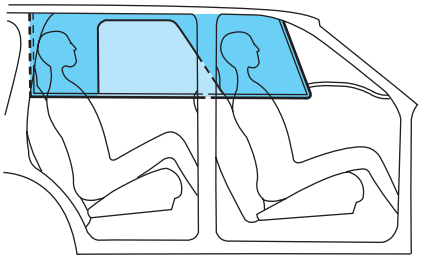

Après s'être déployé, **le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ ne peut pas fonctionner de nouveau. Le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ (y compris la garniture des pieds avant, milieu et arrière) doit être vérifié et entretenu par un technicien qualifié conformément au manuel de réparation et d'entretien du véhicule.** Si le système de sécurité du pavillon Safety Canopy™ n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Évaluation du fonctionnement du circuit

Les dispositifs de protection supplémentaires comportent un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la rubrique *Témoin des sacs gonflables* du chapitre *Instruments* du présent guide. Les rideaux gonflables latéraux n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie des dispositifs de protection supplémentaires est indiquée par une ou plusieurs des situations suivantes :

- le témoin d'activation (le même que celui des sacs gonflables avant) clignote ou reste allumé;
- le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi à l'allumage.
- une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée ou que le témoin soit réparé.

Si l'une de ces situations se produit, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier les dispositifs de protection supplémentaires par votre concessionnaire ou un technicien qualifié. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision ou de capotage.

Comment se débarrasser des sacs gonflables ou des véhicules qui en sont équipés (y compris les prétendeurs)

Pour vous débarrasser des sacs gonflables ou des véhicules qui en sont équipés, consultez le personnel de votre concessionnaire ou un technicien qualifié. Cette intervention DOIT ÊTRE effectuée uniquement par du personnel qualifié.

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Consultez les rubriques qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants. Consultez également la rubrique *Dispositifs de protection supplémentaires (sacs gonflables)* du présent chapitre pour connaître les directives spéciales d'utilisation des sacs gonflables.

Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfant

Au Canada et aux États-Unis, les lois rendent obligatoire l'emploi de dispositifs de retenue pour enfant. Si des enfants de petite taille, habituellement âgés de quatre ans ou moins et pesant 18 kg (40 lb) ou moins, sont parmi les passagers de votre véhicule, ils doivent prendre place dans des sièges conçus spécialement pour eux. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.

Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur les genoux quand le véhicule est en marche. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

Respectez soigneusement les directives du fabricant accompagnant le siège d'enfant ou le porte-bébé dont vous équipez votre véhicule.

Dans la mesure du possible, faites asseoir les enfants de moins de douze ans sur la banquette arrière de votre véhicule. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu sur la banquette arrière du véhicule est plus en sécurité que sur le siège avant.

Enfants et ceintures de sécurité

Si la taille de l'enfant le permet, il est recommandé de l'attacher dans un siège d'enfant.

Si l'enfant est trop grand pour un siège d'enfant (selon les prescriptions du fabricant du siège), il doit toujours être attaché avec l'une des ceintures de sécurité du véhicule.

Respectez tous les conseils importants sur les dispositifs de retenue et les sacs gonflables qui s'appliquent aux adultes dans votre véhicule.

Si le baudrier de la ceinture peut être positionné de façon à ne pas reposer sur le visage ou le cou, attachez l'enfant avec la ceinture trois points. Le fait de déplacer l'enfant vers le centre du véhicule peut aider à mieux ajuster le baudrier.

Ne laissez jamais d'enfants, d'adultes non responsables ou d'animaux seuls dans le véhicule.

Afin d'améliorer l'ajustement de la ceinture trois points pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, Ford recommande l'utilisation d'un siège rehausseur se conformant aux normes fédérales américaines sur la sécurité des véhicules à moteur. Un siège rehausseur élève l'enfant en position assise; il est muni d'un coussin de siège plus petit et plus ferme qui favorise une position plus sûre, et un meilleur ajustement du baudrier et de la ceinture sous-abdominale sur l'enfant.

Un siège rehausseur doit être utilisé si le baudrier s'appuie sur le visage ou sur le cou de l'enfant, si la ceinture sous-abdominale ne repose pas bien sur les deux hanches ou si les cuisses de l'enfant sont trop courtes pour que ses jambes pendent par-dessus le coussin de siège lorsqu'il est bien assis. Consultez votre pédiatre au sujet des besoins particuliers de votre enfant en matière de transport automobile.

Rehausseur pour enfant

En général, les enfants sont trop grands pour les sièges d'enfant convertibles typiques lorsqu'ils atteignent 18 kg (40 livres) ou qu'ils ont environ 4 ans. Bien que la ceinture trois points fournisse une certaine protection, ces enfants sont encore trop petits pour que la ceinture trois points s'ajuste correctement, ce qui risque d'augmenter les risques de blessures graves.

Afin d'améliorer l'ajustement de la ceinture sous-abdominale et de la ceinture à baudrier pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, Ford recommande l'utilisation d'un rehausseur.

Le rehausseur offre un meilleur ajustement de la ceinture trois points sur l'enfant. L'enfant est assis plus haut, de sorte que la ceinture sous-abdominale passe sur ses hanches et que ses genoux pendent plus confortablement. Le rehausseur améliore aussi l'ajustement du baudrier et le confort de l'enfant qui l'utilise.

Recommandations d'utilisation du rehausseur par les enfants

Les enfants doivent utiliser un rehausseur dès qu'ils sont trop grands pour un siège d'enfant et jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour que la ceinture trois points s'ajuste correctement. En général, la ceinture trois points s'ajuste correctement lorsqu'ils atteignent environ 36 kg (80 lb) (soit 8 à 12 ans).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre « OUI » à TOUTES les questions suivantes :

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier du siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du siège sans être affalé?

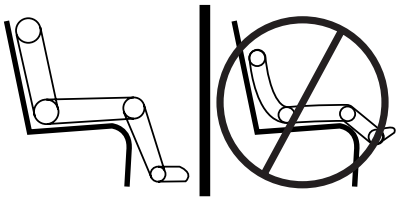

- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour la durée du trajet?

Types de rehausseur

Il existe deux types de rehausseur :

- Sans dossier.

  Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez celui-ci et utilisez la ceinture trois points. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appui-tête, un rehausseur sans dossier peut faire que la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant soit positionnée plus haut que le siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une autre place où le dossier est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points.

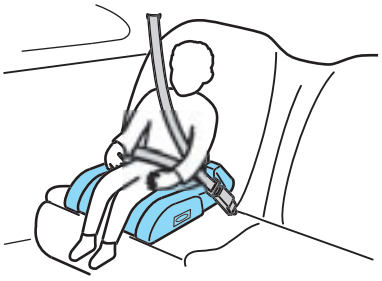

- Avec dossier.

  Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier doit alors être utilisé.

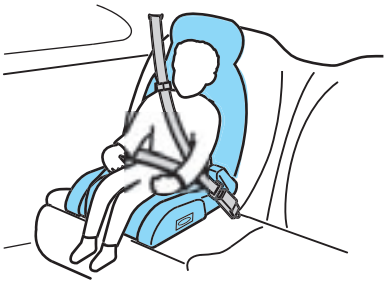

Les deux types de rehausseur peuvent être utilisés dans un véhicule sur un siège doté d'une ceinture trois points si l'enfant pèse plus de 18 kg (40 lb).

Le baudrier doit passer sur la poitrine de l'enfant et reposer fermement au centre de son épaule. La ceinture sous-abdominale doit reposer fermement sur ses hanches et non pas plus haut sur son ventre.

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis.

L'importance du baudrier

La tête de l'enfant peut heurter une surface dure lors d'une collision si un rehausseur est utilisé sans baudrier. Pour cette raison, n'utilisez jamais de rehausseur avec une ceinture sous-abdominale uniquement. Il est recommandé d'utiliser un rehausseur avec une ceinture trois points sur un siège arrière, qui représente la place la plus sûre pour un enfant.

Respectez toutes les directives fournies par le fabricant du rehausseur.

Ne faites jamais passer le baudrier sous le bras de l'enfant ou derrière son dos, ce qui annule toute protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

SIÈGES DE SÉCURITÉ POUR ENFANT

Siège d'enfant ou porte-bébé

Utilisez un siège d'enfant recommandé pour le poids et la taille de l'enfant. Respectez toutes les directives du fabricant du siège d'enfant

que vous installez dans votre véhicule. Si le siège d'enfant n'est pas installé convenablement, l'enfant risque d'être blessé en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Procédez comme suit pour installer un siège d'enfant :

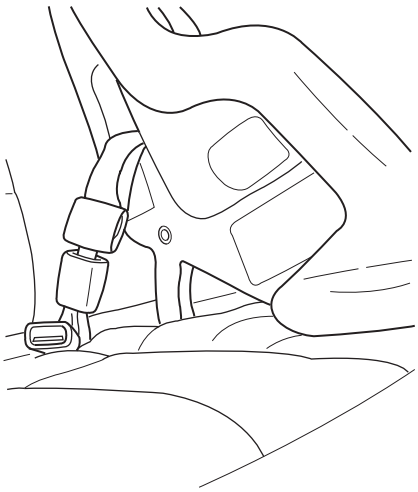

- lisez et respectez les directives données à la rubrique *Dispositifs de protection supplémentaires* de ce chapitre;
- utilisez la boucle de ceinture appropriée pour la position du siège dans le véhicule (la plus proche de la direction d'où provient la languette);
- insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est fermement engagée dans la boucle;
- tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle;
- placez le dossier du siège en position verticale;
- faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Consultez la rubrique *Mode de blocage automatique* (places latérales des passagers avant et arrière) (selon l'équipement) de ce chapitre.

Ford recommande d'utiliser un siège d'enfant muni d'une sangle de retenue fixée à la partie supérieure du siège. Placez le siège d'enfant de manière à pouvoir utiliser un point d'ancrage pour la sangle. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sangles de retenue supérieures, consultez la rubrique *Ancrage d'un siège d'enfant au moyen d'une sangle de retenue* du présent chapitre.

Ne manquez pas de respecter les directives du fabricant fournies avec le siège afin d'éviter tout risque de blessures à l'enfant en cas de collision ou d'arrêt brutal.

Pose d'un siège de sécurité pour enfant aux places munies d'une ceinture à baudrier

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE** mettez **JAMAIS** un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez mettre un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège avant, reculez celui-ci au maximum.

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

Les enfants de douze ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.

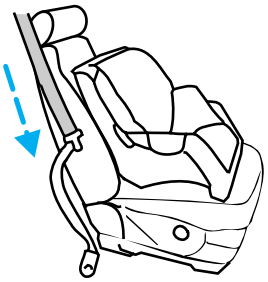

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

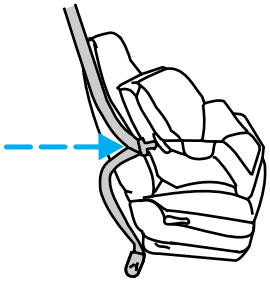

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche dans la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif de retenue s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

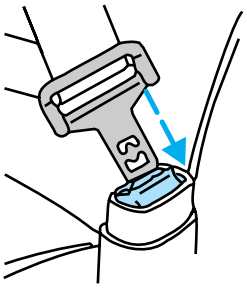

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée. Un déclic doit se faire entendre.

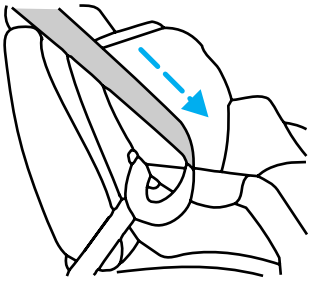

6. Laissez la sangle se rétracter. Un cliquetis se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

7. Faites passer la ceinture sous-abdominale sur le siège d'enfant et vers la boucle, et tirez sur le baudrier, tout en appuyant sur le siège d'enfant avec le genou.

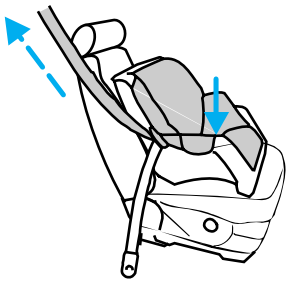

8. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter pour la tendre.

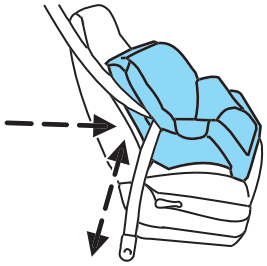

9. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire basculer le siège d'un côté et de l'autre, ou de le tirer vers l'avant pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour vérifier cette condition, empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, vous ne devriez pas être en mesure de déplacer le siège sur une distance de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

10. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 2 à 9.

Avant chaque utilisation, assurez-vous que le siège d'enfant est bien retenu en place.

Pose d'un siège pour enfant à la place centrale de la banquette du deuxième rang munie d'un enrouleur à blocage automatique

1. Placez le siège pour enfant sur le siège arrière du véhicule, à la position centrale.

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la sangle sous-abdominale.

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège pour enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

4. Insérez la languette dans la boucle correspondante (la boucle la plus proche, dans la direction de la languette) jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Assurez-vous que la ceinture est bien bouclée en tirant sur la sangle.

5. Si la sangle n'est pas assez longue, faites-la s'enrouler entièrement avant de tirer dessus à nouveau et répétez les étapes 2 à 4.

6. Faites passer la sangle sous-abdominale à travers le siège pour enfant et, en appuyant sur le siège avec le genou, tirez le baudrier vers le haut pour tendre la sangle.

7. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter pour la tendre. Un cliquetis se fera entendre.

8. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire basculer le siège d'un côté et de l'autre, ou de le tirer vers l'avant pour déterminer s'il est bien fixé.

9. Avant chaque utilisation, assurez-vous que le siège d'enfant est bien retenu en place.

Ancrage d'un siège d'enfant au moyen d'une sangle de retenue

La plupart des nouveaux sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui passe par-dessus le dossier du siège et se fixe à un point d'ancrage. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège que vous voulez utiliser pour obtenir des renseignements à ce sujet.

Les sièges arrière de votre véhicule sont dotés de points d'ancrage pour sangle de retenue localisés derrière les sièges, aux emplacements indiqués dans les illustrations suivantes.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

- Véhicule à cinq places

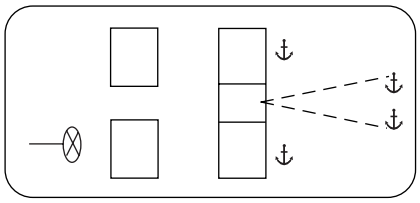

- Véhicule à sept places

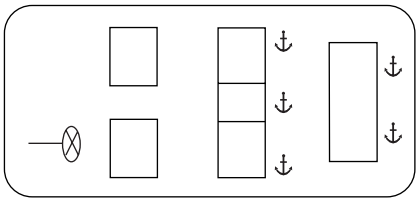

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

1. Placez le siège d'enfant sur le coussin de la banquette arrière.
2. Faites passer la sangle sous l'appui-tête et entre les tiges de l'appui-tête.
3. Repérez le point d'ancrage prévu pour la position arrière choisie.

Lorsqu'un siège d'enfant est placé sur le siège central de la deuxième rangée d'un véhicule à cinq places, les sangles doivent être fixées à l'un ou l'autre des points d'ancrage situés à l'arrière de l'aire de chargement.

- Derrière les sièges de la deuxième rangée

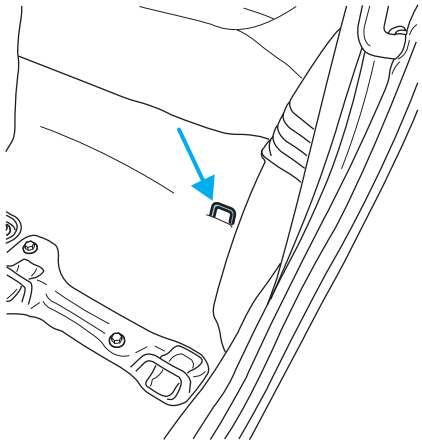

- À l'arrière de l'aire de chargement

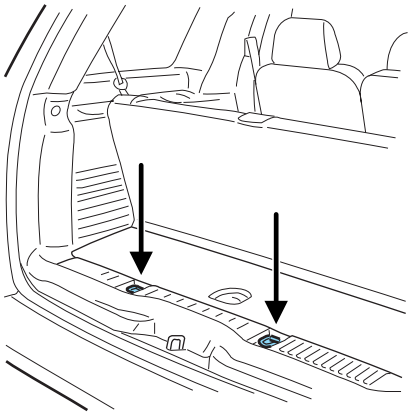

4. Agrafez la sangle de retenue à l'ancrage.

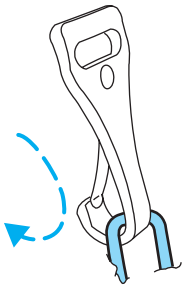

Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

5. Consultez la rubrique *Pose d'un siège de sécurité pour enfant aux places munies d'une ceinture trois points* du présent chapitre des consignes supplémentaires sur l'installation d'un siège d'enfant.

6. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

PRÉPARATION AU DÉMARRAGE

Le démarrage du moteur est commandé par le module de commande du groupe motopropulseur. Ce circuit est conforme à toutes les normes canadiennes relatives aux interférences radioélectriques.

Lors de la mise en marche d'un moteur à injection, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou durant le démarrage. N'utilisez l'accélérateur que si vous éprouvez de la difficulté à mettre le moteur en marche. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le démarrage, consultez la rubrique *Démarrage* dans le présent chapitre.

Un régime accéléré du moteur à vide peut entraîner de très hautes températures dans le moteur et la tuyauterie d'échappement, et créer des risques d'incendie ou d'autres dégâts au véhicule.

Ne stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé, car les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer. Consultez la rubrique intitulée *Précautions contre les gaz d'échappement* du présent chapitre.

Si vous percevez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier et réparer le véhicule par votre concessionnaire. Ne conduisez pas le véhicule si des odeurs de gaz d'échappement se manifestent dans l'habitacle.

Consignes de sécurité importantes

Un ordinateur de bord commande le régime de ralenti du moteur. Quand vous faites démarrer le moteur, le régime de ralenti est plus élevé afin de réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier le véhicule.

Avant le démarrage :

1. Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation adéquate des ceintures de sécurité, consultez le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.

2. Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction. De plus :

- assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré;

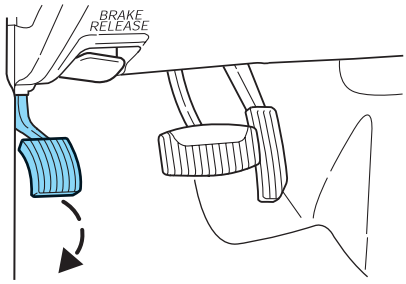

- assurez-vous que le levier de vitesse est en position de stationnement (P).

3. Tournez la clé à la position Contact (3) sans atteindre la position Démarrage (4).

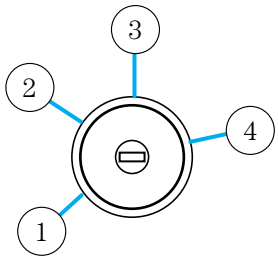

Si la clé est difficile à manœuvrer, tournez fermement le volant à gauche et à droite jusqu'à ce que la clé tourne librement. Cette situation peut se produire si :

- les roues avant ne sont pas redressées;
- l'une des roues avant est en contact avec la bordure du trottoir;
- le volant de direction est tourné lorsque le conducteur prend place dans le véhicule ou en sort.

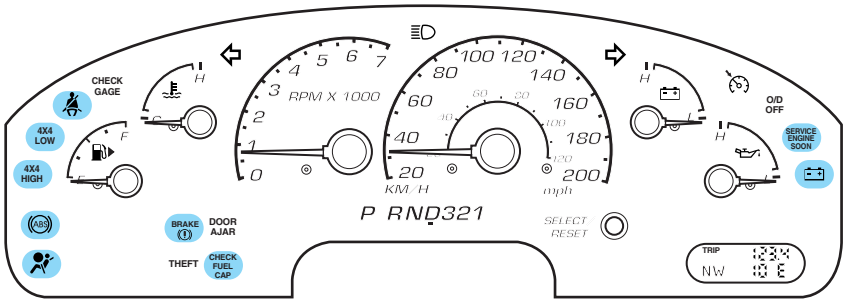

Assurez-vous que les témoins correspondants s'allument ou s'allument brièvement, selon le cas. Si un témoin ne s'allume pas, faites vérifier votre véhicule.

- Si la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée, il est possible que le témoin ne s'allume pas.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Remarque : Chaque fois que vous mettez le moteur de votre véhicule en marche, relâchez la clé dès que le moteur démarre. Un lancement prolongé risque d'endommager le démarreur.

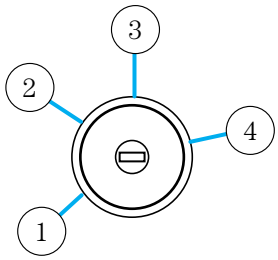

1. Tournez la clé à la position DÉMARRAGE (4) sans appuyer sur la pédale d'accélérateur et relâchez la clé dès que le moteur démarre. La clé revient automatiquement en position CONTACT (3).

2. Si la température est supérieure à -12 °C (10 °F) et que le moteur ne démarre pas dans les cinq secondes au premier essai, coupez le contact, attendez dix secondes et essayez de nouveau.

3. Si la température est inférieure à -12 °C (10 °F) et que le moteur ne démarre pas dans les quinze secondes au premier essai, coupez le contact, attendez dix secondes et essayez de nouveau. Si le moteur ne démarre pas après deux tentatives, appuyez sur l'accélérateur à fond et maintenez-le à cette position. Tournez la clé à la position de démarrage.

4. Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé, puis relâchez graduellement l'accélérateur à mesure que le régime du moteur augmente.

5. Après avoir fait tourner le moteur au ralenti pendant quelques secondes, enfoncez la pédale de frein, engagez un rapport, puis mettez le véhicule en mouvement.

Démarrage par temps froid (véhicules à carburant mixte seulement)

À mesure que la température extérieure se rapproche du point de congélation, les distributeurs de carburant à l'éthanol devraient offrir de l'éthanol dont le grade est adapté aux températures hivernales (comme pour le carburant sans plomb). Si de l'éthanol dont le grade est adapté aux températures estivales est utilisé par temps froid, cela peut occasionner de plus longues périodes de lancement, un ralenti irrégulier ou des hésitations jusqu'au réchauffement complet du moteur. Veuillez consulter votre distributeur de carburant pour déterminer si de l'éthanol dont le grade est adapté aux températures hivernales est disponible.

Ne lancez pas le moteur pendant plus de 30 secondes à la fois car cela risque d'endommager le démarreur. Si le moteur refuse de démarrer, coupez le contact et attendez 30 secondes avant d'actionner de nouveau le démarreur.

N'utilisez pas de fluide de démarrage, comme l'éther, dans l'admission d'air du moteur (voir l'autocollant apposé sur le filtre à air). Ces produits volatils créent un risque d'explosion pouvant endommager le moteur et causer des blessures.

Si est difficile de démarrer le moteur par temps froid avec de l'éthanol E_{85} et que ni une autre marque d'éthanol E_{85} ni un chauffe-moteur ne sont disponibles, l'ajout de carburant sans plomb dans votre réservoir améliorera la qualité des démarrages par temps froid. Votre véhicule est conçu pour fonctionner avec de l'éthanol E_{85}, du carburant sans plomb ou tout mélange des deux.

Consultez la rubrique *Choix du carburant approprié* du chapitre *Entretien et soins* pour obtenir de plus amples renseignements sur le carburant diesel.

Si le moteur ne démarre pas lorsque vous suivez les instructions qui précèdent :

1. Appuyez sur l'accélérateur au tiers ou à la moitié de sa course et maintenez-le dans cette position.
2. Tournez la clé à la position de démarrage.
3. Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé, puis relâchez graduellement l'accélérateur à mesure que le régime du moteur augmente.
4. Si le moteur ne démarre toujours pas, répétez les étapes 1 à 3.
5. Une fois le moteur lancé, maintenez votre pied sur la pédale de frein, mettez le levier de vitesse en prise et desserrez le frein de stationnement. Relâchez lentement la pédale de frein et conduisez le véhicule normalement.

Utilisation du chauffe-moteur (selon l'équipement)

Le chauffe-moteur est destiné à réchauffer le liquide de refroidissement du moteur, ce qui facilite le démarrage, accélère le réchauffement du moteur et génère une réponse rapide du système de chauffage/dégivrage de l'habitacle. L'emploi d'un chauffe-moteur est fortement recommandé si vous habitez une région où la température descend sous les -23 °C (-10 °F).

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, branchez le chauffe-moteur au moins trois heures avant de faire démarrer votre véhicule. Le fonctionnement du chauffe-moteur pendant plus de trois heures ne risque pas d'endommager le moteur; vous pouvez donc le brancher le soir pour faciliter le démarrage le lendemain matin.

Ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches pour éviter de prendre le courant.

Précautions contre les gaz d'échappement

Bien qu'incolore et inodore, l'oxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez vos précautions pour en éviter les dangers.

Si vous percevez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier et réparer le véhicule par votre concessionnaire. Ne conduisez pas le véhicule si des odeurs de gaz d'échappement se manifestent dans l'habitacle. Ces vapeurs sont dangereuses, voire mortelles.

Faites vérifier l'échappement et l'aération de l'habitacle dans tous les cas suivants :

- votre véhicule est sur un élévateur pour une intervention;
- le bruit produit par l'échappement change;
- votre véhicule a été endommagé lors d'une collision.

L'échappement du moteur, quelques-uns de ses composants et certains composants des véhicules ainsi que certains liquides contenus dans les véhicules et des résidus générés par l'usure des composants contiennent ou émettent des produits chimiques qui, selon l'État de Californie, peuvent causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres problèmes liés à la reproduction humaine.

Renseignements importants relatifs à l'aération de l'habitacle

Si vous laissez le moteur tourner longtemps au ralenti lorsque votre véhicule est arrêté dans un endroit ouvert, baissez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po).

Réglez les commandes de chauffage et de climatisation (selon l'équipement) pour admettre de l'air extérieur dans l'habitacle.

Améliorez l'aération de l'habitacle en veillant à ce que les prises d'air ne soient jamais obstruées par de la neige, des feuilles ou des débris.

FREINS

Les freins de service de votre véhicule se règlent automatiquement. Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour obtenir de plus amples renseignements sur les intervalles d'entretien.

Un bruit occasionnel des freins est normal et ne signale pas nécessairement une anomalie de fonctionnement. Des grincements occasionnels ou intermittents des freins peuvent se faire entendre durant la conduite normale d'un véhicule quand les freins sont serrés. Ces bruits se produisent normalement au cours des premiers freinages de la journée, mais peuvent également survenir à tout moment. Ils peuvent être plus prononcés dans certaines conditions atmosphériques comme le froid, la chaleur et l'humidité, ou à cause de la poussière de la route, du sel et de la boue. S'il se produit un bruit de frottement métallique, un grincement continu ou un râclement incessant pendant le freinage, cela peut signifier que les garnitures de frein sont usées; faites-les vérifier par un technicien qualifié.

Lorsque vous descendez une longue côte, rétrogradez dans un rapport inférieur de la boîte de vitesses. Évitez un freinage continu, car une surchauffe et une perte d'efficacité des freins pourraient en résulter.

Freinage antiblocage

Si votre véhicule est équipé de freins antiblocage, vous pourriez entendre un bruit provenant de la pompe hydraulique ou ressentir une pulsation au niveau de la pédale lors d'un freinage antiblocage. Des pulsations de la pédale accompagnées de bruit lors d'un freinage d'urgence ou d'un freinage sur du gravier, des bosses, des routes mouillées ou enneigées sont normales et indiquent le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage. Les freins antiblocage effectuent un autodiagnostic après la mise en route. Un bruit mécanique bref peut se faire entendre pendant cette vérification. Ceci est normal. En cas d'anomalie, le témoin de défaillance du freinage antiblocage s'allume. Si des vibrations ou des secousses sont continuellement ressenties au niveau du volant lors du freinage, il est recommandé de faire vérifier votre véhicule dès que possible par un technicien qualifié.

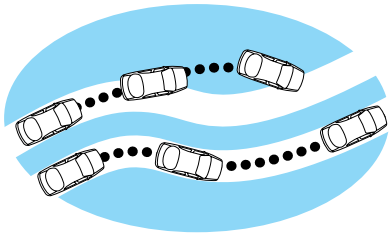

La fonction antiblocage entre en jeu dès que le module détecte la possibilité de blocage d'une roue lors d'un freinage, en compensant cette tendance. Les freins antiblocage empêchent le blocage des roues, même si les freins sont fermement serrés. L'illustration suivante montre la trajectoire d'un véhicule équipé de freins antiblocage (en bas), comparée à celle d'un véhicule qui n'en est pas équipé (en haut) lors d'un freinage brusque avec perte d'adhérence du système de freinage avant.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage (ABS)

Le témoin (ABS) s'allume brièvement au tableau de bord lorsque le contact est établi à l'allumage. Si ce témoin ne s'allume pas brièvement lorsque le contact est établi, reste allumé ou clignote, c'est l'indication que les freins antiblocage requièrent une intervention.

Lorsque le témoin de défaillance du freinage antiblocage est allumé, la fonction antiblocage est désactivée, mais le freinage normal est encore possible, à moins que le témoin de frein ne soit également allumé lorsque le frein de stationnement est desserré. (Si le témoin de frein s'allume, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais.)

Méthode de freinage avec freins antiblocage (ABS)

- En cas de freinage d'urgence ou lorsque l'efficacité maximale des freins antiblocage aux quatre roues est requise, appuyez à fond sur la pédale de frein. La fonction antiblocage aux quatre roues entrera immédiatement en jeu, vous permettant de conserver la maîtrise de la direction, d'éviter des obstacles si la distance qui vous en sépare est suffisante, et d'arrêter le véhicule sans heurt.
- La fonction antiblocage des freins ne réduit pas la distance de freinage. Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède.
- Ford recommande de vous familiariser avec cette technique de freinage. Toutefois, évitez de prendre des risques inutiles.

Assistance au freinage d'urgence (selon l'équipement, fait partie du dispositif Advance Trac™)

Le système d'assistance au freinage fournit toute la force de freinage disponible en cas de freinage d'urgence. Il détecte un serrage rapide de

la pédale de frein et optimise l'assistance du servofrein, ce qui aide le conducteur à atteindre la pression de freinage maximale. Lorsque le serrage des freins en situation d'urgence est détecté, le système reste en fonction tant que la pédale de frein est enfoncée. Le système est désactivé lorsque la pédale de frein est relâchée.

Lorsque le système est activé, la résistance de la pédale de frein est minime, ce qui est normal.

Frein de stationnement (P)

Serrez le frein de stationnement chaque fois que vous stationnez le véhicule. Pour serrer le frein de stationnement, enfoncez complètement la pédale de frein.

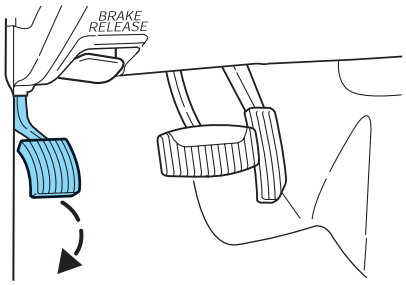

Lorsque le contact est établi à l'allumage, le témoin de frein du tableau de bord s'allume et reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

Serrez toujours à fond le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur de vitesse est en position de stationnement P (boîte de vitesses automatique) ou en première (boîte de vitesses manuelle).

L'utilisation du frein de stationnement n'est pas recommandée pour arrêter un véhicule en marche. Vous pouvez toutefois vous en servir en cas d'urgence comme frein de secours si les freins réguliers font défaut. Cependant, étant donné que le frein de stationnement n'agit que sur les roues arrière, la distance de freinage sera considérablement accrue et le comportement du véhicule s'en ressentira.

Pour desserrer le frein, tirez sur le levier de déverrouillage. La conduite avec le frein de stationnement serré a pour effet d'user rapidement les garnitures de frein et d'augmenter la consommation de carburant.

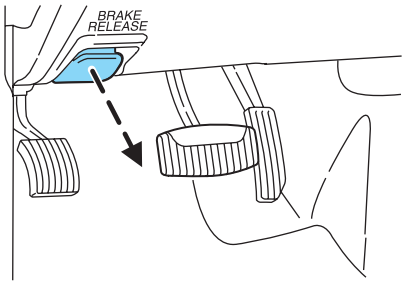

DISPOSITIF ANTILACET ADVANCE TRAC™ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le dispositif Advance Trac™ fournit une fonction d'amélioration de la stabilité du véhicule ainsi qu'une fonction d'amélioration de l'adhérence. Il aide le véhicule à garder une adhérence lors de la conduite sur des surfaces glissantes ou sur des routes vallonnées, en détectant et en contrôlant le patinage des roues. Le patinage excessif des roues est contrôlé en réduisant momentanément la puissance du moteur et en serrant rapidement les freins antiblocage. Cette fonction améliore la maîtrise du véhicule sur chaussée glissante, verglacée ou enneigée.

Si votre véhicule est pris dans de la neige profonde ou de la boue, il peut être utile de mettre le dispositif Advance Trac™ hors fonction, en appuyant sur le bouton Advance Trac™. Ceci permet à vos pneus de « creuser » la surface, pour plus de traction.

Si le dispositif Advance Trac™ est activé excessivement sur une courte période, la portion freinage du dispositif est mise hors fonction pour permettre aux freins de se refroidir. Une fonction Advance Trac™ limitée qui n'utilise que la réduction de la puissance du moteur contribuera quand même à réduire le patinage des roues. Le fonctionnement normal reprend dès que les freins ont refroidi. Le freinage antiblocage n'est pas compromis par cette situation et continue à fonctionner normalement pendant la période de refroidissement des freins.

Le dispositif Advance Trac™ améliore la stabilité du véhicule lors de manœuvres faisant appel à toute l'adhérence disponible, en particulier lors de la conduite sur route mouillée, enneigée ou verglacée ou en cas de manœuvre d'urgence. Par exemple, le conducteur bénéficiera d'une adhérence accrue et maintiendra un meilleur contrôle du véhicule s'il doit effectuer d'urgence un changement de voie.

Le dispositif Advance Trac™ aide le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule s'il commence à tourner trop à gauche ou trop à droite, ou à déraper. Le dispositif Advance Trac™ tentera de corriger le glissement latéral en appliquant de la force de freinage individuellement à chaque roue et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Le dispositif antilacet Advance Trac™ peut entrer en action dans les conditions suivantes :

- prise trop rapide d'un virage;
- coups de volant rapides pour éviter un accident, un piéton ou un obstacle;
- plaque de glace;
- changement de voie sur une route enneigée;
- passage d'une route secondaire enneigée à une route principale dégagée, ou vice versa;
- passage d'une route non goudronnée à une route goudronnée, ou vice versa;
- heurt d'un trottoir lors d'un virage;
- conduite sur surface glissante.
- prise d'un virage avec une remorque très chargée (consultez la rubrique *Traction d'une remorque* de ce chapitre).

Le dispositif Advance Trac™ est toujours mis en fonction lorsque le moteur est lancé. Cependant, le système ne fonctionne pas lorsque le véhicule est en marche arrière ni en mode quatre roues motrices gamme basse (4L ou 4X4 LOW), si le véhicule est équipé de 4 roues motrices. En marche arrière ou en mode 4L (4X4 LOW), les fonctions de freinage antiblocage et d'amélioration de l'adhérence continuent d'opérer.

Le bouton Advance Trac™ permet au conducteur de commander la disponibilité du dispositif Advance Trac™. L'état du dispositif Advance Trac™ est indiqué par un témoin lumineux sur lequel est illustré le pictogramme d'un véhicule en train de déraper. Le témoin clignote au tableau de bord lorsque le dispositif est en fonction, et un indicateur sur la touche de commande s'éclaire lorsque le dispositif est neutralisé. Sur les véhicules dotés d'un afficheur multimessage, le message « ADVANCETRAC OFF » (Advance Trac désactivé) est affiché.

Si une anomalie est détectée dans le dispositif Advance Trac™, le témoin du tableau de bord reste allumé. Si le témoin reste allumé pendant que le moteur tourne, faites immédiatement réparer le dispositif.

Appuyez une fois sur la touche de commande pour neutraliser la fonction d'amélioration de la stabilité du véhicule et la portion réduction de la puissance du moteur de la fonction d'amélioration de l'adhérence du dispositif Advance Trac™. La portion freinage de la fonction d'amélioration de l'adhérence continuera de fonctionner normalement. Maintenez la touche de commande enfoncée pendant plus de cinq secondes pour annuler la fonction d'amélioration de la stabilité du véhicule **et** la fonction d'amélioration de l'adhérence du dispositif Advance Trac™. Si votre véhicule est pris dans la neige ou la boue ou si vous conduisez dans du sable profond, il peut être utile de neutraliser le dispositif Advance Trac™ pour que les roues puissent patiner. Si la puissance du moteur de votre véhicule semble être réduite lors de la conduite sur du sable profond ou dans de la neige très profonde, neutralisez la fonction d'amélioration de la stabilité du dispositif Advance Trac™ pour rétablir la puissance du moteur; ceci augmentera l'inertie du véhicule, l'aidant ainsi à traverser l'obstacle.

Certains conducteurs pourraient remarquer un léger mouvement de la pédale de frein lorsque le dispositif Advance Trac™ effectue son autodiagnostic. Lors de la mise en fonction du dispositif antilacet Advance Trac™, vous pourriez remarquer les phénomènes suivants :

- un grondement ou un raclement;
- une légère décélération du véhicule;
- un clignotement du témoin Advance Trac™;
- si votre pied est sur la pédale de frein, vous ressentirez une vibration;
- lors de conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci s'enfoncera pour mettre les freins en œuvre. Il

se peut que vous entendiez aussi un bruit de déplacement d'air provenant du dessous de la planche de bord.

Ces conditions sont normales lors du fonctionnement du dispositif antilacet Advance Trac™.

N'altérez pas et ne changez pas les caractéristiques de la suspension ou de la direction de votre véhicule, car tout changement à la tenue de route du véhicule compromettrait le fonctionnement du dispositif Advance Trac™. De plus, n'installez pas de haut-parleur près de la console ou près des sièges arrière. Les vibrations causées par un haut-parleur peuvent avoir un impact sur les capteurs du dispositif Advance Trac™ placés à ces endroits.

Des habitudes de conduite agressives, quelles que soient les conditions routières, peuvent vous faire perdre le contrôle du véhicule et augmenter les risques de blessures graves et de dégâts matériels. La mise en fonction du dispositif antilacet Advance Trac™ est une indication que la capacité d'adhérence de certains pneus a été dépassée et que vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule. En cas de problème grave en cours de conduite, RALENTISSEZ.

Si le dispositif antilacet Advance Trac™ entre souvent en action, c'est l'indication que vous conduisez trop vite. Vous devez ralentir et conduire d'une manière moins agressive. Il est toujours possible de perdre la maîtrise du véhicule à cause de mauvaises habitudes de conduite en conditions extrêmes. L'activation du dispositif antilacet Advance Trac™ est une indication que la capacité d'adhérence de certains pneus a été dépassée et que vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule, augmentant ainsi les risques de blessures graves et de dégâts matériels.

DIRECTION

Votre véhicule est équipé d'une direction assistée. La direction assistée emprunte l'énergie du moteur afin de réduire l'effort fourni par le conducteur pour diriger le véhicule.

Pour éviter d'endommager la pompe de servodirection :

- ne maintenez jamais le volant de direction tourné vers l'extrême droite ou l'extrême gauche pendant plus de quelques secondes lorsque le moteur tourne;

- ne conduisez pas votre véhicule si le niveau du liquide de la pompe de direction assistée se trouve sous le repère MIN du réservoir.

En cas de panne de la direction assistée (ou si le moteur est arrêté), le volant de direction peut être tourné, mais l'effort pour effectuer cette action est accru.

Si la direction dérive ou tire d'un côté, il s'agit d'une anomalie qui peut être attribuable à l'une des causes suivantes :

- gonflage insuffisant des pneus d'une ou de plusieurs roues;
- répartition inégale du chargement du véhicule;
- chaussée fortement bombée en son centre;
- forts vents latéraux;
- déréglage de la géométrie des roues du véhicule;
- éléments de la suspension desserrés ou usés.

PRÉPARATIFS AVANT LA CONDUITE

Les véhicules utilitaires ont tendance à se renverser plus souvent que les autres types de véhicules.

En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

Votre véhicule offre des caractéristiques spéciales et il est doté d'équipements spéciaux qui lui permettent d'être utilisé sur une grande variété de surfaces de roulement. Ces caractéristiques spéciales, comme les pneus de largeur supérieure et la garde au sol accrue, rendent son centre de gravité plus élevé que celui des voitures de tourisme.

La conduite des véhicules tous terrains et à quatre roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules tous terrains et à quatre roues motrices ne sont **pas** conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, tout comme les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse augmente les risques de capotage du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Lors de la conduite d'un véhicule lourdement chargé, prenez des mesures de sécurité exceptionnelles. Conduisez à une vitesse réduite et prévoyez une plus longue distance de freinage.

Votre véhicule est capable de transporter une charge plus lourde et un plus grand nombre de passagers que la plupart des véhicules de tourisme. Selon le type de charge transportée et son emplacement sur ou dans le véhicule, le transport d'une charge ou de passagers peut élever encore plus le centre de gravité du véhicule.

Soyez très prudent et familiarisez-vous avec votre véhicule. Tenez compte de vos possibilités et de vos limites ainsi que de celles de votre véhicule.

FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Interverrouillage du levier sélecteur

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage du levier sélecteur qui empêche ce dernier de sortir de la position de stationnement (P) lorsque le contact est établi tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas dégager le levier de vitesse de la position de stationnement (P) lorsque le contact est établi à l'allumage même si la pédale de frein est enfoncée, procédez de la façon qui suit :

1. Serrez le frein de stationnement, tournez la clé à la position Antivol, puis retirez-la.

2. Localisez le couvercle d'accès à la neutralisation du dispositif d'interverrouillage du levier sélecteur, situé sous la colonne de direction.

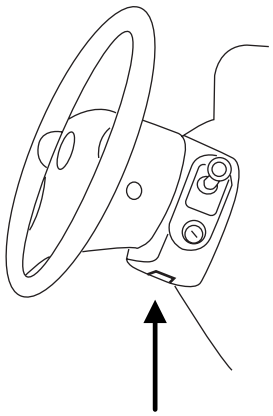

3. Au moyen d'un tournevis à lame plate, tournez le couvercle dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit en face du trou de visite, en position ouverte.

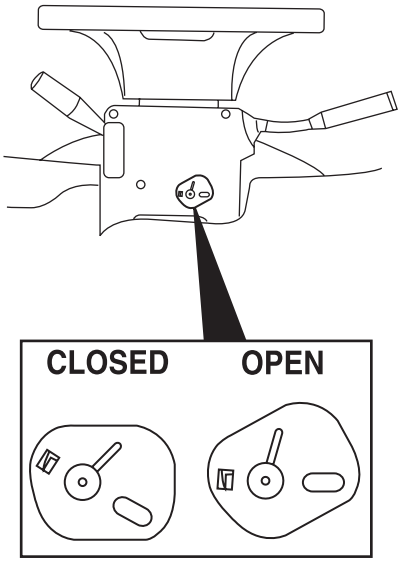

4. Introduisez un outil (ou un tournevis) dans le trou de visite pour neutraliser le dispositif d'interverrouillage du levier sélecteur. Appuyez sur la pédale de frein et placez le levier sélecteur au point mort.

5. Replacez le couvercle en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position de fermeture. Faites démarrer le moteur.

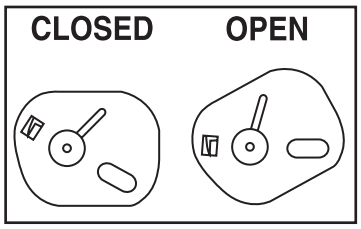

Si la méthode ci-dessus doit être utilisée pour déverrouiller le levier de vitesse, il est possible que le fusible de ce circuit soit grillé ou que les feux stop soient défectueux. Consultez la rubrique *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage*.

Ne conduisez pas avant d'avoir confirmé le fonctionnement des feux stop.

Si votre véhicule reste pris dans la neige ou dans la boue, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est engagé en position de stationnement (P). Tournez la clé de contact en position Antivol et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire ou un technicien qualifié.

Conduite avec boîte de vitesses automatique à cinq rapports (selon l'équipement)

Votre boîte de vitesses automatique commande électroniquement les changements de rapport à l'aide d'une stratégie d'apprentissage autoadaptative. Cette fonction est conçue pour en accroître la durabilité et pour procurer des changements de rapport uniformes durant toute la vie utile du véhicule. Il est normal qu'une boîte de vitesses neuve manque de souplesse. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Une fois que le véhicule a atteint sa température normale de fonctionnement, plusieurs changements de rapport dans les mêmes conditions peuvent être nécessaires avant que la boîte de vitesses ne s'adapte. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage autoadaptative actualise entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses. Plus les habitudes de conduite, la vitesse et le couple sont variés, plus il faudra de temps pour l'adaptation, mais plus le processus sera évolué.

Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est posée, la boîte de vitesses doit réapprendre sa stratégie autoadaptative. Pour cette raison, il se peut que le passage des vitesses manque de souplesse au début. Cette situation est normale; la boîte de vitesses retrouvera sa souplesse de fonctionnement une fois qu'elle aura été réactualisée.

Positions du levier de vitesse

Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous déplacez le levier sélecteur de la position de stationnement (P) à une autre position, sinon votre véhicule risque de se déplacer inopinément et de blesser quelqu'un.

Stationnement (P)

Pour engager la boîte de vitesses, mettez le moteur en marche, enfoncez la pédale de frein puis sortez le levier de vitesse de la position de stationnement (P).

Immobilisez toujours complètement votre véhicule avant de placer le levier de vitesse en position de stationnement (P). Celui-ci doit être fermement bloqué à la position de stationnement (P). Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner.

P RND321

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est engagé en position de stationnement (P). Tournez la clé de contact en position Antivol et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesse est en position de marche arrière (R), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier de vitesse en position de marche arrière ou de l'en sortir.

P RND321

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesse est au point mort (N), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

P RND321

Surmultipliée (D)

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte de vitesses monte et descend les rapports de la première à la cinquième vitesse. D La position de surmultipliée peut être neutralisée en appuyant sur le contacteur d'annulation de surmultipliée sur l'extrémité du levier de vitesse.

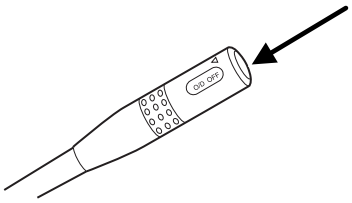

Le témoin d'annulation de la surmultipliée du tableau de bord s'allume alors.

O/D
OFF

Marche avant automatique (annulation de surmultipliée)

Pour obtenir cette position, appuyez sur le contacteur d'annulation de surmultipliée situé à l'extrémité du levier de vitesse avec ce dernier en position de D (marche avant automatique). En mode d'annulation de surmultipliée, la boîte de vitesses limite les passages entre les premier et quatrième rapports, ce qui assure un meilleur frein moteur que la position de marche avant automatique (D) que lorsque la surmultipliée est activée; ceci est utile lorsque les conditions de conduite (circulation en ville, route montagneuse, etc.) font en sorte que la boîte de vitesses passe de manière excessive entre la surmultipliée et les autres rapports. Désactivez la surmultipliée dans les cas suivants :

- conduite avec chargement lourd;
- traction d'une remorque sur route fortement vallonnée;
- pour obtenir un frein moteur accru. Si vous tractez une remorque, consultez la rubrique *Conduite avec une remorque* dans le chapitre *Traction d'une remorque*.

Pour revenir au mode de surmultipliée, appuyez sur le contacteur d'annulation de surmultipliée situé à l'extrémité du levier de vitesse. Le témoin s'éteint alors.

Lors de chaque démarrage, la boîte de vitesses revient automatiquement en position normale de surmultipliée.

Troisième imposée (3)

La boîte de vitesses fonctionne en troisième (3) seulement.

Ce rapport offre une meilleure adhérence sur chaussée glissante. Le passage en troisième (3) permet de bénéficier du frein moteur.

Deuxième imposée (2)

Utilisez la deuxième imposée (2) pour démarrer sur chaussée glissante ou pour accroître le frein moteur en descente.

Première imposée (1)

Utilisez la première imposée (1) pour obtenir le frein moteur maximal en descente abrupte. Vous pouvez monter les vitesses en passant en deuxième imposée (2) ou en surmultipliée. Si vous sélectionnez la première imposée (1) alors que le véhicule se déplace à haute vitesse, la boîte rétrograde à un rapport inférieur mais ne passe en première que lorsque la vitesse du véhicule a suffisamment diminué.

Rétrogradations forcées

Pour obtenir de meilleures reprises en mode de surmultipliée ou en marche avant automatique (annulation de surmultipliée) lorsque vous voulez doubler un autre véhicule, appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur. La boîte de vitesses passera alors automatiquement au rapport approprié : quatrième (4), troisième (3), deuxième (2) ou première (1).

Fonctionnement de la boîte de vitesses manuelle (selon l'équipement)

Utilisation de l'embrayage

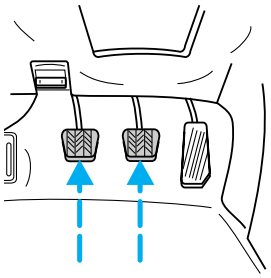

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interverrouillage qui empêche le fonctionnement du démarreur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Au démarrage d'un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle, procédez comme suit.

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
2. Placez le levier de vitesse au point mort.
3. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage.
4. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti pendant quelques secondes.

- Placez le levier de vitesse en première (1) ou en marche arrière (R).

5. Relâchez la pédale de frein et relâchez lentement la pédale de débrayage tout en appuyant progressivement sur la pédale d'accélérateur.

- Ne gardez pas le pied sur la pédale de débrayage pendant la conduite. Ne vous servez pas de l'embrayage pour immobiliser le véhicule dans une pente. De telles manœuvres ont pour effet d'user prématurément l'embrayage.

Stationnement

1. Appuyez sur la pédale de frein et engagez le levier de vitesse au point mort.

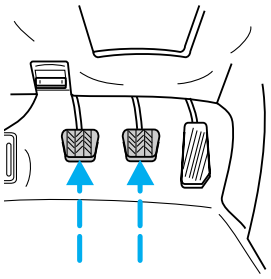

2. Serrez le frein de stationnement.

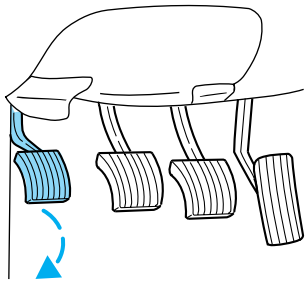

3. Placez la boîte de vitesses en première (1).
4. Coupez le contact.

Ne stationnez pas avec la boîte de vitesses au point mort, car votre véhicule risquerait de se déplacer inopinément et de blesser quelqu'un. Engagez la première (1) et serrez à fond le frein de stationnement.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandation pour une meilleure consommation de carburant)		
Changement de rapport de :	Position de la boîte de transfert (selon l'équipement)	
	AUTO ou GAMME HAUTE	GAMME BASSE
1 à 2	14 km/h (9 mi/h)	5 km/h (3 mi/h)
2 à 3	32 km/h (20 mi/h)	11 km/h (7 mi/h)
3 à 4	50 km/h (31 mi/h)	19 km/h (12 mi/h)
4 à 5 (surmultipliée)	71 km/h (44 mi/h)	27 km/h (17 mi/h)

Montée des rapports en vitesse constante (recommandation pour une meilleure consommation de carburant)		
Changement de rapport de :	Position de la boîte de transfert (selon l'équipement)	
	AUTO ou GAMME HAUTE	GAMME BASSE
1 à 2	16 km/h (10 mi/h)	6 km/h (4 mi/h)
2 à 3	26 km/h (16 mi/h)	10 km/h (6 mi/h)
3 à 4	43 km/h (27 mi/h)	16 km/h (10 mi/h)
4 à 5 (surmultipliée)	68 km/h (42 mi/h)	26 km/h (16 mi/h)

Vitesses de rétrogradation maximales		
Changement de rapport de :	Position de la boîte de transfert (selon l'équipement)	
	AUTO ou GAMME HAUTE	GAMME BASSE
5 (surmultipliée) à 4	88 km/h (55 mi/h)	34 km/h (21 mi/h)
4 à 3	72 km/h (45 mi/h)	27 km/h (17 mi/h)
3 à 2	56 km/h (35 mi/h)	21 km/h (13 mi/h)
2 à 1	32 km/h (20 mi/h)	11 km/h (7 mi/h)

Marche arrière (R)

Immobilisez complètement le véhicule avant de passer en marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.

Placez le levier de vitesse au point mort (N) et attendez quelques secondes avant de passer en marche arrière (R).

Vous ne pouvez engager la marche arrière que depuis la gauche de la position de troisième (3) et de quatrième (4). Il s'agit d'un dispositif de blocage qui empêche le passage accidentel en marche arrière en rétrogradant depuis la cinquième (5) (surmultipliée).

CONDUITE 4 ROUES MOTRICES (4X4) (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Des renseignements importants au sujet de l'utilisation en toute sécurité de ce type de véhicule se trouvent à la rubrique **Préparatifs avant la conduite** du présent chapitre.

Lorsque vous choisissez le mode de conduite 4 roues motrices (4x4), le couple moteur est transmis aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte de transfert. Le mode 4x4 peut être choisi si une adhérence supplémentaire est requise.

Si le véhicule est équipé du mode de conduite à 4 roues motrices (4x4) à boîte de transfert électronique et que la touche « 4x4 Low » (gamme basse) est enfoncée pendant que le véhicule est en mouvement, cette action n'aura aucun effet et le système des roues motrices ne subira pas de dommage.

L'utilisation du mode 4x4 gamme haute ou basse est déconseillée sur chaussée sèche. Cela pourrait entraîner un désengagement difficile de la boîte de transfert, une usure accrue des pneus et une augmentation de la consommation de carburant.

Système Control Trac automatique pour 4 roues motrices

La transmission 4x4 utilise les quatre roues pour mouvoir le véhicule. Cela augmente la traction et vous permet de conduire sur des surfaces de roulement et dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

La puissance motrice est fournie aux quatre roues par une boîte de transfert vous permettant de choisir le mode à 4 roues motrices qui convient le mieux à l'état des routes.

Positions du système Control Trac

Le système Control Trac possède trois modes de fonctionnement.

- Le mode 4x4 Auto fournit une transmission à 4 roues motrices acheminant une puissance maximale à l'essieu arrière, et la puissance qui convient à l'essieu avant afin d'augmenter la traction. Ce mode convient aux conditions de conduite normales sur route sèche, mouillée, enneigée ou recouverte de gravier.

- Le mode 4x4 High (4 roues motrices gamme haute) fournit une transmission à 4 roues motrices acheminant une puissance maximale aux deux essieux. Il ne doit être employé que dans des conditions hivernales très rigoureuses telles que sur la neige épaisse et la glace (recouvrant entièrement la route), ainsi que sur le sable peu profond.

- Le mode 4x4 Low (4 roues motrices gamme basse) fournit une transmission à 4 roues motrices acheminant une puissance maximale aux deux essieux et inclut un rapport de démultiplication pour basse vitesse. Il a été conçu pour les surfaces hors route exigeant une puissance supplémentaire comme le sable profond et les pentes abruptes, ainsi que pour la traction d'un bateau ou d'une remorque.

Le véhicule ne doit pas être conduit en mode 4x4 gamme haute ou 4x4 gamme basse sur une chaussée sèche ou à peine humide. Cela produirait un bruit excessif, userait les pneus et pourrait endommager les composants de l'arbre de transmission. Ces modes n'ont été conçus que pour les surfaces glissantes continues et les surfaces hors route.

Si votre véhicule est équipé de l'option 4 roues motrices, ne montez jamais une roue de secours d'une taille différente de celle des pneus normaux sur votre véhicule. L'emploi d'une telle roue de secours pourrait nuire à la maîtrise du véhicule et entraîner des dégâts aux organes de transmission.

Les véhicules utilitaires et à 4 roues motrices ne sont **pas** conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Dans la mesure du possible, évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules.

Positions du système Control Trac

Le système Control Trac possède trois modes de fonctionnement :

- Le mode 4x4 Auto fournit une transmission à 4 roues motrices acheminant une puissance maximale à l'essieu arrière, et la puissance qui convient à l'essieu avant afin d'augmenter la traction. Ce mode convient aux conditions de conduite normales sur routes sèches, mouillées, enneigées ou recouvertes de gravier.

- Le mode 4x4 High (4 roues motrices gamme haute) fournit une transmission à 4 roues motrices acheminant une puissance maximale aux deux essieux. Il ne doit être employé que dans des conditions hivernales très rigoureuses telles que sur la neige épaisse et la glace (recouvrant entièrement la route), ainsi que sur le sable peu profond.

- Le mode 4x4 Low (4 roues motrices gamme basse) fournit une transmission à 4 roues motrices acheminant une puissance maximale aux deux essieux et inclut un rapport de démultiplication pour basse vitesse. Il a été conçu pour les surfaces hors route exigeant une puissance supplémentaire comme le sable profond et les pentes abruptes, ainsi que pour la traction d'un bateau ou d'une remorque.

Le véhicule ne doit pas être conduit en mode 4x4 gamme haute ou 4x4 gamme basse sur une chaussée sèche ou à peine humide. Cela produirait un bruit excessif, userait les pneus et pourrait endommager les composants de l'arbre de transmission. Ces modes n'ont été conçus que pour les surfaces glissantes continues et les surfaces hors route.

Les véhicules à 4 roues motrices ne sont **pas** conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Dans la mesure du possible, évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules.

Utilisation du système Control Trac

Alternance entre 4x4 Auto et 4x4 High

Lorsque vous appuyez sur la touche 4x4 High, le témoin s'allume au tableau de bord. Lorsque vous appuyez sur la touche 4x4 Auto, le témoin s'éteint.

Ces passages peuvent être effectués lorsque le véhicule est arrêté ou pendant la conduite, quelle que soit la vitesse.

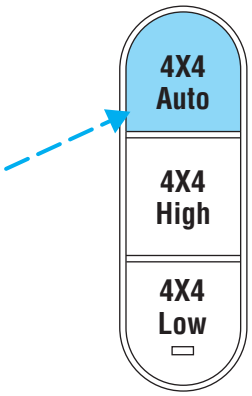

Passage entre les modes 4x4 Auto ou 4x4 High (gamme haute) à 4x4 Low (gamme basse)

1. Stoppez le véhicule.
2. Appuyez sur la pédale de frein.
3. Mettez le levier de vitesse au point mort (N) (boîte automatique) ou appuyez sur la pédale de débrayage (boîte manuelle).
4. Appuyez sur la touche 4x4 Low. Une fois en fonction, le témoin et le bouton 4x4 Low (gamme basse) s'allument au tableau de bord.

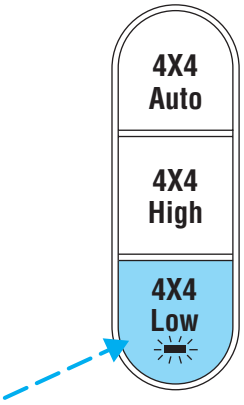

Le témoin du mode 4X4 LOW clignote lorsque :
1. Le dispositif attend une commande du conducteur (freinage ou passage au point mort). OU
2. Le mode 4X4 LOW est en cours de passage.
Si aucune commande n'est reçue du conducteur, le choix de mode sera annulé et la transmission 4X4 restera au mode préalablement choisi.

Passage entre les modes 4x4 Low à 4x4 Auto ou 4x4 High

1. Stoppez le véhicule.
2. Appuyez sur la pédale de frein.
3. Mettez le levier de vitesse au point mort (N) (boîte automatique) ou appuyez sur la pédale de débrayage (boîte manuelle).
4. Appuyez sur la touche 4x4 Auto ou 4x4 High. Lorsque le mode 4x4 Auto est en fonction, AUCUN témoin ne s'allume. Lorsque le mode 4x4 High est en fonction, le témoin 4x4 High s'allume au tableau de bord.

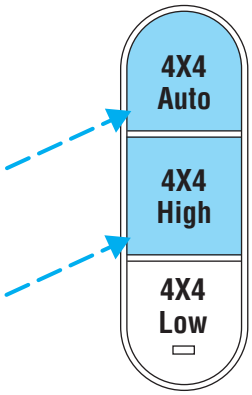

Le témoin du mode 4X4 LOW clignote lorsque :

1. Le dispositif attend une commande du conducteur (freinage ou passage au point mort). OU
2. Le mode 4X4 LOW est en cours de passage.

Si aucune commande n'est reçue du conducteur, le choix de mode sera annulé et la transmission 4X4 restera au mode préalablement choisi.

Conduite hors-route avec des camionnettes et des véhicules tout-terrain

Les véhicules à quatre roues motrices sont conçus spécialement pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté; ils comportent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors-route.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les camionnettes et les véhicules tout-terrain peuvent être distincts de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de rester pris ou d'endommager des composants du dessous de la carrosserie.

Ces différences, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

Il est important de garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour et non par les rayons.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devriez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues restent au sol et qu'elles tournent sans patiner ni déraper.

Principes de base

- N'utilisez pas les quatre roues motrices sur les revêtements durs et secs (sauf pour les modèles équipés d'une transmission 4x4 automatique) pour éviter d'endommager les ponts et les arbres de transmission.
- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux, car ceux-ci peuvent affecter à la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une extrême prudence lorsque vous conduisez sur une chaussée rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si le véhicule quitte la chaussée, ralentissez mais évitez tout freinage brusque. Ramenez doucement le véhicule sur la chaussée, mais seulement après avoir ralenti et sans donner de coups de volant.
- Avant de ramener le véhicule sur la chaussée, il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur l'accotement. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous manœuvrez le volant brusquement.
- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, tels que des balises réfléchissantes, et d'encourir des dégâts mineurs au véhicule, plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, de perdre la maîtrise du véhicule et de capoter. N'oubliez pas que votre sécurité et celle d'autrui doivent constituer votre première préoccupation.

Si votre véhicule reste pris

Si votre véhicule reste pris, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière d'une façon uniforme, avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Manœuvres d'urgence

- Dans les situations inévitables où une manœuvre brusque du volant s'impose, évitez les excès inutiles, c'est-à-dire ne réagissez que juste assez pour éviter le problème. Donner des coups de volant a pour effet de réduire la maîtrise du véhicule et non de l'augmenter. N'appuyez pas brusquement sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez toute manœuvre brusque du volant, de l'accélérateur ou des freins. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.
- En cas d'arrêt d'urgence, éviter de faire patiner les roues et essayez de ne pas donner de coup de volant.
- Si le revêtement change, par exemple du béton au gravier, le comportement du véhicule sera différent (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manœuvres brusques.

Stationnement

Sur certains véhicules à quatre roues motrices, lorsque la boîte de transfert est au point mort (N), le moteur et la boîte de vitesses sont désolidarisés du reste de la transmission. De ce fait, le véhicule peut se déplacer inopinément, même avec une boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) ou une boîte de vitesses manuelle en prise. Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance avec la boîte de transfert au point mort (N). Serrez toujours fermement le frein de stationnement et retirez la clé du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

Systèmes à quatre roues motrices

Un système à quatre roues motrices (lorsque ce mode est sélectionné) utilise les quatre roues pour la propulsion. Cela augmente la traction et vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

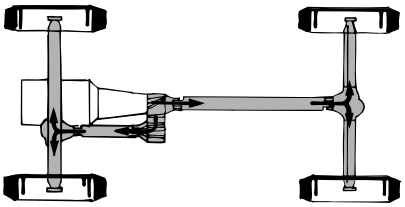

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte de transfert. Sur les véhicules à quatre roues motrices, cette boîte de transfert permet de choisir au besoin le mode des quatre roues motrices. Vous trouverez des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage des vitesses dans le chapitre *Conduite*. Vous trouverez des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert dans le chapitre *Entretien et caractéristiques.* Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Caractéristiques normales

Sur certains modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode 4x2 en mode 4x4 pendant la conduite peut occasionner un cognement momentané ou des cliquetis. Ces bruits proviennent de l'arbre de transmission avant qui commence à tourner et du blocage des moyeux à verrouillage automatique; il s'agit d'une situation normale.

Conduite sur le sable

Si vous conduisez sur du sable, essayez de garder les quatre roues sur les parties les plus fermes de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Accélérez lentement et ne faites pas patiner les roues.

S'il est indispensable de réduire la pression des pneus sur du sable, n'oubliez pas de les regonfler à la pression prescrite dès que possible.

Évitez les vitesses excessives, car les mouvements du véhicule peuvent être difficiles à contenir et à diriger. Vous pourriez vous enfoncer dans le sable au point de devoir faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. Retenez qu'il est souvent possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans l'eau et dans la boue

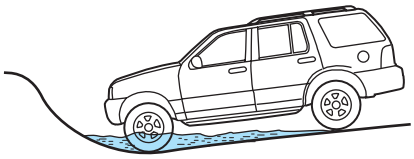

Si vous devez traverser une nappe d'eau profonde, conduisez lentement car l'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser une nappe d'eau, déterminez-en la profondeur. Si possible, évitez de traverser les nappes qui submergeraient les moyeux et conduisez lentement. Si de l'eau atteint le circuit d'allumage, le moteur peut caler.

Après avoir traversé la nappe d'eau, essayez toujours vos freins car des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Dans la boue, évitez les changements brusques de vitesse ou de direction. Même les véhicules à quatre roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme pour la conduite sur le sable, accélérez lentement et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Si la boîte de vitesses, la boîte de transfert ou le pont avant ont été submergés dans l'eau, vérifiez-en les liquides et vidangez au besoin.

La boîte de vitesses peut être endommagée si de l'eau y pénètre.

Si les ponts avant et arrière sont immergés dans l'eau, leur lubrifiant doit être changé.

Après avoir conduit dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation de boue sur les roues et les pièces rotatives crée un déséquilibre qui est susceptible d'endommager les éléments de la transmission.

Le Programme « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et règlements relatifs aux espaces naturels protégés. Ford s'associe au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire sur une pente très abrupte, essayez toujours de conduire le plus droit possible face à la pente, que ce soit en montée ou en descente. **Évitez de conduire de côté sur la pente ou de tourner sur des terrains très inclinés.** Il existe en effet un risque de perte d'adhérence et de dérapage latéral qui pourrait conduire au capotage du véhicule. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet à emprunter. Ne projetez pas de franchir le sommet d'une colline sans connaître la nature du terrain de l'autre côté. Ne faites pas marche arrière à flanc de colline sans l'aide de quelqu'un qui puisse vous guider de l'extérieur du véhicule.

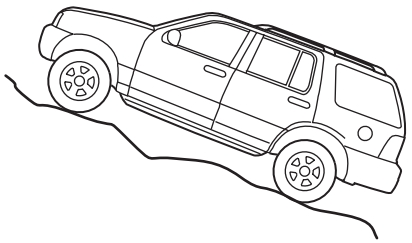

Au moment d'attaquer une pente abrupte, mettez le levier de vitesse en première plutôt que de partir dans un rapport de vitesse supérieur et d'avoir à rétrograder ensuite. De cette façon, les contraintes imposées au moteur et les risques qu'il cale seront réduits.

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre en marche avant, car le véhicule pourrait alors se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à ce qu'il soit possible de s'arrêter en toute sécurité.

N'accélérez que suffisamment pour monter la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues et la perte de l'adhérence et, par conséquent, la perte de contrôle du véhicule.

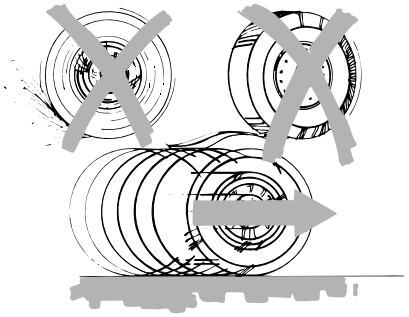

Pour descendre une pente abrupte, utilisez le même rapport de vitesse que celui que vous utiliseriez pour la gravir; de cette façon, vous ménagerez vos freins, qui autrement risqueraient de surchauffer. Ne descendez pas au point mort, n'annulez pas la surmultipliée et ne rétrogradez pas manuellement. Évitez de freiner brusquement pour éviter la perte de contrôle du véhicule durant la descente d'une pente très inclinée. En cas de freinage brusque, les roues avant se bloquent et la direction devient de ce fait inopérante. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule. Le serrage des freins par petits coups rapides et répétés vous permettra de ralentir tout en gardant la maîtrise de la direction.

Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, appuyez progressivement sur la pédale de frein. Ne donnez pas de petits coups sur la pédale (ne « pompez » pas les freins).

Conduite sur la neige et sur la glace

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à quatre roues motrices est avantagé par rapport à un véhicule à deux roues motrices. Néanmoins, un véhicule à quatre roues motrices peut déraper comme n'importe quel autre véhicule.

En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Pour démarrer lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale d'accélérateur lentement et graduellement.

Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices ait une meilleure accélération sur la neige et la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, car le freinage s'effectue aux quatre roues, comme pour tous les autres véhicules. Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux conditions de la route.

Assurez-vous de conserver une distance de freinage suffisante entre votre véhicule et ceux qui vous précèdent, conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à utiliser un rapport de vitesse inférieur. En cas de freinage d'urgence, évitez de bloquer les roues. Le fait d'appuyer

progressivement sur la pédale de frein vous permettra de ralentir les roues sans les bloquer et de conserver la maîtrise de la direction. Si les roues se bloquent, relâchez la pédale de frein et répétez la manœuvre. Si votre véhicule est équipé d'un système de freinage antiblocage aux quatre roues, appuyez sur la pédale de frein fermement et sans à-coups. N'appuyez pas sur la pédale de façon répétée (ne « pompez » pas les freins). Consultez la rubrique *Freins* de ce chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos du fonctionnement du système de freins antiblocage.

Ne conduisez jamais un véhicule à quatre roues motrices avec des chaînes antidérapantes montées sur les roues avant sans en monter également sur les roues arrière. Cela pourrait entraîner le dérapage des roues arrière pendant le freinage.

Remplacement des pneus

Les véhicules à quatre roues motrices sont équipés de pneus destinés à assurer le caractère sécuritaire et la maniabilité du véhicule.

Ne montez pas de pneus ni de jantes de dimensions différentes ou de type autre que ceux qui équipaient votre véhicule à l'origine car la sécurité et le rendement de celui-ci seraient compromis, ce qui pourrait occasionner une perte de contrôle ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves.

Les pneus et les jantes doivent tous être du même type, des mêmes dimensions, de la même marque et de la même capacité de charge. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire Ford ou Lincoln.

Si vous équipez malgré tout votre véhicule à quatre roues motrices de pneus plus gros que ceux préconisés par Ford pour conduire hors-route, évitez la conduite sur autoroute avec ces pneus.

L'utilisation de pneus et de jantes autres que ceux préconisés par Ford peut nuire à la tenue de route et endommager les éléments de la direction, de la suspension, des ponts et de la boîte de transfert.

N'installez pas de pièces de deuxième monte pour surélever la carrosserie ou modifier la suspension, que ces pièces soient utilisées ou non avec des pneus plus gros que prescrits.

Ce type d'équipement élévateur de carrosserie peut rendre le véhicule difficile à manœuvrer; vous augmenteriez ainsi les risques de capoter et de vous infliger des blessures graves.

Les pneus sont plus susceptibles d'être endommagés en conduite hors-route. Pour votre sécurité, ne conduisez pas le véhicule sur autoroute si les pneus sont endommagés, car les risques de crevaison ou d'éclatement sont plus grands.

Il importe de respecter la pression de gonflage recommandée, telle qu'indiquée sur l'étiquette d'homologation du véhicule, laquelle est apposée sous la serrure de la porte conducteur ou sur le montant de cette porte. Si la pression de gonflage prescrite n'est pas respectée, il peut en résulter un impact négatif sur la conduite de votre véhicule. N'excédez pas la pression de gonflage recommandée par Ford, même si celle-ci est inférieure à la pression de gonflage maximale du pneu.

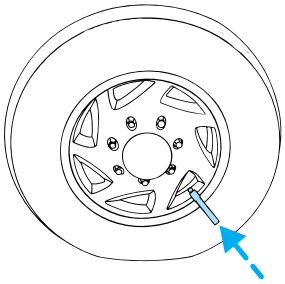

Vérifiez quotidiennement tous les pneus avant de prendre la route. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin. Vérifiez la pression des pneus toutes les deux ou trois semaines (y compris la roue de secours). Une pression de gonflage adéquate et conforme aux spécifications est essentielle à une conduite sécuritaire.

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus et retirez-en le gravier, les clous, les morceaux de verre et autres objets qui auraient pu s'y loger. Assurez-vous qu'il n'y a aucune perforation ni coupure qui risquerait de causer une fuite, et effectuez les réparations qui s'imposent.

Vérifiez les flancs des pneus pour voir s'ils présentent des coupures, boursouflures ou tout autre dommage. Si vous soupçonnez des dégâts internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire.

Entretien et modifications

La suspension et la direction du véhicule sont conçues pour assurer une conduite sûre et un comportement prévisible du véhicule, qu'il soit chargé ou vide, de même que des performances durables en matière de transport de charge. Pour cette raison, Ford vous recommande fortement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des pièces de deuxième monte pour surélever la carrosserie ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser de pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut le rendre plus susceptible de capoter en cas de perte de contrôle. Ford vous recommande de prendre des précautions supplémentaires avec un chargement en hauteur ou des accessoires comme des supports d'échelles ou un toit de plateau de pick-up.

La négligence de l'entretien du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à la sécurité du conducteur et des passagers. Une vérification fréquente du châssis est recommandée si le véhicule est utilisé en service dur hors-route.

PONT À GLISSEMENT LIMITÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ce pont améliore l'adhérence sur chaussée glissante, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans des conditions normales de conduite, le fonctionnement du pont à glissement limité est identique à celui d'un pont arrière standard.

L'utilisation prolongée de pneus de dimensions différentes de celles préconisées par le constructeur sur un pont arrière à glissement limité peut entraîner une réduction d'efficacité permanente. Cela n'a cependant aucun effet sur la conduite normale et ne devrait pas être perçu par le conducteur.

Pour réduire les risques de blessures, ne faites jamais tourner le moteur avec une roue soulevée au-dessus du sol, par exemple lors du changement d'une roue.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Avant de charger votre véhicule, familiarisez-vous avec les termes suivants :

- **Poids en ordre de marche :** poids du véhicule qui comprend l'équipement de série, les liquides, les lubrifiants, etc., mais qui exclut les passagers et l'équipement installé après la sortie de l'usine.
- **Charge utile :** poids combiné maximal de la charge à transporter, des occupants et de l'équipement en option. La charge utile est égale à la différence entre le poids total autorisé en charge (PTAC) et le poids du véhicule.
- **Poids total roulant (PTR ou sigle anglais GVW) :** le poids total roulant représente la somme du poids en ordre de marche et de la charge utile. Le poids total roulant n'est ni une limite ni une norme.

- **Poids total autorisé en charge (PTAC ou sigle anglais GVWR) :** poids maximal du véhicule, des occupants, de l'équipement en option et de la charge. Cette donnée est spécifique à chaque véhicule et figure sur l'étiquette d'homologation du véhicule apposée sur le rebord latéral de la porte conducteur.
- **Poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE ou sigle anglais GAWR) :** poids maximal autorisé pour chaque essieu. Cette donnée est spécifique à chaque véhicule et figure sur l'étiquette d'homologation du véhicule apposée sur le rebord latéral de la porte conducteur.
- **Poids total roulant (PTR ou sigle anglais GCW) :** poids combiné du véhicule remorqueur (y compris le poids des passagers et du chargement) et de la remorque.
- **Poids total roulant autorisé (PTRA ou sigle anglais GCWR) :** poids maximal autorisé du véhicule remorqueur (y compris les passagers et les bagages) et de la remorque chargée.
- **Poids maximal autorisé de la remorque :** poids maximal de la remorque que le véhicule peut tracter. Cette donnée est obtenue en soustrayant du PTRA (poids total roulant autorisé) du véhicule remorqueur le poids en ordre de marche du véhicule pour chaque combinaison de moteur et boîte de vitesses, le poids de l'équipement requis pour le remorquage et le poids du conducteur.
- **Poids maximal de la remorque :** poids maximal de la remorque que le véhicule chargé (avec passagers et bagages) est autorisé à tracter. Cette donnée est obtenue en soustrayant le poids du véhicule chargé du PTRA (poids total roulant autorisé) du véhicule remorqueur.
- **Plage de poids de la remorque :** plage dans laquelle le poids de la remorque chargée doit se trouver et qui va de zéro au poids maximal autorisé de la remorque.

Lors du calcul du poids maximal de la remorque, n'oubliez pas d'inclure le poids du timon de la remorque chargée.

N'excédez jamais le PTAC (sigle anglais GVWR) ou le PMAE (sigle anglais GAWR) apparaissant sur l'étiquette d'homologation du véhicule.

N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Par contre, le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que les pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

L'étiquette d'homologation du véhicule, apposée sur le rebord latéral de porte conducteur, donne plusieurs cotes de poids importantes pour le véhicule. Consultez ces cotes avant d'ajouter un équipement de deuxième monte au véhicule. Si vous ajoutez du poids à l'avant du véhicule, y compris à la cabine, ce poids supplémentaire ne doit pas dépasser le poids brut autorisé de l'essieu avant (sigle anglais FGAWR). Un poids additionnel peut être ajouté à l'avant si la charge totale est limitée autrement, par exemple, en réduisant le nombre de passagers ou la charge transportée.

Veillez toujours à ce que le poids des passagers, de la charge et de l'équipement du véhicule reste dans les limites établies pour votre véhicule, y compris le poids total autorisé en charge (PTAC ou sigle anglais GVWR) et le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE ou sigle anglais GAWR). Ces limites ne doivent jamais être dépassées.

Ne dépassez aucune des limites de poids établies pour le véhicule, sinon des risques de blessures et de dégâts matériels au véhicule pourraient en résulter.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

Des renseignements importants au sujet de l'utilisation en toute sécurité de ce type de véhicule se trouvent à la rubrique *Préparatifs avant la conduite* de ce chapitre.

Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Lors de la conduite d'un véhicule lourdement chargé, prenez des mesures de sécurité exceptionnelles. Conduisez à une vitesse réduite et prévoyez une plus longue distance de freinage.

Votre véhicule est capable de transporter une charge plus lourde et un plus grand nombre de passagers que la plupart des véhicules de tourisme. Selon le type de charge transportée et son emplacement sur le véhicule, le transport d'une charge ou de passagers peut élever encore plus le centre de gravité du véhicule.

Calcul de la charge que votre véhicule peut transporter ou tracter

1. Consultez le tableau de remorquage correspondant pour déterminer le poids total roulant autorisé (PTRA) en fonction du type de moteur et du rapport de pont arrière du véhicule.

2. Pesez le véhicule tel qu'il est utilisé normalement, sans la charge. En cas de doutes, faites peser le véhicule par une société de transport ou un poste d'inspection comme il en existe sur les autoroutes.

3. Soustrayez le poids du véhicule chargé du poids total roulant autorisé (PTRA) des tableaux suivants. Vous obtenez alors le poids maximal de la remorque que votre véhicule peut tracter. Cette donnée doit être inférieure au poids apparaissant au tableau de remorquage.

NAPPES D'EAU PROFONDES

Si vous devez traverser une nappe d'eau profonde, évitez de conduire rapidement, surtout si la profondeur est difficile à évaluer. L'adhérence et l'efficacité des freins peuvent être limitées et, si de l'eau s'infiltre dans le circuit d'allumage, le moteur peut caler. L'eau peut également pénétrer dans la prise d'air et endommager gravement le moteur.

S'il vous faut absolument traverser une nappe d'eau profonde, roulez très lentement. Ne traversez jamais des endroits inondés dont la profondeur dépasse la partie inférieure des moyeux (pour les camionnettes) ou des jantes (pour les voitures).

Après être sorti de la nappe d'eau, vérifiez toujours le fonctionnement des freins, car des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

La conduite dans de l'eau assez profonde pour immerger le tube de mise à l'air libre de la boîte de vitesses peut provoquer de sérieux dégâts internes à celle-ci. Faites vérifier l'huile de la boîte de vitesses, et si de l'eau y est présente, faites changer l'huile.

TRACTION D'UNE REMORQUE

Pour tracter une remorque avec votre véhicule, un ensemble de remorquage, disponible en option, peut s'avérer nécessaire.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Pour votre sécurité et afin d'assurer le rendement maximal du véhicule, utilisez toujours l'équipement approprié pour tracter une remorque.

Pour tracter une remorque en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- respectez les limites de charge de votre véhicule;

- préparez soigneusement votre véhicule au remorquage. Consultez la rubrique *Préparatifs avant le remorquage* de ce chapitre;
- redoublez de prudence lorsque vous tractez une remorque. Consultez la rubrique *Conduite avec une remorque* de ce chapitre;
- effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tractez une remorque. Suivez le calendrier d'entretien pour service dur du Calendrier d'entretien périodique;
- ne tractez pas de remorque avant que votre véhicule n'ait parcouru au moins 800 km (500 mi);
- prenez connaissance des directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.

Ne dépassez pas les charges maximales indiquées sur l'étiquette d'homologation de sécurité. Pour connaître la définition des termes utilisés sur l'étiquette, consultez la rubrique *Chargement du véhicule* du présent chapitre. Lors du calcul du poids maximal, n'oubliez pas d'inclure le poids du timon de la remorque.

Votre véhicule est muni d'un attelage intégré standard de catégorie II et nécessite uniquement une barre d'attelage et une boule dont la queue a un diamètre de 19 mm (3/4 po). Un attelage de catégorie III ou IV est aussi offert en option.

Tableau de remorquage (4x2 avec boîte de vitesses manuelle)			
PTRA (poids total roulant autorisé)/poids de la remorque			
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**Poids total roulant autorisé (PTRA) maximal – en kg (en lb)**	**Plage du poids de la remorque - en kg (en lb) (0 à maximum)**
Moteur 4.0L à simple arbre à cames en tête	3,73 LS	3 175 (7 000)	0 à 1 179 (0 à 2 600)

Tableau de remorquage (4x2 avec boîte de vitesses manuelle)
Remarques : Pour un remorquage en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pi) d'altitude. Pour connaître la définition des termes utilisés dans ce tableau et les instructions pour calculer la charge de votre véhicule, consultez la rubrique *Chargement du véhicule* de ce chapitre. Les poids maximaux de la remorque y sont indiqués. Le poids total du véhicule tracteur et de la remorque une fois chargés ne doit pas excéder le PTRA.
Un attelage répartiteur de charge est nécessaire pour la traction d'une remorque d'un poids de plus de 1 588 kg (3 500 lb).

4x2 avec boîte de vitesses automatique			
PTRA (Poids total roulant autorisé)/poids de la remorque			
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**Poids total roulant autorisé (PTRA) maximal – en kg (en lb)**	**Plage du poids de la remorque - en kg (en lb) (0 à maximum)**
4.0L à simple arbre à cames en tête/4.6L	3,55	3 493 (7 700)	0 à 1 497 (0 à 3 300)
Moteur 4.0L à simple arbre à cames en tête	3,73 LS	4 645 (10 240)	0 à 2 640 (0 à 5 820)
4.6L*	3,73 LS	5 262 (11 600)	0 à 3 257 (0 à 7 180)
Remarques : Pour un remorquage en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pi) d'altitude. Pour connaître la définition des termes utilisés dans ce tableau et les instructions pour calculer la charge de votre véhicule, consultez la rubrique *Chargement du véhicule* de ce chapitre. Les poids maximaux de la remorque y sont indiqués. Le poids total du véhicule tracteur et de la remorque une fois chargés ne doit pas excéder le PTRA.			

4x2 avec boîte de vitesses automatique
* Lors de la traction de lourdes charges sur de fortes pentes quand la température extérieure est très élevée, le climatiseur peut fonctionner de manière intermittente pour éviter la surchauffe du moteur. Dans un tel cas, la température à l'intérieur de l'habitacle peut temporairement s'élever.
Un attelage répartiteur de charge est nécessaire pour la traction d'une remorque d'un poids de plus de 1 588 kg (3 500 lb).

Tableau de remorquage (4x4 avec boîte de vitesses manuelle)			
PTRA (poids total roulant autorisé)/poids de la remorque			
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**Poids total roulant autorisé (PTRA) maximal – en kg (en lb)**	**Plage du poids de la remorque - en kg (en lb) (0 à maximum)**
Moteur 4.0L à simple arbre à cames en tête	3,73 LS	3 175 (7 000)	0 à 1 089 (0 à 2 400)
Remarques : Pour un remorquage en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pi) d'altitude. Pour connaître la définition des termes utilisés dans ce tableau et les instructions pour calculer la charge de votre véhicule, consultez la rubrique *Chargement du véhicule* de ce chapitre. Les poids maximaux de la remorque y sont indiqués. Le poids total du véhicule tracteur et de la remorque une fois chargés ne doit pas excéder le PTRA.			
Un attelage répartiteur de charge est nécessaire pour la traction d'une remorque d'un poids de plus de 1 588 kg (3 500 lb).			

4x4 avec boîte de vitesses automatique			
PTRA (Poids total roulant autorisé)/poids de la remorque			
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**Poids total roulant autorisé (PTRA) maximal – en kg (en lb)**	**Plage du poids de la remorque - en kg (en lb) (0 à maximum)**
4.0L à simple arbre à cames en tête/4.6L	3,55	3 629 (8 000)	0 à 1 542 (0 à 3 400)
Moteur 4.0L à simple arbre à cames en tête	3,73 LS	4 536 (10 000)	0 à 2 440 (0 à 5 380)
4.6L*	3,73 LS	5 262 (11 600)	0 à 3 166 (0 à 6 980)
Remarques : Pour un remorquage en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pi) d'altitude. Pour connaître la définition des termes utilisés dans ce tableau et les instructions pour calculer la charge de votre véhicule, consultez la rubrique *Chargement du véhicule* de ce chapitre. Les poids maximaux de la remorque y sont indiqués. Le poids total du véhicule tracteur et de la remorque une fois chargés ne doit pas excéder le PTRA.			
* Lors de la traction de lourdes charges sur de fortes pentes quand la température extérieure est très élevée, le climatiseur peut fonctionner de manière intermittente pour éviter la surchauffe du moteur. Dans un tel cas, la température à l'intérieur de l'habitacle peut temporairement s'élever.			
Un attelage répartiteur de charge est nécessaire pour la traction d'une remorque d'un poids de plus de 1 588 kg (3 500 lb).			

Tableau de remorquage (4x4 avec boîte de vitesses manuelle)			
PTRA (poids total roulant autorisé)/poids de la remorque			
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**Poids total roulant autorisé (PTRA) maximal – en kg (en lb)**	**Plage du poids de la remorque - en kg (en lb) (0 à maximum)**
Moteur 4.0L à simple arbre à cames en tête	3,73	3 175 (7 000)	0 à 1 089 (0 à 2 400)
Remarques : Pour un remorquage en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pi) d'altitude. Pour connaître la définition des termes utilisés dans ce tableau et les instructions pour calculer la charge de votre véhicule, consultez la rubrique *Chargement du véhicule* de ce chapitre. Les poids maximaux de la remorque y sont indiqués. Le poids total du véhicule tracteur et de la remorque une fois chargés ne doit pas excéder le PTRA.			
Un attelage répartiteur de charge est nécessaire pour la traction d'une remorque d'un poids de plus de 1 588 kg (3 500 lb).			

N'excédez jamais le PTAC (sigle anglais GVWR) ou le PMAE (sigle anglais GAWR) apparaissant sur l'étiquette d'homologation du véhicule.

La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut entraîner des dommages au moteur, à la boîte de vitesses et au châssis, ainsi que des risques de perte de contrôle et des blessures.

Préparatifs avant le remorquage

Assurez-vous d'utiliser l'équipement adéquat et d'atteler la remorque convenablement. Consultez, au besoin, votre concessionnaire ou un détaillant de remorques reconnu.

Attelages

N'utilisez pas d'attelage qui se fixe au pare-chocs. Utilisez un attelage porteur. Vous devez distribuer la charge de telle sorte que 10 % du poids total de la remorque soient portés sur le timon.

Chaînes de sécurité

Accrochez toujours les chaînes de sécurité de la remorque au châssis ou à l'attelage du véhicule. Croisez les chaînes sous le timon de la remorque et laissez-leur suffisamment de jeu pour ne pas gêner dans les virages.

Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives de l'entreprise de location.

Ne fixez pas les chaînes de sécurité au pare-chocs.

Freins de remorque

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer correctement et de les régler conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.

Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient fortement accrus.

Le circuit de freinage de la remorque est conçu en fonction du PTAC et non du PTRA.

Feux de remorque

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules tractés. Assurez-vous que les feux de votre remorque sont conformes aux réglementations en vigueur sur les routes où vous tractez une remorque. Pour connaître l'équipement à utiliser et la méthode de branchement du circuit de feux de remorque, consultez votre concessionnaire ou l'entreprise de location de remorques.

Ne branchez jamais des feux de remorque aux feux arrière de votre véhicule car le circuit électrique pourrait être endommagé, ce qui produirait des risques d'incendie. Contactez l'établissement concessionnaire Ford le plus proche pour qu'on vous aide à installer des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaires.

Conduite avec une remorque

Lors de la traction d'une remorque :

- assurez-vous de mettre le programmateur de vitesse hors fonction. Il est possible que le programmateur de vitesse se désactive automatiquement lors de la traction d'une remorque sur pente abrupte et prolongée;
- si vous devez tracter une remorque, renseignez-vous sur les règlements du code de la route en vigueur dans votre région;
- pour éviter des changements de rapport fréquents, rétrogradez à un rapport inférieur. Cela facilite aussi le refroidissement de la boîte de vitesses. (Pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet, consultez la rubrique *Conduite avec une boîte de vitesses automatique à quatre rapports* de ce chapitre;
- anticipez les arrêts et freinez graduellement;
- ne dépassez jamais le poids total roulant autorisé (PTRA) de votre véhicule, sinon des dégâts internes peuvent être causés à la boîte de vitesses.

Entretien requis après la traction d'une remorque

Si vous tractez une remorque sur de longues distances, votre véhicule doit être entretenu plus fréquemment. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le Calendrier d'entretien périodique.

Conseils pour la traction d'une remorque

- Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer, dans un endroit éloigné de la circulation. Pour tourner, prenez des virages plus larges de sorte que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou tout autre obstacle.
- Lors de la traction d'une remorque, prévoyez une plus grande distance de freinage.
- Entre 10 % et 15 % du poids de la remorque chargée doit être porté sur le timon.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 milles), vérifiez de nouveau l'attelage et les branchements électriques de la remorque ainsi que le serrage des écrous de roue de la remorque.

- Si vous devez vous arrêter pendant assez longtemps, en circulation intense et par temps chaud, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), dans le cas d'une boîte automatique, ou au point mort, dans le cas d'une boîte manuelle. Cette pratique améliore le refroidissement du moteur et le rendement du climatiseur.
- N'arrêtez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Néanmoins, si cette manœuvre est indispensable, calez les roues de la remorque.

Mise à flot ou hissage d'un bateau

Débranchez le câblage électrique de la remorque avant de reculer celle-ci dans l'eau. Rebranchez le câblage lorsque la remorque ne se trouve plus dans l'eau.

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule :

- y causant des dégâts internes,
- et nuisant à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez l'huile du pont arrière chaque fois que celui-ci a été immergé. La quantité d'huile pour pont arrière ne doit normalement pas être vérifiée ou changée, sauf en cas de fuite possible ou en cas de réparations nécessaires.

Remorquage derrière un véhicule de loisir (toutes les roues au sol)

Pour remorquer votre véhicule avec les quatre roues au sol (comme derrière un véhicule de loisirs), consultez les directives correspondant au groupe motopropulseur de votre véhicule.

Ces directives ont pour but d'éviter que la boîte de vitesses de votre véhicule ne soit endommagée par le manque de lubrification.

Véhicules à traction arrière 4x2

Ceci s'applique à toutes les camionnettes et véhicules utilitaires à traction arrière 4x2.

Un exemple de remorquage de loisir est le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Les directives de remorquage de loisir suivantes ont pour but d'éviter que la boîte de vitesses de votre véhicule ne subisse des dommages :

- mettez la boîte de vitesses au point mort (N);
- le véhicule remorqueur ne doit pas dépasser une vitesse de 56 km/h (35 mi/h);
- ne remorquez pas votre véhicule sur une distance supérieure à 80 km (50 mi).

Si le remorquage doit se faire sur une distance supérieure à 80 km (50 mi) ou à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 mi/h), l'arbre de transmission doit être enlevé. Ford recommande que le retrait et la remise en place de l'arbre de transmission soient effectués uniquement par un technicien qualifié. Pour le retrait et la remise en place de l'arbre de transmission, consultez votre concessionnaire.

Le retrait ou la remise en place incorrects de l'arbre de transmission risquent d'entraîner des fuites d'huile de la boîte de vitesses, ainsi que des dommages à l'arbre de transmission et aux pièces internes de la boîte de vitesses.

Véhicules 4x4 à boîte de transfert à commande électronique (accessoire de remorquage au point mort)

Pour les véhicules à 4 roues motrices, on peut se procurer un accessoire permettant de remorquer le véhicule derrière un autre avec toutes les roues au sol. Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails. Ne remorquez pas votre véhicule derrière un autre véhicule avec toutes les roues au sol, sauf si vous avez installé l'ensemble de remorquage au point mort; dans le cas contraire, vous pourriez endommager votre véhicule.

GALERIE PORTE-BAGAGES

Votre véhicule est muni d'une galerie porte-bagages. La charge maximale, répartie uniformément, est de 90 kg (200 lb). S'il est impossible de répartir la charge, placez-la aussi loin que possible vers l'arrière. Utilisez les anneaux d'arrimage situés sur les molettes (selon l'équipement) pour fixer la charge.

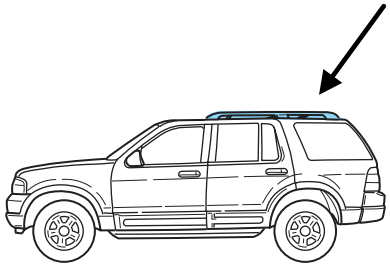

Pour régler la traverse (selon l'équipement), procédez comme suit :

1. Desserrez la molette située à chaque extrémité de la traverse (les deux traverses sont réglables).
2. Glissez la traverse à l'emplacement voulu.
3. Serrez la molette à chaque extrémité de la traverse.

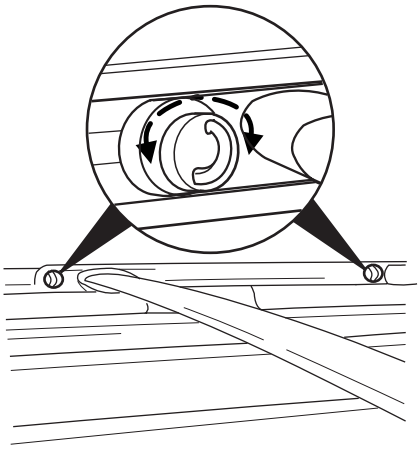

Service de dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce service, qui est indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- durant la période de votre Garantie limitée de véhicule neuf de trois ans ou 60 000 kilomètres (36 000 milles), selon la première échéance, pour les véhicules Ford, et de quatre ans ou 80 000 kilomètres (50 000 milles) pour les véhicules Lincoln.

Le Service de dépannage offre les services suivants :

- le remplacement d'un pneu en cas de crevaison;
- les démarrages-secours en cas de déchargement de la batterie;
- un service de déverrouillage si les clés ont été laissées par mégarde dans le véhicule;
- la livraison d'une quantité prédéterminée de carburant;
- le remorquage de votre véhicule à l'établissement concessionnaire Ford le plus proche, ou chez le concessionnaire qui vous a vendu le véhicule s'il est situé dans un rayon de 56,3 km (35 mi) (un seul remorquage par panne). Les remorquages sont effectués même pour une cause non couverte par votre garantie initiale, par exemple, en cas d'accident ou si votre véhicule est immobilisé dans la neige ou dans la boue (certaines restrictions s'appliquent, comme les remorquages de saisie ou de reprise de possession du véhicule).

Les clients canadiens doivent consulter le Guide du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements sur :

- la durée de couverture;
- les quantités de carburant exactes mises à leur disposition;
- le remorquage du véhicule en panne;
- le remboursement de dépenses de voyage d'urgence;
- la planification de voyages.

Dépannage

Comment faire appel au Service de dépannage

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Aux États-Unis, cette carte se trouve dans le porte-documents contenant le Guide du propriétaire, situé dans la boîte à gants, pour les véhicules Ford, alors que pour les véhicules Lincoln, elle vous est envoyée par la poste. Au Canada, elle se trouve dans le Guide du propriétaire, dans la boîte à gants.

Les clients de Ford ou Mercury qui résident aux États-Unis et qui requièrent l'aide du Service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 241-3673; les clients de Lincoln doivent téléphoner au 1 800 521-4140.

Les clients canadiens qui requièrent l'aide du Service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 665-2006.

Si vous devez faire vous-même le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable. Les clients américains qui requièrent des renseignements relatifs au remboursement doivent téléphoner au 1 800 241-3673 pour les véhicules Ford ou Mercury et au 1 800 521-4140 pour les véhicules Lincoln.

Les clients canadiens qui requièrent des renseignements relatifs au remboursement doivent téléphoner au 1 800 665-2006.

Programme prolongé de service de dépannage

Si vous résidez aux États-Unis, vous pouvez prolonger la durée de couverture offerte par le Service de dépannage par l'entremise du Club Auto Ford, en contactant votre concessionnaire Ford ou Lincoln Mercury.

Au Canada, vous pouvez prolonger la durée de couverture offerte par le Service de dépannage avant l'expiration de votre couverture de garantie de base du Service de dépannage. Pour obtenir plus d'informations et vous inscrire, téléphonez au 1 877 294-2582 ou visitez notre site Web à www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE ⚠

N'utilisez les feux de détresse qu'en cas d'urgence, pour informer les autres automobilistes d'une panne ou d'une situation dangereuse. Les feux de détresse peuvent fonctionner que le contact à l'allumage soit établi ou non.

- La commande des feux de détresse est située sur le dessus de la colonne de direction;
- appuyez sur la commande pour allumer simultanément tous les feux de détresse;
- appuyez de nouveau sur la commande pour les éteindre.

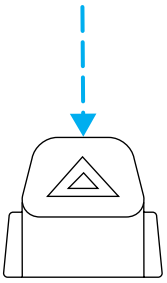

INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE DE LA POMPE D'ALIMENTATION FUEL RESET

L'interrupteur automatique de pompe d'alimentation est un dispositif conçu pour arrêter la pompe d'alimentation électrique lorsque le véhicule subit une secousse brutale.

Si, après une collision, le moteur est lancé mais ne démarre pas, il se peut que l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation ait été déclenché.

L'interrupteur automatique de pompe d'alimentation se trouve dans l'espace réservé aux jambes du passager, près de la garniture de côté d'auvent.

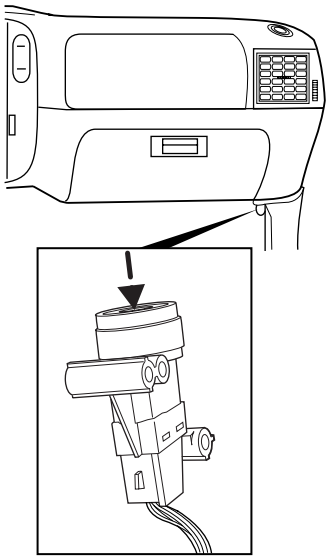

Pour réenclencher l'interrupteur automatique de la pompe d'alimentation, procédez comme suit :

1. Coupez le contact.

2. Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite de carburant dans le circuit d'alimentation.

3. Si vous ne décelez aucune trace de fuite, appuyez sur le bouton de l'interrupteur de la pompe d'alimentation pour le réenclencher.

4. Établissez le contact à l'allumage. Attendez quelques secondes puis ramenez la clé à la position d'arrêt.

5. Vérifiez une seconde fois la présence de fuite de carburant dans le circuit d'alimentation.

FUSIBLES ET RELAIS

Fusibles

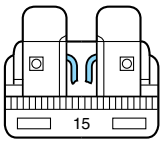

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Vous pouvez l'identifier en regardant à l'intérieur du fusible pour remarquer la présence d'un fil métallique rompu. Avant de remplacer un accessoire électrique quelconque, vérifiez d'abord les fusibles des circuits correspondants.

Remarque : Remplacez toujours un fusible usé par un fusible qui possède l'ampérage spécifié. L'utilisation d'un fusible possédant un ampérage supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

Intensité nominale et couleur de fusible standard

COULEUR					
Intensité	**Fusibles ordinaires**	**Fusibles standard**	**Fusibles à haute intensité**	**Fusibles à cartouche à haute intensité**	**Cartouche de fil fusible**
2 A	Gris	Gris	—	—	—
3 A	Violet	Violet	—	—	—
4 A	Rose	Rose	—	—	—
5 A	Havane	Havane	—	—	—
7,5 A	Brun	Brun	—	—	—
10 A	Rouge	Rouge	—	—	—
15 A	Bleu	Bleu	—	—	—
20 A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25 A	Beige	Beige	—	—	—
30 A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40 A	—	—	Orange	Vert	Vert
50 A	—	—	Rouge	Rouge	Rouge
60 A	—	—	Bleu	—	Jaune
70 A	—	—	Havane	—	Brun
80 A	—	—	Beige	—	Noir

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles est situé sous la planche de bord, du côté conducteur.

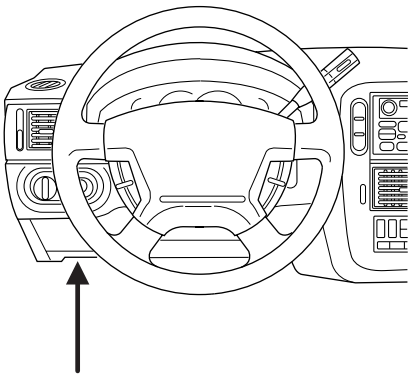

Pour retirer un fusible, utilisez l'arrache-fusible qui se trouve sur le porte-fusibles.

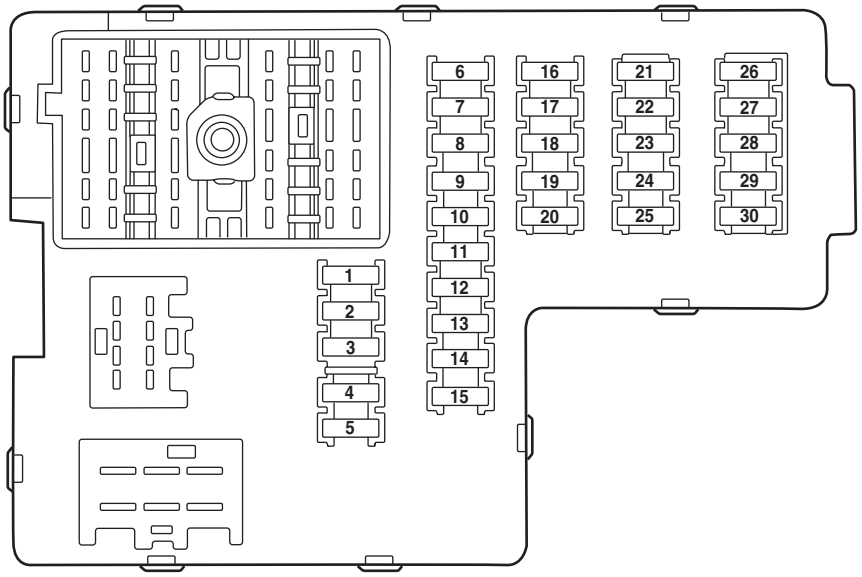

Les fusibles sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
1	30 A	Module de siège à réglage mémorisé
2	20 A	Sièges chauffants, toit ouvrant transparent
3	20 A	Radio, amplificateur, antenne à commande électrique, lecteur DVD
4	5 A	Module d'essuie-glace avant
5	15 A	Centrale clignotante (clignotants, feux de détresse)
6	10 A	Avertisseur sonore droit
7	15 A	Rétroviseurs dégivrants
8	—	Inutilisé (rechange)
9	—	Inutilisé (rechange)
10	10 A	Bobine de relais de lunette arrière chauffante, module des sièges chauffants, actionneur du volet de répartition d'air, contact d'embrayage du climatiseur
11	—	Inutilisé (rechange)
12	5 A	Commutateur des phares antibrouillards, module des quatre roues motrices
13	5 A	Contacteur d'annulation de la surmultipliée, transmetteur de jauge de carburant mixte
14	5 A	Module d'antidémarrage

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
15	5 A	Module d'essuie-glace arrière, tableau de bord, système de surveillance de pression des pneus
16	5 A	Rétroviseur à commande électrique, commande manuelle de chauffage-climatisation, système de surveillance de pression des pneus
17	15 A	Bobine de temporisation des accessoires, protection antidécharge de la batterie, éclairage intérieur (avant et arrière), éclairage de boîte à gants
18	10 A	Avertisseur sonore gauche
19	10 A	Module de commande des dispositifs de protection, témoin de neutralisation du sac gonflable passager
20	5 A	Antidémarrage, contacteur du siège du conducteur, contacteur des réglages mémorisés, module de siège du conducteur, BSM, capteur d'ensoleillement
21	5 A	Tableau de bord, boussole, bobine de centrale clignotante
22	10 A	Système des freins antiblocage (ABS), contrôleur de fonctions dynamiques interactives

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
23	15 A	Contacteur de position de la pédale de frein, relais d'application des freins par le conducteur, contacteur auxiliaire d'annulation du programmateur de vitesse
24	15 A	Allume-cigare, OBD II
25	5 A	Commande de température et mode de système de chauffage-climatisation auxiliaire, bobine de charge de batterie de remorquage
26	7,5 A	Sonar de recul, interverrouillage du levier sélecteur, bobine de relais d'éclairage d'approche, interrupteur de fonctions dynamiques interactives
27	7,5 A	Rétroviseur à électrochrome, capteur numérique de position du levier sélecteur – phares de recul
28	5 A	Radio (mise en marche)/lecteur DVD (mise en marche)
29	10 A	Capteur numérique de position du levier sélecteur, alimentation en courant du fusible 28 (alimentation de démarrage)
30	5 A	Feux de jour, solénoïde de commande à distance, régulation électronique automatique de la température à deux zones

Porte-fusibles de l'habitacle (côté supérieur)

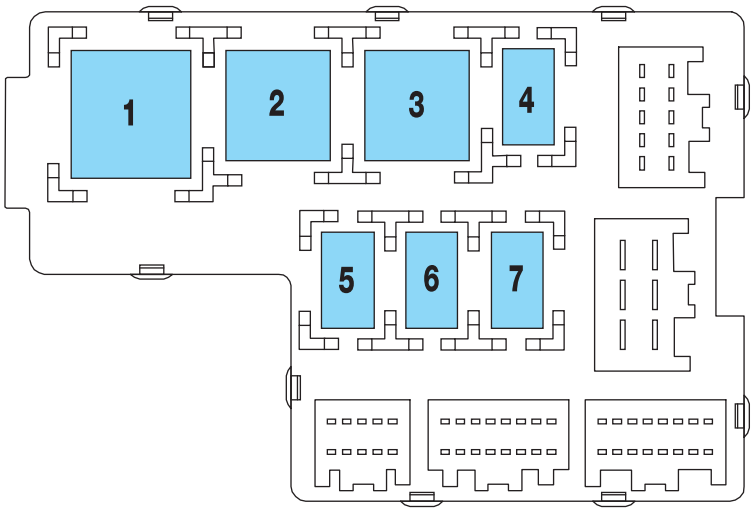

Ces relais sont situés sur le dessus du porte-fusibles de l'habitacle. Pour accéder aux relais, vous devez retirer le porte-fusibles de l'habitacle.

Emplacement du fusible/relais	Description
Relais 1	Centrale clignotante
Relais 2	Dégivreur de lunette arrière
Relais 3	Relais d'alimentation prolongée des accessoires
Relais 4	Libre
Relais 5	Protection antidécharge de la batterie
Relais 6	Libre
Relais 7	Libre

Boîtier de distribution électrique

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Le boîtier de distribution électrique contient les fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

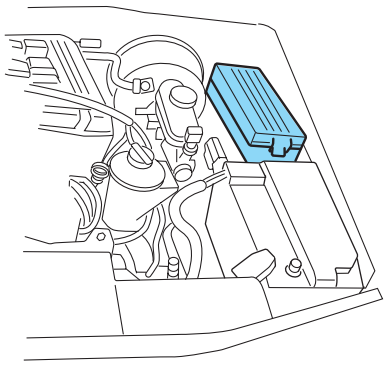

Débranchez toujours la batterie avant toute intervention sur les fusibles haute intensité.

Pour éviter de prendre le courant, reposez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la rubrique *Batterie* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

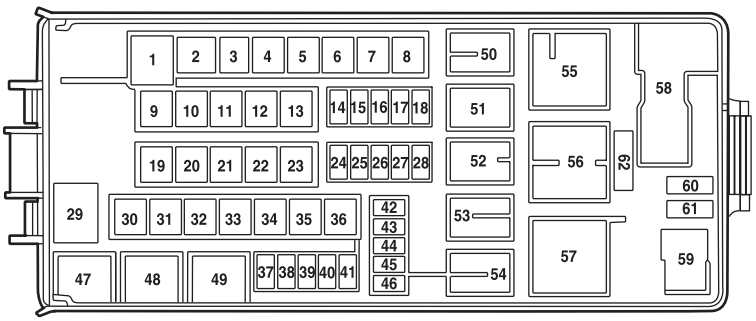

Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
1	60 A**	Boîte de jonction
2	30 A**	BSM
3	20 A**	Ventilateur (pour pays du GCC - exportation seulement)
4	30 A**	Dégivreur de lunette arrière
5	40 A**	Freins antiblocage (pompe)
6	60 A**	Disjoncteur de temporisation des accessoires
7	20 A**	Prise de courant n° 2
8	—	Inutilisé
9	20 A**	Prise de courant n° 1
10	30 A**	Module des freins antiblocage (soupapes)
11	40 A**	Commande électronique du groupe motopropulseur
12	50 A**	Relais d'allumage/relais de démarreur
13	40 A**	Batterie de remorquage, clignotants de remorquage
14	10 A*	Feux de jour (Canada)/phares antibrouillards (exportation seulement)
15	15 A*	Mémoire (alimentation de mémoire d'anomalies)
16	15 A*	Commutateur d'éclairage
17	20 A*	4x4 (v-batt 2)
18	20 A*	4x4 (v-batt 1)
19	20 A**	Relais des feux de route
20	30 A**	Freins électriques
21	30 A**	Moteur des essuie-glace avant

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
22	20 A**	Commande automatique des phares, feux de croisement
23	30 A**	Commutateur d'allumage
24	20 A*	Phares antibrouillards arrière (exportation seulement)
25	—	Inutilisé
26	15 A*	Pompe d'alimentation
27	20 A*	Feux de remorque
28	20 A*	Relais de l'avertisseur sonore
29	60 A**	Boîte de jonction
30	20 A**	Moteur d'essuie-glace arrière
31	—	Inutilisé
32	—	Inutilisé
33	30 A**	Ventilateur auxiliaire
34	30 A**	Sièges à réglage électrique, pédales réglables
35	20 A**	Prise de courant arrière
36	40 A**	Ventilateur
37	15 A*	Relais/transmission de l'embrayage du climatiseur
38	15 A*	Bobine intégrée à la bougie
39	15 A*	Relais de la pompe d'alimentation/d'injecteurs
40	15 A*	Alimentation de la commande électronique du groupe motopropulseur
41	15 A*	Sonde à oxygène chauffante, électrovanne de vapeurs, sonde à oxygène de surveillance automatique, commande électronique du groupe motopropulseur

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
42	10 A*	Feu de croisement droit
43	10 A*	Feu de croisement gauche
44	15 A*	Phares antibrouillards avant
45	5 A*	Manocontact des freins
46	20 A*	Feux de route
47	—	Relais de l'avertisseur sonore
48	—	Relais de la pompe d'alimentation
49	—	Relais des feux de route
50	—	Relais des phares antibrouillards
51	—	Relais des fonctions dynamiques interactives pour véhicule de police
52	—	Relais de l'embrayage du climatiseur
53	—	Clignotant droit de remorquage
54	—	Clignotant gauche de remorquage
55	—	Relais du ventilateur
56	—	Relais du démarreur
57	—	Relais de la commande électronique du groupe motopropulseur
58	—	Relais d'allumage
59	—	Relais de serrage des freins par le conducteur ou de feux de jour (Canada seulement)
60	—	Diode du module de commande du groupe motopropulseur
61	—	Diode de l'embrayage du climatiseur
62	Disjoncteur 30 A	Temporisation des accessoires
* Fusibles ordinaires ** Fusibles à haute intensité		

Boîtier de relais arrière

Le boîtier de relais est situé sur le panneau de garniture latéral arrière du côté passager. Pour accéder à ce boîtier, vous devez d'abord retirer le panneau de garniture.

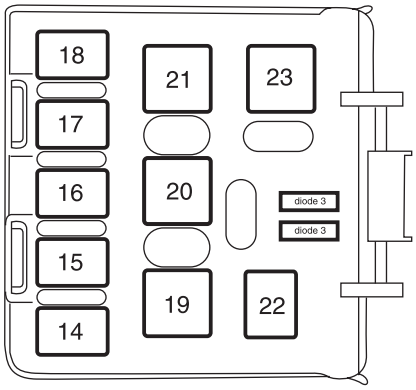

Les relais sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible/relais	Description
Relais 14	Phares antibrouillards arrière (exportation)
Relais 15	Phares de recul de remorque
Relais 16	Inutilisé
Relais 17	Inutilisé
Relais 18	Feux stop de remorque
Relais 19	Feux de stationnement de remorque
Relais 20	Circuit de charge de remorquage
Relais 21	Inutilisé
Relais 22	Lampes d'approche
Relais 23	Inutilisé
Diode 3	Inutilisé
Diode 4	Inutilisé

CHANGEMENT D'UN PNEU

Si une crevaison se produit pendant que vous conduisez, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement vers un endroit sûr sur l'accotement.

L'utilisation de produits d'obturation de crevaison n'est pas recommandée et peut endommager les pneus. L'utilisation de tels produits peut aussi avoir un impact sur votre système de surveillance de pression des pneus (selon l'équipement).

Si votre véhicule est doté du système de surveillance de pression des pneus, consultez la rubrique Système de surveillance de pression des pneus (selon l'équipement) de la section *Entretien et soins* pour de l'information importante à ce sujet. Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Renseignements sur la roue de secours

La roue de secours peut être utilisée pour le dépannage ou comme roue régulière. La roue de secours est identique aux autres roues du véhicule, sauf pour la jante, qui est différente.

Ne montez jamais une roue de secours d'une taille différente de celle des pneus normaux sur votre véhicule si celui-ci est équipé de la fonction 4 roues motrices ou de la transmission intégrale. L'emploi d'une telle roue de secours pourrait nuire à la maîtrise du véhicule en plus d'entraîner des dégâts aux organes de transmission.

Emplacement de la roue de secours et des outils

La roue de secours et les outils de votre véhicule sont rangés aux endroits suivants :

Outil	Emplacement
Roue de secours	Sous le véhicule, juste à l'avant du pare-chocs arrière. L'écrou de fixation de la roue de secours est situé sous un couvercle à l'arrière de l'aire de chargement, au centre.
Cric, démonte-roue, levier de manœuvre du cric	Derrière le siège arrière, sous le couvercle en moquette du plancher de l'aire de chargement.

Retrait du cric

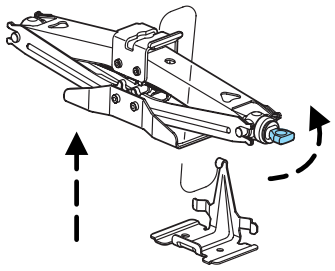

1. Ouvrez le hayon et retirez le couvercle en moquette et le couvercle du cric.

2. Tournez la vis à œillet du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez le cric de son support.

3. Retirez le démonte-roue de l'étui et faites pivoter la douille hors du manche.

Pour enlever la roue de secours

Ne vous servez jamais d'une clé à chocs pour faire tourner l'écrou de fixation de la roue de secours, car le dispositif subirait des dégâts.

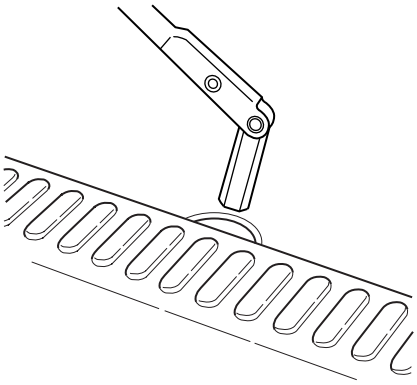

1. Ouvrez le couvercle situé sous le tapis de l'aire de chargement pour accéder à l'écrou de fixation de la roue de secours.

2. Placez le démonte-roue sur l'écrou de fixation de la roue de secours.

Lorsque le démonte-roue est bien engagé, il s'arrête de tourner et une résistance se fait sentir lorsque vous essayez de le tourner.

3. Tournez le démonte-roue dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue de secours entre en contact avec le sol, en vous assurant que l'autre extrémité du manche n'érafle pas la plaque de protection. La roue de secours peut alors être tirée vers l'arrière et le câble est légèrement lâche.

4. Levez la roue de secours d'un côté et retirez-en la fixation.

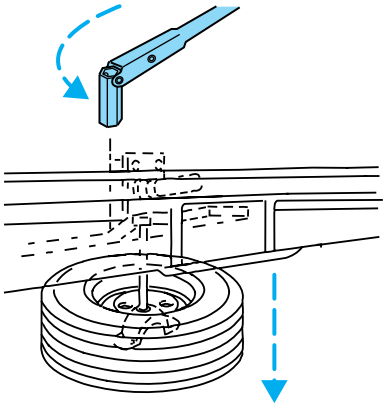

Méthode de remplacement d'une roue

Pour éviter tout mouvement inopiné du véhicule lors d'un changement de roue, assurez-vous que le frein de stationnement est serré et calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la roue à remplacer.

Si le véhicule venait à glisser du cric, quelqu'un pourrait être grièvement blessé.

Pour des directives détaillées sur la façon de remplacer une roue, consultez le feuillet explicatif.

1. Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement.

2. Placez le levier sélecteur à la position de stationnement (P) ou en marche arrière (boîte de vitesses manuelle) et coupez le contact.

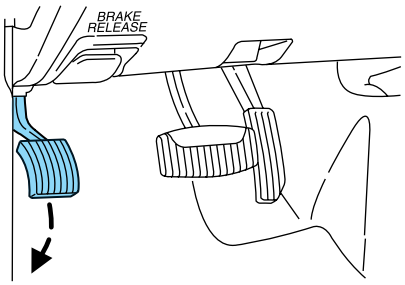

Lorsqu'une des roues arrière est soulevée, la transmission seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si le levier sélecteur est à la position de stationnement (boîte de vitesses automatique) ou de marche arrière (boîte de vitesses manuelle).

3. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être remplacée.

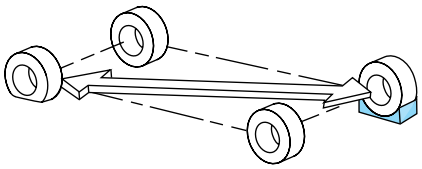

4. Servez-vous de l'extrémité du démonte-roue pour retirer tout enjoliveur en l'introduisant sous ce dernier et en exerçant une légère torsion. Le couvercle en moquette peut servir de coussin pour s'agenouiller.

5. Desserrez les écrous de roue d'environ un demi-tour, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue.

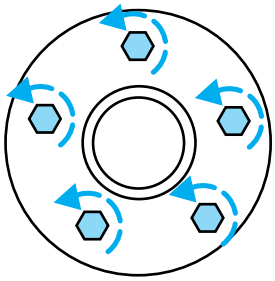

6. Montez la rallonge du levier de manœuvre du cric sur le démonte-roue en faisant glisser l'extrémité carrée du levier de manœuvre du cric au travers de l'anneau en plastique du démonte-roue jusqu'au trou carré situé du côté opposé.

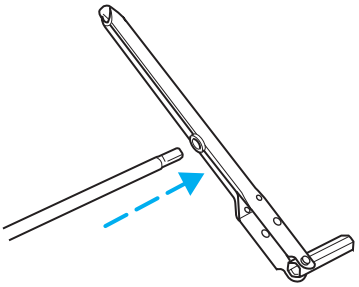

7. Placez le cric sur le châssis vis-à-vis de la perforation en forme de losange et tournez la poignée du levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue se trouve à environ 25 mm (1 po) au-dessus du sol.

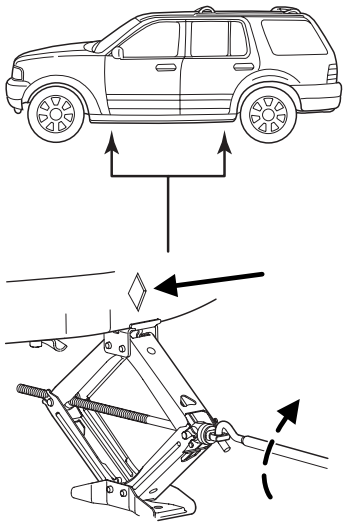

Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucune partie du corps sous le véhicule pour remplacer une roue. Ne mettez pas le moteur en marche lorsque le véhicule est sur le cric. Le cric n'est prévu que pour remplacer une roue.

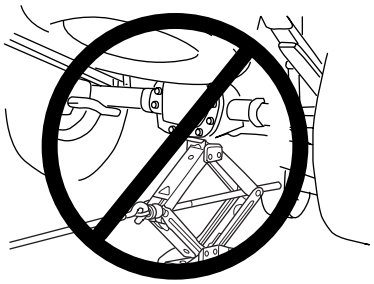

- **Ne vous servez jamais du différentiel avant ou arrière comme point de levage.**

8. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

9. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de valve est orienté vers l'extérieur. Remettez les écrous en place avec leur face biseautée contre la roue, et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien en contact avec le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.

10. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

11. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration.

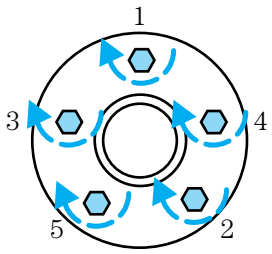

12. Remettez en place l'enjoliveur, rangez le cric et les outils à leurs emplacements respectifs en vous assurant qu'ils sont bien fixés, de façon à ne pas faire de bruit lorsque le véhicule est en mouvement.

13. Retirez les cales des roues.

Rangement de la roue de secours

1. Posez la roue de secours sur le sol avec le corps de la valve orienté selon les directives de changement de roue incluses avec les outils.

2. Faites glisser la roue sous le véhicule et installez la fixation au centre de la roue.

3. Tournez le démonte-roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue revienne à sa position originale sous le véhicule. Lorsque le pneu atteint sa position de rangement, le démonte-roue cliquette. Un serrage excessif est impossible.

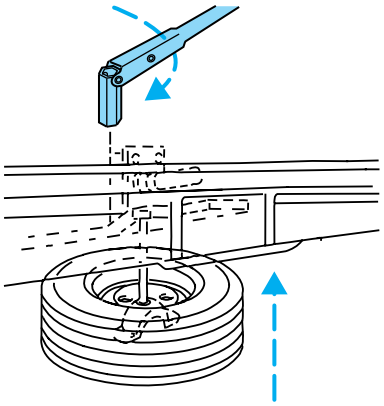

DÉMARRAGE-SECOURS

N'approchez jamais une flamme, des étincelles ou du tabac allumé près d'une batterie car les gaz que dégage la batterie pourraient exploser et entraîner des blessures ou des dégâts.

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui, au contact, peut brûler la peau, les yeux et les vêtements.

Ne poussez pas votre véhicule pour le faire démarrer. Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ne sont pas conçus pour le démarrage assisté; de plus, le convertisseur catalytique peut être endommagé lors d'une telle manœuvre.

Préparation du véhicule

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses doit réapprendre sa stratégie de passage des vitesses. Il se peut donc que les changements de rapport de la boîte de vitesses soient plus ou moins souples qu'à l'accoutumée. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage autoadaptative actualise entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

1. **N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer le moteur.**

2. Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.

3. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules **ne** se touchent **pas**. Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du motoventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.

4. Vérifiez toutes les bornes des batteries et éliminez toute corrosion avant de brancher les câbles volants. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au même niveau et bien serrées.

5. Mettez en marche le ventilateur de l'habitacle des deux véhicules pour ne prendre aucun risque en cas de pointe de tension. Éteignez tous les autres accessoires.

Branchement des câbles volants

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.

Remarque : dans les illustrations, les *éclairs* désignent la batterie d'appoint.

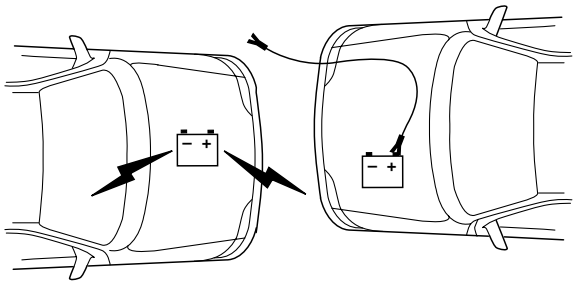

2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

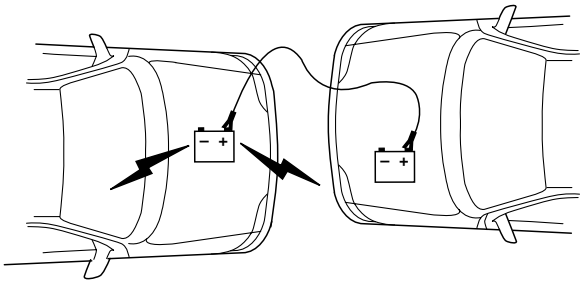

3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

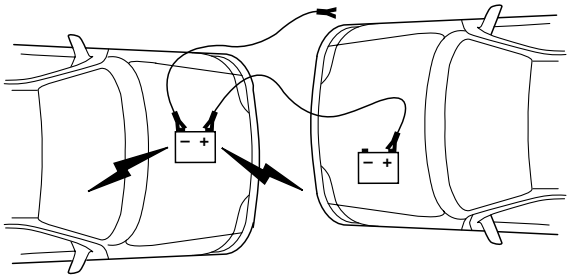

4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) UNIQUEMENT à la vis prévue à cet effet. Le branchement à tout autre endroit peut entraîner des risques d'explosion.

N'utilisez pas les canalisations de carburant, les cache-culbuteurs ou le collecteur d'admission du moteur comme *points de mise à la masse*.

Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Moteur 4.0L

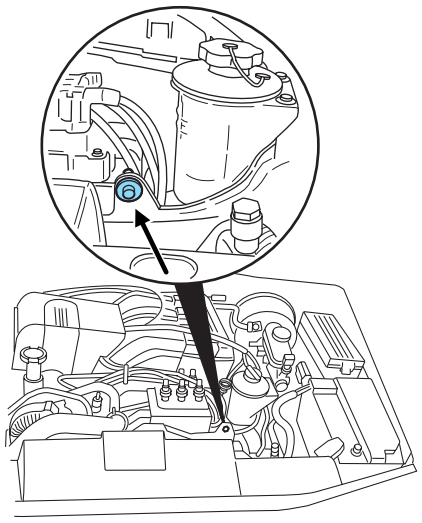

Moteur 4.6L

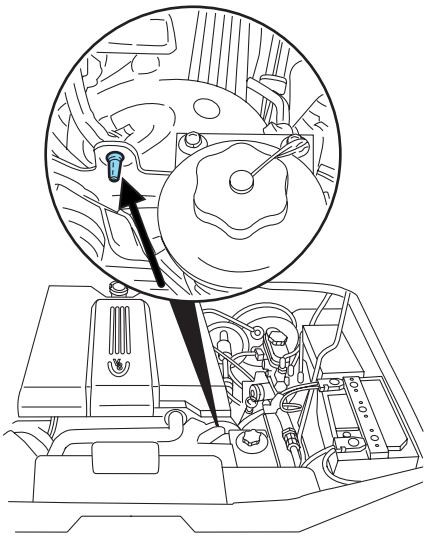

5. Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

Démarrage à l'aide de câbles volants

1. Faites démarrer le moteur du véhicule de secours et laissez-le tourner à régime modéré.

2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

3. Une fois que le moteur du véhicule en panne a démarré, laissez tourner les deux véhicules pendant trois minutes avant de débrancher les câbles.

Débranchement des câbles volants

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique *à la masse.*

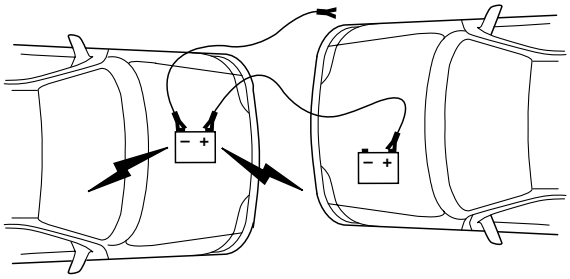

2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

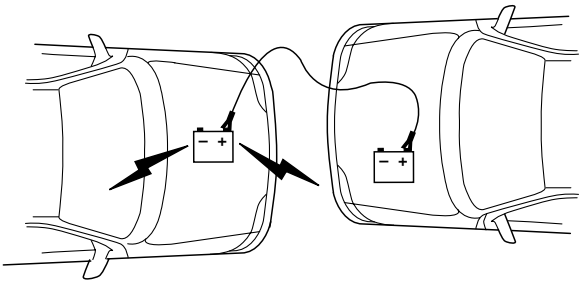

3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

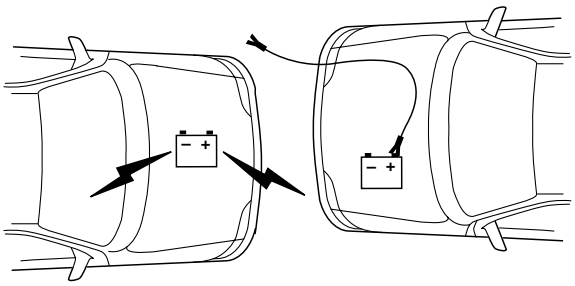

4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles enlevés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques instants pour lui permettre de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

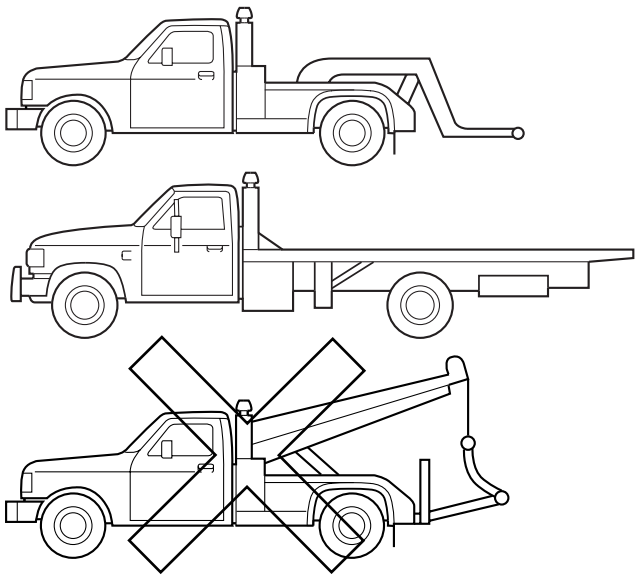

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Service de dépannage si vous y avez souscrit.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur le plateau d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford.

Les véhicules 4x2 peuvent être remorqués avec les roues avant au sol (sans lève-roues) et les roues arrière soulevées du sol.

Il est recommandé de remorquer les véhicules à 4 roues motrices avec les quatre roues soulevées du sol, à l'aide d'un chariot porte-roues ou sur le plateau d'une dépanneuse.

Si le véhicule est remorqué par d'autres moyens ou d'une manière incorrecte, des dommages peuvent s'ensuivre.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

Pour vous aider à entretenir votre véhicule :

- nous avons identifié en jaune les points d'intervention du compartiment moteur pour en faciliter le repérage;
- nous vous remettons un Calendrier d'entretien périodique qui vous permet de repérer facilement les opérations d'entretien périodique prescrites pour votre véhicule.

Si votre véhicule requiert de l'entretien ou une réparation, votre concessionnaire Ford peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez votre *Guide de garantie* pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

N'utilisez que les carburants, graisses, huiles, liquides et pièces de rechange conformes aux normes prescrites. Les pièces Motorcraft sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS D'UNE INTERVENTION

Soyez particulièrement prudent lors d'une vérification ou d'une intervention sur votre véhicule :

- ne travaillez jamais sur un moteur chaud;
- si vous devez travailler près du moteur en marche, évitez de porter des vêtements amples ou des bijoux qui peuvent être happés par des pièces en mouvement. Prenez les précautions qui s'imposent si vos cheveux sont longs;
- ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré;
- n'approchez jamais de flamme, de cigarette, ou tout autre objet allumé près de la batterie ou de tout élément du circuit d'alimentation.

Si la batterie est débranchée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti avant qu'il puisse fonctionner normalement, comme expliqué à la rubrique *Batterie* du présent chapitre.

Si vous travaillez lorsque le moteur est arrêté

- Boîte de vitesses automatique :

1. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est bien placé en position de stationnement (P).

2. Arrêtez le moteur et retirez la clé du commutateur d'allumage.

3. Bloquez les roues pour éviter le déplacement inopiné du véhicule.

- Boîte de vitesses manuelle :

1. Serrez le frein de stationnement.

2. Appuyez sur la pédale d'embrayage, et placez le levier de vitesse en première (1).

3. Arrêtez le moteur et retirez la clé du commutateur d'allumage.

4. Bloquez les roues pour éviter le déplacement inopiné du véhicule.

Si vous devez travailler lorsque le moteur tourne

- Boîte de vitesses automatique :

1. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est bien placé en position de stationnement (P).

2. Bloquez les roues pour éviter le déplacement inopiné du véhicule.

Remarque : Ne mettez jamais le moteur en marche lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez jamais ce dernier pendant que le moteur tourne.

- Boîte de vitesses manuelle :

1. Serrez le frein de stationnement, enfoncez la pédale de débrayage et mettez le levier de vitesse au point mort.

2. Bloquez les roues pour éviter le déplacement inopiné du véhicule.

Remarque : Ne mettez jamais le moteur en marche lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez jamais ce dernier pendant que le moteur tourne.

Le ventilateur de refroidissement est un système automatique et peut se mettre en marche à n'importe quel moment. Débranchez toujours la borne négative de la batterie avant d'effectuer une intervention à proximité du ventilateur.

OUVERTURE DU CAPOT

1. Dans l'habitacle, tirez (vers l'arrière) la manette d'ouverture du capot, située sous le coin gauche de la planche de bord.

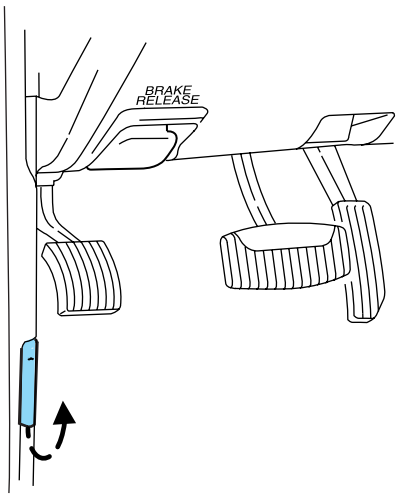

2. Placez-vous devant le véhicule et dégagez le loquet auxiliaire qui se trouve à l'avant, au centre, sous le capot.

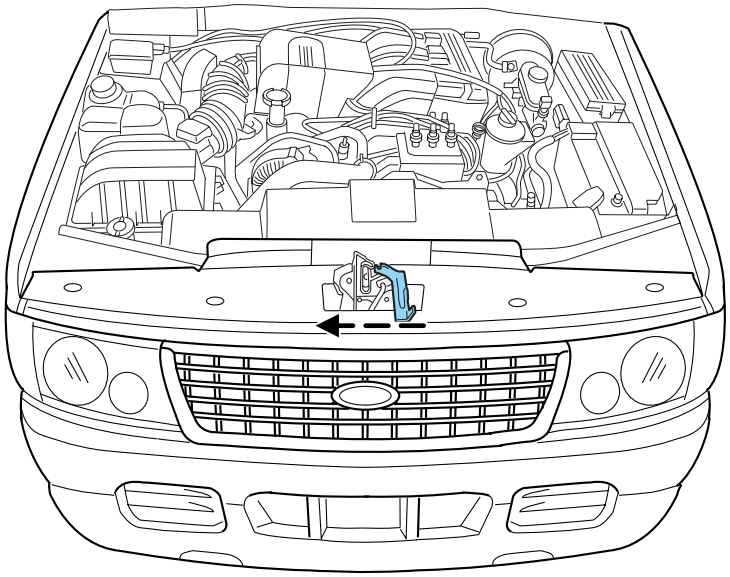

3. Ouvrez le capot.

IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DU COMPARTIMENT MOTEUR

Moteur 4.0L V6 à simple arbre à cames en tête

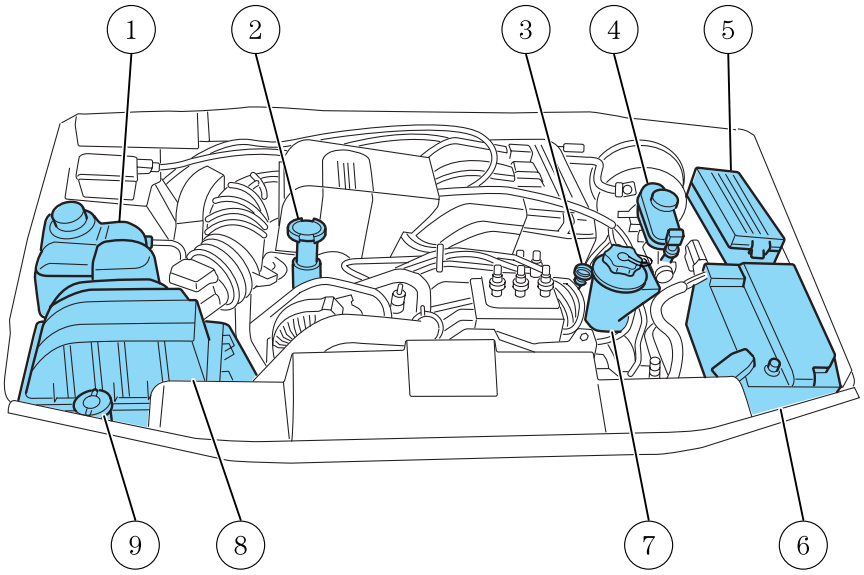

1. Vase d'expansion
2. Bouchon de remplissage d'huile moteur
3. Jauge d'huile moteur
4. Réservoir de liquide de frein
5. Boîtier de distribution électrique
6. Batterie
7. Réservoir de liquide de direction assistée
8. Ensemble de filtre à air
9. Réservoir de liquide de lave-glace

Moteur 4.6L V8

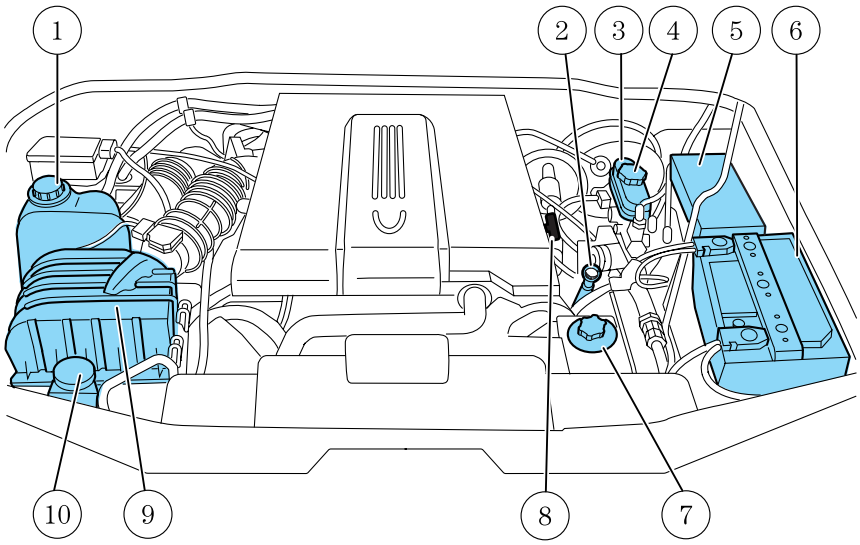

1. Vase d'expansion
2. Jauge d'huile moteur
3. Réservoir de liquide d'embrayage (selon l'équipement)
4. Réservoir de liquide de frein
5. Boîtier de distribution électrique
6. Batterie
7. Réservoir de liquide de direction assistée
8. Bouchon de remplissage d'huile moteur
9. Ensemble de filtre à air
10. Réservoir de liquide de lave-glace

HUILE MOTEUR

Vérification du niveau d'huile moteur

Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles requis de vérification du niveau d'huile moteur.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.

2. Coupez le contact et attendez quelques minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile.

3. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est bien placé en position de stationnement (P).

4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.

5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution.

- Moteur 4.0L V6

- Moteur 4.6L V8

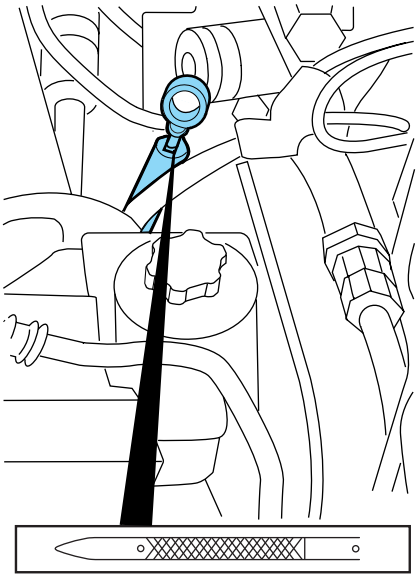

6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la à nouveau.

- Si le niveau d'huile se trouve **entre les repères MIN et MAX** le niveau d'huile est bon; **N'AJOUTEZ PAS D'HUILE**.
- Si le niveau n'atteint pas le repère MIN, ajoutez la quantité d'huile nécessaire pour qu'il se situe entre les repères MIN et MAX .

- Moteur 4.0L V6 à simple arbre à cames en tête

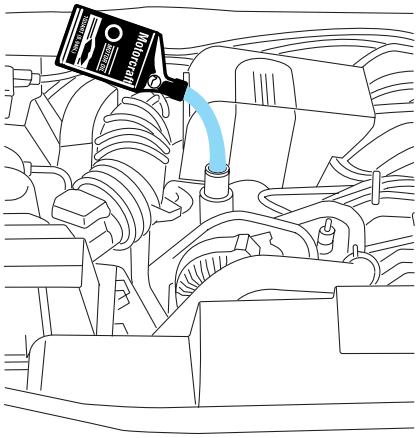

- Moteur 4.6L V8

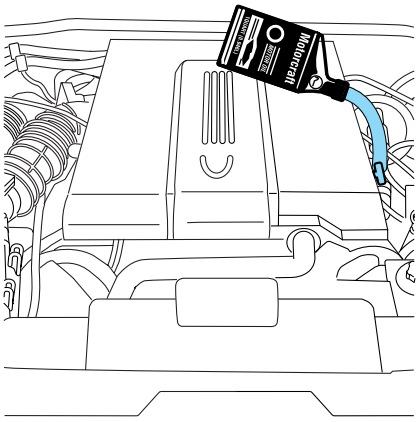

- Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX le moteur risque de subir des dégâts. L'excès d'huile doit être vidangé par un technicien qualifié.

7. Replacez la jauge et assurez-vous qu'elle repose à fond dans son tube.

Ajout d'huile moteur

1. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Pour connaître les directives, consultez la rubrique *Vérification du niveau d'huile moteur* du présent chapitre.

2. Si le niveau d'huile n'est pas dans la plage normale, n'ajoutez que de l'huile moteur homologuée et de viscosité recommandée. Retirez le bouchon et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.

3. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile et assurez-vous qu'il ne dépasse pas le repère MAX sur la jauge d'huile.

4. Replacez la jauge et assurez-vous qu'elle repose à fond dans son tube.

5. Installez le bouchon correctement en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre d'un quart de tour ou jusqu'à ce qu'il cliquette trois fois.

Pour éviter les pertes d'huile, NE conduisez PAS avec la jauge ou le bouchon de remplissage retirés.

Huile moteur recommandée

Moteur 4.6L

Recherchez cette étiquette d'homologation.

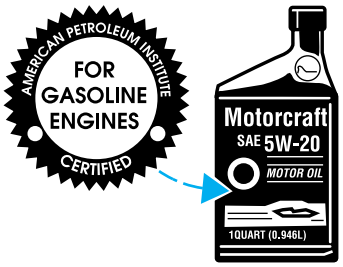

L'huile moteur SAE 5W-20 est recommandée.

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Utilisez l'huile Motorcraft ou une huile équivalente conforme à la norme Ford WSS-M2C153-H. **L'huile SAE 5W-20 correspond aux exigences de qualité d'huile de votre moteur pour lui assurer une meilleure consommation de carburant et un rendement optimal.**

Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre aux intervalles recommandés dans le Calendrier d'entretien périodique.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires ni de produits de traitement de l'huile ou du moteur. Ces produits sont inutiles et peuvent, dans certains cas, entraîner des dégâts au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Moteur 4.0L

Recherchez cette étiquette d'homologation.

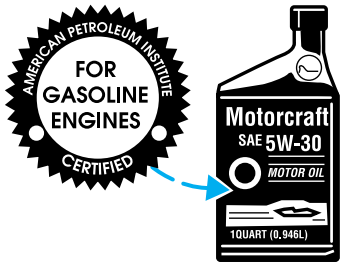

L'huile moteur SAE 5W-30 est recommandée.

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Utilisez de l'huile Motorcraft ou une huile équivalente correspondant à la norme Ford WSS-M2C205–H.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires ni de produits de traitement de l'huile ou du moteur. Ces produits sont inutiles et peuvent, dans certains cas, entraîner des dégâts au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Vidangez l'huile moteur aux intervalles recommandés dans le Calendrier d'entretien périodique.

Filtre à huile recommandé

Remplacez le filtre à huile aux intervalles recommandés dans le Calendrier d'entretien périodique. Les filtres à huile Ford montés à l'usine et ceux de deuxième monte (Motorcraft) sont conçus pour assurer au moteur une protection supérieure et une durée de vie prolongée. L'emploi d'un filtre à huile autre que les filtres recommandés par Ford peut provoquer des bruits du moteur au démarrage ou des cognements.

Pour la protection du moteur de votre véhicule, nous recommandons l'emploi de filtres Motorcraft (ou toute autre marque conforme aux normes Ford).

LIQUIDE DE FREIN ET LIQUIDE D'EMBRAYAGE

Vérification et ajout de liquide de frein et de liquide d'embrayage

Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, le liquide de frein et le liquide d'embrayage partagent le même réservoir.

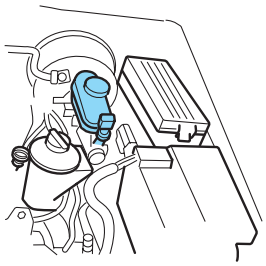

Vérifiez et faites la mise à niveau de liquide de frein et d'embrayage au besoin. Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles d'entretien requis.

1. Avant de retirer le bouchon du réservoir, nettoyez-le pour éliminer les corps étrangers ou l'eau qui pourraient pénétrer dans le réservoir.

2. Vérifiez le niveau de liquide visuellement.

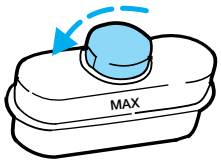

3. Au besoin, ajoutez du liquide de frein et d'embrayage provenant d'un récipient propre et non ouvert, jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère MAX. Ne dépassez pas ce repère.

4. N'utilisez qu'un liquide de frein DOT 3 conforme aux normes Ford. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* du chapitre *Caractéristiques et contenances*.

Le liquide de frein et d'embrayage est un produit toxique. En cas de contact du liquide de frein et d'embrayage avec les yeux, lavez-les à grande eau pendant quinze minutes. Si l'irritation des yeux persiste, consultez un médecin. En cas d'ingestion, faites boire de l'eau à la victime et faites-la vomir. Consultez immédiatement un médecin.

L'utilisation d'un liquide de frein non conforme à la norme DOT 3 causera des dégâts permanents au circuit de freinage.

Ne laissez jamais le niveau de liquide baisser jusqu'à ce que le réservoir du maître-cylindre soit à sec, car cela pourrait entraîner une panne des freins.

LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Liquide de lave-glace

Vérifiez le niveau du liquide de lave-glace chaque fois que vous faites le plein d'essence. Le réservoir est identifié par le symbole .

Si le niveau est insuffisant, remplissez le réservoir. Par temps très froid, ne remplissez pas le réservoir complètement.

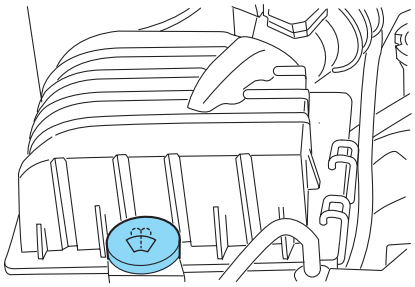

Utilisez uniquement un liquide de lave-glace conforme aux normes Ford ESR-M17P5-A. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* du chapitre *Caractéristiques et contenances*.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés volatils organiques, applicables dans votre région ou votre province, restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides de lave-glace contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid, et qu'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.

Ne versez jamais de liquide de lave-glace dans le vase d'expansion. L'ajout de liquide de lave-glace au circuit de refroidissement risque de causer des dégâts au moteur et aux éléments du circuit de refroidissement.

Vérification et ajout du liquide de lave-glace du hayon

Le lave-glace du hayon est alimenté en liquide par le réservoir de lave-glace du pare-brise.

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

La concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur doivent être vérifiés aux intervalles prévus dans le Calendrier d'entretien périodique. Une concentration à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau doit être maintenue, ce qui correspond à une protection antigel allant jusqu'à -36 °C (-34 °F). La concentration du

liquide de refroidissement peut être vérifiée à l'aide d'un densimètre ou d'un pèse-antigel (tel que le pèse-acide/antigel Rotunda, 014-R1060). Le niveau du liquide de refroidissement doit être maintenu au repère « cold full » (niveau à froid) dans la plage de niveau indiquée sur le vase d'expansion. Si le niveau est inférieur au repère, ajoutez du liquide de refroidissement selon les directives fournies à la rubrique *Ajout de liquide de refroidissement.*

Votre véhicule a été rempli en usine d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau. Si la concentration du liquide de refroidissement chute sous les 40 % ou dépasse 60 %, les organes du moteur peuvent être endommagés ou ne plus fonctionner. **Un mélange à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau assure :**

- **une protection antigel jusqu'à -36 °C (-34 °F);**
- **une protection contre l'ébullition jusqu'à 129 °C (265 °F);**
- **une protection contre la rouille et les autres formes de corrosion;**
- **un fonctionnement adéquat des jauges calibrées.**

Une fois le moteur refroidi, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion.

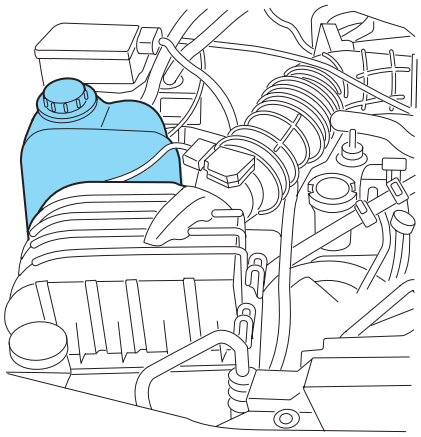

- Le liquide de refroidissement doit atteindre le repère « cold fill » (niveau à froid) ou être dans la plage de niveau indiquée sur le vase d'expansion (selon la configuration).
- Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles requis.

- Lisez attentivement la rubrique *Précautions à prendre lors d'une intervention* de ce chapitre.

Si vous ne vérifiez pas le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles recommandés, le vase d'expansion peut finir par se vider. Si cela se produit, ajoutez-y du liquide de refroidissement. Consultez la rubrique *Ajout de liquide de refroidissement* de ce chapitre.

Remarque : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Il ne faut jamais utiliser de liquide de refroidissement, de concentré antigel ou de liquide de lave-glace pour un usage autre que celui auquel ces liquides sont destinés.

Ajout de liquide de refroidissement

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement, assurez-vous qu'il s'agit bien d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. Versez le mélange dans le vase d'expansion, **lorsque le moteur est refroidi**, jusqu'au niveau approprié.

N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des organes brûlants du moteur.

Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

Le circuit de refroidissement de votre véhicule est rempli du liquide de refroidissement Motorcraft Premium de couleur verte, qui respecte la norme Ford ESE-M97B44-A, ou du liquide de refroidissement Motorcraft Premium Gold de couleur jaune, qui respecte la norme WSS-M97B51-A1. Pour déterminer le type de liquide de refroidissement à utiliser dans votre véhicule (couleur), vérifiez votre vase d'expansion.

- **Ajoutez du liquide de refroidissement Motorcraft Premium (de couleur verte), CXC-10 pour le Canada, VC-4-A pour les États-Unis, ou du liquide de refroidissement Motorcraft Premium Gold (de couleur jaune), VC-7-A (VC-7–B en Oregon), selon le liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.** En cas de doute sur le choix du liquide de refroidissement à utiliser, vérifiez le vase d'expansion ou communiquez avec votre concessionnaire.

Remarque : L'utilisation de pastilles antifuite VC-6 de système de refroidissement Motorcraft assombrissent la couleur du liquide de refroidissement Premium Gold Motocraft, qui passe du jaune au havane doré.

- **N'ajoutez pas de liquide de refroidissement longue durée de couleur orange, comme le liquide de refroidissement Motorcraft Speciality de couleur orange VC-2 (États-Unis) ou CXC-209 (Canada), qui respecte la norme Ford WSS-M97B44-D, au liquide de refroidissement ajouté en usine à votre véhicule.** Le fait d'ajouter du liquide de refroidissement Motorcraft Speciality de couleur orange ou tout liquide de refroidissement longue durée de couleur orange au liquide de refroidissement fourni par l'usine peut altérer la protection contre la corrosion.
- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à une station-service. Dans un tel cas, le circuit de refroidissement devra être vidangé le plus tôt possible et être rempli d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dégâts au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel;
- **N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits.** L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dégâts au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- **N'ajoutez pas d'inhibiteurs ou d'additifs au liquide de refroidissement.** Cela risque de réduire et de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.
- **N'ajoutez pas de liquide de refroidissement recyclé, sauf si le procédé de recyclage utilisé est un procédé approuvé par Ford (consultez la rubrique** *Liquide de refroidissement recyclé du moteur***).**

Pour les véhicules équipés de circuits de trop-plein de refroidissement avec bouchon de vase d'expansion non pressurisé, ajoutez du liquide de refroidissement lorsque le moteur a refroidi. Ajoutez le mélange de liquide de refroidissement et d'eau approprié jusqu'au repère « cold full » (niveau à froid). Pour tous les autres véhicules équipés d'un circuit de refroidissement à dégazage avec un bouchon pressurisé, ou pour les véhicules équipés d'un circuit de trop-plein et dont le bouchon taré de vase d'expansion doit être retiré du radiateur, procédez comme suit.

Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Étant donné que le circuit de refroidissement est sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.

1. Avant de commencer, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.

2. Une fois le moteur refroidi, placez un chiffon épais sur le bouchon taré du vase d'expansion (un réservoir en plastique opaque). Tournez le bouchon lentement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (vers la gauche), jusqu'à ce que la pression commence à se dissiper.

3. Écartez-vous et laissez la pression se dissiper.

4. Lorsque vous êtes certain que la pression est dissipée, saisissez le bouchon, toujours enveloppé du chiffon, et continuez de le tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'enlever.

5. Remplissez lentement le vase d'expansion avec le mélange approprié (voir précédemment) jusqu'à plage de niveau indiquée ou jusqu'au repère de niveau à froid. Si vous avez enlevé le bouchon du radiateur d'un circuit de trop-plein, remplissez presque complètement le radiateur, de façon à voir le liquide.

6. Remettez le bouchon en place. Tournez-le jusqu'à ce qu'il soit fermement serré. (Le bouchon doit être correctement serré pour éviter toute fuite de liquide de refroidissement.)

Après tout ajout de liquide de refroidissement, vérifiez la concentration du liquide de refroidissement (consultez la section portant sur la vérification du liquide de refroidissement). Si la concentration du mélange n'est pas à parts égales (protection à -36 °C [-34 °F]), vidangez une partie du liquide de refroidissement pour ajuster la concentration. L'obtention d'une concentration à parts égales peut nécessiter plusieurs vidanges et ajouts.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de mélange à parts égales pour ramener le liquide de refroidissement au niveau approprié.

Demandez à votre concessionnaire d'inspecter le circuit de refroidissement si vous devez ajouter plus d'un litre (1 pinte US) de liquide de refroidissement par mois dans le réservoir. Il se peut qu'il y ait une fuite dans le circuit de refroidissement. Le fonctionnement d'un moteur avec un bas niveau de liquide de refroidissement peut entraîner sa surchauffe et l'endommager.

Liquide de refroidissement recyclé du moteur

Ford recommande l'utilisation de liquide de refroidissement recyclé dont le procédé de fabrication a été homologué par Ford dans les véhicules remplis à l'origine de liquide de refroidissement de qualité supérieure Motorcraft (de couleur verte). Cependant, tous les procédés de recyclage ne permettent pas d'obtenir un liquide conforme à la norme Ford ESE-M97B44-A, et l'emploi d'un liquide non conforme risquerait d'endommager le moteur et les éléments du circuit de refroidissement.

Ford NE recommande PAS l'utilisation de liquide de refroidissement recyclé sur les véhicules équipés à l'origine de liquide de refroidissement Premium Gold Motorcraft, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Contenance du circuit de refroidissement

Pour connaître la contenance en liquide du circuit de refroidissement de votre véhicule, consultez la rubrique *Contenances* du chapitre *Caractéristiques et contenances*.

Remplissez le vase d'expansion de votre véhicule selon les directives fournies dans la rubrique *Ajout de liquide de refroidissement* de ce chapitre.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez dans des régions très froides (températures inférieures à –36 °C/–34 °F), il vous faudra peut-être augmenter la concentration de liquide de refroidissement au-delà de 50 %. Reportez-vous au tableau figurant sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule le protègera du gel. **Ne dépassez cependant jamais une concentration de 60 % de liquide de refroidissement** (protection à –51 °C/–60 °F). Une concentration supérieure à 60 % risque d'entraîner une surchauffe du moteur et des dégâts.

Si vous conduisez dans des régions extrêmement chaudes, il est nécessaire de maintenir la concentration de liquide de refroidissement à 50 %. **Ne laissez pas la concentration de liquide de refroidissement tomber sous 40 %.** Une concentration inférieure à 40 % peut compromettre la protection anticorrosion de votre moteur et des organes du circuit de refroidissement et des dégâts permanents pourraient en résulter.

Circuit de refroidissement à protection totale (moteur 4.6L V8 seulement)

Ce dispositif permet de conduire sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe :

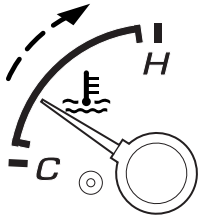

- l'aiguille du thermomètre du liquide de refroidissement passe dans l'arc rouge;
- les symboles et s'allument;
- le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur dépasse une limite de température prédéterminée, il passe automatiquement à un fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

La température du moteur s'élève à mesure que la distance du parcours augmente :

- le moteur arrêtera de tourner;
- l'effort à exercer pour faire tourner le volant et freiner augmentera.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites réparer votre véhicule dès que possible afin de minimiser les dégâts au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne pourra pas maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur sera irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dégâts. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.

2. Faites remorquer votre véhicule jusqu'à l'atelier de réparation le plus proche.

3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.

4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.

Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

5. Redémarrez et conduisez jusqu'à l'atelier de réparation le plus près.

La conduite du véhicule sans faire réparer le moteur augmente les risques de dommages à celui-ci. Faites vérifier votre véhicule dès que possible.

VÉRIFICATION ET AJOUT DE LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Vérifiez le niveau du liquide de direction assistée. Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles d'entretien requis. Si l'ajout de liquide est nécessaire, ajoutez uniquement de l'huile pour boîte de vitesses automatique MERCON®.

- Moteur 4.0L V6 à simple arbre à cames en tête

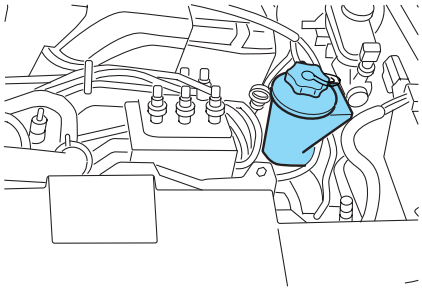

- Moteur 4.6L V8

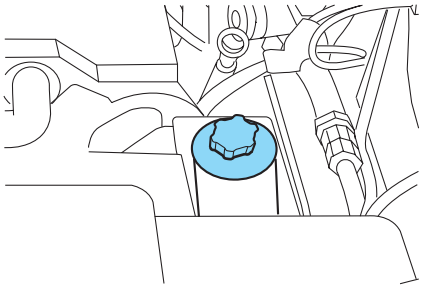

1. Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement (l'aiguille du thermomètre du liquide de refroidissement approchera le centre de la plage normale entre « H » et « C »).
2. Pendant que le moteur tourne au ralenti, tournez le volant plusieurs fois de droite à gauche.
3. Coupez le contact.
4. Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir.
5. Le niveau devrait se situer entre les repères MIN et MAX. N'ajoutez pas de liquide si le niveau se situe dans cette plage.
6. Si le niveau du liquide est insuffisant, ajoutez du liquide par petites quantités, en vérifiant le niveau à chaque fois, jusqu'à ce qu'il se trouve dans la plage normale de fonctionnement. N'oubliez pas de reposer le bouchon sur le réservoir.

HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Vérification de l'huile pour boîte de vitesses automatique (selon l'équipement)

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification du niveau d'huile et de vidange requis. Le fonctionnement de la boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, c'est-à-dire si elle patine, si le passage des vitesses est lent ou si vous remarquez des traces de fuite.

Le niveau d'huile doit être vérifié et, s'il y a lieu, la mise à niveau devrait être effectuée par un technicien qualifié.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur.

L'utilisation de ces produits peut affecter le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composantes internes de la boîte de vitesses.

Vérification et ajout d'huile pour boîte-pont manuelle (selon l'équipement)

1. Veillez à ce que le véhicule soit stationné sur une surface plane ou sur un élévateur.
2. Nettoyez le bouchon de remplissage pour en éliminer toute la saleté.
3. Enlevez le bouchon de remplissage et vérifiez le niveau d'huile.

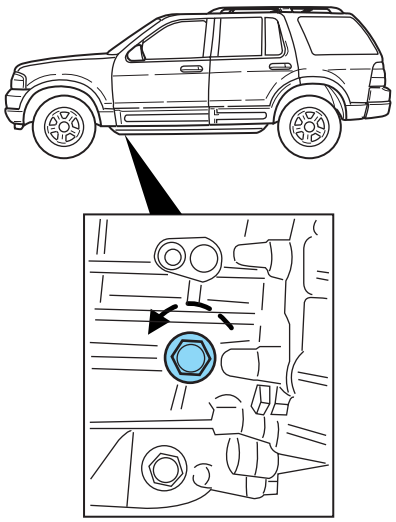

4. Le niveau d'huile doit atteindre le bas de l'orifice de remplissage.
5. Ajoutez suffisamment d'huile pour que le niveau se situe au bas de l'orifice de remplissage.
6. Remettez le bouchon de remplissage en place et serrez-le à fond.

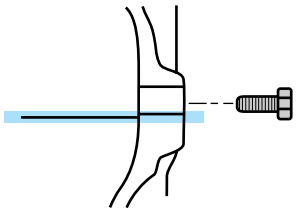

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* .

VÉRIFICATION ET AJOUT D'HUILE À LA BOÎTE DE TRANSFERT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

1. Nettoyez le bouchon de remplissage.
2. Enlevez le bouchon de remplissage et vérifiez le niveau d'huile.

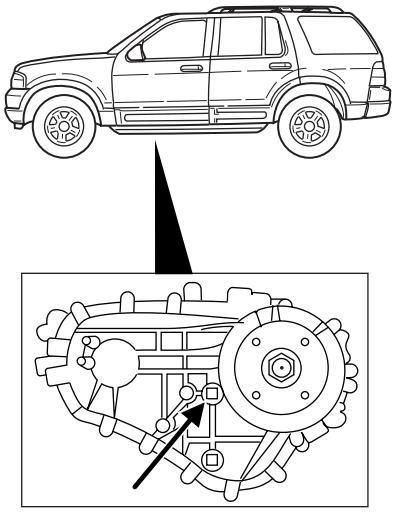

3. Ajoutez juste assez d'huile pour que le niveau se situe au bas de l'orifice de remplissage.

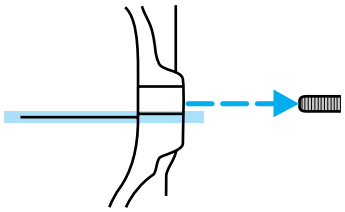

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* du chapitre *Caractéristiques et contenances*.

JOINT DE CARDAN ET FOURCHE COULISSANTE DE TRANSMISSION

Il est possible que votre véhicule soit doté de joints de cardan dont le graissage est nécessaire. Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles prescrits. Si les joints de cardan d'origine sont remplacés par des joints dotés de graisseurs, leur graissage doit également être effectué.

BATTERIE

La batterie sans entretien Motorcraft de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

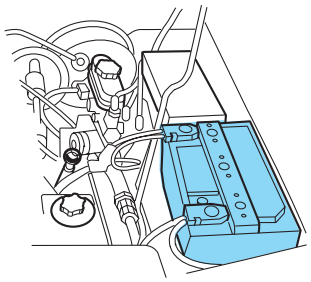

Toutefois, dans des conditions très rigoureuses, ou par temps très chaud, vérifiez le niveau de l'électrolyte. Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles d'entretien requis.

Maintenez le niveau de l'électrolyte de chaque élément au repère. Ne remplissez pas les éléments de batterie excessivement.

Si le niveau de l'électrolyte est insuffisant, vous pouvez ajouter de l'eau du robinet si elle n'est pas trop calcaire (c'est-à-dire à haute teneur en minéraux). Néanmoins, il est préférable d'utiliser de l'eau distillée. Si le niveau de l'électrolyte doit être ajusté fréquemment, faites vérifier le circuit de charge.

Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.

Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dégâts au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. **Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.**

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

1. Arrêtez complètement le véhicule et serrez le frein de stationnement.
2. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P); éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.
3. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.

6. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réapprentissage.

- Vous devrez peut-être conduire le véhicule pour qu'il réapprenne ses paramètres de fonctionnement au ralenti et de stratégie d'alimentation.
- **Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti en sera compromise jusqu'à son réapprentissage éventuel.**

Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est posée, la boîte de vitesses doit réapprendre sa stratégie autoadaptative. Pour cette raison, il se peut que le passage des vitesses manque de souplesse au début. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie autoadaptative permettra à la boîte de vitesses de retrouver sa souplesse de fonctionnement.

Si la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, la montre et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées après le rebranchement de la batterie.

- La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

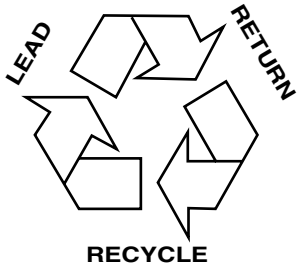

BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Vérifiez l'usure des balais d'essuie-glace au moins deux fois par an ou dès qu'ils semblent diminuer d'efficacité. Des substances comme la sève des arbres et certaines cires chaudes utilisées dans les lave-autos réduisent l'efficacité des balais d'essuie-glace.

Vérification des balais d'essuie-glace

Si les essuie-glace fonctionnent mal, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace avec du liquide de lave-glace non dilué ou un détergent doux. Rincez à fond avec de l'eau propre. N'utilisez jamais de carburant,

de kérosène, de diluant à peinture ou d'autres solvants, car ces produits endommageraient les balais d'essuie-glace.

Remplacement des balais d'essuie-glace

Pour remplacer les balais d'essuie-glace :

1. Tirez le bras d'essuie-glace à l'écart du pare-brise et bloquez-le en position d'entretien.

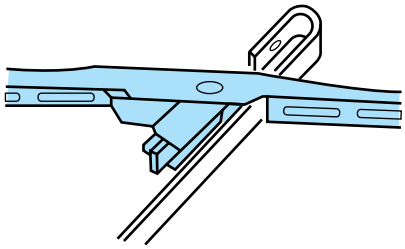

2. Placez le balai en angle à partir du bras d'essuie-glace. Poussez l'agrafe de blocage manuellement pour dégager le balai et tirez ce dernier vers le bas en direction du pare-brise pour le retirer du bras d'essuie-glace.

3. Fixez le nouvel essuie-glace sur le bras d'essuie-glace et appuyez pour le mettre en place jusqu'à ce que vous entendiez un clic.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE DE LA LUNETTE ARRIÈRE

Consultez la rubrique *Balais d'essuie-glace* de cette section pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des balais d'essuie-glace de lunette arrière.

INFORMATION SUR L'INDICE DE QUALITÉ UNIFORME DES PNEUS

Les véhicules neufs sont équipés de pneus sur lesquels est inscrit un indice de qualité. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :

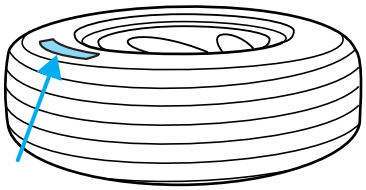

- **indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Les indices de qualité ne concernent que les pneus neufs montés sur les voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours gagne-place ou temporaires, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces) ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

Indices de qualité établis par le U.S. Department of Transportation : le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes que nous reproduisons ici.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu dont l'indice d'usure est de 150 dure une fois et demie (1,5) plus longtemps qu'un pneu d'indice 100 lors d'essais sur piste gouvernementale. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation qui peuvent différer des conditions fixées par la norme, compte tenu des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée. Cette aptitude a été évaluée lors d'essais en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai spécifiques de bitume ou de béton. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Température A B C

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond à un niveau de rendement auquel tous les pneus de voitures de tourisme doivent se conformer en vertu de la norme fédérale américaine n° 109 sur la sécurité des véhicules automobiles. Les indices B et A indiquent qu'un pneu a fourni un meilleur rendement lors d'essais en laboratoire que le minimum exigé par la loi.

La plage de température de ce pneu est établie en fonction d'un pneu suffisamment gonflé et dont la charge n'est pas excessive. La conduite à haute vitesse, le gonflage insuffisant des pneus ou une charge excessive (tous ces facteurs pris ensemble ou individuellement), peuvent entraîner un échauffement excessif et l'éclatement du pneu.

ENTRETIEN DE VOS PNEUS

Vérification de la pression de gonflage

- Utilisez un manomètre pour pneus précis.
- Vérifiez la pression lorsque les pneus sont **froids,** c'est-à-dire lorsque le véhicule a été arrêté pendant au moins trois heures ou qu'il n'a pas roulé sur une distance de plus de 5 km (3 mi). Lors de la conduite, la température des pneus s'accroît, ce qui augmente la pression des pneus.
- Ajustez la pression des pneus selon les normes recommandées sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Les renseignements relatifs à la pression des pneus se trouvent également sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus située à l'intérieur de la trappe de carburant.
- Vérifiez la pression des pneus une fois par mois. Vérifiez la pression du pneu de la roue de secours tous les six mois.

Un gonflage excessif ou insuffisant des pneus peut affecter la tenue de route du véhicule et provoquer des dégâts aux pneus et une perte de maîtrise du véhicule.

Permutation des pneus

Les pneus de votre véhicule n'ayant pas tous les mêmes fonctions, ils ne s'usent donc pas toujours de la même façon. Pour assurer l'usure uniforme des pneus et les faire durer plus longtemps, permutez-les comme indiqué dans le Calendrier d'entretien périodique. Si vous remarquez une usure non uniforme des pneus, faites-les vérifier.

- Permutation des quatre pneus

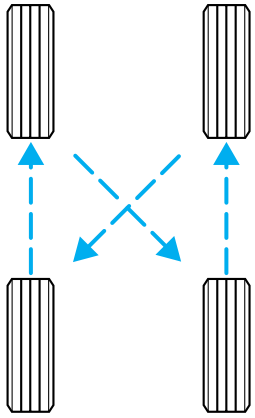

- Permutation des cinq pneus

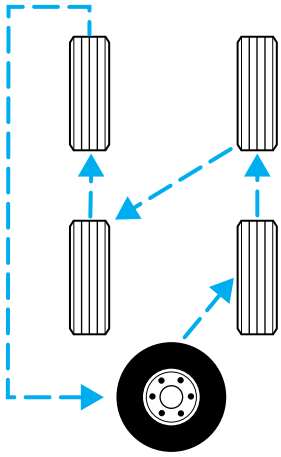

Remplacement des pneus

Remplacez tout pneu sur lequel le témoin d'usure est visible.

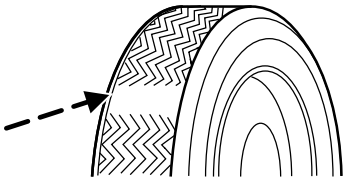

Si vous devez remplacer vos pneus, ne combinez pas des pneus à carcasse radiale avec des pneus à carcasse diagonale. N'utilisez que des pneus dont les dimensions correspondent à celles indiquées sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Veillez à ce que tous les pneus soient identiques quant aux dimensions et aux limites de vitesse et de charge. Utilisez uniquement les combinaisons de pneus indiquées sur l'étiquette. L'inobservation de ces consignes pourrait entraîner un mauvais comportement du véhicule et une diminution de la sécurité.

Veillez à ce que les pneus de rechange aient les mêmes dimensions, le même type, le même indice de charge et le même profil (par exemple, les pneus tout terrain) que les pneus d'origine de votre véhicule.

Ne remplacez pas vos pneus par des pneus haute performance ou des pneus de diamètre plus grand.

Si vous ne respectez pas les consignes de sécurité données ci-dessus, la manœuvrabilité du véhicule en sera affectée et vous risquez d'en perdre la maîtrise et de capoter.

Des pneus plus grands ou plus petits que ceux qui équipaient d'origine votre véhicule peuvent également avoir pour effet de fausser la lecture de l'indicateur de vitesse.

Système de surveillance de pression des pneus (selon l'équipement)

Le système de surveillance de pression des pneus avertit le conducteur lorsque la pression des pneus est trop basse ou trop élevée. Ce système n'est qu'un outil supplémentaire à l'entretien normal des pneus comprenant des inspections manuelles périodiques. Le dispositif informe le conducteur d'une pression de gonflage nettement trop basse ou trop élevée mais peut ne pas indiquer une variation moins prononcée de la pression de gonflage.

Le système utilise des capteurs de pression à fréquence radio pour surveiller la pression des pneus sur toutes les roues, y compris la roue de secours. Les capteurs transmettent la pression des pneus au module récepteur situé dans le véhicule. Le module récepteur transmet ensuite les données sur la pression à l'afficheur multimessage. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les avertissements de pression des pneus, consultez la rubrique *Afficheur multimessage* du chapitre *Instruments*.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règlements de la FCC des États-Unis et aux normes RS-210 d'Industrie Canada. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) il doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Le système de surveillance de pression des pneus NE PEUT PAS remplacer les vérifications manuelles à intervalles réguliers de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement (au moins une fois par mois) la pression de tous les pneus en utilisant un manomètre; consultez la rubrique *Vérification de la pression de gonflage* de ce chapitre. Si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat, cela augmente les risques de défaillance d'un ou de plusieurs des pneus, ainsi que les risques de blessures.

Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus

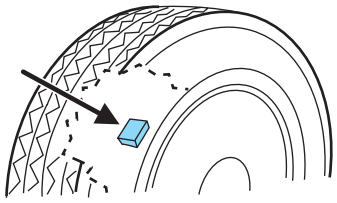

Il est recommandé de faire réparer les pneus par un concessionnaire ou par un technicien qualifié. **Chaque pneu est doté d'un capteur de pression installé sur la jante à l'intérieur du pneu au niveau du corps de valve. Le boulon du capteur de pression doit être enlevé de la jante avant de retirer le pneu. Le capteur peut être enlevé en desserrant l'écrou au niveau du corps de valve. Si le capteur n'est pas enlevé, il risque d'être endommagé.** L'œillet caoutchouc (rondelle) entre la jante et le capteur de pression doit être remplacé lorsque le pneu est changé afin de réduire les fuites d'air.

Vérifiez régulièrement (au moins une fois par mois) la pression de tous les pneus en utilisant un manomètre; consultez la rubrique *Vérification de la pression de gonflage* de ce chapitre.

PNEUS D'HIVER ET DISPOSITIFS ANTIDÉRAPANTS

Les pneus d'hiver doivent être de même dimension et de même type que ceux qui équipaient d'origine votre véhicule.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement 4 saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver ou des dispositifs antidérapants peuvent s'avérer nécessaires. Ford offre comme accessoire des câbles antidérapants et recommande leur emploi ou l'emploi de câbles SAE de catégorie « S ». Pour de plus amples renseignements sur le type de câbles à employer sur votre véhicule, consultez votre concessionnaire ou un technicien qualifié.

Lorsque vous montez des dispositifs antidérapants et des pneus d'hiver sur votre véhicule, respectez les consignes suivantes :

- les câbles ou les chaînes ne doivent être utilisés que sur les roues arrière;
- montez les câbles ou les chaînes pour qu'ils soient maintenus en toute sécurité et ne risquent pas de toucher des fils électriques ou des canalisations de frein ou de carburant;
- conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles ou les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez

les câbles. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dégât au véhicule;
- évitez de surcharger votre véhicule;
- retirez les câbles ou les chaînes dès qu'ils ne sont plus nécessaires;
- n'utilisez pas les câbles ou les chaînes sur des revêtements secs;
- ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h) lorsque des câbles ou des chaînes sont posés sur les roues de votre véhicule.

Consultez votre concessionnaire pour qu'il vous conseille sur l'emploi d'autres méthodes d'amélioration de l'adhérence approuvées par Ford.

CARBURANTS POUR VÉHICULES AUTOMOBILES

Consignes de sécurité importantes

Ne remplissez pas le réservoir excessivement, car la pression risquerait d'entraîner une fuite ou une giclée de carburant et des risques d'incendie.

Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si le bouchon du réservoir laisse échapper des vapeurs ou si vous entendez un sifflement pendant que vous le dévissez, laissez les vapeurs se dissiper avant de l'enlever complètement. Si ces directives ne sont pas suivies, le carburant peut gicler et causer des blessures.

L'emploi d'un bouchon de réservoir de carburant autre que celui prévu pour votre véhicule peut provoquer, par une surpression ou par une dépression créée dans le réservoir, des dégâts au circuit d'alimentation ou la perte du bouchon en cas de collision, ce qui pourrait entraîner des blessures.

Les carburants destinés aux véhicules automobiles peuvent présenter des risques de blessures graves, voire mortelles, si les précautions nécessaires ne sont pas prises.

Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein;
- coupez toujours le contact avant de faire le plein;
- l'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence et l'éthanol sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester;
- évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Leur inhalation peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des maladies graves et des lésions permanentes;
- évitez la projection de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes;
- les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés et lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation;
- les personnes qui sont traitées pour l'alcoolisme et qui prennent des médicaments comme « Antabuse » ou d'autres formes de disulfiram doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou d'éthanol ou le contact avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin;
- les réservoirs des véhicules à carburant mixte peuvent contenir de 0 ° à 85 °% d'éthanol. Tout mélange de carburant contenant de l'essence et de l'éthanol doit être manipulé comme du carburant à l'éthanol.

pour savoir si votre véhicule est conçu pour consommer un carburant mixte, vérifiez le numéro d'identification du véhicule (NIV) ou l'autocollant apposé à l'intérieur de la trappe de carburant. Lors de la vérification du NIV, recherchez le caractère d'identification du type de moteur (le huitième caractère). S'il s'agit d'un véhicule à carburant mixte, le caractère identifiant ce type de véhicule est un « 2 ».

L'éthanol pur est l'agent enivrant contenu dans les alcools, la bière et le vin. Il est distillé à partir de la fermentation de plantes telles que le maïs cultivé et la canne à sucre. Lorsque l'éthanol entre dans la composition des carburants pour moteur, une faible quantité de produit chimique au goût désagréable est ajoutée au mélange pour dissuader ceux qui seraient tentés d'en boire. Le carburant ainsi obtenu est désigné par les caractères E_d100, qui signifient éthanol pur à 100 % dilué par 2 à 5 % d'essence en guise d'agent « dénaturant ».

L'éthanol utilisé comme carburant (mélange estival$_d$) est ensuite fabriqué en ajoutant 15 % de plus d'essence sans plomb. Le carburant ainsi obtenu présente un indice d'octane plus élevé que l'essence sans plomb ordinaire et possède d'autres propriétés qui permettent la conception de moteurs plus performants et plus puissants.

Les mélanges destinés aux températures hivernales peuvent contenir jusqu'à 30 % d'essence sans plomb (E70) (25 %, plus le dénaturant), ce qui facilite le démarrage à froid du moteur. Par temps très froid, il est parfois nécessaire d'avoir recours à d'autres méthodes pour que le moteur puisse démarrer sans problème. Consultez la rubrique *Démarrage par temps froid* du chapitre *Conduite*.

L'éthanol est chimiquement plus actif que l'essence. Il attaque certains métaux et fait gonfler certains composants en plastique ou en caoutchouc ou les rend cassants et les fissure, surtout lorsqu'il est mélangé à de l'essence. Certains matériaux et procédures ont été spécialement élaborés pour les véhicules à carburant mixte et pour les pompes distributrices des fournisseurs de carburant à l'éthanol.

Les composants d'un système à carburant mixte et d'un système à essence sans plomb standard ne sont pas interchangeables. Si l'entretien de votre véhicule n'est pas effectué conformément aux procédures propres aux véhicules à carburant mixte, des dégâts peuvent s'ensuivre et votre garantie pourrait être annulée.

Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais lorsque vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.

L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse.

Pour éviter la présence d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse, procédez comme suit :

- placez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol;
- NE REMPLISSEZ JAMAIS le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement);
- lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant;
- N'UTILISEZ PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Choix du carburant approprié

N'utilisez que du carburant SANS PLOMB. L'emploi d'un carburant au plomb est une infraction à la loi et risque d'endommager votre véhicule.

Si votre véhicule consomme du carburant mixte, utilisez seulement de l'ESSENCE SANS PLOMB et du CARBURANT À L'ÉTHANOL. L'emploi d'un carburant au plomb est une infraction à la loi et risque d'endommager votre véhicule.

N'utilisez pas de carburant contenant du méthanol. Son usage peut endommager des éléments essentiels du circuit d'alimentation.

Votre véhicule n'est pas conçu pour consommer du carburant ou des additifs contenant des éléments métalliques, y compris des éléments à base de manganèse contenant du MMT.

Les réparations occasionnées par l'emploi d'un carburant non approprié peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Indice d'octane recommandé

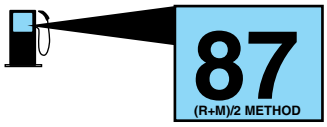

Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Toutefois, si le moteur cogne sans cesse alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, et ce, peu importe les conditions de conduite, consultez votre concessionnaire ou un technicien qualifié afin de prévenir des dommages au moteur.

Moteurs à essence sans plomb

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence « ordinaire » sans plomb ayant un indice d'octane (R+M)/2 de 87. Dans certaines régions de haute altitude, l'essence ordinaire peut avoir un indice d'octane de 86 ou moins, et Ford en déconseille l'utilisation.

Moteur de véhicules à carburant mixte (selon l'équipement)

Votre véhicule est conçu pour consommer du carburant à l'éthanol, de l'essence « ordinaire » sans plomb ou un mélange quelconque de ces deux types de carburant.

Les règlements en vigueur aux États-Unis exigent que les distributeurs de carburant à l'éthanol comportent une petite étiquette carrée, orange et noire, portant l'abréviation ou le pourcentage correspondant au carburant vendu dans la région. L'utilisation d'autres types de carburant, comme du carburant au méthanol, peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner l'annulation de votre garantie.

Qualité du carburant

La plupart des constructeurs mondiaux de véhicules sont signataires de la Charte universelle sur l'essence, qui détermine les normes de l'essence pour assurer le meilleur rendement de votre véhicule et la meilleure protection contre la pollution atmosphérique. Ford recommande d'employer une essence conforme aux normes de la Charte universelle sur l'essence si cette essence est disponible dans votre région. Renseignez-vous auprès de votre station-service pour obtenir plus de détails sur l'essence conforme aux normes de la Charte universelle sur l'essence. Au Canada, ce carburant est identifié par le logo **Choix des constructeurs**™.

Si vous utilisez un carburant de qualité supérieure et qui est de l'indice d'octane recommandé, vous ne devriez pas avoir à ajouter d'additifs, vendus sur le marché, dans le réservoir de carburant de votre véhicule. Ces produits risquent d'endommager le circuit d'alimentation de votre véhicule. Les réparations destinées à remédier aux problèmes causés par l'utilisation de ces produits risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

Moteurs à essence sans plomb

Si vous éprouvez des difficultés au démarrage, si le régime de ralenti du moteur est irrégulier ou si le moteur hésite à l'accélération, essayez une autre marque d'essence sans plomb « ordinaire ». Le supercarburant sans plomb est déconseillé (en particulier aux États-Unis), car il pourrait aggraver ces problèmes. Si les problèmes persistent, consultez votre concessionnaire ou un technicien qualifié.

Moteur de véhicules à carburant mixte (selon l'équipement)

Votre véhicule à carburant mixte fonctionne bien avec de l'essence sans plomb « ordinaire », mais seul un carburant à l'éthanol de la plus haute qualité procurera le même niveau de protection et de performance. Pour savoir si votre véhicule est conçu pour consommer un carburant mixte, vérifiez le numéro d'identification du véhicule (NIV) ou l'autocollant apposé à l'intérieur de la trappe de carburant. Lors de la vérification du NIV, recherchez le caractère d'identification du type de moteur (le huitième caractère). S'il s'agit d'un véhicule à carburant mixte, le caractère identifiant ce type de véhicule est un « 2 ».

Des normes concernant le carburant à l'éthanol ont été établies pour procurer aux véhicules à carburant mixte le plus haut niveau de performance, de sécurité et de durabilité. Pour aider les fournisseurs de carburant à l'alcool à répondre à ces normes, des directives ont aussi été élaborées pour rendre l'équipement de distribution « compatible avec le carburant à l'éthanol ». Ces normes et ces directives peuvent être obtenues auprès de Ford. Les stations-services qui répondent à ces normes peuvent faire une demande d'homologation. Cependant, les stations-services ne répondent pas toutes à ces normes pour l'instant. Pour assurer le fonctionnement adéquat de votre véhicule à carburant mixte avec du carburant à l'éthanol, faites le plein aux stations-services ayant reçu l'homologation.

Si le régime de ralenti est irrégulier ou alternant après le démarrage lorsque la température extérieure se situe au-dessus de 27 °C (80 °F), cette situation devrait s'améliorer après dix à trente secondes. Si les problèmes persistent en dessous de cette température, consultez votre concessionnaire ou un technicien qualifié.

Amélioration de la qualité de l'air

Ford appuie l'utilisation d'essence à combustion propre reformulée pour améliorer la qualité de l'air.

Panne sèche

Évitez de tomber en panne sèche car cela risque de nuire aux éléments du groupe motopropulseur.

En cas de panne sèche :

- une fois que vous aurez fait le plein, il est possible que vous ayez besoin de lancer le moteur à plusieurs reprises avant que le circuit d'alimentation ne commence à pomper le carburant du réservoir vers le moteur.

Bouchon de réservoir de carburant

Le bouchon du réservoir de carburant est conçu pour s'ouvrir et se fermer en un huitième de tour.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Coupez le contact.

2. Tournez avec précaution le bouchon du réservoir d'un huitième de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à la butée.

3. Tirez pour retirer le bouchon du tuyau de remplissage.

4. Pour remettre en place le bouchon du réservoir, alignez les onglets du bouchon avec les encoches du tuyau de remplissage.

5. Tournez le bouchon d'un huitième de tour dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à la butée.

Si le témoin du bouchon de réservoir de carburant s'allume et reste allumé lorsque le moteur est mis en marche, il se peut que le bouchon du réservoir soit mal vissé. Coupez le contact, enlevez le bouchon, alignez-le adéquatement puis installez-le de nouveau.

Si vous devez remplacer le bouchon de réservoir de carburant, remplacez-le par un bouchon conçu pour votre véhicule. L'emploi d'un bouchon autre qu'un bouchon d'origine Ford ou Motorcraft peut entraîner l'annulation de la garantie en cas de dommages causés au réservoir ou au circuit d'alimentation.

Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si le bouchon du réservoir laisse échapper des vapeurs ou si vous entendez un sifflement pendant que vous le dévissez, laissez les vapeurs se dissiper avant de l'enlever complètement. Si ces directives ne sont pas suivies, le carburant peut gicler et causer des blessures.

L'emploi d'un bouchon de réservoir de carburant autre que celui prévu pour votre véhicule peut provoquer, par une surpression ou par une dépression créée dans le réservoir, des dégâts au circuit d'alimentation ou la perte du bouchon en cas de collision, ce qui pourrait entraîner des blessures.

Filtre à carburant

Consultez votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le remplacement de ce filtre. Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles requis.

Remplacez ce filtre uniquement par un filtre Motorcraft d'origine, sinon la garantie risque d'être annulée en cas de dégâts au circuit d'alimentation de votre véhicule.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Méthodes de calcul

C'est vous, le conducteur, qui êtes le mieux placé pour estimer la consommation de carburant de votre véhicule. La tenue régulière d'un

registre le plus juste possible est le meilleur moyen d'obtenir de bons résultats. Le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge NE représentent PAS des moyens efficaces de mesure de la consommation. Durant la période de rodage des premiers 1 600 km (1 000 mi), le calcul de la consommation n'est pas recommandé. C'est après avoir parcouru entre 3 000 et 5 000 km (2 000 à 3 000 mi) que les résultats seront les plus précis.

Plein de carburant

La contenance publiée du réservoir de votre véhicule est égale à la contenance nominale indiquée à la rubrique *Contenances* du chapitre *Caractéristiques et contenances*.

Cette contenance publiée représente la contenance utile du réservoir telle que la jauge l'indique, plus la réserve de carburant qui existe lorsque la jauge indique que le réservoir est vide. La contenance utile représente la différence entre la contenance d'un réservoir plein et sa contenance lorsque la jauge indique que le réservoir est vide. La réserve à vide est le faible volume de carburant restant lorsque la jauge indique que le réservoir est vide.

Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie. Lorsque la jauge indique vide, il se peut qu'il soit impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, en raison de cette réserve qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- placez le commutateur d'allumage à la position d'arrêt avant de faire le plein. Si le moteur reste en marche, la lecture sera erronée;
- remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent - moyen - rapide) chaque fois que vous faites le plein;
- lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements du pistolet;
- utilisez toujours une essence ayant l'indice d'octane préconisé;
- utilisez une essence de bonne qualité, de préférence une marque nationale réputée;
- faites toujours le plein de carburant du même côté de la pompe, avec le véhicule orienté dans la même direction;
- le véhicule doit également être dans les mêmes conditions de poids, avec la charge répartie de la même manière;

Vos résultats seront plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Plein de carburant pour véhicules à carburant mixte

Votre véhicule fonctionne avec de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane de 87, ou du carburant E-85, ou tout mélange des deux. Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, il est recommandé d'ajouter au moins 19 litres (5 gallons US) de carburant lorsque vous faites le plein. Cette précaution prévient les problèmes de démarrage difficile ou toute détérioration des performances de conduite pendant le réchauffement du moteur.

Calcul de la consommation de carburant

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage (ou le millage) au compteur.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir (en litres ou en gallons US).
3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.
5. Calculez votre consommation à l'aide de l'une des formules suivantes :

Litres consommés x 100 ÷ Total des kilomètres parcourus.

Total des milles parcourus ÷ Total des gallons US consommés.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Ceci vous fournira une estimation plus précise de la consommation dans des conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

Conduite – bonnes habitudes de conduite et réduction de la consommation

Lisez attentivement les conseils qui suivent pour acquérir de bonnes habitudes de conduite et réduire votre consommation de carburant.

Habitudes de conduite

- Une conduite souple et régulière peut améliorer la consommation jusqu'à 10 %.
- Une vitesse régulière et soutenue donne toujours une meilleure consommation.

- Le fonctionnement du moteur au ralenti durant de longues périodes (plus d'une minute) a pour effet de gaspiller le carburant.
- Essayez de prévoir à temps vos arrêts. Le fait de ralentir peut, dans certains cas, éliminer le besoin de vous arrêter.
- Les accélérations brutales peuvent gaspiller le carburant.
- Ralentissez graduellement.
- Ne faites pas d'excès de vitesse (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]).
- L'emballement du moteur avant son arrêt peut gaspiller du carburant.
- L'utilisation du climatiseur et du dégivreur peut augmenter la consommation.
- Il est recommandé de désactiver le programmateur de vitesse lors de la conduite sur route vallonnée, car le passage répété entre la troisième (3) et la quatrième (4) vitesse augmente la consommation.
- Le réchauffement du moteur par temps froid avant le départ n'est pas nécessaire et augmente la consommation.
- L'habitude de laisser le pied reposer sur la pédale de frein pendant la conduite peut gaspiller le carburant.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents.

Entretien

- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée, et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- La conduite d'un véhicule qui présente un parallélisme déréglé augmente la consommation.
- Utilisez l'huile moteur préconisée. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* du chapitre *Caractéristiques et contenances*.
- Faites effectuer les interventions d'entretien conformément aux intervalles prescrits. Effectuez toutes les opérations d'entretien périodique telles que prescrites par le Calendrier d'entretien périodique fourni avec votre véhicule.

Conditions de conduite

- Transporter une lourde charge ou tirer une remorque ont pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez,.

- Le transport d'une charge non nécessaire augmente la consommation (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g US] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- La pose d'accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages) augmente la consommation.
- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 milles) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de conduire sur route plate que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- La conduite en mode 4 roues motrices (selon l'équipement) est moins économique que la conduite en mode 2 roues motrices.
- Relevez les glaces lors de la conduite à grande vitesse.

Autonomie du carburant mixte (E-85)

Étant donné que le carburant E-85 fournit moins d'énergie par litre que l'essence normale, vous noterez une augmentation de la consommation. Vous pouvez vous attendre à une consommation accrue et à une autonomie réduite de 30 % par rapport au fonctionnement avec de l'essence normale.

Autocollant de l'EPA du pare-brise

Un autocollant de l'EPA (Agence américaine de protection de l'environnement) doit être apposé sur le pare-brise de chaque nouveau véhicule. Contactez votre concessionnaire si cet autocollant n'a pas été apposé sur votre véhicule. Cet autocollant a pour but de vous permettre de comparer votre consommation de carburant avec celle d'autres véhicules.

Il est important de prendre note des chiffres qui apparaissent dans la case inférieure gauche de l'autocollant apposé sur le pare-brise. Ces chiffres indiquent la consommation en L/100 km (mi/g US) à laquelle vous pouvez vous attendre dans des conditions de conduite optimales. La consommation de votre véhicule peut varier selon vos habitudes de conduite.

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un réacteur catalytique qui permettent d'assurer la conformité de votre

véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du réacteur catalytique et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- n'utilisez que le type de carburant préconisé;
- évitez de tomber en panne sèche;
- ne coupez pas le contact quand le véhicule roule, particulièrement si vous roulez à haute vitesse;
- faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les interventions prescrites par le Calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et le bon rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou des pièces homologuées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.

Ne stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

Soyez alerte pour repérer les fuites, les odeurs insolites, la fumée, une perte de puissance du moteur, l'allumage du témoin du circuit de charge, du témoin d'anomalie du moteur ou de température du moteur. De telles conditions peuvent parfois indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle.

N'apportez pas de modifications non autorisées au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette indique la cylindrée et fournit certaines caractéristiques nécessaires à la mise au point du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie des dispositifs antipollution, veuillez consulter votre *Guide de garantie*.

Préparation aux contrôles de vérification et d'entretien

Dans certaines régions, la loi peut exiger un contrôle de vérification et d'entretien du circuit de diagnostic embarqué. Si le témoin d'anomalie du moteur s'allume, consultez la description de ce témoin dans la rubrique *Témoins et carillons* du chapitre *Instruments*. Votre véhicule risque d'échouer aux contrôles de vérification et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

Après une intervention sur le groupe motopropulseur ou sur la batterie, le circuit de diagnostic embarqué n'est pas immédiatement en état de subir un contrôle de vérification et d'entretien. La durée de conduite minimale pour rétablir les fonctions du circuit de diagnostic embarqué en vue d'un tel contrôle est d'environ trente minutes, en cycle urbain et sur autoroute, comme indiqué ci-dessous :

- tout d'abord, au moins dix minutes de conduite sur autoroute;
- ensuite, au moins vingt minutes de conduite en cycle urbain au cours desquelles vous effectuerez au moins quatre périodes de fonctionnement du moteur au ralenti.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche, et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer et atteindre sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite ci-dessus.

AMPOULES

Remplacement des ampoules extérieures

Vérifiez périodiquement le fonctionnement des ampoules suivantes :

- phares
- phares antibrouillards
- troisième feu stop
- feux stop
- lignotants
- éclairage de la plaque d'immatriculation
- feux arrière
- phares de recul

Ne retirez pas l'ampoule grillée d'un phare si vous ne pouvez pas la remplacer immédiatement. Un bloc optique sans ampoule n'est plus étanche et des corps étrangers pourraient y pénétrer et nuire à son rendement.

Remplacement des ampoules de phare

Les ampoules des feux de route et de croisement sont situées dans le bloc optique. Procédez de la même façon pour remplacer l'une ou l'autre de ces ampoules :

Pour enlever l'ampoule de phare, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est hors fonction puis ouvrez le capot.
2. Soulevez à fond les deux goupilles de fixation à l'arrière du bloc optique pour libérer celui-ci et tirez le phare vers l'avant.

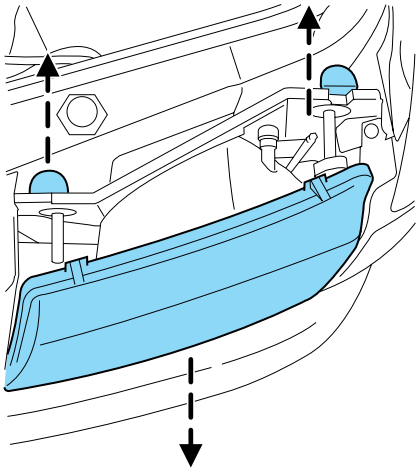

3. Débranchez l'ampoule du connecteur électrique en poussant la languette centrale et en tirant vers le bas.
4. Faites tourner l'ampoule grillée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la dégager puis retirez-la du bloc optique en la tirant.

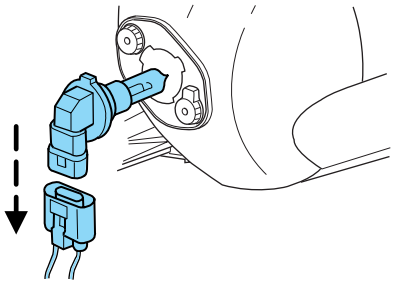

Pour poser une ampoule neuve :

L'ampoule à halogène doit être gardée hors de portée des enfants et maniée avec précaution. Ne saisissez l'ampoule que par sa base en plastique et ne touchez pas à l'enveloppe de verre. Les empreintes grasses de doigts sur le verre pourraient provoquer le bris de l'ampoule au moment de l'allumer.

Si vous touchez l'ampoule par inadvertance, essuyez-la avec un chiffon imbibé d'alcool avant de l'utiliser.

1. Placez l'ampoule neuve dans le bloc optique puis tournez-la pour la verrouiller. Il peut être nécessaire de faire pivoter légèrement l'ampoule pour aligner les rainures de la base en plastique avec les languettes dans le bloc optique.

2. Branchez le connecteur électrique à l'ampoule.

3. Posez le phare en l'alignant avec le véhicule et en le poussant à fond vers l'arrière pour bien l'asseoir, puis enfoncez les deux goupilles de fixation.

4. Allumez les phares et assurez-vous qu'ils fonctionnent correctement. Si le phare était correctement réglé avant le remplacement de l'ampoule, il ne devrait pas être nécessaire de le régler à nouveau.

Remplacement des ampoules des feux de position/clignotants/feux de position latéraux avant

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est hors fonction puis ouvrez le capot.

2. Enlevez la vis de fixation du bloc optique.

3. Dégagez le bloc optique en le tirant vers l'avant.

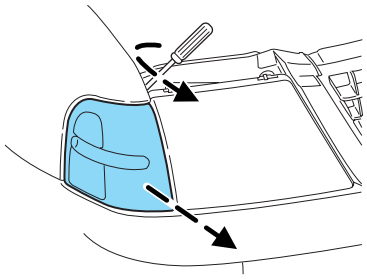

4. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et sortez-la du bloc optique.

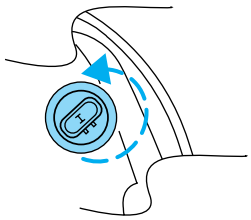

5. Retirez délicatement l'ampoule de la douille sans la tourner et posez l'ampoule neuve.

6. Posez la douille dans le bloc optique en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

7. Alignez les goujons du feu de position avec les œillets en plastique sur le véhicule et poussez vers l'arrière pour qu'ils s'enclenchent.

8. Fixez la vis sur le bloc optique.

Remplacement des ampoules des feux arrière, des feux stop, des clignotants et des phares de recul

Les ampoules des feux arrière/clignotants/phares de recul sont situées l'une au-dessus de l'autre dans le bloc optique des feux arrière. Procédez de la même façon pour remplacer l'une ou l'autre de ces ampoules :

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est hors fonction, puis ouvrez le hayon pour accéder aux vis du bloc optique.

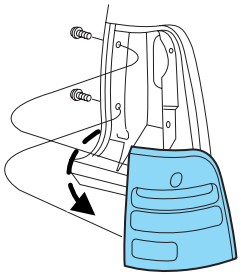

2. Enlevez les deux vis de fixation du bloc optique.

3. Tirez le bloc optique vers l'arrière et le côté du véhicule en l'éloignant soigneusement du véhicule pour le retirer.

4. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

5. Retirez l'ampoule grillée de sa douille sans la tourner et insérez une nouvelle ampoule.

6. Pour remettre le feu en place, suivez la procédure de retrait dans l'ordre inverse.

Remplacement des ampoules des phares antibrouillards

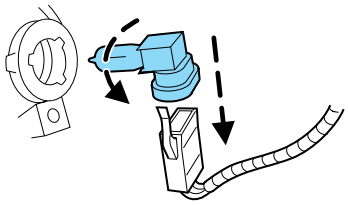

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est hors fonction, puis passez la main sous le pare-chocs avant et retirez la douille de l'ampoule du phare antibrouillard en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
2. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule du phare antibrouillard.
3. Branchez le connecteur électrique sur l'ampoule de phare antibrouillard neuve.
4. Posez la douille de l'ampoule dans le boîtier du phare en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation

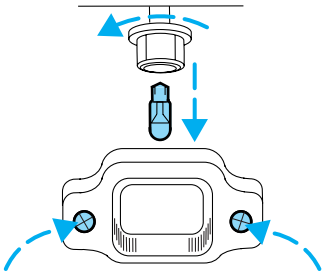

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est hors fonction, puis retirez les deux vis et le boîtier d'éclairage de plaque d'immatriculation du hayon.
2. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et sortez-la du bloc optique.
3. Retirez soigneusement l'ampoule de la douille et insérez l'ampoule neuve.
4. Posez le bloc optique sur le hayon à l'aide des deux vis.

Remplacement des ampoules du troisième feu stop

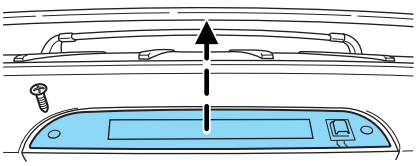

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est hors fonction, puis retirez les deux vis et éloignez le bloc optique du hayon.

2. Appuyez sur les languettes pour retirer le porte-lampe du bloc optique.

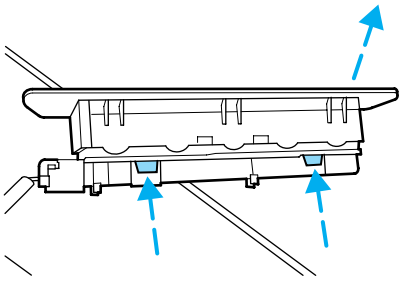

3. Retirez l'ampoule grillée de sa douille sans la tourner et insérez une nouvelle ampoule.

Pour remettre le feu en place, suivez la procédure de retrait dans l'ordre inverse.

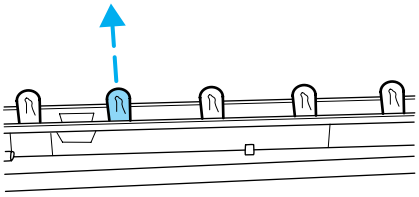

CHOIX DES BONNES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent être identifiées par les lettres « D.O.T. » (Department of Transportation des États-Unis) pour l'Amérique du Nord, et par la lettre «E » pour l'Europe; ces appellations assurent le rendement du phare, l'efficacité du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et procurent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Feux de position avant et clignotants avant	2	3157 AK (ambre)
Feux de route	2	9005
Feux de croisement	2	9006
Feux stop, clignotants et feux arrière	2	3157K
Éclairage de la plaque d'immatriculation arrière	2	168

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Phares de recul	2	3156K
Troisième feu stop	5	W5W
Phares antibrouillards	2	9145
Lampe d'aire de chargement	1	211-2
Plafonnier	1	912 (906)
Lampe d'accueil de porte avant	1	168
Lampes de lecture	2	168 (T10)
Lampe de cendrier	1	161
Toutes les ampoules sont incolores, sauf indication contraire.		
Faites remplacer toutes les ampoules de la planche de bord par votre concessionnaire.		

RÉGLAGE VERTICAL

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane à une distance d'environ 7,6 mètres (25 pieds) en face d'un mur ou d'une surface verticale.

- (1) 2,4 mètres (8 pieds)
- (2) Distance du centre du phare au sol
- (3) 7,6 mètres (25 pieds)
- (4) Ligne de repère horizontale

2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare et tracez sur le mur ou la paroi verticale (à l'aide d'une bande de ruban-cache, par exemple) un repère horizontal à cette hauteur, sur une largeur de 2,4 mètres (8 pieds). Le centre du phare est identifié sur le verre du phare par un petit cercle de 3 mm.

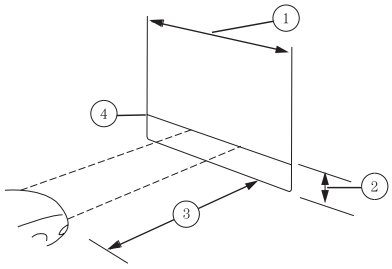

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot.

4. Une bande lumineuse avec une bordure horizontale distincte de haute intensité, légèrement déportée vers la droite, est alors projetée sur le mur ou sur la paroi verticale. Si le bord de cette zone lumineuse n'est pas sur la ligne de repère horizontale, les phares doivent être réglés.

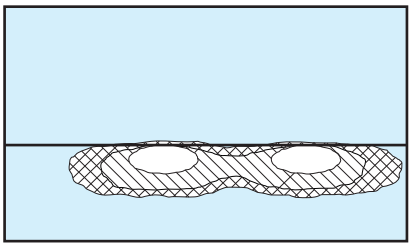

5. Repérez le régleur vertical sur chaque phare et, à l'aide d'une clé à douille de 4 mm, tournez le régleur soit dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (pour régler vers le bas) ou dans le sens des aiguilles d'une montre (pour régler vers le haut), jusqu'à ce que la bordure supérieure de la bande lumineuse de haute intensité soit au même niveau que la ligne de repère horizontale.

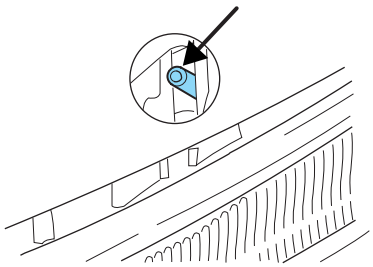

6. LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N'EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.

7. Fermez le capot et éteignez les phares.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Consultez la liste à la fin de ce chapitre la liste des produits de nettoyage, des produits de lustrage et des enduits protecteurs homologués par Ford.

Lavage de l'extérieur du véhicule

Lavez votre véhicule régulièrement avec de l'eau froide ou tiède et un shampooing à pH neutre tel que le Shampooing superfin (ZC-3-A), disponible auprès de votre concessionnaire.

- N'utilisez jamais de détergents ou de savons domestiques tels que du savon pour la vaisselle ou du savon liquide pour les vêtements. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il subit l'exposition directe au soleil.
- Utilisez toujours une éponge propre ou une moufle de lavage auto avec beaucoup d'eau pour obtenir de meilleurs résultats.

- Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer le tachage par eau.
- Il est particulièrement important de laver le véhicule régulièrement pendant les mois d'hiver car la saleté et le sel de dégel sont difficiles à nettoyer et endommagent le véhicule.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les restes d'insectes car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, retirez tout accessoire extérieur, comme les antennes.
- **Les lotions solaires et insectifuges peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez celui-ci dès que possible.**

Lustrage

L'application d'un enduit protecteur pour peinture au polymère sur votre véhicule tous les six mois contribuera à réduire les égratignures légères et les dommages à la peinture.

- Lavez d'abord le véhicule.
- N'utilisez pas de cires qui contiennent des abrasifs.
- Veillez à ce que l'enduit protecteur n'entre pas en contact avec les garnitures d'un noir peu lustré qui ne font pas partie de la carrosserie (poignées de porte à surface grenue, porte-bagages, pare-chocs, moulures latérales, boîtiers de miroirs ou zone de l'auvent du pare-brise) : avec le temps, l'enduit protecteur pourrait causer une décoloration de ces pièces ou les tacher.

Peinture écaillée

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez votre concessionnaire. Notez le code de couleur (indiqué sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) et demandez à votre concessionnaire la couleur exacte.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles avant de réparer la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

Jantes et enjoliveurs en aluminium

Les jantes ou les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Afin de garder leur lustre :

- nettoyez-les avec le Shampooing superfin (ZC-3-A), disponible auprès de votre concessionnaire;
- n'appliquez jamais de produits de nettoyage chimiques sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes;
- certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule. L'application de nettoyants chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré;
- n'utilisez pas de nettoyants pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants;
- pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le Dissolvant de goudron et d'huile ultrapuissant (B7A-19520-AA), disponible auprès de votre concessionnaire.

Moteur

Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur. Lors du nettoyage du moteur :

- faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages;
- pour éviter tout risque de fêlure du bloc-cylindres ou d'autres composants du moteur, ne pulvérisez jamais d'eau froide sur un moteur encore chaud;
- pulvérisez le Shampooing et dégraissant pour moteur (ZC-20) sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression;

- pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur, couvrez les éléments illustrés.

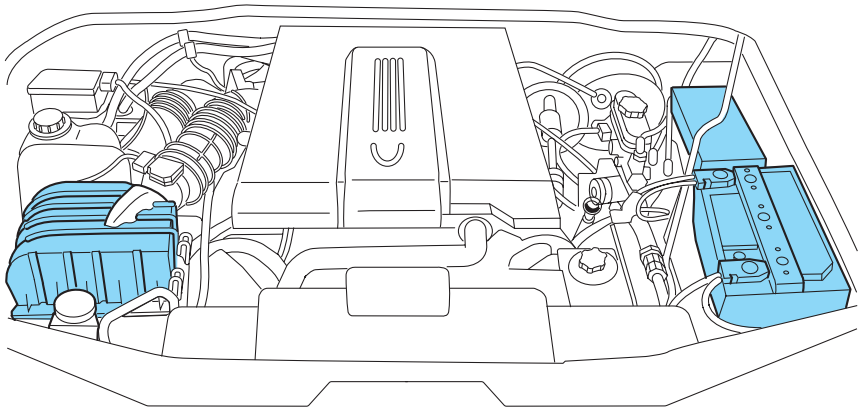

Moteur 4.6L V8

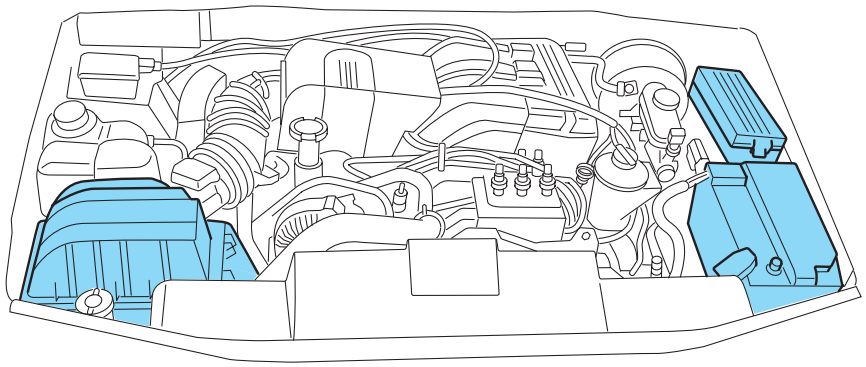

Moteur 4.0L V6 à simple arbre à cames en tête

- ne lavez et ne rincez jamais un moteur en marche. L'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes.

Pièces extérieures en plastique (non peintes)

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique. Ces produits sont disponibles auprès de votre concessionnaire.

- Pour le nettoyage de routine utilisez le Shampooing superfin (ZC-3-A).
- Si des taches de goudron ou de graisse sont présentes, utilisez le Dissolvant de goudron et d'huile ultrapuissant (B7A-19520-AA).

Glaces et balais d'essuie-glace

Le pare-brise, la lunette arrière et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. Un essuie-glace qui essuie mal peut être causé par la présence de substances sur le pare-brise, la lunette arrière ou les balais d'essuie-glace. Ces substances peuvent être notamment de la cire provenant des traitements à la cire chaude utilisés dans les lave-autos commerciaux, de la sève d'arbre ou d'autres contaminants organiques. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, suivez ces instructions :

- le pare-brise et la lunette arrière peuvent être nettoyés avec un détergent non abrasif comme le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol (ZC-23), disponible chez votre concessionnaire;
- n'utilisez pas d'abrasifs car ils peuvent provoquer des rayures;
- n'utilisez pas d'essence, de kérosène ou de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces;
- les balais d'essuie-glace peuvent être nettoyés avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou à l'aide d'une solution nettoyante pour pare-brise. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement.

Planche de bord et paroi vitrée du tableau de bord

Nettoyez la planche de bord à l'aide d'un chiffon humide, puis essuyez-la avec un chiffon sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits de lustrage qui augmentent le lustre de la partie supérieure de la planche de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.

N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou la planche de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes.

Wood-tone trim

- Clean the area with a damp cloth, then dry by wiping with a dry, soft, clean cloth.
- Do not use household or glass cleaners as these may damage the finish.

Intérieur

Pour garnitures intérieures, tapis, sièges en tissu et ceintures de sécurité :

- enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur;
- pour enlever les taches légères et les saletés, utilisez le Nettoyant Ford ultrapuissant pour tissus (E8AZ-19523-AA);
- s'il y a de la graisse ou du goudron sur le tissu, nettoyez d'abord la zone souillée avec le Détachant ZC-14;
- n'imprégnez jamais les revêtements de sièges d'une solution nettoyante;
- n'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

Sièges en cuir (selon l'équipement)

Les surfaces des sièges en cuir de votre véhicule sont recouvertes d'un enduit protecteur transparent.

- Pour les nettoyer, utilisez un chiffon doux et le Nettoyant pour cuir et vinyle de luxe (ZC-11–A). Séchez avec un chiffon doux.
- Pour aider à maintenir la souplesse et la couleur du cuir, utilisez le Nécessaire de nettoyage pour cuir de luxe (ZC-11–D), disponible chez votre concessionnaire autorisé.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant, de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques ni de revitalisant pour cuir à base d'huile ou de pétrole. Ces produits peuvent provoquer une usure prématurée de l'enduit protecteur transparent.

Soubassement

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Produits d'entretien Ford et Lincoln

Vous pouvez vous procurer auprès de votre concessionnaire Ford ou Lincoln une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule. Ces produits de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes de votre véhicule. Chaque produit est fabriqué avec des matériaux de première qualité qui sont conformes ou dépassent les normes les plus strictes. Pour obtenir un meilleur résultat, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

lustrant verni spécial Ford*;

lustreur spécial Ford aux silicones;

protège-vinyle spécial Ford* (non distribué au Canada);

rénovateur pour vinyles Motorcraft (Canada seulement);

nettoyant de luxe Ford pour cuir et vinyle (non distribué au Canada);

nettoyant pour vinyle Motorcraft (Canada seulement);

dissolvant de goudron et d'huile extrapuissant Ford* (non distribué au Canada);

nettoyant Ford ultrapuissant pour tissus (non distribué au Canada);

nettoyant spécial Ford pour métal brillant;

nettoyant concentré lave-auto Motorcraft Premium;

nettoie-vitres Carlite Motorcraft (Canada seulement);

détachant Ford*;

produit de nettoyage Ford Super Premium pour pneus et garnitures;

Triple-net Ford;

Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol (non distribué au Canada);

shampooing et dégraissant Ford pour moteur.

* Peut être vendu sous la marque Motorcraft

PIÈCES DE RECHANGE MOTORCRAFT

Élément	Moteur 4.0L V6 à simple arbre à cames en tête	Moteur 4.6L V8
Élément du filtre à air	FA-1695	FA-1695
Filtre à carburant	FG-986B	FG-986B
Batterie	BXT-65-650	BXT-65-650
Filtre à huile	FL-820S	FL-820S
Clapet RGC	EV-243	F6ZE-6C324-CA
Bougies*	AGSF-22PP**	AWSF-32P

* Consultez l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule qui donne les caractéristiques de l'écartement des électrodes des bougies.

** Si une bougie doit être retirée pour une intervention, elle doit être remise en place sur le même cylindre. Si une bougie doit être changée, n'utilisez qu'une bougie identifiée par la même référence et le même suffixe, comme indiqué sur l'étiquette apposée sur le moteur.

CONTENANCES

Liquide	Désignation Ford	Usage	Contenance
Liquide de frein et d'embrayage (selon l'équipement)	Liquide de frein à haut rendement Motorcraft DOT 3	Tous	Remplir jusqu'au repère du réservoir
Huile moteur (avec changement du filtre)	Huile moteur Super Premium Motorcraft SAE 5W-30	Moteur 4.0L	4,7 L (5 pintes US)
	Mélange d'huile moteur synthétique Premium Motorcraft SAE 5W-20	Moteur 4.6L	5,7 L (6 pintes US)
Carburant	S.O.	Tous	85,2 L (22,5 gallons US)
Liquide de direction assistée	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON®	Tous	Remplissez jusqu'entre les repères MIN et MAX du réservoir.
Huile pour boîte de vitesses[1]	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON®	Boîte manuelle à cinq rapports	2,4 L (5,1 chopines US) [2]
	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON® V	Boîte de vitesses automatique seulement	12 L (12,7 pintes US)[3]

Liquide	Désignation Ford	Usage	Contenance
Liquide de boîte de transfert	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON®	4 roues motrices	1,4 L (1,5 pinte US)
Liquide de refroidissement du moteur [4]	Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium (de couleur verte) **ou** liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold (de couleur jaune)	Moteur 4.0L V6 à simple arbre à cames en tête **sans** chauffage et climatisation auxiliaires	15,4 L (16, 3 pintes US)
		Moteur 4.0L V6 à simple arbre à cames en tête **avec** chauffage et climatisation auxiliaires	17,2 L (18, 2 pintes US)
		Moteur 4.6L V8 **sans** chauffage et climatisation auxiliaires	17,6 L (18, 6 pintes US)
		Moteur 4.6L V8 **avec** chauffage et climatisation auxiliaires	19 L (20, 1 pintes US)
Lubrifiant pour pont avant	Lubrifiant pour pont arrière Premium Motorcraft SAE 80W-90	Véhicules 4x4	1,7 L (1,8 pinte US)

Liquide	Désignation Ford	Usage	Contenance
Lubrifiant pour pont arrière[5]	Huile synthétique à haut rendement Motorcraft SAE 75W-140 pour pont arrière	Pont classique	1,7 L (3,5 chopines US)
		Pont à glissement limité [6]	1,5 L (3,25 chopines US)
Liquide de lave-glace	Concentré de liquide de lave-glace Motorcraft Ultra-Clear	Tous	4 L (4,2 pintes US)

[1] Assurez-vous d'utiliser une huile pour boîte de vitesses automatique appropriée. Les huiles MERCON® et MERCON® V ne sont pas interchangeables. NE MÉLANGEZ JAMAIS les huiles MERCON® et MERCON® V. Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, consultez le Calendrier d'entretien périodique.

[2] La contenance de recharge est déterminée en remplissant la boîte de vitesses jusqu'au bord inférieur de l'orifice de remplissage lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane.

[3]Indique seulement la contenance approximative à vide. Cette contenance peut varier en fonction de la taille du refroidisseur et de la présence ou non d'un refroidisseur intégré au réservoir. La quantité et le niveau d'huile de la boîte de vitesses doivent être vérifiés par un technicien qualifié.

[4]Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.

[5]Tous les ponts arrière sont remplis d'une huile synthétique à haut rendement pour pont arrière Motorcraft SAE 75W-140, référence XY-75W140–QL, ou d'une huile équivalente conforme à la norme Ford WSL-M2C192-A.

[6] Pour les différentiels à glissement limité, ajoutez au pont arrière 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction XL-3 ou de produit équivalent conforme à la norme Ford EST-M2C118-A chaque fois que le pont fait l'objet d'une intervention.

LUBRIFIANTS PRESCRITS

Élément	Désignation Ford ou équivalent	Référence Ford	Norme Ford
Charnières de fixation, mécanismes de fermeture, gâches et pivots de portes, glissières de siège, charnière et ressort de volet de trappe de carburant, loquets principal et auxiliaire du capot	Graisse universelle ou graisse universelle en aérosol	XG-4 ou F5AZ-19G209-AA	ESR-M1C159-A
Liquide de frein et d'embrayage hydraulique (selon l'équipement)	Liquide de frein à haut rendement Motorcraft DOT 3	PM-1	ESA-M6C25-A, DOT 3
Arbre de transmission, cannelure coulissante, joints universels	Graisse longue durée Premium	XG-1-C ou XG-1-K	ESA-M1C75-B
Liquide de refroidissement du moteur	Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium (de couleur verte)	VC-4-A (au Canada, CXC-10)	ESE-M97B44-A
	Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold (de couleur jaune)	VC-7-A	WSS-M97B51-A1

Élément	Désignation Ford ou équivalent	Référence Ford	Norme Ford
Huile pour moteur 4.0L	Huile moteur Super Premium Motorcraft SAE 5W30	XO-5W30-QSP	WSS-M2C205-A avec étiquette d'homologation de l'API
Huile pour moteur 4.6L	Mélange d'huile moteur synthétique Premium Motorcraft SAE 5W-20	XO-5W20-QSP	WSS-M2C153-H avec étiquette d'homologation de l'API
Boîte de vitesses automatique[1]	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON® V	XT-5-QM	MERCON® V
Liquide de direction assistée	Huile tout usage pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON®	XT-2-QDX	MERCON®
Ponts arrière classiques et autobloquants Ford	Huile synthétique à haut rendement 75W-140 pour pont arrière[2]	XY-75W140-QL	WSL-M2C192-A
Pont avant (4x4)	Lubrifiant pour pont arrière Premium Motorcraft SAE 80W-90	XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Boîte de transfert (4x4)	Huile tout usage pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON®	XT-2-QDX	MERCON®

Élément	Désignation Ford ou équivalent	Référence Ford	Norme Ford
Boîte manuelle à 5 rapports	Huile tout usage pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON®	XT-2-QDX	MERCON®
Arbre coulissant secondaire avant de la boîte de transfert	Graisse longue durée Premium	XG-1-C ou XG-1-K	ESA-M1C75-B
Liquide de lave-glace	Concentré de liquide de lave-glace Motorcraft Ultra-Clear	ZC-18-A	ESR-M17P5-A

[1] Assurez-vous d'utiliser une huile pour boîte de vitesses automatique appropriée. Les huiles MERCON® et MERCON® V ne sont pas interchangeables. NE MÉLANGEZ JAMAIS les huiles MERCON® et MERCON® V. Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, consultez le Calendrier d'entretien périodique.

[2] Pour les différentiels à glissement limité, ajoutez au pont arrière 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction XL-3 ou de produit équivalent conforme à la norme Ford EST-M2C118-A chaque fois que le pont fait l'objet d'une intervention.

Caractéristiques et contenances

CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

Moteur	**Moteur 4.0L V6 à simple arbre à cames en tête**	**Moteur 4.6L V8**
Cylindrée	245	281
Carburant requis	Indice d'octane de 87	Indice d'octane de 87
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6	1-3-7-2-6-5-4-8
Écartement des électrodes des bougies	1,3 à 1,4 mm (0,052 à 0,056 po)	1,3 à 1,4 mm (0,052 à 0,056 po)
Système d'allumage	Allumage électronique sans distributeur	Allumage électronique sans distributeur
Rapport volumétrique	9,7 à 1	9,4 à 1

DIMENSIONS DU VÉHICULE

Dimensions	**Modèle XLT 4x2 ou 4x4 4 portes, en mm (en po)**
(1) Longueur hors-tout	4 812 (189,5)
(2) Largeur hors-tout	1 832 (72,1)
(3) Hauteur maximale*	1 828 (71,9)
(4) Empattement	2 889 (113,7)
(5) Voie avant	1 547 (60,9)
(5) Voie arrière	1 554 (61,2)

*La hauteur comprend le porte-bagages et les pneus P255/70R16.

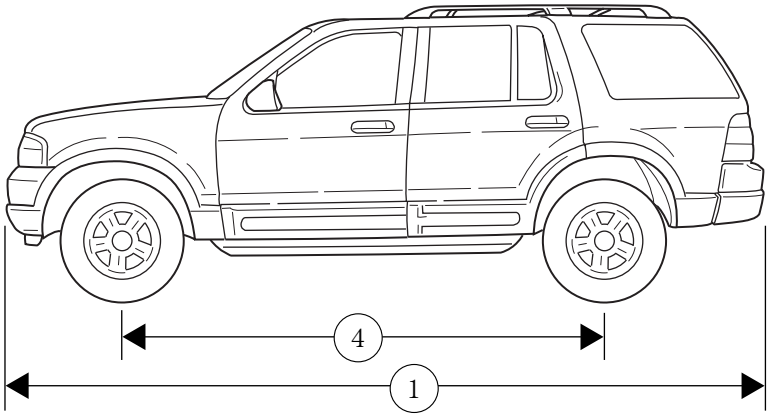

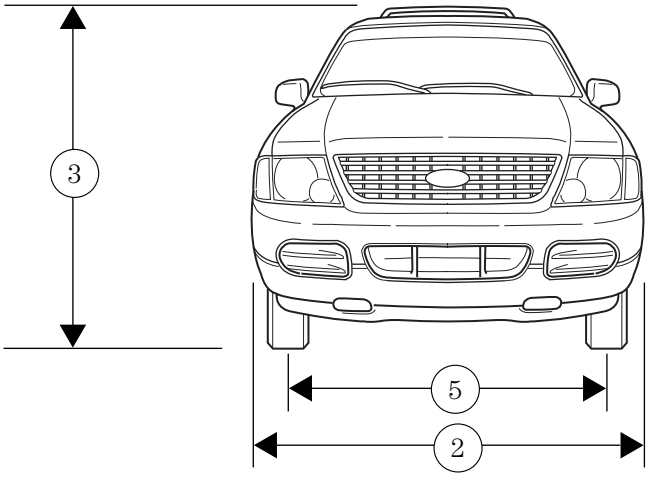

Caractéristiques et contenances

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Étiquette d'homologation du véhicule

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation et prescrivent également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation est apposée sur le montant de l'ouverture de porte avant, du côté conducteur.

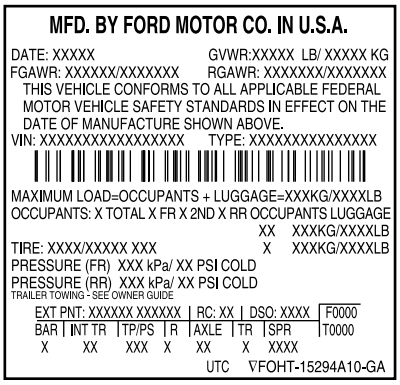

Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est un code alphanumérique composé de 17 caractères. Le NIV figure sur une plaquette métallique située sur la planche de bord, côté conducteur. Ce numéro figure également sur l'étiquette d'homologation du véhicule. (Sur l'illustration, XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule.)

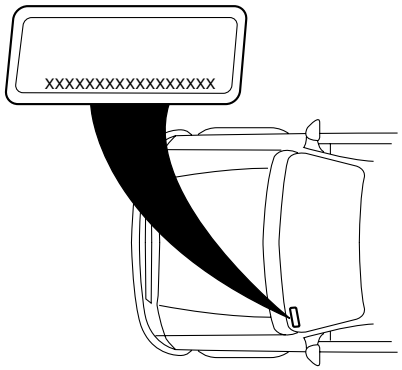

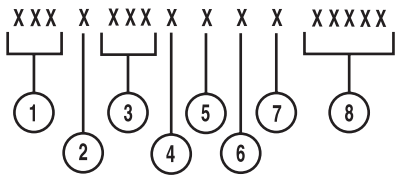

1. Étiquette d'identification de constructeur mondial
2. Type de freins et poids total autorisé en charge (PTAC)
3. Gamme de véhicule, série, type de carrosserie
4. Type de moteur
5. Chiffre de contrôle
6. Année-modèle
7. Usine
8. Numéro d'ordre de production

Numéro de série du moteur

Le numéro de série du moteur (les huit derniers chiffres du numéro d'identification du véhicule) est gravé sur le bloc-cylindres, la boîte de vitesses, le châssis et la boîte de transfert (selon l'équipement).

Assistance à la clientèle

Programme d'entretien prolongé Ford

Vous pouvez obtenir une meilleure couverture de votre nouvelle voiture ou camionnette en souscrivant au Programme d'entretien prolongé Ford. Le Programme d'entretien prolongé Ford est un programme optionnel, endossé et géré par Ford du Canada (au Canada) et par Ford Motor Company ou Ford Motor Service Company (aux États-Unis). Il comprend :

- des privilèges durant la période de garantie, selon le programme auquel vous souscrivez (tels que le remboursement des frais de location d'un véhicule, la couverture de certains éléments d'entretien et pièces d'usure);
- la couverture des frais de réparation du véhicule lorsque la garantie pare-chocs à pare-chocs arrive à échéance.

Vous pouvez souscrire au Programme d'entretien prolongé Ford auprès de tout concessionnaire Ford, Lincoln et Ford du Canada participant. Plusieurs programmes couvrant différentes combinaisons de durée, franchise et kilométrage sont disponibles pour répondre à vos besoins. Le programme d'entretien prolongé Ford offre également des privilèges de remboursement en cas de remorquage ou de location de véhicule.

Lorsque vous souscrivez au Programme d'entretien prolongé Ford, vous pouvez conduire en toute quiétude partout au Canada et aux États-Unis, grâce à la protection qui vous est assurée par plus de 5 000 concessionnaires Ford, Lincoln ou Ford du Canada participant au programme.

Si vous n'avez pas souscrit au Programme d'entretien prolongé Ford au moment de l'achat de votre véhicule, il est possible que vous puissiez toujours vous prévaloir de cette option. Consultez votre concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet. Ces renseignements étant sujets à changement, consultez votre concessionnaire ou visitez le site Web du Programme à l'adresse www.ford-esp.com pour connaître tous les détails sur les options de la couverture du Programme d'entretien prolongé Ford.

POUR OBTENIR LES SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN

Entretien au Canada

Ford et Ford du Canada disposent d'un réseau de concessionnaires autorisés qui peuvent procéder à l'entretien de votre véhicule. Il est préférable de se rendre chez le concessionnaire Ford où vous avez acheté votre véhicule lorsque des réparations couvertes par la garantie sont requises. Toutefois, vous pouvez également vous rendre chez un

concessionnaire Ford ou Ford du Canada autorisé à effectuer les réparations qui sont couvertes par la garantie. Parce que certaines réparations doivent être effectuées par un technicien qualifié, tous les concessionnaires ne sont pas autorisés à effectuer toutes les réparations couvertes par la garantie. De ce fait, selon la nature de la réparation, vous pourriez devoir vous rendre chez un autre concessionnaire. Si le concessionnaire à qui vous avez confié votre véhicule n'est pas en mesure de réparer celui-ci, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle.

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Communiquez avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire qui vous a vendu le véhicule.

2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes ou avec le directeur du service technique chez le concessionnaire.

3. Si le problème ou la question ne peut être réglé au niveau du concessionnaire, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Entretien hors du Canada

Si vous êtes en déplacement lorsqu'une intervention s'impose sur votre véhicule Ford ou Lincoln, ou si vous avez besoin de plus d'assistance que votre concessionnaire n'est en mesure de vous accorder, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford après avoir suivi les étapes décrites plus haut pour obtenir les coordonnées d'un concessionnaire autorisé qui pourra vous aider.

Aux États-Unis :

Ford Motor Company
Customer Relationship Center
16800 Executive Plaza Drive
P.O. Box 6248
Dearborn, Michigan 48121
1 800 392-3673 (FORD)
Appareil de télécommunications pour malentendants [ATME] :
1 800 232-5952)
www.ford.com

Au Canada :
Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4
1 800 565-3673 (FORD)
www.ford.ca

Assistance à la clientèle

Si vous êtes en déplacement lorsqu'une intervention s'impose sur votre véhicule Lincoln, ou si vous avez besoin de plus d'assistance que votre concessionnaire n'est en mesure de vous accorder, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford après avoir suivi les étapes décrites plus haut pour obtenir les coordonnées d'un concessionnaire autorisé qui pourra vous aider.

Aux États-Unis :
Ford Motor Company
Customer Relationship Center
16800 Executive Plaza Drive
P.O. Box 6248
Dearborn, Michigan 48121
1 800 521-4140
(Appareil de télécommunications pour malentendants [ATME] :
1 800 232-5952)
www.ford.com

Au Canada :
Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4
1 800 565-3673 (FORD)
www.ford.ca

Pour faciliter l'obtention de services pour votre véhicule Ford ou Lincoln, veuillez avoir sous la main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle :

- votre numéro de téléphone (au travail et à domicile);
- la raison sociale et l'adresse du concessionnaire;
- l'année-modèle et la marque de votre véhicule;
- la date d'achat de votre véhicule;
- le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule;
- le numéro d'identification du véhicule (NIV).

Si vous désirez toujours formuler une plainte relative à la garantie, vous pouvez communiquer avec le « Dispute Settlement Board » aux États-Unis.

Dans certains États américains, vous devez informer Ford directement par écrit avant de vous prévaloir des recours offerts par la législation de l'État relative à la garantie. Ford a également le droit, dans certains États, de tenter de réparer le véhicule une dernière fois.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au « Dispute Settlement Board » avant de faire intervenir le « Magnuson-Moss Warranty Act », ou dans les limites permises par la loi de l'État, avant de faire appel aux recours de remplacement ou de rachat prévus par certaines lois d'État. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

LE « DISPUTE SETTLEMENT BOARD » (É.-U. seulement)

Le « Dispute Settlement Board » est :

- un conseil d'arbitrage indépendant de tierce partie conçu pour régler les litiges liés aux garanties;
- disponible sans frais pour les propriétaires et les locataires de véhicules répondant aux critères de Ford Motor Company.

Il est possible que le « Dispute Settlement Board » ne soit pas disponible dans tous les États. Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les restrictions liées à l'admissibilité ainsi que les procédures ou d'annuler ce service sans préavis et sans obligations selon les lois applicables de l'État.

De quels genres de litiges le « Dispute Settlement Board » s'occupe-t-il?

Le « Dispute Settlement Board » s'occupe des problèmes non résolus liés à des réparations couvertes par la garantie ou au rendement des véhicules pour les voitures Ford et Lincoln et les camionnettes Ford et Lincoln qui sont, selon les conditions de toute garantie écrite et applicable pour véhicule neuf, admissibles à une révision, à l'exception :

- des produits non conçus par Ford;
- des produits qui ne proviennent pas d'un concessionnaire Ford;
- des litiges liés à la vente entre le client et le concessionnaire, à l'exception de ceux qui sont liés à des réparations couvertes par la garantie ou à des problèmes liés au rendement du véhicule;
- des demandes de remboursement de dépenses indirectes, sauf si un service ou un produit est en cours de révision;
- des pièces non couvertes par la Garantie limitée de véhicule neuf (incluant les pièces d'entretien et d'usure);
- des plaintes personnelles alléguées pour dommages corporels ou matériels;

- des causes qui sont devant les tribunaux;
- des véhicules qui ne sont pas utilisés principalement à des fins familiales, personnelles ou ménagères (sauf dans les États où l'intervention du « Dispute Settlement Board » est requise pour la révision des véhicules commerciaux);
- des véhicules qui ne comportent pas de garantie américaine.

Les litiges ne sont pas admissibles à une révision si la Garantie limitée de véhicule neuf est périmée au moment de la réception de votre inscription et, dans certains États, l'admissibilité dépend de la possession du véhicule par le client.

Les conditions d'admissibilité peuvent différer selon les lois des États. À titre d'exemple, consultez les brochures distinctes s'adressant aux acheteurs et locataires de l'État de la Californie, de la Virginie-Occidentale, de la Géorgie et du Wisconsin.

Participation au Conseil

Le conseil est composé de :

- trois représentants des consommateurs;
- un représentant d'établissement concessionnaire Ford ou Lincoln.

Les candidats consommateurs désirant participer au Conseil sont recrutés et formés par une société d'experts-conseils indépendante. Le représentant d'établissement concessionnaire participant au Conseil est choisi parmi les directeurs des concessionnaires Ford et Lincoln reconnus pour leurs qualités de chef d'entreprise.

Ce dont le Conseil a besoin

Pour que votre cause soit révisée, vous devez remplir le formulaire d'inscription présent dans la brochure du « Dispute Settlement Board »(DSB) et le faire parvenir à l'adresse indiquée sur le formulaire. Dans certains États, votre formulaire devra être envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception.

Votre inscription sera analysée et si elle est considérée admissible, vous recevrez un accusé de réception indiquant :

- le numéro de dossier attribué à votre inscription;
- le numéro sans frais de l'administrateur indépendant du DSB.

Votre concessionnaire ainsi qu'un représentant de Ford Motor Company devront ensuite soumettre leurs déclarations.

Pour passer votre cause en revue adéquatement, le Conseil a besoin des renseignements suivants :

- des copies lisibles de tous les documents et des bons de commande d'entretien et de réparation applicables à la cause;

- l'année, le type, le modèle et le numéro d'identification du véhicule (NIV) indiqués sur votre licence de propriété de véhicule;
- la date de la ou des réparations et le kilométrage du véhicule au moment de l'événement (ou des événements);
- le kilométrage actuel;
- le nom du ou des concessionnaires qui ont effectué la vente ou la réparation;
- une brève description du problème non résolu;
- un bref résumé des mesures prises par le ou les concessionnaires et par Ford;
- les noms (si vous les connaissez) de toutes les personnes avec qui vous avez communiqué chez le ou les concessionnaires;
- une description de la mesure qui, d'après vous, doit être prise pour régler le problème.

Vous recevrez une lettre d'explication si votre demande d'inscription est rejetée par le Conseil.

Présentations orales

Si vous désirez effectuer une présentation orale, répondez OUI à la question 6 du formulaire. Même si vous avez le droit d'effectuer une présentation orale devant le Conseil, il ne s'agit pas d'une exigence et le Conseil statuera sur le cas, qu'une présentation orale soit effectuée ou non. Il est également possible que le Conseil en fasse la demande.

Prise d'une décision

Les membres du Conseil passeront en revue tous les renseignements disponibles liés à chaque plainte, incluant les présentations orales, et prendront une décision juste et impartiale. Le processus de révision du Conseil peut être interrompu en tout temps par une partie ou l'autre.

Tous les efforts possibles seront déployés pour qu'une décision soit prise dans un délai de 40 jours à partir de la date de réception de tous les renseignements requis par le Conseil. Puisque le Conseil se réunit habituellement une fois par mois, il se peut que le délai d'analyse de certaines causes soit plus long.

Une fois qu'une cause a fait l'objet d'un examen, le Conseil vous fait parvenir une lettre de décision et un formulaire vous permettant d'indiquer si vous acceptez ou rejetez la décision du Conseil. Les décisions du Conseil sont exécutoires auprès de Ford (et, dans certains cas, auprès du concessionnaire), mais elles ne le sont pas pour les consommateurs, qui sont libres de faire appel aux autres recours auxquels ils ont accès en vertu des lois de l'État ou des lois fédérales.

Pour recevoir une brochure ou une demande d'inscription du DSB

Pour obtenir une brochure ou une demande d'inscription, communiquez avec votre concessionnaire ou avec le DSB aux adresse et numéro de téléphone suivants :

Dispute Settlement Board
P.O. Box 5120
Southfield, MI 48086-5120
U.S.A. 1 800 428-3718

Vous pouvez également communiquer avec le Centre nord-américain de relations avec la clientèle au 1 800 392-3673 (Ford), ATME (appareil de télécommunications pour malentendants) : 1 800 232-5952 ou écrire au Centre à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
Customer Relationship Center
16800 Executive Plaza Drive
P.O. Box 6248
Dearborn, Michigan 48121
ÉTATS-UNIS.

PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas où vous considérez que les efforts déployés par Ford et le concessionnaire pour résoudre un problème de service lié à l'usine ne sont pas satisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial de tierce partie géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le PAVAC est un moyen simple et relativement rapide de résoudre un désaccord quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cela ne coûte rien au client et cette procédure est destinée à supprimer la nécessité de longues et coûteuses poursuites judiciaires.

Dans ce programme, des arbitres impartiaux de tierce partie président des audiences à l'heure, au jour et au lieu convenant aux deux parties, et ce, dans un lieu informel. Ces arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et lorsqu'approprié, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Leurs décisions sont rapides, équitables et définitives, et lient le plaignant et Ford du Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et provinces. Pour obtenir plus de détails, sans frais ni obligations, appelez le PAVAC directement au numéro 1 800 207-0685.

ASSISTANCE HORS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Le personnel de l'ambassade peut vous informer des règlements locaux concernant l'immatriculation de votre véhicule et vous indiquer où vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, communiquez avec un centre d'assistance régional ou avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dégâts sérieux au moteur. Ford du Canada et Ford déclinent toute responsabilité en cas de dégâts provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié.

Pour les États-Unis, l'emploi d'une essence au plomb pourrait également entraîner des difficultés lors du retour de votre véhicule aux États-Unis.

Si vous avez besoin d'assistance pour votre véhicule quand vous voyagez ou résidez en Amérique centrale, en Amérique du Sud, aux Antilles ou au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire Ford le plus proche. Si le concessionnaire Ford ne peut pas vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
WORLDWIDE DIRECT MARKET OPERATIONS
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
U.S.A.
Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804

Si vous vous trouvez dans un pays autre que ceux mentionnés ci-dessus, communiquez avec le concessionnaire Ford le plus proche. Si le concessionnaire ne peut pas vous aider, il pourra vous référer au bureau affilié Ford le plus proche.

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'extérieur des États-Unis ou du Canada, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse au Service du marketing direct international de Ford.

Accessoires offerts par Ford pour votre véhicule

Vous pouvez vous procurer une vaste sélection d'accessoires auprès de votre concessionnaire local autorisé Ford, Lincoln ou Ford Canada. Ces

accessoires de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes aérodynamiques de votre véhicule. De plus, chaque accessoire est fabriqué à l'aide de matériaux de première qualité, et est conforme ou dépasse les normes d'usine et de sécurité les plus strictes de Ford. Ford Motor Company réparera ou remplacera tout accessoire installé adéquatement par un concessionnaire Ford et qui comporte une défectuosité résultant des matériaux utilisés en usine ou de l'exécution du travail. Il en sera de même pour tout composant endommagé par l'accessoire défectueux pendant la période de garantie. L'accessoire sera garanti de la manière qui vous avantagera le plus parmi les suivantes :

- douze mois ou 20 000 km (12 000 mi) (selon la première échéance); ou
- la portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Ceci signifie que les accessoires d'origine Ford achetés avec votre nouveau véhicule et installés par le concessionnaire sont couverts pour toute la durée de la Garantie limitée de véhicule neuf - trois ans ou 60 000 km (36 000 mi) (selon la première échéance). Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir des détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Certains accessoires ne sont pas disponibles pour tous les modèles.

Sécurité du véhicule

Antivol de jantes stylisées

Dispositifs antivol

Confort et commodité

Filet d'arrimage

Casiers de rangement

Pare-soleil d'aire de chargement

Plateau de charge

Chauffe-moteur

Marchepied de pneu

Accessoires de voyage

Cendrier amovible

Commande automatique des phares avec feux de jour

Plateau de charge

Support de téléphone cellulaire

Feux de jour

Cloison grillagée pour chiens

Chauffe-moteur

Adaptateurs pour galerie porte-bagages de première monte (vélos et skis)

Trousse de premiers soins

Phares antibrouillards

Housse intégrale pour le véhicule

Trousse de sécurité routière

Marchepied de timon

Rétroviseur à électrochrome avec boussole (avec et sans affichage de la température)

Panier à bagages/d'aire de chargement

Division d'aire de chargement

Traverses de porte-bagages

Nécessaire de remorquage au point mort

Dispositif de démarrage à distance

Adaptateurs de porte-bagages amovible (vélos et skis)

Marchepieds

Rangement pour dossier de siège

Enjoliveurs de seuil de porte

Ensemble fumeur

Couvre-bagages souple

Marchepied de pneu

Porte-bagages multisport (pour galerie porte-bagages)

Attelage de remorque (catégorie III)

Barres et rotules d'attelage pour remorque

Porte-vélos monté sur attelage de remorque

Couvercle d'attelage pour remorque

Adaptateur de câblage de remorque

Assistance à la clientèle

Protection et esthétique

Antivol de sacs gonflables

Déflecteur d'air

Tapis de sol toutes saisons

Doublures d'aire de chargement, intérieur

Tapis en moquette

Produits de nettoyage, cires et produits de lustrage

Protecteurs de bord de porte

Housses avant (intégrales et sport)

Pare-gravier et pare-insectes de capot

Bouchon de réservoir verrouillable

Pare-boue moulés

Déflecteurs de glace latérale

Plaque de protection

Crochets de remorquage

Tapis universels

Pour tirer un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- lorsque vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, et lorsque vous transportez des passagers ou des bagages, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou par leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet;
- le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » (FCC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels qu'émetteurs-récepteurs radio, téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme à la réglementation du CRTC ou de la FCC et doit être posé uniquement par un technicien qualifié;

- s'ils ne sont pas conçus pour un usage automobile, ou s'ils sont mal posés, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule. Ainsi, quand un appareil mal posé est utilisé, le moteur peut hésiter ou caler, ou la boîte de vitesses peut être endommagée ou ne pas fonctionner correctement. De plus, le fonctionnement du véhicule peut endommager ces appareils ou nuire à leur fonctionnement. Les radios SRG (CB), les ouvre-portes de garage et autres émetteurs dont la puissance ne dépasse pas cinq watts ne devraient pas nuire au bon fonctionnement de votre véhicule;
- Ford n'assume aucune responsabilité quant aux effets nuisibles et aux dommages qui pourraient résulter de l'utilisation de tels appareils.

COMMANDE DE DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm, Incorporated à :

HELM, INCORPORATED
P.O. Box 07150
Detroit, Michigan 48207, USA

ou en composant sans frais le :

1 800 782-4356 pour obtenir un catalogue gratuit des publications offertes.

Helm, Incorporated peut aussi être contacté en se rendant au site Web : www.helminc.com.

Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, heure normale de l'Est.

(L'achat des articles annoncés dans ce catalogue ne peut être effectué que par les détenteurs de cartes de crédit.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Les Guides du propriétaire peuvent être obtenus en français chez votre concessionnaire ou en écrivant à Ford du Canada Limitée, Service des publications techniques, C.P. 1580, Station B, Mississauga (Ontario) L4Y 4G3.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a effectué un nombre raisonnable de tentatives pour se conformer aux garanties applicables au véhicule après une période de 18 mois suivant l'achat d'un nouveau véhicule ou après les premiers 29 000 km (18 000 milles), selon la première échéance, si :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures sérieuses ont été effectuées; OU

2. quatre tentatives ou plus de réparations ou plus d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition qui nuit à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

3. le véhicule ne peut être utilisé à cause de la réparation de non-conformités pendant une période de plus de 30 jours (pas nécessairement consécutifs).

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800, Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126
USA

Index

A

Aération de l'habitacle 206
Afficheur multimessage 20
  messages d'avertissement 27
  touche « EM » 26
  touche « SYSTEM CHECK » (vérification du système) 27
Afficheur multimessage électronique 20
Alarme de détresse personnelle, entrée sans clé à télécommande 130
Alimentation prolongée des accessoires 121
Ampoules 327
Antiblocage (voir Freins) 207
Antigel (voir Liquide de refroidissement) 293
Antipatinage 210
  témoin de mise en fonction 12
Antivol, alarme 140
  mise en veille de l'alarme 141
  mise hors circuit de l'alarme après déclenchement 143
Appuie-tête 149, 155
Assistance à la clientèle 253
  accessoires offerts par Ford pour votre véhicule 340, 359
  assistance hors des États-Unis et du Canada 359
  commande de documentation supplémentaire 363
  Dispute Settlement Board 355
  entretien et service après-vente 352
  programme de médiation et d'arbitrage 358
  programme d'entretien prolongé Ford 352
  service de dépannage 253
Avertissement de pression de gonflage des pneus 312
Avertisseurs (voir Témoins et carillons) 8
Avis spécial 3
  véhicules convertis en ambulance 3
  véhicules utilitaires 3

B

Batterie 304
  de rechange, caractéristiques 341
  démarrage-secours 274
  électrolyte, premiers soins 304
  entretien 304
  sans entretien 304
  témoin du circuit de charge 12
  voltmètre 17
Boîte de transfert
  vérification d'huile 303
Boîte de vitesses 215
  huile, vérification et appoint du niveau (boîte automatique) 301
  huile, vérification et appoint du niveau (boîte manuelle) ...302
  huiles, contenances 342
  lubrifiant prescrit 345, 348
Boîte de vitesses automatique
  huile, appoint du niveau 301
  huile, contenances 342
  huile, vérification du niveau ..301
Boîte de vitesses automatique avec surmultipliée
  conduite 218

Index

Boîte de vitesses manuelle 221
contenances 342
fonctionnement 221
lubrifiant prescrit 348
marche arrière 224

Boîtier de distribution électrique (voir Fusibles) 263

Bouchon de réservoir d'essence (voir Remplissage du réservoir de carburant) 9, 320

Bougies, caractéristiques ..341, 348

Boussole électronique 18
étalonnage 19
réglage de la déclinaison ...19, 21

C

Capot 283

Carburant 314
additif détergent 320
bouchon 9, 320
calcul de la consommation 23, 321
choix du carburant approprié 317
comment améliorer la consommation 321
contenance 342
cotes de consommation de l'EPA et de Transports Canada 325
filtre, caractéristiques 321, 341
indice d'octane 318, 348
jauge 17
les carburants et la sécurité ..314
panne sèche 320
qualité 319
remplissage du réservoir 314, 320, 322

Carillons d'avertissement 13–14

Ceintures de sécurité (voir Dispositifs de retenue) 13, 162, 165–169, 173

Chaîne audio (voir Radio) 60, 73, 83

Chargement du véhicule 239

Chasse-neige 3

Chauffage 40
appareil de chauffage et de climatisation 40
commandes arrière 57

Chauffe-moteur 205

Circuit de refroidissement à protection totale 299

Clés 145–147
carillon d'oubli de la clé dans le commutateur d'allumage 13
positions du commutateur d'allumage 100

Climatisation 40
chauffage et climatiseur auxiliaires 55
commande automatique de température 45
commandes arrière 57

Coffre 130

Commande de la température (voir Climatisation ou Chauffage) 40

Commandes
colonne de direction 108
siège à réglage électrique 151

Commutateur d'allumage ..100, 348

Compte-tours 16

Compteur journalier 16

Compteur kilométrique 15

Conditions particulières de conduite 231, 235
nappes d'eau profondes ..234, 242
neige et verglas 236
sable 233
Conduite à travers des nappes d'eau 242
Console 124
arrière 125
au pavillon 110
Contenances 342
Contenances des réservoirs 342
Contrôle du circuit de diagnostic embarqué (OBD II) 327
Couvre-bagages 126–127
Cric 268–269
positionnement 268, 270
rangement 268, 274

D

Dépannnage 253
Dégivreur
lunette arrière 59
Dégivreur de lunette arrière 59
Démarrage 201–204
Démarrage-secours 274
Dépannage
démarrage-secours 274
Différentiel à glissement limité 239
Dimensions du véhicule 348
Direction assistée 213
liquide, caractéristiques ..345, 348
liquide, contenances 342
liquide, vérification et appoint du niveau 300
Directives en vue du chargement 241
Dispositifs antipollution 325
Dispositifs de retenue 162, 165–169, 172–173
ceinture sous-abdominale 170
ensemble prolongateur 173
nettoyage des ceintures de sécurité 178
pour adultes 166–169
pour enfants 190
rappel de bouclage des ceintures de sécurité 174
témoin et carillon 10, 13, 173–174
Dispositifs de retenue pour enfant 190
ceintures de sécurité pour enfant 190
Éclairage
commande automatique des phares 36
feux de croisement 35
feux de jour 34

E

Embrayage
conduite 221
seuils de passage des vitesses recommandés 223
Ensemble préaménagement ambulance 3
Entrée sans clé 134
programmation d'un code d'accès 135
télécommande 134
verrouillage automatique 138
verrouillage et déverrouillage des portes 136

Entrée sans clé à télécommande 128, 130
alarme de détresse personnelle 130
éclairage à l'entrée 133
ouverture du coffre 130
remplacement des piles 131
télécommandes de rechange et supplémentaires 132
verrouillage et déverrouillage des portes 129, 141
Essuie-glace et lave-glace
fonctionnement 107
réservoir du hayon 293
remplacement des balais d'essuie-glace 307
vérification et appoint du niveau de liquide 293
vérification et nettoyage 306–307
Étiquette d'homologation 350

F

Feux de détresse 254
Feux de jour (voir Lampes) 34
Filtre à air 341
Frein de stationnement 209
Freins 207
antiblocage 207–208
frein de stationnement 209
interverrouillage du levier sélecteur 215
liquide, contenances 342
liquide préconisé 345, 348
lubrifiant prescrit 345, 348
pédales (voir Pédales à réglage électrique) 37
témoin de frein 10
témoin des freins antiblocage (ABS) 11, 208
vérification et appoint du liquide de frein 292
Freins antiblocage (voir Freins) 207–208
Fusibles 256, 258

G

Galerie porte-bagages 252
Gaz d'échappement 206
Glaces à commande électrique 119

H

Hayon 126, 130
Huile moteur 287
caractéristiques 345, 348
contenances 342
filtre, caractéristiques 290, 341
huile moteur recommandée ...290
jauge d'huile 287
vérification et appoint du niveau 287
Huile (voir Huile moteur) 287

I

Indicateur de changement de file de circulation (voir Clignotants) 100
Indicateur de vitesse 15
Indicateurs 14
compte-tours 16
compteur journalier 16
compteur kilométrique 15
indicateur de vitesse 15
jauge de carburant 17
manomètre d'huile moteur 17
thermomètre du liquide de refroidissement 15

voltmètre de la batterie 17
Indice d'octane 318
Interrupteur automatique de la pompe d'alimentation 255
Intervention 281

J

Jauge
huile de boîte de vitesses automatique 301
huile moteur 287
Joint universel et fourche coulissante d'arbre de transmission 304

K

Kilométrage (voir Consommation de carburant) ..321

L

Lève-glaces
essuie-glace et lave-glace de lunette arrière 108
Lampes
éclairage intérieur 113
lampes d'aire de chargement ..36
phares 34
phares antibrouillards 34
planche de bord, rhéostat d'éclairage 36
remplacement des ampoules 327–331
tableau de remplacement des ampoules 332
Lecteur de disques compacts 67
Lecteur de disques compacts haut de gamme 73
Lecteur multidisques à six disques compacts 83
Lève-glaces
à commande électrique 119
Limite de charge 239
PMAE 239
PTAC 239
traction d'une remorque 239
Liquide de lave-glace 293
Liquide de refroidissement
caractéristiques 345, 348
contenances 298, 342
vérification et appoint 293
Lubrifiants prescrits 345, 348

M

Montre 66, 72, 81, 97
Moteur 348
circuit de refroidissement à protection totale 299
commande de ralenti 304
contenances 342
démarrage après une collision 255
huiles moteur recommandées 345, 348
liquide de refroidissement 293
nettoyage 336
points d'intervention 285–286
témoin d'anomalie du moteur ...8

N

Nettoyage de votre véhicule 334
balais d'essuie-glace 338
compartiment moteur 336
extérieur 339
garnitures en similibois 339
intérieur 339

lustrage 335
nettoyage 334
pièces en plastique 338
roues 336
verre des instruments du tableau de bord 338

Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) 350

O

Ouvre-porte de garage 111, 114

P

Pédales (voir Pédales à réglage électrique) 37

Phares 34
ampoules, caractéristiques 332
carillon d'avertissement 14
commande automatique des phares 36
comment allumer et éteindre ..34
feux de croisement 35
feux de jour 34
feux de route 11, 35
réglage 333
remplacement des ampoules 328

Phares antibrouillards 34

Pièces Motorcraft 321, 341

Pièces (voir Pièces Motorcraft) 341

Planche de bord
éclairage intérieur et de la planche de bord 36
emplacement des éléments 8
nettoyage 338
tableau de bord 8

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) 239
calcul 241
conduite avec lourde charge ...239
définition 239
emplacement 239

Pneus 268, 307–309, 312
indices de qualité des pneus 308
permutation 309
pneus hiver et chaînes 313
remplacement 268–270, 311
témoin d'usure 308
vérification de la pression 309

Pont
contenances 342
lubrifiant prescrit 345, 348

Porte-bébés (voir Sièges de sécurité pour enfant) 193

Portes
lubrifiant prescrit 345
témoin de porte mal fermée 13

Préparation au démarrage 214

Prise d'alimentation 124–125

Prise de courant auxiliaire 124

Programmateur de vitesse 101

Programmateur de vitesse de croisière (Programmateur de vitesse) 101

PTAC (poids total autorisé en charge) 239
calcul 239, 241
conduite avec lourde charge 239
définition 239
emplacement 239

R

Radio 60, 73, 83

Rappel de bouclage des ceintures de sécurité 174
Réception radio 99
Rétroviseurs à commande électrique 123
Relais 256, 267
Remorquage 242
  remorquage du véhicule 280
  traction d'une remorque 242
  véhicule de loisir 250
Remorquage par une dépanneuse 280
Remplacement d'un pneu 268
Rétroviseurs 119
  à mémoire programmable 130
  chauffants 123
  repliables 124
  rétroviseur à réglage automatique 119
  rétroviseurs extérieurs à commande électrique 123
Rodage 2

S

Sacs gonflables 179–180, 186
  conducteur 183, 187
  description 180, 186
  et sièges de sécurité pour enfants 182
  fonctionnement 183, 187
  mise au rebut 189
  passager 183, 187
  témoin 10, 185, 189
Sécurité enfants 122
Serrures
  portes 121
  verrouillage automatique 138
Serrures à commande électrique 121
Sièges 149
  sièges à mémoire 130, 153
  sièges de sécurité pour enfant 193
Sièges de sécurité pour enfant 193
  ancrage au moyen d'une sangle de retenue 198
  place avant 195
  siège arrière 195, 197
Sonar de recul 37
Support lombaire, sièges 154
Système antidémarrage Securilock 145–147
Système de sécurité du pavillon 186–187

T

Télécommande universelle Homelink (voir Ouvre-porte de garage) 114–115, 117–118
Tableau des lubrifiants prescrits 345, 348
Tapis de sol 125
Témoin des Clignotants 11, 100
Témoins et indicateurs 8
  AdvanceTrac 12
  annulation de la surmultipliée ..13
  anomalie du moteur 8
  bas niveau de liquide de lave-glace 12
  ceinture de sécurité 10
  circuit de charge 12
  clignotants 11
  feux de route 11
  freins 10
  freins antiblocage (ABS) ...11, 208

liquide de refroidissement ..10–11
porte mal fermée 13
pression d'huile moteur 11
programmateur de vitesse 13
programmation de vitesse 105
sacs gonflables 10
témoin de bouchon de réservoir 9
Toit ouvrant 112
Transmission automatique
huile préconisée 348

V

Véhicule à carburant mixte 314
Véhicules à quatre roues motrices
préparation au démarrage 214 12,224
boîte de transfert à commande électrique 60
conduite tout-terrain 230
description 225, 227, 229
« Control-Trac » 60, 224
Volant de direction
commandes 101, 106, 108
réglable 106

Élément	Informations
Carburant requis	Essence sans plomb seulement – indice d'octane de 87
Contenance du réservoir de carburant	85,2 L (22,5 gallons US)
Contenance d'huile moteur (avec remplacement du filtre), moteur 4.0L	4,7 L (5 pintes US). Utilisez l'huile moteur Super Premium Motorcraft SAE 5W-30, norme Ford WSS-M2C153-G.
Contenance d'huile moteur (avec remplacement du filtre), moteur 4.6L	5,7 L (6 pintes US). Utilisez l'huile moteur Super Premium Motorcraft SAE 5W-20, norme Ford WSS-M2C153-H.
Dimension et pression de gonflage des pneus	Consultez l'étiquette d'homologation apposée sur le rebord de porte latéral côté conducteur.
Ouverture du capot	Tirez la manette située sous la planche de bord.
Contenance du circuit de refroidissement (moteur 4.0L V6 à simple arbre à cames en tête, sans chauffage et climatisation auxiliaires) [1]	15,4 L (16,3 pintes US)
Contenance du circuit de refroidissement (moteur 4.0L V6 à simple arbre à cames en tête, avec chauffage et climatisation auxiliaires) [1]	17,2 L (18,2 pintes US)
Contenance du circuit de refroidissement (moteur 4.6L V8, sans chauffage et climatisation auxiliaires) [1]	17,6 L (18,6 pintes US)

Mémento station service

Élément	Informations
Contenance du circuit de refroidissement (moteur 4.6L V8, avec chauffage et climatisation auxiliaires) [1]	19 L (20,1 pintes US)
Contenance du réservoir de liquide de direction assistée	Remplissez jusqu'au repère sur le réservoir. Utilisez l'huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON®.
Contenance d'huile de la boîte de vitesses manuelle [2]	2.4 L (5,1 chopines US). Utilisez l'huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON®.
Contenance d'huile de la boîte de vitesses automatique (5R55W) [2]	12 L (12,7 pintes US) Utilisez l'huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON® V. [3]

[1]Utilisez le liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium de couleur verte ou le liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold de couleur jaune. N'UTILISEZ PAS de liquide de refroidissement du moteur Ford longue durée (de couleur orange). Consultez la rubrique *Ajout de liquide de refroidissement* du chapitre *Entretien et soins*.

[2]Assurez-vous d'utiliser une huile pour boîte de vitesses automatique appropriée. Les huiles MERCON® et MERCON® V ne sont pas interchangeables. NE MÉLANGEZ JAMAIS les huiles MERCON® et MERCON® V. Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, consultez le Calendrier d'entretien périodique.

[3]Indique seulement la contenance approximative à vide. La quantité et le niveau d'huile de la boîte de vitesses doivent être vérifiés par un technicien qualifié.